PREVISIONS ATMOSPHERIQUES
BEAU ET FRAIS
Aujourd'hui, maximum : 62
Aujourd'hui, minimum : 28
L'AN DERNIER :
Maximum : 34. Baromètre : 30.01
Minimum : 27. Voir détails page 16.

La Patrie

16 PAGES — 2 CENTINS

L'EXPANSION DE LA "PATRIE" — TIRAGE ET ANNONCES — EST PLUS RAPIDE QUE CELLE DE TOUT AUTRE JOURNAL AU CANADA

44e ANNEE — No 226
EDITION QUOTIDIENNE
Mercredi, 22 novembre 1922
Participez aux concours de La Patrie
Le Journal du Peuple

LES CHOMEURS MANIFESTENT A LONDRES

L'armée des sans-travail se groupe aux abords de Whitehall.

DES ARMES

Les meneurs seraient décidés à forcer l'entrée de Downing Street.

LE DRAPEAU ROUGE

LONDRES, 22. (Presse associée) —La police de Londres est sur le qui-vive aujourd'hui, les journaux de ce matin ayant annoncé que les communistes tramaient une manifestation de sans-travail.

On espère que l'intervention de quelques chefs travaillistes réussira à convaincre plusieurs milliers de sans-travail de l'inopportunité de marcher sur Whitehall dans le but d'avoir une entrevue avec Bonar Law à Downing Street. La police ne laisse, cependant, rien au hasard.

LE DRAPEAU ROUGE

Un peu avant midi, quelques manifestants commencèrent à se grouper sur les quais. Quelques-uns portaient des drapeaux rouges. Des gendarmes à cheval, en grand nombre, surveillaient la place ainsi que tout le district de Whitehall.

LA PRESSE S'ALARME

LONDRES, 22. (Presse associée.) —Les journaux parlent sérieusement, ce matin, d'un soi-disant complot tramé pour provoquer des désordres révolutionnaires à Londres, aujourd'hui, pendant la manifestation des sans-travail. Certains organes vont jusqu'à prédire de graves émeutes.

Les fomentateurs de cette prétendue conspiration seraient de dangereux communistes en rapport avec Moscou. Leur plan consisterait à exploiter le sentiment d'une vaste assemblée de chômeurs venus des provinces à Londres, la semaine dernière, pour attirer l'attention du gouvernement sur leur état et pour demander au premier ministre de recevoir une délégation.

PROMESSE DE BONAR LAW

M. Bonar Law a refusé de recevoir les délégués des sans-travail, mais a promis que leur cause serait entendue par les ministres du Travail et de la Santé. Les chefs ont rejeté cette offre et ont insisté pour voir le premier ministre lui-même.

Des rumeurs circulaient hier, à l'effet que les organisateurs des chômeurs étaient résolus à forcer l'entrée de Downing Street du côté de Whitehall, aujourd'hui et d'engager un combat si on persistait à leur refuser une entrevue. On sait que plusieurs des manifestants sont munis d'armes.

CETTE CONFERENCE

Il semble probable cependant que les terribles prévisions de certains journaux ne se réaliseront point. Hier soir, trois députés travaillistes ont vu M. Bonar Law et ont promis de conseiller aux chefs des sans-travail d'accepter une conférence avec sir Montagu Barlow, ministre du Travail, et d'abandonner leur projet de pénétrer avec effraction dans Downing Street. Le "Daily Herald" déclare que cette proposition a été écoutée.

La police a donné des ordres, hier soir, interdisant toute manifestation dans certaines zones aux alentours des édifices parlementaires. Ce district est toujours gardé quand le parlement est en session.

LA CAUSE DU FRANCAIS

Brockville, 22.—Le Rév. A.-J. MacArthur, de Smiths Falls, a déclaré hier dans une conférence donnée ici que le français devrait être enseigné dans les écoles publiques d'Ontario afin de maintenir la bonne entente avec le Québec et dans l'intérêt général de la population de langue anglaise du pays.

LE KLU KLUX KLAN ET LA LOUISIANNE

WASHINGTON, 21. — A une plainte portée contre les membres du Klu Klux Klan de la Louisiane, le gouvernement fédéral a fait la déclaration suivante: "Il semble que l'état de la Louisiane est amplement capable de contrôler la situation. Il n'y a rien, pour le moment, qui puisse inciter le gouvernement à intervenir. Cependant, lorsque les intérêts fédéraux seront menacés, le gouvernement interviendra immédiatement".

L'accusation portée contre les Klan est à l'effet qu'il contrôlent l'Assemblée Législative.

LA TURQUIE DEMANDE PLUS DE PUBLICITE A LAUSANNE

Elle se plaint des indiscrétions commises par les délégations étrangères.

LA PAIX BIENTOT

LAUZANNE, 22. — (Presse Associée). — La conférence de Lausanne s'est organisée et elle est prête maintenant à entreprendre sa tâche qui consiste à rétablir la paix dans le Levant.

La divulgation des délibérations de la conférence se limitera à des communiqués approuvés par le secrétariat. Les délégués turcs ne sont pas contents de cette décision. Ils prétendent que les membres des autres délégations font connaître ce qui se passe dans les milieux de la conférence, tandis qu'eux, "à titre de gentilshommes mahométans", tiennent leur parole.

UNE AUTRE TOURNURE.

M. Barrère, chef de la délégation française, Lord Curzon et d'autres diplomates à tendances conservatrices vont probablement donner à cette réunion un caractère différent de celui des conférences antérieures dont M. Lloyd George était l'âme.

L'ancien premier ministre britannique conçut l'idée de cette conférence avant la chute de son gouvernement. Ces réunions autour de la table ronde étaient la spécialité de M. Lloyd George, mais elles ne paraissent pas plaire autant au nouveau gouvernement anglais.

Le premier ministres d'Italie, ne semble guère plus enthousiaste et tout indique que l'Europe n'aura pas dorénavant sa conférence tous les mois.

LA PAIX AVANT NOEL.

"Faire la paix avant la Noël", tel est le mot d'ordre, mais, d'après les indices, les délégués n'auront fait alors qu'aborder les multiples problèmes qui découlent de la destruction du traité de Sèvres et de la défaite des Grecs.

Le mécanisme de la présente conférence est assez ressemblant à celui des conférences de Gênes, de la Haye et de San Remo.

SAUVAGE AGRESSION

Waco, Texas, 22.—Grady Skipworth, 19 ans, a été assassiné, et sa jeune compagne a été grièvement blessée, au cours d'une excursion en automobile. L'attentat est attribué à un nègre.

L'Université aura son toit dès demain

Le déblaiement des étages incendiés à l'Université de Montréal est presque terminé. M. le chanoine Chartier, vice-recteur, nous a dit ce matin que la charpente qui supportera le toit provisoire sera sans doute terminé ce soir.

UN JUBILE



M. HENRY BIRKS, fondateur de la maison de joaillerie Henry Birks and Sons, qui célébrera le 30 novembre courant son quatre-vingt deuxième anniversaire de naissance, qui coincidera avec ses soixante ans de vie commerciale.

EPREUVE POUR LES TRAPPISTES

CHATHAM, N. B., 22. (Presse Canadienne).—On a appris ici aujourd'hui la destruction par le feu d'une fabrique de laines appartenant aux Pères Trappistes et d'un pont de bois qui séparait le monastère de ces religieux et la fabrique, près de Rogersville.

Les pertes subies par les Trappistes sont évaluées à $25,000.

STATUT DE L'ALCOOL DIT D'EXPORTATION

WASHINGTON, 22. — (Presse Asssociée). — M. Haynes, commissaire de la prohibition, publie aujourd'hui des règlements concernant l'exportation des spiritueux au Canada. Dans le cas de provinces où l'importation des spiritueux est permise, il faudra immédiatement avertir les autorités de chaque envoi, faire savoir le nom de l'exportateur et le consignataire, la nature et la quantité de boisson, le trajet des marchandises, le port de sortie des Etats-Unis et le port d'entrée au Canada.

LA GRECE EST DEFENDUE PAR M. VENIZELOS

Il combat les revendications turques concernant la Thrace occidentale.

SUPPLIQUE SYRIENNE

LAUSANNE, 22. (Presse associée).—La question de la Thrace occidentale a été étudiée aujourd'hui par les puissances. Ismet Pacha a présenté à la commission chargée d'étudier les questions militaires et territoriales la revendication de la Turquie sur tout le territoire compris dans ses frontières de 1913.

M. Venizelos, au nom de la Grèce, s'est immédiatement opposé. Il fut appuyé par les Yougoslaves et les Roumains qui se prononcent en faveur de garder la rivière Maritza comme frontière occidentale de la Turquie d'Europe et convinrent avec lui qu'il ne devrait pas même y avoir de plébiscite pour décider de la souveraineté du territoire en litige.

Une délégation syrienne est arrivée aujourd'hui. Elle demande à la conférence d'accorder l'indépendance à son pays, qui fut placé sous le mandat de la France par le conseil suprême allié à San Remo en 1920.

L'INCONSCIENCE DE QUATRE GAMINS

SAINT-EUGENE DE GRANTHAM, 22. (Spécial à La Patrie.) —Quatre gamins de 10 à 12 ans ont failli être la cause d'un déraillement ces jours-ci. Ces derniers, sous prétexte de ramasser le charbon qui tombe des locomotives, sur la voie du Canadian National, s'amusaient à prendre des pierres et les plaçaient sur les rails. Un contre-maître les a pris sur le fait et leur a fait des menaces très graves au cas où ils recommenceraient.

IL CROIT AU PERIL ALLEMAND

TORONTO, 22. — (Presse Canadienne). — Mgr Fallon a dit au cours d'une interview ici, hier soir, que le péril allemand est aussi pire qu'avant la guerre. L'Allemagne, dit-il, domine la Russie "comme je contrôle les doigts de ma main".

UN UKASE.

Vienne, 22.—La commission de la Société des nations a avisé le gouvernement autrichien que les négociations sur le projet de réforme financière esquissé par l'Autriche devraient se terminer cette semaine et qu'un plan définitif devrait être soumis aux gouvernements disposés à prêter à la République en détresse.

Au Conseil National des Femmes Canadiennes



Groupe du comité exécutif photographié, ce matin, au Stevenson Hall, rue Drummond, où a eu lieu la première assemblée. On remarque: Mme F.-J. Frost, Mlle A.-M. Murray, Mlle C.-E. Carmichael, présidente du Conseil National, Mme M.-J. McMillan, Mme Willoughby Cummings, Mme Digman, Mme Gordon Hewit, Mme C.-H. Thornburn, Mlle E. T. Mowet, Mme F. Torrington, le professeur Derick et le docteur Ritchie England. Le Conseil National des Femmes Canadiennes se réunit dans le but de discuter le trafic des drogues et plusieurs autres questions intéressantes. (Cliché du photographe de LA PATRIE).

VIGOUREUSE LUTTE DANS LANARK, ONT.

Les deux partis y envoient leurs plus brillants porte-parole.

L'HON. M. KING

OTTAWA, 22. (Spécial à la "Patrie").—Toute l'attention politique est concentrée sur l'élection partielle fédérale dans Lanark à cause de son importance. Le parti libéral fait des efforts considérables pour remporter ce château-fort conservateur. Le comté cette semaine est envahi par les hommes les plus en vue des deux partis et la plus grande activité régnera dans Lanark jusqu'au jour de la votation le 4 décembre. Le candidat libéral M. Findlay est accompagné de plusieurs ministres dans sa campagne, entre autres des honorables G. P. Graham, T. A. Low, et W. R. Motherwell. L'hon. Mackenzie King ira passer deux jours dans le comté la semaine prochaine, tenant des assemblées dans l'après-midi et dans la soirée. De son côté le Dr Preston candidat conservateur est appuyé par sir Henry Drayton, les sénateurs G. D. Robertson, Rufus Pope et par l'hon. Arthur Meighen qui passera une grande partie de la campagne dans Lanark. Cette élection partielle est la plus importante tenue depuis que le gouvernement King est au pouvoir car il s'agit de savoir si le sentiment d'Ontario a quelque peu changé depuis les dernières élections générales. Quant à l'élection partielle dans Halifax, on s'en occupe peu à Ottawa, la lutte se faisant entre deux libéraux, également acceptables au parti.

JUSTE DIVISION DU PETROLE DE MOSSU

PARIS, 22. — (Presse Associée). Selon le correspondant du "Paris Herald" à Lausanne, des négociations se poursuivraient de ce temps-ci à Londres entre des Français et des Anglais intéressés à l'exploitation des sources pétrolifères. On donnerait aux compagnies pétrolifères américaines un quart du rendement des sources de Mossul, en Mésopotamie.

Les Français et les Anglais, dit le correspondant, céderont une partie des actions que leur a données l'accord de San Remo.

LES AVOCATS SONT FAITS POUR PLAIDER

Et les échevins semblent avoir pour mandat de leur fournir des causes.

"Par jugement récent de la Cour Supérieure la cité de Montréal est condamnée à payer à Mme X. la somme de $460 pour dommages résultant de blessures lors d'une chute sur le trottoir en janvier 1919".
(Les journaux).

La note ci-dessus est un cliché quotidien dans la presse locale. Le nom et le montant changent, mais c'est toujours la même histoire : il a fallu un jugement de la Cour Supérieure pour forcer l'administration municipale à réparer les dommages qui ont résulté de son incurie. La victime a dû attendre pendant deux ans. Ce n'est pas trop long pour ceux qui ont le moyen d'attendre. Dans le cas présent, il faut que la victime ait aussi les moyens de plaider. Ceux qui ne les ont pas, attendront plus que deux ans: ils attendront jusqu'à la mort.

C'est le résultat de l'organisation de ce qu'on a bien voulu appeler le département en loi de l'Hôtel de ville.

Nous avons un département des réclamations qui est supposé faire son enquête après un accident pour lequel la ville est susceptible d'être tenue responsable ; nous avons des administrateurs, échevins et commissaires, qui sont supposés être responsables de leurs actions et qui sont supposés recevoir le rapport des enquêtes du département des réclamations, mais c'est une chose dont on ne veut guère s'embarrasser. On évite la responsabilité en référant le tout au département en loi.

Ceci est tout de même surprenant, venant de gens comme nos échevins qui aiment tant à faire des lois.

Quand il s'agit de remplir tout simplement leur mandat, d'administrer au nom des contribuables, ils s'en déchargent sur les épaules d'employés qui ne sont pas responsables aux électeurs, d'employés qui sont plus maîtres que leurs pseudo-chefs. Or quand on est avocat, et bon avocat, on tient à gagner sa cause, et c'est tout naturel. Dans toute cause on trouve facilement deux aspects. Le rôle des avocats de la ville est de gagner les causes qu'on leur confie. Quand ils en perdent, et cela leur arrive comme à tous les confrères, ce n'est pas pour eux un brevet d'incapacité, c'est un nouveau certificat d'incompétence donné aux administrateurs qui ont étalé leur maladresse et ont dépensé les deniers des contribuables pour faire déclarer par les tribunaux que la cité a encore tort. Il s'ensuit que la ville entretient à grands frais un bureau rempli de nombreux avocats et commis, payés par les citoyens pour les empêcher d'avoir justice; engagés par le conseil pour le relever de ses responsabilités et toujours l'abriter derrière une opinion légale.

Notre administration municipale n'aurait pas besoin de tant d'opinions légales si elle ne se tenait pas si souvent en marge de la légalité, et si elle administrait avec plus d'équité.

La ville de Paris n'a pas d'avocats attitrés et elle ne plaide jamais. Montréal, qui a un grand département en loi plaide tout le temps. Et cela se comprend.

Les personnes qui portent inutilement des armes à feu s'exposent à la tentation de jouer du revolver mal à propos ; celles qui se font toujours escorter d'un avocat invitent les procès, et tel est le cas de notre conseil de ville.

Il n'y a pas au conseil un seul échevin qui laisserait mener ses affaires privées par son avocat ; pourquoi laisserait-il ces hommes de loi mener les affaires qu'il s'en engagé de mener lui-même dans le meilleur intérêt des contribuables ?

SOMMATION SEVERE DE DE VALERA

Il ordonne que les tribunaux de l'Etat Libre soient supprimés.

PROCLAMATION

DUBLIN, 22. (Presse Associée). —Une proclamation signée par de Valera, à titre de président du Dail Eirreau, et par P. J. Rutledge, ministre des affaires étrangères, accuse le gouvernement de l'Etat Libre de se rebeller contre la république, de vouloir rétablir les anciens tribunaux britanniques et un régime de tribunaux de districts dans vingt-six comtés en remplacement des tribunaux républicains.

USURPATION D'AUTORITE

"Attendu que ces tribunaux britannique, tant sous leur forme ancienne que sous leur nouveau déguisement, constituent une usurpation illégale de l'autorité, un empiètement sur la souveraine indépendance du peuple irlandais et un danger pour la république", dit la proclamation, "le gouvernement de la république décrète que tous les tribunaux britanniques comportant l'exercice d'une juridiction dans les limites du territoire de la république, qu'ils soient connus sous le nom de cour du roi ou cour de district, sont par les présentes supprimés."

La proclamation fait savoir que quiconque aura affaire à ces tribunaux sans la sanction du gouvernement républicain sera jugé ennemi de la république.

LOUIS BOLDUC EN COUR D'ENQUETE

SHERBROOKE, 22. (Spécial à La Patrie.) — Louis Bolduc, de Thetford-Mines, ce jeune homme de dix-sept ans qui, a failli tuer l'abbé Fernand Belleau, du même endroit, a commencé de subir son enquête aujourd'hui à Arthabaska. Cette enquête est présidée par le juge Marchand, de Québec.

M. Arthur Girouard, C.R., de Thetford-Mines, a été choisi pour défendre l'accusé, tandis que la couronne sera tout probablement représentée par M. Wilfrid Girouard et M. Lucien Cannon.

L'abbé Belleau, qui est sorti de l'hôpital depuis quelques jours est actuellement en état de rendre témoignage à la cour.

LES DEPOSITIONS AU PROCES MILLS

SOMERVILLE, N.J., 22. (Presse Associée.)—Le grand jury a entendu aujourd'hui le premier témoin au sujet du double meurtre du Rév. Hall et de Mme Mills, femme du sacristain de M. Hall. On cherche quel fut le mobile du crime.

Comme la plupart des jurés sont des cultivateurs, ils se sont réservé trois jours pour travailler à leurs champs. Ils ajourneront, par conséquent, ce soir, pour jusqu'à lundi.

Les témoins cités aujourd'hui sont Barbara Tough et Louis Gest, domestiques de Hall, et James Mills, mari de la victime. Le jury pourra probablement se prononcer mardi de la semaine prochaine.

UN RECRUTEMENT JUGE NECESSAIRE

CALGARY, 22. — (Presse Canadienne). — H. W. Wood, président des Fermiers-Unis de l'Alberta parlant à la réunion des secrétaires de l'organisation agraire, a déclaré hier que la diminution actuelle du nombre des membres de l'organisation sera bientôt suivie d'un nouveau recrutement.

M. Wood a dit que si le mouvement agraire restait fidèle à ses principes, rien ne prévaudrait contre lui mais que si, au contraire, il se départit de ses principes, sa ruine sera certaine.

Bassin de filtration de l'aqueduc municipal



ASPECT GENERAL DES TRAVAUX AU BASSIN DE FILTRATION DE NOTRE AQUEDUC MUNICIPAL.—La consommation actuelle d'eau est d'environ 75,000,000 de gallons par jour. Sur ces 75,000,000 de gallons l'usine de filtration n'en filtre que les deux tiers, la différence étant traitée à la chlorure de chaux. Le bassin que l'on construit, lorsque l'usine de filtration aura été agrandie, pourra contenir environ 25,000,000 de gallons. Ce bassin se trouve à l'arrière de la nouvelle usine de pompage.

Le Grand Prix de Novembre
offert par La Patrie

Aux porteurs de Carte de Concours Série B

UNE AUTOMOBILE FORD, avec tous les accessoires, absolument GRATIS et chaque lecteur de la PATRIE a une égale chance de gagner sans se déranger.

Nous publierons de nouveau demain JEUDI les conditions de ce concours extraordinaire et de quelle manière sera désigné l'heureux gagnant.

EN ATTENDANT

Pour courir sa chance chaque porteur d'une Carte de Concours Série B n'a qu'à suivre attentivement chaque jour les numéros gagnants proclamés dans la PATRIE et à s'empresser de venir réclamer sa prime, même petite, si une lui est attribuée.

N'Y MANQUEZ PAS

Toute prime gratuite réclamée en novembre entre le gagnant comme candidat pour la décision finale du Grand Prix.

Attentat dans une église à Lisbonne

LISBONNE, 22. — (Presse Associée). — Une bombe a fait explosion hier dans l'église Soccorro durant la célébration de l'office divin. Le fait que personne n'a été blessé est dû à ce que les fidèles étaient réunis devant le maître-autel, mais l'église a été fortement endommagée.

La bombe fit explosion à l'entrée de l'église. Un petit garçon vit un individu allumer la mèche puis s'enfuir.

GRAVE DIFFEREND CHEZ LES MINEURS

CALGARY, 22 — (Presse Associée) — Onze cents mineurs du district d'Edmonton seront en grève à la fin de la semaine si les propriétaires de houillères n'acceptent pas à bref délai de discuter avec eux les conditions de travail.

Les houilleurs syndiqués à Cardiff, Bonner et dans les mines d'Alberta du district de Cardiff ont déclaré la grève hier, ne pouvant obtenir satisfaction des patrons.

Constantinople, 22. — L'investiture d'Abdul Medjid Efendi, le nouveau calife, a été ajournée à vendredi.

Mondanités

Neuf cent cinquante invités assistaient hier soir au bal donné par monsieur et madame A. Gélinas, de la Pointe-aux-Trembles, en l'honneur de leurs filles, mesdemoiselles Berthe et Yvonne Gélinas, débutantes de la saison. Les salons étaient joliment ornés de chrysanthèmes, de roses et de feuilles d'automne. Madame Gélinas recevait et invités avec madame C. Gélinas et mesdemoiselles Gélinas. Madame A. Gélinas portait une robe en dentelle espagnole noire garnie de fleurs françaises; son éventail était de plumes noires; madame E. Gélinas portait une robe de charmeuse noire et chantilly avec touffe d'orchidées au corsage; mademoiselle Berthe Gélinas portait une robe en charmeuse noire retroussée de fleurs françaises et une touffe de roses à la taille, dans les cheveux une guirlande de feuilles d'argent; son éventail était en plumes d'autruche blanche; Mademoiselle Yvonne Gélinas portait une robe en crêpe de chine mauve garnie de tulle et de fleurs françaises, dans les cheveux un bandeau d'argent; sa gerbe était de roses et son éventail de plumes d'autruche blanche. On remarquait parmi les invitées: Mlle Marguerite Brodeur, débutante, dans une robe en taffetas abricot recouverte de dentelle cristalline avec ceinture de marguerites et dans les cheveux une guirlande de ces mêmes fleurs; elle portait un réticule en taffetas abricot; son éventail était en plumes de paon monté sur écaille blanche; Mlle Marguerite Eduard qui portait une robe française en crêpe thérèse brodée de perles avec ceinture orchidée et dans les cheveux un bandeau de perles; son éventail était de plumes d'autruche mauve; Mlle Evelyne Lafonde dans une robe de tissu doré garnie d'orchidée et de velours de même ton; son éventail était en point de venise monté sur vieil ivoire; Mlle Gabrielle Dussault qui était en robe orchidée rehaussée de dentelle d'argent; Mlle Rita Lauzier qui portait une robe en soie française cerise et argent avec touffe de fleurs d'argent à la taille et dans les cheveux une guirlande de feuilles d'argent; son éventail était en vraie dentelle montée sur écaille blanche; Mlle Louise Carkner dans une robe en satin orchidée et dentelle d'argent; Mlle Charlotte Chauveau qui portait une robe de charmeuse ivoire drapée et retenue par des ornements de perles; Mlle Aline Singer qui portait une robe en panne bleu-azur avec ceinture d'argent et une guirlande de fleurs françaises dans les cheveux; son éventail était en plumes grises; Mlle Lucile Singer dans une robe en chiffon flamme avec guirlande de fleurs françaises et un bandeau de tissu doré dans les cheveux; son éventail était de plumes de faisan; Mlle Rita Clément qui portait une robe en crêpe canton turquoise rehaussée de fleurs françaises et dans les cheveux un bandeau d'argent; Mlle Alice Clément dans une robe en broché de velours chiffon or avec dans les cheveux un bandeau doré; Mlle Claire Brunet qui portait une robe en tulle et dentelle d'argent et dans les cheveux des fleurs d'argent; son éventail était de plumes orange-brûlée; Mlle Olympe Bruneau dans une robe en crêpe canton et georgette blanc avec ruban d'argent à la taille et des fleurs françaises dans les cheveux; Mlle Alliette Brisset-des-Nos qui portait une robe en crêpe de chine blanc rehaussée de dentelle dorée avec un bandeau de tissu doré dans les cheveux, elle portait aussi un bouquet colonial; Mlle Pauline Duchesneau qui portait une robe en panne cendre-de-rose et tissu d'argent avec un bandeau d'argent dans les cheveux; son éventail était en plumes noires; Mlle Marie-Gertrude Bourbeau qui portait une robe de dentelle d'argent sur fourreau corail avec une dentelle d'argent dans les cheveux; son éventail était en vraie dentelle; Mlle Alice Bazin dans une robe en crêpe canton orchidée avec panneaux en satin de même ton et rehaussée de fleurs françaises; Mlle Germaine Bruchési qui portait une robe en taffetas orchidée garnie de fleurs en georgette rose et mauve et en tissu d'argent avec un bandeau d'argent dans les cheveux; Mlle Louise Morin dans une robe de chiffon rose pâle avec touffe de fleurs d'argent au corsage et dans les cheveux une guirlande de fleurs d'argent; Mlle Suzanne Morin qui portait une robe en chiffon vert jade et bandeau de feuilles d'argent dans les cheveux; Mlle Réjane Masson qui était en robe de georgette vert-clair avec ceinture d'argent et avait dans les cheveux un bandeau d'argent; son éventail était de plumes de coq; Mlle Françoise Chalette qui portait une robe en ninon flamme brodée d'argent; Mlle Marie de Tonnancour qui portait une robe en soie faille rose, mauve et blanc, effet empire; Mlle Mildred Fages dans une robe en taffetas orange-brûlée avec ceinture en panne bleu-du-roy et fleurs françaises dans les cheveux; Mlle Mercédès Laurence qui portait une robe en crêpe céleste bleu-azur avec une guirlande de fleurs d'argent dans les cheveux; Mlle Blanche Laurance qui portait une robe en tulle et chantilly noire et un bandeau d'argent dans les cheveux; Mlle Gertrude Pelletier dans une robe en georgette rose pâle drapée et retenue par des fleurs françaises; son éventail était de plumes d'autruche; Mlle Thérèse Lynch qui portait une robe en crêpe de chine rose pâle et tissu d'argent brodée de perles mates avec fleurs en velours bleu-du-roy à la taille et dans les cheveux un diadème en pierres du rhin; Mlle Marcelle Samson, de Québec, qui portait une robe en crêpe météore blanc; Mlle Yvette Normandin dans une robe en dentelle d'argent sur fourreau de crêpe de chine rose; son éventail était de plumes d'autruche rose; Mlle Germaine Moncel qui portait une robe en taffetas orchidée avec un bandeau d'argent dans les cheveux; elle portait aussi un éventail pompadour; Mlle Simone Lemieux qui portait une robe en satin rose retroussée de broderie et dentelle chantilly; son éventail était d'autruche blanche; Mlle Madeleine La-Rue, de Québec, qui portait une robe de crêpe canton blanc et de dentelle d'argent; Mlle Lucile Lanctôt dans une robe en panne noire garnie de dentelle d'argent et rose "american beauty" au corsage et dans les cheveux un bandeau noir et argent; Mlle Marielle Brault qui portait une robe française en tulle blanc brodée de perles sur un fourreau de tissu argent et rose et dans les cheveux un bandeau de perles.

—Un grand nombre d'anciennes élèves du pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, à Hochelaga, assistaient hier après-midi à la réception donnée à leur Alma Mater à l'occasion de la fête patronale de la Congrégation des Enfants de Marie. On remarquait parmi les invitées: Mesdames L.-O. Loranger, Henri Gérin-Lajoie, Jules Duchastel de Montrouge, L. de G. Beaubien, Emile Chaput, T. Bruneau, Arthur Berthiaume, Mlle Alexandrine Décary, Mesdames W.-J. Dérome, Camille Bourdon, Alp. Marcotte, Ephrem Lemoine, Noé Leclaire, L.-J. Gareau, Emile Désy, Donat Choquette, Mlles Laura Lamy, Josephine Mount, Mmes Milton MacDonald, Mlle Yvonne Charette, Mmes J.-C. Duckett, Fernand Roby, J.-A. Saint-Denis, Mlle M. Cressé, Mmes A. S. Many, Alexandre Dionne, Mlle Y. Décarie, Mmes Henri Labelle, Louis de Lotbinière Harwood, A. A. Faucher, Mlle Eva Dagenais, Mme Ernest Boivin, Mme J.-G. Mousseau, Mme Ernest Brousseau, Mlle Thérèse Lafrance, Mmes W.-J. Daly, J. A. Martin, E. Lacoste, Mlles Berthe Courtois, Madeleine Cartier, Germaine Courtois, Yvette Larose, Cécile Fontaine, Laurette Goyette, Mme J.-C. Trudeau, Mlles Cécile McGowan, Berthe Dufort, Eugénie Lalonde, Cécile Roux, Mmes J.-C. Gagné, H. Cartier, Jean Rolland, Armand Latonrelle, J.-B. Dupuis, J.-R. Dionne, Mlles Cécile Mercille, Jeanne DeGuise, Blanche Gauthier, Claire McComber, Mmes L. Lalanne, Auguste Tétreault, A. Reeves, A. Ladouceur, Joseph Chartier, A. Lalonde, A. Trudeau, J. A. O'Gleman, J. O'Sullivan, J.-B. Malchelosse, J.-L. Gratton, Wilfrid Lavallée, Ernest Foucher, J.-H. Baril, Arcade Despatie, Adrien Morin, Wilbrod Moreau, Henri Baril, J.-A. Béchubé, Charles Caty, J. A. Champagne, Georges Lapalme, E. S. Gendron, Georges Leclerc, Hector Dufort, O. Brodeur, W. A. Handfield, Ernest Archambault, Henriette Tassé, J.-W. McAnally, C. J. Prévost, Grant de Rouin, M. Laberge, Moras Manseau, A. R. Brousseau, Cas-E. Duclos, Ernest Boivin, Gaspard Bousquet, J.-N.-H. Mochon, E. Castonguay, W.-B. French, Henri Beaudry, Des TroisMaisons, Honoré Damphousse, J.-A. Ouimet, Georges-H. Kent, Alfred Fyen, Mlles Aline Delorme, Cécile Laurier, Flore Pepin, Marguerite Broadhurst, Gabrielle Saint-Denis, Gabrielle Dionne, Marguerite Saint-Denis, Marie Delisle, Rolande Séguin, Rita Lapierre, Gabrielle Lauzon, Germaine Sicotte, Gabrielle Leclère, Clémentine Sansregret, Mme C. Petitclerc, Mlles Yvette Dalpé, Thérèse Trudeau, Lucile Bélair, Juliette Moreau, Rose-Blanche Cailloux, Jeanne Marchand, Jeanne Pigeon, Laurence Pigeon, Lucienne Poupart, Bernadette Poissant, Antoinette Trudel, Mme Maurice Langlois, Mlles Gilberte Dufresne, Elsie-M. Corrigan, Jeanne Brodeur, Florence de Muy, Blanche Briard, Jeanne Mackay, Gabrielle Dansereau, Mmes E. Hill, Sylva Normandin, Mlles Blanche Moreau, Flore Labelle, Aurore Bédard, Marguerite Fillatrault, Louise de Guise, Géraldine Saint-Denis, Annette McAvoy, Marthe Simard, Simone Archambault, Lucrèce Blais, Simone Thouin, Albertine Dufresne, Jeannette Moreau, Gabrielle Laurier, Marie-Ange Durand, Yvonne Dansereau, Fernande Reeves, Germaine Thômens, Jeannette Reed, Renée Archambault, Juliette Beaudoin, Marie-Antoinette Daveluy, Rose de Guise, Antonine Bernier, Louise Mackay, M.-J. Legault, Annette Huot, Charlotte Tassé, Madeleine Lazure, Madeleine Bernier, Lucie Mooge, Lucile Lazure, Marthe Boissonnault, Yvonne Robert, Germaine Barré, Léontine Biron, M. Downes, Mary Raftery, Simone Millier, Maria McGowan, Evangéline Zappa, Marguerite Gibeault, Marie-Jeanne-P. Gibeault, Blandine Dionne, Jeanne de La Mothe, Germaine Dionne, Marie-Anne de Guise, Lucienne Théoret, Justina Boisvert, Marcelline Roseont, Lauretta Théoret, Emeline Coblin, M.-Antoinette Poitevin, Eva Poitevin, Angélique Lussier, Thérèse Daignault, Jeanne Daignault, Antoinette Gérard, Margaret Jones, Antoinette Prévost, Jeanne Foucher, Antoinette Foucher, Germaine et Anna-M. Bernier, E. Zappa, M.-Thérèse Jodoin, B. Dufresne, Louise Labelle, M.-Antoinette Bouley, Kathleen Mullin, Marlette Millier.

—Mme Fred Bertrand, de Sherbrooke, et son fils, Claude, ont passé quelques jours en ville les hôtes de M. et de Mme Eugène Lapierre.

—Ont accepté de former des tables pour la partie de cartes qui sera donnée demain après-midi au Ritz Carlton au bénéfice de l'oeuvre de l'Assistance Maternelle: Mlle Antoinette Young, Mme F.-A. Fleury, Mme Rosaire Beaulieu, Mme Edmond Monjet, Mme Raoul Gauthier, Mme R. Tessier, Mme J.-A. Beaulieu, Mme M. Collins, Mlle Eugénie Ouimet, Mme F. Bisaillon, Mme G. Matthews, Mme L.-O. d'Argencourt, Mme J.-B. Rolland, Mme Louis Bourgeois, Mme Couillard de l'Epinay, Mme Gaspard DeSerres, Mme Omer DeSerres. Ont accepté des billets: Mme A. Bazin, Mme A. Labelle, Mme L.-E. Panneton, Mme Philippe Demers, Mme Aime Desrosiers, Mme Arthur Tourville, Mme Jérémie Décarie, Mme Mathieu, Mme C.-B. Lanctôt, Mme Victor Martineau, Mme J.-Kappelle de Kappelle, Mme Henri Herdt, Mme Eugène Bélque, Mme J. Rodier, Mme Jules Gélinas, Mme J.-A. Leroux, Mme Eugène Tarte, Mme J.-E. Panneton, Mme Yvon Laurier, Mme Eugène Viau, Mme Georges Mignault, Mme Martial Durand, Mme Pierre Rolland, Mlle Zoé Viau, Mme Charles Emard, Mme T. Lefort, Mme H.-A. Blagdon, Mme L. Blagdon, Mme P. Vandandaigue, Mme Côté, Mme Leblanc, Mme J.-E. Vanier, Mme Paul Saint-Germain, Mme T. Bruneau, Mme Guillaume Beaulieu, Mme B. Martineau, Mme C. Gailbert, Mme John Sullivan, Mme Alfred Cossette, Mme Maréchal Nantel, Mme Auguste Dionne, Mme Alexandre Dionne, Mme Emile Dionne, Mme Hubert Desjardins, Mme Nazaire Gauthier, Mme Camille Bourdon, Mme O. Duclos, Mme J. Therrien, Mme F.-X. Renaud, Mme Arthur Vaillancourt, Mme Joseph de Boucherville, Mme Eugène Ouimet, Mme Pierre Bisaillon, Mme G. Lacombe, Mme Alexis Dupuis, Mme Arsène LaRocque, Mme Albert Dupuis, Mlle Céline Marchand, Mlle T. Charette, Mme Gilles Forget, Mlle Marcelle Amyot, Mlle G. Morin, Mlle Claire-Yvette Parizeau, Mlle Jeanne-Aimée Leduc, Mlle Marthe Boyer, Mlle Germaine Moncel, Mme Edmond Desaulniers, Mme J. Rainville, Mme A. Chevrier, Mme H. Kavanagh, Mme R.-J. Wickham, Mme H.-A. Terrault, Mme S. Fortin, Mme L. Zunini, Mme H. Gérin-Lajoie, Mme J.-A. Lafleur, Mme J.-A. Couture, Mme A. Chaput, Mme H. Wasbroad, Mlle A. Doherty, Mlle S. Tansey, Mlle M. Sheridan, Mlle Marie Larin, Mlle G. Saint-Denis, Mlle G. Gallpeau, Mlle M. Lemire,

—Mme Gustave Routier, de Québec, s'est embarquée aujourd'hui à bord du "Minnedosa" pour l'Europe où elle passera quelques mois dans sa famille.

—Me Aimé Geoffrion est à Québec pour quelques jours.

—Le révérend Père Lamarche, O.P., bénissait ces jours derniers en l'église Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, le mariage de Mlle Catherine Tellier, fille du juge Louis Tellier, avec le major J.-J. Gendreau, fils de M. A.-B. Gendreau. La mariée qui était accompagnée de son père portait un costume bleu-marine, un chapeau de même ton et des fourrures d'hermine; des roses rouges et des orchidées formaient son bouquet de corsage. M. Gendreau était le témoin de son fils. Pendant la messe le programme musical fut exécuté par Mlle Germaine LeBel, de Montréal, et M. Saint-Germain. Après un déjeuner servi chez le juge Tellier, le major et Mme Gendreau, partirent pour un voyage aux Etats-Unis. Au nombre des invités venus du dehors pour assister au mariage mentionnons: M. et Mme H. Miller, de Sherbrooke, M. et Mme A.-B. Gendreau, du Lac Mégantic, M. et Mme G.-A. Normandin, de Coaticook, Mme Tellier, de Sorel, Mlle Germaine LeBel, de Montréal et Mme Morin, de Montréal.

—Mme Huntly Drummond, présidente de la "McGill Women's Union," recevait hier après-midi à l'heure du thé les membres de ce club. Mme Drummond portait une robe en georgette café-au-lait brodée. Les salons étaient décorés de chrysanthèmes, de palmes, de fougères et de feuilles d'automne. Mlle Edith-Margaret Smail lui quelques poèmes. Cette dernière portait une robe en chiffon marine et fuschia sur fourreau en charmeuse marine. Lady Meredith, lady Holt et lady Gordon servaient le thé et les glaces aidées de Mlles Jane Fleet et Jeanne Henderson. Remarqué parmi les invitées: lady Harris, Mlle Derick, Mme R.-A. Lafleur, Mme E.-E. Howard, Mlle Madeleine Shaw, Mlle Madeleine Bieler.

—Lady Maud Orr-Lewis a quitté Londres pour Cannes où Lord et lady Orr-Lewis se rendront au commencement de décembre.

—Mlle Elise Duclos, d'Ottawa, est pour quelque temps l'invitée de Mlle Louise Mackay, de Westmount.

—Le duc de Connaught est parti pour sa villa de Beaulieu, où il passera les mois d'hiver.

—Mme Edouard Desbarats recevra à dîner avant le bal de la St-André, pour sa fille, Mlle Lucienne Desbarats, l'une des débutantes de la saison.

—Mme H. Roy, du Lac Mégantic, annonce les fiançailles de sa fille, Yvonne, avec M. Curt-R. Wildi, fils de M. G.-A. Wildi, de Wohlen, Suis.

L'Elégance



Tailleur en velours noir garni de petit gris.

LES CATACOMBES DEVANT L'HISTOIRE

M. Frank-D. Adams, professeur à l'université McGill, a fait hier soir devant la Société littéraire St-James, une très intéressante conférence sur la catacombes de Rome, qu'il a visités et étudiés. Et comme il avait apporté avec lui d'Italie, de magnifiques photographie de ces lieux antiques si pleins de souvenirs, il les a montrés sur l'écran, pour le plus grand intérêt de l'assistance.

Nulle part, dans les catacombes, déclare M. Adams, on ne trouve mention de maîtres ou d'esclaves. Les premiers chrétiens étaient des frères. Mais on remarque que le crucifix est à peu près inconnu. La pratique n'a commencé à s'en répandre, assure M. Adams, que vers la fin du 6e siècle. Quant à la religion que révèlent les documents historiques retrouvés dans les catacombes, M. Adams déclare qu'elle était toute d'espoir. La dévotion à Jésus-Christ était toute particulière. On en a une preuve, entre mille autres, dans les multiples monogrammes exprimés sur les murs.

Après la causerie, M. le juge Edouard-Fabre Surveyer a prononcé une courte allocution de remerciements à l'adresse de M. Adams.

UNE VOITURE LE JETTE EN BAS D'UN TRAM.

Un enfant de 12 ans, Adrien St-Georges demeurant au No 236 Leclair, s'est fait infliger des blessures à la tête en se faisant frapper par un tramway du circuit Notre-Dame à 5.30 hier soir. Le petit Adrien fut lancé à bas du tramway par une voiture qui passait.

L'enfant, transporté à l'hôpital Notre-Dame, a été ramené chez lui dans la soirée. Son état est peu grave.

UNE INDEMNITE POUR MORT ACCIDENTELLE

OTTAWA, 22. (Presse Canadienne). — La Impérial Oil Co. a payé $1,500 à madame Marie Nuckle, de Hawkesbury, âgée de 72 ans, pour la mort accidentelle de son fils âgé de 40 ans. Ce dernier, Emile Théoret, a succombé aux suites d'une explosion en travaillant dans un réservoir de gazoline.

REELU MAIRE DE SAINT-BONIFACE

WINNIPEG, 22. — (Presse Canadienne). — Le docteur N.-A. Laurendeau, a été réélu, par acclamation hier, maire de Saint-Boniface.

ACCIDENT DE CHASSE.

Ayr, Ontario, 22 — Lasile Brigker, 22 ans, s'est logé accidentellement dans l'abdomen la charge d'une arme à feu, en chassant l'écureuil, samedi. Sa mort fut instantanée.

RECENTS MARIAGES

Récent mariage Fortin-Smith

Ces jours derniers fut célébré en l'église du Saint-Coeur-de-Marie de Québec, le mariage de Mlle Jeanne Smith, fille de M. Frederick Smith, N.-P., avec M. Albert Fortin, de Saranac Lake, N.-Y., fils de M. I. Fortin, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Arthur Lapointe. M. Smith accompagnait sa fille et M. Fortin était le témoin de son fils. Immédiatement après la cérémonie, M. et Mme Fortin partirent pour voyage.

—:o:—

Prochains Mariages

Le mariage de Mlle GrazieMe Carlépy, fille de M. Joseph Carlépy, décédé, avec M. Alexandre Lorion, fils de M. Adolphe Lorion, décédé, sera célébré le 25 novembre prochain en l'église du Très-Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve.

—:o:—

On annonce pour le 29 novembre prochain le mariage de Mlle Jeanne Goyette, fille de M. et de Mme H. D. Goyette, avec M. Henri Julien, fils de M. Henri Julien, décédé, et de Mme Julien. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à sept heures et demie en l'église Saint-Denis.

—:o:—

Réception.

M. et Mme Arsène Patenaude, de Saint-Constant recevaient ces jours derniers en l'honneur de M. et de Mme Alcide Patenaude dont le mariage eut lieu récemment. Les invités étaient; MM. et Mmes Horace Parizeau, Arsène Patenaude, Georges Parizeau, Adélard Patenaude, Victor Gagné, Omer Patenaude, J. A. Marcheseault, O. E. Desrochers, J. P. Marchesseault, Henri Guérin, M. D. Dulude, Victor Rousseau, Mme J. Gareau, Mlle Albina Gareau, M. Edmond Parizeau, M. Wilfrid Deschamps, Mlle M. St-Denis, M. Isidore Patenaude, M. Raoul Parizeau, Mlle Lucille Robert, Florence Kennedy, M. Léopold Fernand Desiel, M. A. Gervais, M. Rodolphe Parizeau, M. B. Longpin, Messieurs Georges et Aimer Gagné, Mlle Fleurette Gervais Mlles Jeanne et Alice Hébert, M. et Mme Edmond Parizeau, Mlle E. Grégoire, Mlle C. Desrosiers, Mlle Annette Gervais, M. Léo Gagné, Mlle I. Gagné, Mlle I. Marotte, MM. A. et R. Marotte, Mlle Antonia Dulude, Mlle A. Alard, Mlle Antoinette Patenaude, Mlles Marie-Anne et Irène Sainte-Marie.

—:o:—

Noces de cristal.

Charmante réunion ces jours derniers chez M. et Mme F. Forcade, à l'occasion du quinzième anniversaire de leur mariage. Les salons étaient joliment décorés de chrysanthèmes, de roses et de fougères. Parmi les invités mentionnons: M. l'abbé Philippe McCormick, le docteur et Mme J. A. Carter, M. et Mme Peter Rosasco, M. et Mme Labbé, et Mme Francis Milton.

—:o:—

Erratum

Dans la colonne des "Récents Mariages" une erreur typographique nous a fait transposer les bas de vignettes. Par conséquent, il fallait lire sous la photographie placée en tête de la colonne: M. Armand Boies et Mme Boies. (Germaine Prieur) dont le mariage eut lieu récemment à Saint-Louis de France et sous la photographie placée au-dessous: M. Wilbrod Dumais et Mme Dumais. (Hiana Thibodeau) dont le mariage fut béni ces jours derniers au Sacré-Coeur.

—:o:—

Avis.

Nous rappelons à nos lecteurs et nos lectrices que c'est avec grand plaisir que nous insérons les comptes-rendus de mariages, fiançailles, noces d'or et d'argent, pourvu que ces communiqués soient signés et écrits d'un seul côté du papier.

LE CABINET DE CHINE SE RETIRE

HONOLULU, 22. (Presse associée.) — Le cabinet du gouvernement de la Chine septentionale a démissionné à la suite de l'arrestation de Lo Wen-Kan, ministre des finances sur l'accusation d'avoir reçu une commission sur un projet d'emprunt de six millions de livres sterling par un groupe de financiers allemands et autrichiens, avant la guerre. La nouvelle de la démission du cabinet a été annoncée hier par l'édition locale du "Nippu Jiju", de Tokio.

SOIXANTE ANS DE VIE LABORIEUSE POUR HENRY BIRKS

Le fondateur et le président de la firme Henry Birks and Sons, M. Henry Birks aura quatre-vingt-deux ans le trente novembre prochain. A cette occasion, on célébrera aussi l'anniversaire de ses soixante ans de vie commerciale. Les magasins de Birks seront fermés pour la circonstance, vendredi et samedi, 24 et 25 novembre.

M. Henry Birks fit son apprentissage en 1857, chez Savage et Lyman qui étaient à cette époque les principaux bijoutiers de Montréal. "En ce temps-là, les anneaux de fiançailles se vendaient $25 et $50, a raconté M. Birks dans une entrevue. Il n'y avait pas de cinémas et de salles de danse."

M. Henry Birks qui a vu Montréal prospérer rapidement, déclare que notre ville est destinée à devenir une des plus grandes cités du monde.

DON A L'ASSOCIATION DE NOS POMPIERS

Le chef J. Chevalier accuse réception avec reconnaissance d'un chèque de vingt-cinq (25) piastres, offert par la St-Lawrence Waggon Company Limited, à l'Association de Bienfaisance des Pompiers, en reconnaissance des services rendus par la brigade au feu du 7 septembre aux usines de la compagnie.

Petits Pois "SOLEIL"

Les plus tendres

En vente chez votre Epicier

LAPORTE-MARTIN Limitée

MONTREAL OTTAWA

Henry Morgan & Co. Limited

Bas de Laine pour Femmes

Pour le sport et usage pratique

La Sportswoman se délectera dans ces bas élégants, pratiques, et la femme d'affaires trouvera aussi en eux tout ce qu'elle s'attend d'avoir dans ses bas, et même plus.

Cet assortiment actuellement étalé comprend les chauds bas de laine de pleine mode, effets à côtes. Ils sont montés avec ou sans flèches faisant contraste, dans les effets de rayé, nouveauté et plaid et aussi avec d'élégantes innovations dans le royaume des bas. Il y a aussi d'élégants bas dans les mélanges de soie et laine. Et il va sans dire toutes les plus nouvelles couleurs ainsi que le noir toujours populaire peuvent être choisis. Prix 1.75 à 6.75 la paire.

—Rez-de-chaussée.



Une profusion de jolis

Mouchoirs

suggère des cadeaux de Noel désirables

C'est maintenant le temps de choisir les mouchoirs pour Noel, car de nouveaux assortiments arrivent tous les jours et offrent un choix des plus variés. Et naturellement le choix est bien plus facile actuellement, quand tous avez tout le temps désiré pour choisir avant l'arrivée de la saison active de Noel.

VOICI QUELQUES SPECIAUX POUR JEUDI —

7000 beaux mouchoirs de toile irlandaise importés, avec bords d'un demi-pouce. Quelques-uns sont délicieusement brodés de blanc et d'autres de couleurs de fantaisie Rég. 25c et 35c chacun. Maintenant 3 pour 50c.

Beaux mouchoirs, mis dans des boîtes artistiques, 2 et 3 à la boîte. Rég. 1.35 à 1.75 la boîte. Spécial 95c la boîte.

—Rez-de-chaussée.

Toile pour Essuie-Mains de Cuisine

Spéciale à 50c la verge

Nous avons reçu une consignation de toile italienne à essuie-mains de cuisine, de toile absolument pure, d'un tissu doux et absorbant.

Cette toile a été complètement éprouvée et trouvée satisfaisante pour aller au lavage et très durable. Tissée de bon fil rond et fort cette toile à essuie-mains absorbera l'eau facilement et ne laissera pas de pelasse. Cette toile à essuie-mains est montrée en blanc avec bord rouge, et est des plus appropriée pour essuie-mains sur rouleau, torchons de vaisselle, et de fait pour tous les usages de la cuisine.

18 pouces de largeur. Spécial à 50c la verge.

—Rez-de-chaussée.

UN EVENEMENT D'UNE IMPORTANCE EXTRAORDINAIRE

Robes de Tissu Croisé Poiret et de Tricotine Française pour Dames

UNE VENTE SPECIALE A

17.50



248 nouvelles robes de beau tissu croisé Poiret et de tricotine française seront mises en vente spéciale jeudi à 17.50.

Cette vente est le résultat d'un achat spécialement avantageux et les robes en vente à ce bas prix seraient vendues beaucoup plus cher, dans les circonstances ordinaires.

Sept élégants styles sont décrits plus bas.

LE MODELE A

est une charmante robe de tissu croisé Poiret, avec volants d'inégale longueur sur le coté, montrant une doublure de belle couleur contrastante. Un beau patron de bordure de fil d'or et de petits grains d'acier font une garniture distingués.

LE MODELE B

est une robe d'un chic merveilleux, de tissu croisé Poiret brun phoque et montre la manche japonaise à la mode et le fashionable collet "bateau" avec revers de soie Canton rouge Pall Mall. La belle garniture est de broderie fabriquée à la main de couleur pareille et de petites perles rouges.

LE MODELE C

Cette élégante robe de tricotine française a les manches à la mode, le collet enroulé et la restee garnie de broderie de bonne soie égyptienne. Une ceinture de soie confectionnée à la main plissée avec du cordonnet et du galon de soie plat finit la ligne de ceinture.

LE MODELE D

Une magnifique robe de tissu croisé Poiret noir est confectionnée dans les seyantes lignes droites, avec une ampleur légèrement retenue à la ligne de ceinture. Le galon Tex de Perse appliqué sur cette robe est du plus bel effet.

LE MODELE E

La mode de la saison est montrée dans cette robe juvénile de tissu croisé Poiret bleu marine avec étroits panneaux à plis box sur le coté Le collet rond, le devant de la blouse et les manches découpées sont ornés d'un galon nouveauté dans les tons de couleurs noir et argent, la blouse attachant avec des boutons de balles d'argent et boutonnières.

LE MODELE F

Une nouvelle robe de promenade, confectionnée de tissu croisé Poiret d'une excellente qualité. Cette robe montre un panneau de coté avec insertion de satin, simulant l'effet de jupe de dessus. Du fil d'or dans le dessin grec, bordé de bourre de soie henné forme une garniture des plus belles.

LE MODELE G

Une magnifique robe juvénile de tissu croisé Poiret bleu marine est montrée avec le nouveau collet replié. Du travail manuel artistique est la garniture dominante sur les grosses manches nouveautés et sur les panneaux de coté de devant.

—Deuxième étage.

De nouvelles valeurs offertes dans notre vente de

Menus Articles

Pour le quatrième jour de notre vente de menus articles, nous avons placé les articles suivants à des prix spécialement réduits.

Galons de toile, tissé de bais, blanc, noir et couleurs. Rég. 25c et 35c. Maintenant 10c.

Résilles à cheveux, genres bonnet et avec frange, confectionnées des meilleurs cheveux humains, dans les nuances pâle, medium et foncée. Rég. 1.50 la douzaine. Pour 90c la douzaine.

Sous-bras Kleinert dans toutes les grandeurs. Rég. 1.00. Pour jeudi seulement 75c la douzaine.

Mannequins pour robes, grandeurs 38 et 34 seulement. Rég. 11.50 pour 9.95

Mannequins (buste). Grandeurs 34, 38, 42 et 44 seulement. Rég. 5.50 pour 4.60

Laine à repriser sur cartes. Toutes les couleurs. Rég. 75c la douzaine, pour 45c

Elastique blanc et noir, ¼ de pouce de largeur. Rég. 1.20 la douzaine de verges, pour 95c

Broches invisibles, jais et bronze, 8 grandeurs assorties à la bolte. Rég. 15 maintenant 2 pour 25.

—Rez-de-chaussée.



Sacs de Voyage

pour hommes et femmes pour le prochain voyage

Tout voyageur aime à ressentir que ses colis portent l'empreinte du meilleur goût et de la meilleure apparence, tout en ayant la solidité nécessaire pour résister au dur usage du voyage.

Ces sacs pour hommes et femmes actuellement annoncés donneront la plus entière satisfaction pour toutes ces raisons.

Les sacs larges pour hommes, confectionnés d'épais cuir de peau de vache, à grain uni, dans la riche couleur de brun noir, avec poignées simples ou doubles, sont doublés en cuir.

Sacs avec cadre rivé. Spécial à 16.50

Sacs avec cadre cousu à la main. Spécial à 18.00

—Rez-de-chaussée.

Couvertures

tout Laine pour Berceau

Ce sont des couvertures pour couchettes et berceaux d'enfants qui peuvent être aussi employées pour carrosses et sleighs. Malgré qu'elles soient très chaudes, elles sont de pesanteur légère et ne pèseront pas sur l'enfant.

Les couvertures tout laine pour berceau sont montrées dans les couleurs bleu et rose ainsi que tout blanc. Elles sont faufilées seules 1.75 chacune.

Bordées de satin tout autour 3.00 chacune.

Grandeurs 36 x 54" faufilées 3.50 chacune.

Bordées de satin tout autour 5.00 chacune.

Couvertures de pure laine écossaise pour berceau, confectionnées de pure laine fine. Elles sont tout blanc ou avec bordures rose pâle ou bleu. Toutes sont faufilées seules.

Grandeurs 25 x 36", 3.65 la paire, 30 x 45", 5.50 la paire.

Grandeurs 36 x 54", 7.50 la paire, 45 x 63", 11.00 la paire.

—Rez-de-chaussée.

LE VOL DE DROGUES, IL Y A DEUX ANS, S'ELEVAIT A $75,000 ET NON A $35,000

Une indiscrétion commise par un fonctionnaire ramènera sur le tapis cette affaire qui fit grand bruit.

ON FAIT ENQUETE

Qui n'a pas encore à la mémoire le fameux vol des $35,000 de drogues volées il y a deux ans dans la voûte de la cour de police.

A cette époque ce vol a fait sensation.

Comme on le sait, deux jeunes filles qui montaient à bord d'un vapeur de la Canada Steamship Lines, à destination de Cornwall, furent arrêtées pour avoir voulu faire transporter de Montréal à cet endroit, deux valises contenant de la cocaine.

La saisie avait été faite par des officiers des douanes.

Un procès eut lieu, et les deux jeunes filles furent condamnées à l'amende par le juge Husmer Lanctot.

Quelque temps après, la drogue qui avait été transportée au bureau du grand-connétable Saint-Mars, et placée en sûreté dans la voûte de la cour de police, disparaissait tout-à-coup.

Les commentaires allèrent leur train. Finalement le plus grand mutisme abrita cette affaire.

Deux valises avaient été saisies, et, le lendemain du vol, on n'en trouva qu'une aux abords du palais de justice. On sait que la découverte du nègre Harris, dans le fleuve près de l'île Bizard, eut un certain retentissement.

On formula des hypothèses, qui ne se réalisèrent pas.

Actuellement ce mystère paraît avoir sa solution. Une indiscrétion commise veut bien révéler que les malles saisies ne contenaient pas seulement $35,000 de cocaine, mais bien $75,000.

Il se fait une enquête pour découvrir la disparition de ce montant.

SAUVEE DES FLAMMES



Madame JOSEPH LEVEILLEE, 317 rue Notre-Dame-Est, et l'un de ses enfants, qui ont échappé à la mort hier soir, alors que les pompiers les ont courageusement sortis de leur demeure au cours d'un incendie. Toute la famille de Mme Léveillée aurait péri sans l'intervention opportune des pompiers.

LES CENDRES CHAUDES ET L'INCENDIE

Citoyens condamnés pour en avoir mises dans des boites en bois.

UN EXEMPLE

Le service préventif des incendies, sous la direction de M. James McIsaac, tient à prévenir les citoyens de Montréal contre l'imprudence criminelle des propriétaires. Dorénavant, l'inspecteur Laurédant Lavergne traduira devant le Recorder tous ceux qui auront été trouvés coupables de négligence manifeste, quant au dépôt de cendres dans des boîte en bois et d'accumulation de papiers dans des endroits propices à l'incendie.

Pour avoir accumulé des copeaux sur le plancher des trois étages et des déchets inflammables dans une chambre du troisième, Sam Cohen, gérant de la "Colonial Store Fixture Co." a été condamné par le Recorder Semple à $10 et les frais.

John et Demetrius Koulouris, restaurateurs, 2707, rue Notre-Dame ouest, avaient jeté des cendres dans des boîtes de bois et avaient refusé de donner leur nom à l'inspecteur Lavergne. Ils ont été condamnés à $20 et les frais.

Une amende de $10 et les frais fut imposée à Israël Nebach, marchand de ferronnerie, 3047, rue Papineau, et à Rubin Kartzman, épicier et marchand de chaussures, 2867, rue Papineau, pour avoir gardé des cendres dans un baril de bois. Isaac Bigman, restaurateur et épicier, 3225, rue Papineau fut condamné à la même amende pour une offense identique.

LE PUBLIC EXCLUS DES REUNIONS

Les arbitres au sujet du service de la police sont muets.

LONGUES HEURES

Il est bien difficile de savoir exactement quel aspect du service de la police discute actuellement la commission d'arbitrage nommée pour faire enquête à ce sujet, attendu que les séances ont lieu à huis-clos, dans la salle d'assemblée des bureaux du gouvernement provincial. Cette commission a commencé à siéger hier, alors que malgré le huis-clos fut rendu plus sévère que jamais, et à l'issue de la séance, l'échevin J.-A.-A. Brodeur, président du comité exécutif municipal, a formellement déclaré au représentant de "La Patrie" que les commissaires et les intéressés dans cette question s'étaient engagés à ne rien dévoiler du secret des délibérations.

A LA SEANCE D'HIER

Hier après-midi, la commission d'arbitrage sur le service de la police ne s'est occupée que de la longueur des heures de devoirs, pour les différentes catégories de policiers. On a entendu plusieurs témoins qui se sont efforcés de démontrer qu'on exigeait vraiment trop d'un seul homme et qu'un repos régulier et légalisé s'imposait. Le privilège d'un jour de congé par quinzaine a été aboli par la présente administration municipale, sous prétexte d'économie. L'union des policiers demande maintenant un jour de repos par sept jours, attendu qu'un policier a droit d'être traité comme tout autre employé. On a expliqué que l'administration actuelle a reconnu la nécessité d'augmenter le nombre des policiers, mais qu'on aurait alors été obligé d'augmenter la taxe, ce qui est une mesure fort impopulaire. C'est alors que, pour faire face à la situation, on dût se décider à abolir le congé de la police et à augmenter la durée des heures de service.

DEUX EPOUX ARRETES A LA GARE WINDSOR POUR LARCINS

Deux époux, Moses et Fanny Fiel, recherchés par la police de Cleveland, Ohio, sous une accusation de vol, ont été arrêtés ce matin à la gare Windsor par les détectives Isaie Savard et O'Donnell. Ils se préparaient, dit-on, à partir pour les vieux pays.

Les deux prévenus ont comparu devant le juge Choquet, commissaire d'extradition. Ils consentent à être déportés.

D'après la plainte, ils auraient volé $500 d'effets appartenant à un de leurs parents.

Les deux accusés protestent de leur innocence.

LES RUES SONT AUX CITOYENS

Georges Maisonneuve a reçu ce matin une verte semonce de la part du recorder Semple lorsqu'il a plaidé coupable à l'accusation d'avoir conduit une voiture sans licence.

A sa réponse qu'il conduisait depuis trois mois sans licence, le recorder Semple lui a dit que personne n'avait le droit de se servir des rues sans payer pour leur usage. Ces rues coûtent assez cher pour qu'on ne s'en serve pas au détriment de ceux qui paient.

L'accusé a alors été condamné à $3.00, les frais ou 15 jours.

LA SANTE DU CURE MORIN

Nous apprenons avec plaisir que l'état de santé de M. le chanoine Morin, curé de Saint-Edouard s'est amélioré depuis hier. Ses chances de rétablissement rapide ne semblent plus faire de doute.

CINQ JEUNES VOLEURS

Cinq petits cambrioleurs dont le plus âgé a 13 ans, ont été arrêtés hier soir par le détective Desjardins. Ils sont accusés d'avoir pillé la résidence de M. J. B. Hétu, 494 rue Chambly.

Si nous en croyons la police, ils auraient commis toute une série de cambriolages dans des résidences privées à Maisonneuve.

DECISION D'OBREGON.

Washington, 22. — L'ambassade mexicaine a été autorisée à démentir la rumeur que le président Obregon était à la veille de démissionner pour raison de santé.

M. L'ABBE PERRIN EN CONVALESCENCE

Quoique M. l'abbé Perrin ait passé une bonne nuit on nous apprend à l'Hôtel-Dieu, que tout ne va pas très bien M. Perrin, en effet, souffrait d'une congestion de poumons et on nous dit qu'il ne sera pas tout à fait rétabli avant quelques jours.

ELOGE DES JOURNAUX D'APRES LA CONQUETE

OTTAWA, 22 — (Presse Canadienne) — Le Dr Adam Shortt, membre du Bureau des publications historiques des archives du Dominion, a relaté ici, hier soir, au club des arts et des lettres, les événements qui ont accompagné la fondation des premiers journaux canadiens et des obstacles qu'ils ont eu à surmonter Le Dr Shortt a loué la belle tenue des journaux qui ont paru après la conquête.

LA FAUTE EN SERAIT A LA LOI VOLSTEAD

WASHINGTON, 22. (Presse associée.) — W. H. Stayton, fondateurs et chef de l'union contre l'amendement prohibitionniste, a déclaré aujourd'hui que les statistiques du Bureau du recensement signalant une augmentation du nombre des prisonniers détenus dans les prisons fédérales régionales depuis l'année 1917, date du régime sec, démontrent que le 18e amendement et la loi Volstead n'ont pas détourné les gens du crime. Il ajoute que des informations recueillies par son association prouvent clairement que l'accroissement des crimes noté dans le rapport du gouvernement est attribuable aux règlements prohibitifs sévères, car les criminels se recrutent surtout parmi des gens qui firent usage de spiritueux pendant la prétendue période de prohibition de 1920 à 1922.

LE VOTE DES FEMMES EST MIS DE COTE

Le sénat français opposé au suffrage féminin. — Nouvelles instances.

GRANDE TENACITE

PARIS, 22 — (Presse Associée) — Les femmes de France vont continuer à lutter pour obtenir le suffrage, en dépit de l'attitude du sénat qui a, hier, renvoyé aux calendes grecques un vote sur la question. Telle est la décision des têtes dirigeantes du mouvement féministe.

"Nous ne désespérons pas", s'est écriée madame de Witt-Schlumberger, présidente de l'Association du suffrage français. "La bataille n'est pas perdue en France. Nous la remporterons ici comme dans tous les autres pays civilisés."

La décision du sénat de ne pas étudier les articles du bill signifie en langage parlementaire que la mesure est mise de côté. Les femmes sont bien résolues qu'il n'en sera pas ainsi. Le projet de loi fut présenté à la Chambre des députés et adopté il y a deux ans. Les femmes comptent sur leurs partisans à la Chambre des députés pour faire de nouveau adopter le projet de loi à la Chambre et le renvoyer au sénat.

L'attitude du sénat ne les désappointe pas. Elles savaient que la Chambre haute en raison de son caractère et de sa composition actuelle ne leur serait pas favorable cette fois.

BELLES PAROLES DE J.-R. CLYNES

LONDRES, 22. — (Presse Canadienne). — John R. Clynes, ancien chef parlementaire du parti travailliste à la Chambre des communes, a fait le commentaire suivant sur l'élection de James Ramsay MacDonald au poste de nouveau chef travailliste.

"Ce n'est pas la première fois, mais bien la septième fois que le parti travailliste parlementaire change de président. Je ne suis pas du tout chagrin du résultat du scrutin, bien que j'ai du mépris pour la conduite d'un grand nombre de députés qui ont décidé de changer le chef avant une réunion du parti. Les querelles entre chefs ont été la malédiction des partis. Je ne m'y mêlerai jamais."

"J'ai toujours soutenu que notre cause est plus grande que ceux qui la défendent. C'est pourquoi j'accepte le poste de sous-chef. J'aiderai de tout coeur à M. MacDonald".

LE "BLUE NOSE" AURA UN RUDE CONCURRENT

ESSEX, Mass., 22. — (Presse Associée). — A. D. Story s'est engagé par contrat à construire une goélette de pêche à temps pour qu'elle puisse disputer le championnat l'an prochain à la "Blue Nose", de Lunenburg, N.-E.

La nouvelle goélette portera le nom de "Columbia".

VAGABOND CONDAMNE

Pour avoir flâner sans raison dans une ruelle la nuit, un nommé Roméo Lemieux, s'est vu condamné à une amende de $3.00 et les frais par le recorder Semple, ce matin.

IL SPECULAIT SUR LA PIETE DES FIDELES

Jeune homme, qui percevait des aumônes pour les âmes du purgatoire.

PORTRAIT DU PAPE

Si nous en croyons une plainte qui a été portée ce matin en Cour de police, un jeune homme, nommé Lévesque, aurait spéculé sur la dévotion des fidèles de la paroisse de Ste-Brigide, envers les morts.

Il distribuait des photographies du pape de porte en porte. En remettant l'image à la maîtresse du logis, il lui disait qu'il était autorisé par le chanoine Deschamps, curé de cette paroisse, à percevoir des aumônes pour faire chanter des messes pour les âmes du purgatoire.

Finalement on aurait découvert que c'était une supercherie. Le chanoine Deschamps déclara qu'il n'avait jamais autorisé le jeune homme à percevoir de l'argent.

Le bureau de la Sûreté fut prévenu et les détectives Barrette et Lemire, chargés de la cause, ont arrêté hier le prévenu Lévesque. Celui-ci a comparu devant le juge Cusson ce matin et a nié l'inculpation. Enquête le 29. Il est accusé d'avoir obtenu de 25 paroissiens environ diverses sommes d'argent variant entre 50 sous et deux dollars, sous de fausses représentations.

MENACES DE MORT CONTRE CLEMENCEAU

NEW-YORK, 22. (Presse associée.) — La garde de corps assignée à M. Georges Clemenceau pendant son séjour dans la ville de New-York a été doublée, cet après-midi. Le fameux "Tigre" de France venait de recevoir une lettre contenant des menaces de mort et signée "Un vétéran de la grande guerre."

PREUVE PAR TEMOIN JUGEE INADMISSIBLE

Pour étayer sa prétention que le chèque avait été donné sans considération, il avait voulu établir, par son propre témoignage, une convention verbale et pareille convention n'était pas susceptible d'être prouvée par témoin, sans compter qu'elle était invraisemblable.

Ce motif juridique a formé la base d'un jugement rendu, ce matin, par l'honorable juge Rinfret dans la cause de Hormisdas Pierre Dupuis contre M. Singer.

L'action en justice réclamait du débiteur $500, montant d'un chèque, tiré sur la banque Hochelaga qui en avait refusé paiement au créancier, suivant les instructions du client de cette banque.

M. Singer admettait avoir signé le chèque en question, mais plaidait, en défense, qu'il l'avait donné sans recevoir valeur en échange.

Le tribunal a maintenu l'objection à la preuve testimoniale tentée par la défense et, en même temps, maintenant l'action avec dépens.

SA MORT EST DUE A UN ACCIDENT

Le coroner MacMahon a rendu ce matin un verdict de mort accidentelle au sujet de la mort de Octave Rondeau, survenue hier après-midi au pont de Montréal.

A l'enquête ce matin, William Sanstaçon, surveillant de la locomotive qui a été la cause de la mort de Rondeau, a dit dans le témoignage qu'il a rendu, qu'il était à l'arrière de la locomotive au moment de l'accident. Il sonnait la cloche d'alarme et il n'a pas vu Rondeau qui balayait la voie.

M. Joseph Matz, ingénieur de la locomotive, a aussi rendu témoignage. Il a déclaré qu'il n'avait rien vu.

LES PORTOS CANADIENS SONT EN TRES GRANDE DEMANDE

On en consomme dans la province environ 936,000 bouteilles par année.

L'ONTARIO

Nous demandions, ce matin, à un employé de l'un des magasins de vins de la Commission si la consommation du vin avait augmenté dans notre province.

"Elle a triplé cette année. L'augmentation est surtout remarquable pour le vin de Port canadien."

Information prise auprès de gens bien renseignés nous avons appris que la chose était vraie en tous points. La Commission a importé, il y a un mois, 15 wagons de vin canadien venant de Niagara et ses environs. On sait que cette région de l'Ontario est productive de raisins et qu'on y manufacture surtout le vin de Port.

Chose curieuse, ce vin contient de 17 à 18 pour cent d'alcool et la vente en est permise dans la province voisine mais celle des vins français de 7 et 8 pour cent d'alcool est strictement défendue! La Commission importera, cette année, plus de 80 wagons de ce vin, car on en débite au delà de 1,500 caisses par semaine!

Il ne faut pas croire que la consommation au verre est la plus forte. Les pharmacies l'emploient en grande quantité pour les vins médicinaux. Tout de même, à 1,500 caisses de douze bouteilles par semaine, cela représente, à la fin de l'année, 936,000 bouteilles ou 78,000 caisses!

DANS L'ONTARIO

Ontario a la prohibition mais elle n'oublie pas son commerce. D'ailleurs, comme nous le disait notre informateur, depuis la prohibition dans cette province, les manufacturiers d'alcool font des affaires d'or. La Commission des Liqueurs de Québec importe des ryes d'Ontario de même que ses whiskeys et elle est l'un des petits clients de ces messieurs. Elle importe pourtant par milliers de caisses. Les grands clients sont les Etats-Unis et les provinces sèches. Il y a des accommodements avec le ciel et les manufacturiers de whiskeys!

En terminant, notre interlocuteur nous disait que la plus grande consommation de vin dans notre province est un signe que le peuple se désintéresse des alcools et consomme du vin. L'effet serait excellent.

LE MONTAGE DE LA CHARPENTE DANS 10 JOURS

Les premiers travaux de reconstruction de l'hôtel de ville commenceront en décembre.

LES FONDATIONS

Lorsque le conseil municipal, à la suite d'un rapport de l'exécutif faisant des recommandations à cette fin, a octroyé le contrat de la charpente métallique du nouvel hôtel de ville, la nouvelle, perdue parmi tant d'autres, a passé presque inaperçue; aussi nombreux sont les citoyens qui sont encore sous l'impression que nos autorités municipales continuent de lambiner dans la reconstruction de notre palais municipal.

Le contrat de la charpente métallique a été accordé en effet il y a déjà quelques semaines à la Dominion Bridge au prix de $124,450. Elle est déjà très avancée, car les inspecteurs de la ville ont pu, ces jours derniers, faire une première inspection des matériaux. M. H.-A. Terreault, ingénieur en chef de la ville, nous annonce d'autre part que la compagnie croit être en mesure de pouvoir faire les premiers montages dès les premiers jours de décembre prochain.

Une équipe de 40 hommes travaille à l'heure actuelle au creusage des fondations qui soutiendront les piliers du nouvel édifice. Plus de la moitié de ces fondations en ciment sont actuellement terminées.

UN DERAILLEMENT A MORRISBURG, ONT.

BROCKVILLE, ONT., 22. — (Presse Canadienne). — Six wagons d'un convoi de marchandises du Grand-Tronc allant vers l'Est, ont déraillé à la gare de Morrisburg, ce matin. Il n'y a pas de pertes de vie. Un train de déblayeurs est parti d'ici pour aller nettoyer la voie ferrée.

TROIS MOIS DE PRISON

Un jeune homme du nom de Wilfrid Whitton a été condamné à 3 mois de prison par le juge Cusson pour avoir volé des effets d'une valeur de $200 hier soir dans la résidence de M. A. Lévesque, 1371 est Notre-Dame. Parmi ces effets se trouve un couvrepied évalué à $150.

Le jeune homme a été arrêté par les détectives Barrette et emire assistés de l'agent Charbonneau.

Numéros Gagnants

Distribution Quotidienne de Primes Gratuites

MERCREDI, 22 NOVEMBRE 1922

PREMIERE SERIE Primes en argent		SERIE B Primes en argent		SERIE B Primes en marchandises	
177512	$10.00	222578	$25.00	214300	$10.00
85192	5.00	245570	10.00	275275	10.00
15067	5.00	230218	10.00	213519	10.00
80900	5.00	263444	5.00	254466	10.00
56536	5.00	246177	5.00	243420	5.00
1755	5.00	241275	2.00	233916	5.00
2781	2.00	238614	2.00	248723	5.00
5154	2.00	235162	2.00	246919	5.00
7020	2.00	232252	2.00	240677	5.00
103395	2.00	244857	2.00	241155	5.00
22831	2.00	279222	1.00	200408	5.00
89964	2.00	294633	1.00		
78917	1.00	258130	1.00		
41130	1.00	257917	1.00		
124788	1.00	252157	1.00		

Les prix doivent être réclamés dans les quarante-huit (48) heures.

Note—Les Cartes de Concours d'écoliers ne participent pas à cette distribution, mais seulement à celles annoncées dans la "Page des Ecoliers" publiée les lundis.

ON VOLE DES ANIMAUX

Deux vols singuliers ont été signalés à la police ce matin.

Mme A. Lafleur, 212 rue Berri, s'est fait voler un superbe chien Boston Bull tandis que Mme Joseph Pitchot, 373 rue Saint-Jacques, rapporte qu'on lui a volé une taure dans un enclos près de sa demeure.

PATENEUR QUI SE NOIE

TEMMINS, 22. — Lloyd Meyers, un employé des scieries McIntyre, s'est noyé lundi soir en patinant sur la glace à peine formée du lac Gillies.

LES GAGNANTS DE NOTRE CONCOURS

Depuis hier, nous avons distribué des primes en argent et en marchandises aux personnes dont les noms suivent:

M. Arthur Daniel, 55, Rose-de-Lima, St-Henri, ($25 en argent).

M. V. Lafrance, 258(rue Gilford, ($25 en argent).

Mlle Gertrude Précourt, 63, Palm, ($10 en marchandises).

M. Ernest Saumur, 2660, avenue du Parc, ($10 en marchandises).

Mlle Blanche-Irène Bougie, 408, rue Rivard.

M. André Rivard, 590, rue Valois.

M. Lucien Deschamps, 332 Joliette.

Mlle Florida Durocher, 135, rue du Mont-Royal ouest.

M. W. Marchand, 144, Villeneuve ($10).

M. G. Senez, 1708, rue St-Dominique ($10 en marchandises).

Mme Albert Meunier, 11 Le Caron.

M. P. E. Cadieux, 101, St-Augustin.

Mme E. E. Vachon, 220, avenue Delorimier.

M. E. Saint-Jean, 384, St-André.

Mlle Adrienne Lorion, 14 Montgomery.

Mme H. Dandurand, 124, Palin.

M. Ant. Deserre, 497 Mentana.

M. Joseph Dompierre, 1573, Chabot.

M. R. Savard, 375, Droict.

Mme L. Granger, 837, Bordeaux.

Mme Alph. Lorrain, 318 Adam, (Maisonneuve).

Mme F. Grenier, 599, St-Christophe.

Mme Nap. Charron, 225, Dante.

M. Ernest Noël, 256, rue St-Jacques, (Ville St-Pierre).

Mme Albert Vaillancourt, 334, rue Panet.

M. R. Gervais, 4489, Souligny, (Tétreaultville).

M. J. Arthur Groulx, 182, Villiers. Côte St-Paul.

LA PROVINCE BOYCOTTERAIT LES CITADINS

Nouveaux développements dans la question des marchés à Montréal.

A COUTEAUX TIRES

Jusqu'ici la question de l'agrandissement du marché Bonsecours n'a pas donné lieu à grands bruits. Les maraîchers et les cultivateurs des environs de Montréal se sont contentés de prier dans ce sens les autorités municipales; M. Alexandre Henault, secrétaire de l'organisation formée dans ce but, vient de le rappeler dans une interview à la presse locale.

La Chambre de Commerce de son côté est tout à fait opposée à cette amélioration à cause de l'exiguité des approches de cet établissement; elle désire plutôt, ainsi qu'en fait foi une communication au conseil municipal, multiplier les jours de marchés ou sinon multiplier les marchés eux-mêmes, surtout dans les autres parties de la ville. D'après les derniers renseignements qui nous viennent de l'hôtel de ville, ces deux mouvements pourraient bien provoquer une rencontre dont les résultats sont à craindre pour la population de Montréal.

On sait que le conseil municipal, à sa dernière séance, a nommé une commission qui a été chargée de faire une étude minutieuse de la requête présentée par la Chambre de Commerce. Nous sommes informés par des échevins que cette politique semble très mal vue des fournisseurs attitrés du marché Bonsecours. Ils font remarquer que leurs réclamations datent de plus loin que celles de la Chambre de Commerce et cependant les autorités municipales n'ont pas jugé à propos de les soumettre à l'étude d'une commission spéciale du conseil. Nos représentants à l'hôtel de ville vont bientôt se trouver par ce fait dans une dilemne: s'ils se rendent à la demande de la Chambre de Commerce, les cultivateurs et les maraîchers ne viendront pas plus souvent vendre leurs produits à Montréal; d'autre part, si le marché n'est pas agrandi, plusieurs laissent entendre qu'ils délaisseront le marché Bonsecours.

PEINE D'AMOUR QUI CONDUIT AU SUICIDE

Pleurant à chaudes larmes et toute tremblante, une jeune femme du nom de Daoust comparaissait devant le juge Victor Cusson, ce matin, sous une accusation de tentative de suicide.

—Ne craignez rien, lui dit le juge, on ne vous fera aucun mal.

La soeur de la prévenue étant présente, le juge lui demanda si elle voulait prendre soin de cette dernière. Elle y consentit et la malheureuse prisonnière fut rendue à la liberté.

L'accusée tenta de s'empoisonner le 10 novembre dernier, dit-on en absorbant une tablette de bichlorure de mercure. Elle était en proie, paraît-il, à un désespoir d'amour. On la trouva dans un état grave mais assez tôt cependant pour qu'on pût lui sauver la vie. Encore quelques minutes et il aurait été trop tard. La malheureuse fut transportée à l'hôpital. Elle a quitté cette institution hier.

Ce matin elle a nié avoir voulu s'enlever la vie. L'enquête aura lieu dans huit jours.

ACTION CONTRE LA CITE DE MONTREAL

Delles Anna, Victoria et Marie-Louise Lacombe, ont requis, ce matin, le protonotaire de la Cour Supérieure d'émaner un bref d'assignation contre la cité de Montréal, dans une action en justice dirigée contre cette municipalité pour lui réclamer $5,000 de dommages à des immeubles.

M. W.-C. KENNEDY SORT DE L'HOPITAL

L'honorable W.-C. Kennedy, ministre des chemins de fer, qui était à l'hôpital Royal Victoria depuis le 23 août où il a subi une opération, est maintenant presque rétabli. Il a quitté l'hôpital aujourd'hui et il est probable qu'il partira pour le sud où il ira se reposer durant un mois avant de retourner à Ottawa.

MONTREAL A MAINTENANT 32,000 ACRES

Parution de la première carte générale complète de notre ville.

TRAVAIL ENORME

Montréal, la métropole du Canada, comme Son Honneur le maire aime à l'appeler, n'avait pas, jusqu'inoul, depuis nombre d'années une carte spéciale indiquant toutes les nouvelles annexions. Cette lacune est maintenant comblée. Le service des dessinateurs de la ville dont M. E.-P.-J. Courval est le chef, vient effectivement de mettre la dernière main à ce gigantesque travail.

Montréal a une superficie à l'heure actuelle de 32,155 acres, dont 30,003 en terrain et 2,152 en eau. Elle compte 1,517 rues dont 605 seulement lui appartiennent. La longueur totale des rues mesure 836 milles. Les rues contenant des améliorations locales ont une longueur de 382 milles dont 139 milles en macadam et 243 milles en pavages permanents. Les trottoirs de toutes sortes mesure une longueur de 707 milles. Il y a d'autre part 600 milles de rues d'éclairées. Le système des égouts comprend une distance de 575 milles. Les parcs au nombre de 60 appartenant à la ville, comprennent 1,421 acres, etc.

Tous les nouveaux quartiers de la ville figurant sur la carte sont en couleurs différentes.

LES VENDEURS DE COCO CE MATIN AU RECORDER

Joseph Lachance, accusé d'avoir eu des drogues en sa possession, a plaidé coupable à la cour du recorder ce matin. La sentence a été suspendue.

A l'accusation d'avoir assailli un agent de la paix qui voulait voir s'il avait des drogues en sa possession, Domino Fausco a plaidé non-coupable. Il était représenté par Me René Gauthier, de l'étude Cowan, Gendron et Gauthier.

—Une nommée Gladys Anders avait été amenée à la cour ce matin pour répondre à l'accusation d'avoir flâné sans motif sur la rue Windsor, le 10 novembre. Comme elle pliadait non-coupable et qu'elle voulait sortir sous caution, le recorder Semple a exigé un cautionnement de $100 pour sa mise en liberté.

—William Cumming, trouvé coupable à l'accusation d'avoir demandé la charité sans permis a été condamné à six mois de prison.

—Le recorder a condamné à une amende de $40 ou six mois de prison, Alice Séguin, qui a plaidé coupable à l'accusation d'avoir flâné sur la rue Saint-Laurent le 10 novembre.

—"Restez donc chez vous l'autre côté du canal", a dit le recorder Semple, ce matin, à un nommé Léonce Lesage qui avait été pris à flâner hier soir. "C'est un beau pays, restez-y".

LA RUE N'EST PAS QU'AUX CHAUFFEURS

Le recorder Semple a fait une sortie ce matin contre les gens qui laissent pendant des heures leur auto dans des rues où la loi ne permet pas de stationner plus d'une demie heure.

Un nommé Allan Beverley avait été en cour ce matin pour avoir été pris à avoir laissé son auto stationner rue Lemoyne de 10.25 du matin à 6.35 du soir. Interrogé, le témoin a répondu qu'il n'avait pas de garage. "Je regrette d'avoir à dire qu'un grand nombre de gens qui se prétendent intelligents viennent ici tous les matis pour répondre à la même accusation, a dit le recorder. "Ce n'est pas dans un pays civilisé et dans la métropole du Canada qu'on devrait rencontrer de tels gens. La rue n'est pas un garage."

Beverley a été condamné à $25 ou à un mois.

UNE VENTE SPECIALE DE JEUNES CANARDS



Demain notre rayon de la volaille fera une vente spéciale de beaux jeunes canards. Ce sont des oiseaux spécialement choisis pour attirer l'attention sur la qualité de la volaille dans ce rayon, ils seront marqués à des prix qui forcément vous ne pourrez ignorer. Si vous aimez vos morceaux de choix, ne laissez pas passer cette occasion DEMAIN SEULEMENT.

Beaux et jeunes canards de choix—5 à 7 livres chacun. Prix de demain, la livre	35c
Beaux jeunes poulets pour rôtir—3 ½ à 4 livres, la livre	32c
4 à 5 livres	35c
Mulènes fraiches, la livre	25c
Escalopes de veau de choix—toute viande, la livre	48c
Rôtis de côtes de boeuf Prime, roulés, viande solide, la livre	28c
Melons doux de Perse, mûrs et parfaits, la livre	38c
Artichauts de Jérusalem, le panier	35c

Laitues Iceberg. Haricots verts. Fèves jaunes. Coeurs de céleri.

Poires de table. Pommes fameuses. Persimmons. Truites de lac.

Homards vivants et bouillis. Huitres à la mesure ou en écaille. Soles de New-York.

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

La Patrie

MONTREAL, 22 NOVEMBRE 1922

ALIENISTES EXPERTS

La proposition du député de Laurier de nommer une commission permanente d'experts qui aurait l'entière responsabilité de décider si un accusé devant les tribunaux criminels est en possession de ses facultés mentales, est intéressante, quoique inadmissible en ce que revêtant la commission proposée du pouvoir de porter un jugement final et inattaquable.

Une commission permanente d'experts aliénistes serait recommandable, parce que ses avis offriraient les plus grandes garanties d'impartialité et d'indépendance. Certes, nous ne voulons pas dire que, dans la pratique actuelle, les avis de médecins experts sont ou peuvent être faussés par des considérations étrangères à la science ; mais dans la pratique courante, les services des experts sont dans chaque cas spécialement requis soit par la poursuite, soit par la défense, et il s'ensuit inévitablement que, dans chaque cas, la poursuite et la défense ne feront respectivement entendre que les experts dont le témoignage fortifiera leur cause et écarteront les autres dont l'avis aurait cependant aidé à éclairer la justice.

Cette naturelle tendance de l'expert à chercher à mettre en évidence le point que veut démontrer la partie qui recourt à ses lumières, est une des faiblesses inhérentes aux expertises judiciaires, dans la juridiction civile ainsi que dans la juridiction criminelle. Cela est tellement vrai que, dans toutes les contestations où l'intervention d'experts serait censée décisive, les deux parties en cause pourront généralement produire autant d'experts qu'elles voudront à l'appui de leurs allégations contradictoires, de sorte que le jury, si jury il y a, n'y verra pas plus clair.

Une commission constituée comme le propose le député de Laurier, qui aurait mission de prononcer dans tous les cas où la responsabilité mentale d'un accusé est mise en question, serait soustraite à cette tendance, de sorte que ses avis en auraient un plus grand poids.

D'autre part, on ne saurait imposer par une loi l'obligation d'accepter comme irrévocable les avis d'une commission d'experts ainsi constituée, sans saper à sa base notre système de preuve judiciaire. Il est impossible de revêtir une pareille commission d'une autorité suprême. Et ce serait aussi extrêmement dangereux, puisque la science médicale est moins que toute autre une science exacte, et que, plus que toute autre science, elle repose sur des données hypothétiques, ouvertes à la contradiction.

Les avis de la commission préconisée par le député de Laurier, lorsque présentés devant un tribunal, devraient donc de toute nécessité laisser le champ ouvert à une contre-preuve, c'est-à-dire à la contradiction par d'autres experts. Nous imaginons que, dans la pratique, ils n'en prévaudraient pas moins dans presque tous les cas, parce qu'exprimant un jugement éclairé en même temps qu'impartial et désintéressé.

LE MARCHE BONSECOURS

M. Alexandre Hénault, secrétaire de l'organisation qui a été formée dans le but d'obtenir l'agrandissement du marché Bonsecours, dans une déclaration que publie un journal du matin, pose, croyons-nous, la question sous un aspect qui est le véritable aspect sous lequel elle doit être envisagée :

Quels sont ceux, demande-t-il, qui vont au marché pour s'approvisionner, sinon les marchands ? Et les marchands, comme l'ont démontré les assemblées qui ont été tenues au cours de l'été dernier, ne veulent pas aller ailleurs qu'au marché Bonsecours. Il ne faut pas oublier que les consommateurs de la métropole qui fréquentent le marché Bonsecours ne représentent pas un pour cent de la population de la ville. Il est maintenant reconnu que, dans ce cas, c'est l'intermédiaire, l'épicier, le boucher, le colporteur, qui est l'acheteur au marché Bonsecours, et cet intermédiaire ne veut pas aller ailleurs qu'au point central où la convergence de tous les produits entraînera une concurrence avantageuse pour tout le public de Montréal.

Cette déclaration nous semble vraie, sauf qu'il est probablement exagéré de dire qu'un pour cent des consommateurs montréalais vont s'approvisionner au marché Bonsecours. La proportion est sans doute beaucoup moindre.

A l'origine, le marché Bonsecours a été établi pour mettre en contact le producteur et le consommateur. Il y a trente ans, la presque totalité des produits de ferme apportés sur le marché étaient vendus directement par les cultivateurs aux consommateurs urbains. L'objet en vue, en maintenant ce marché public, c'était d'éliminer l'intermédiaire, et ainsi de fournir aux ménagères économes une occasion de se procurer les denrées à bon marché.

Avec le temps et par suite de la décentralisation de la population qui s'est accomplie sous la poussée du développement commercial et industriel, le nombre de conssommateurs qui vont s'approvisionner au marché Bonsecours est devenu relativement insignifiant. Ce sont les épiciers qui s'y approvisionnent.

Ainsi l'intermédiaire a repris la place qu'on lui avait fait perdre en construisant un marché. Et maintenant que la presque totalité de la population est trop éloignée pour aller faire ses provisions au marché Bonsecours, les consommateurs en sont réduits à n'acheter plus que des intermédiaires.

La question de l'agrandissement du marché Bonsecours se présente ainsi sous un nouveau jour.

Si l'on veut un marché de denrées agricoles devant commodément servir à l'approvisionnement des épiciers et autres négociants, qu'on agrandisse le marché Bonsecours.

Si l'on veut rendre au consommateur la facilité d'épargner sur le coût de la subsistance en s'approvisionnant directement du producteur, que l'on construise des marchés à proximité des groupements de population, dans les quartiers résidentiels, comme le préconise la Chambre de Commerce.

La question ainsi posée n'est pas difficile à résoudre.

M. CLEMENCEAU ET LES AMERICAINS

Le télégraphe nous transmet, il est vrai, un long résumé du premier discours que M. Clémenceau a prononcé au Metropolitan House de New-York, mais il néglige de nous dire les impressions de l'auditoire distingué qui est allé l'entendre. Si le Tigre était en voix et en verve, il n'y a aucun doute qu'il a dû faire beaucoup d'effet. Ses appels chaleureux, vibrants, énergiques, aux Etats-Unis n'ont certainement pas retenti à des oreilles fermées ou indifférentes. Les mêmes raisons qui ont poussé les Américains à prendre les armes les incitent à venir en aide aux alliés qui se débattent encore dans l'abîme que la guerre a creusé. Si la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, ne peuvent reprendre leur condition normale, si la banqueroute frappe à leur porte, si les peuples souffrent de faim et si les affaires languissent, les Etats-Unis peuvent-ils espérer augmenter leur fortune et leur prospérité ? Il en est des nations comme des individus; elles ne sauraient, quelque grandes qu'elles soient, espérer vivre longtemps des misères des autres !

Les plus grands économistes, les hommes d'Etat les plus renommés, comprennent que sans le concours des Etats-Unis, la plus riche et la plus puissante nation de la terre, l'Europe ne recouvrera pas de sitôt son équilibre, qu'elle restera longtemps encore exposée à des conflits destructeurs et sanglants.

Le président Harding et le secrétaire d'Etat Hughes, qui avaient apparemment décidé de rester étrangers à toute discussion internationale, viennent d'envoyer à Lausanne des "témoins officiels". Aux conférences antérieures, les représentants des Etats-Unis n'étaient que des "observateurs" tout court. Est-ce un premier pas dans la voie où des gouvernements étrangers veulent entraîner la République voisine ? Est-ce le premier résultat de la visite du Père de la Victoire à l'Oncle Sam ?

M. Clémenceau saura raviver les sympathies du peuple américain pour la France. Il dissipera bien des préjugés qu'une habile propagande allemande a soulevée contre elle. Réussira-t-il à créer un courant d'opinion assez fort pour faire sortir l'administration américaine de sa torpeur et de son indifférence ? C'est une autres question.

Le grand vieillard que notre ancienne mère-patrie envoie en Amérique a entrepris une oeuvre aussi difficile que colossale. Souhaitons-lui le succès que méritent ses généreux et vaillants efforts.

NOTES

Le vinaigre de M. Meighen

M. Meighen n'a pas cru laisser partir M. Crerar sans lui décocher quelques traits acérés. Le "Mail & Empire" et la "Tribune" de Winnipeg lui ont également fait des compliments. L'ex-chef des progressistes, paraît-il, a accueilli reproches et éloges avec toute sa sérénité ordinaire. Ce qui a permis au "Globe" de Toronto d'écrire: "M. Crerar n'est pas surpris du ton des commentaires de M. Meighen sur sa retraite. Il y a trop de vinaigre dans la salade de Meighen."

—:o:—

Oeuvres protestantes

La campagne dite de la "Financial Federation of Charities" produit les plus encourageants résultats. Déjà $115,000 ont été souscrits. La deuxième journée a rapporté $40,000. Les citoyens protestants de Montréal sont aussi attachés à leurs oeuvres de charité que nous. Ils savent donner généreusement, en toute occasion. Leur esprit public, leur esprit de solidarité, leur attachement aux institutions de philanthropie et d'instruction qu'ils ont fondées, sont vraiment admirables. Il convient de les féliciter, hommes et femmes, du succès qui couronne en ce moment leurs efforts.

—:o:—

"Couchez bébé, s.v.p."

"Laissez les enfants à leurs mères, et les mères à la maison", dit un vieil adage déformé en manière de plaisanterie.. Un député de France partage cette façon de comprendre la vie de famille. Il a remarqué que trop de mères, friandes de spectacles, n'hésitent pas à emmener leurs rejetons en bas âge au théâtre ou au cinéma. Et il ne veut plus que ces lieux de plaisir soient accessibles aux tout petits qui ont besoin de se coucher de bonne heure. Aussi est-il l'auteur d'une proposition de loi interdisant l'entrée des salles de spectacles aux enfants âgés de moins de deux ans. Reste à savoir si certaines mères, qui aiment le cinéma, ne se résoudront pas à y aller toutes seules, en laissant leurs tout petits à la maison sous la garde du père.. ou sous la garde de personne. Auquel cas le remède serait pire que le mal. Nous ignorons d'ailleurs quel sort a été réservé, à la proposition du député français.

—:o:—

Conséquence inattendue

Qui aurait dit que la sécheresse engendrerait l'obésité? Généralement, quand on parle d'un "petit homme sec", on entend désigner un individu plutôt maigre. Les Américains ont changé tout cela. Le service de statistique d'une grande compagnie d'assurance sur la vie de New-York vient, en effet, d'établir que, par le fait du régime sec, beaucoup de gens engraissent d'une façon anormale. Les hommes au lieu d'aller au bar, s'invitent mutuellement dans les pâtisseries où ils avalent une telle quantité de gâteaux, qu'ils gonflent à vue d'oeil. On sait que les gâteaux sont une nourriture singulièrement substantielle à cause de la présence du sucre.) Naturellement, comme ils mangent beaucoup, ils boivent beaucoup d'eau; l'organisme général s'en ressent, et il en résulte un grand préjudice pour la santé publique.

—:o:—

Ministère public.

Comment veut-on qu'un honnête homme puisse s'adresser aux tribunaux pour se protéger quand il n'a pas d'argent à dépenser. Les procès coûtent si cher! La nomination d'un procureur public serait un bienfait, parce que les citoyens pourraient s'y adresser en toute confiance chaque fois que les circonstances l'exigeraient. Les diffamateurs, les saisseurs de réputation, les maîtres-chanteurs y regarderaient à deux fois avant de vilipender leur prochain. Ils craindraient de tomber dans les filets de la justice.

LETTRE PARLEMENTAIRE

DE TOUT UN PEU

(Par André Laforest)

QUEBEC, 21. — Un appareil perfectionné de radio, seul, permettrait au correspondant de recueillir tout ce qui se peut dire dans l'enceinte du parlement en une journée comme celle d'aujourd'hui, diverse et variée, alors que, en outre de la chambre, différents comités siègent dans la matinée et dans la soirée: comité des bills privés, comité des bills publics, et comité d'agriculture.

De tous ces mots qui flottent, se suivent assez bien, se rejoignent même, parfois, pour exprimer des pensées utiles, des idées intéressantes, de cette infinité de paroles prononcées aujourd'hui, un appareil adéquat.—A moins qu'on ne dise: le poste ADK!—retiendrait ceci:

Le gouvernement dispense désormais les propriétaires de beurreries et de fromageries du coût nominal de l'inspection de leurs établissements. Il y a, environ, 2,000 de ces établissements, explique le ministre de l'Agriculture, qui contribuaient annuellement une somme de quinze dollars. C'est donc, de la part du gouvernement, un sacrifice spontané de quelque trente mille dollars.

Monsieur Sauvé réclame le mérite de cette exemption qu'il a préconisée. Il se plaint même que l'on n'arrose toutes les suggestions faites par l'opposition, et qu'il n'y aura plus guère besoin d'élections, à ce compte.

Puis, à monsieur Caron qui riposte qu'il est plus facile de jeter les suggestions que de les réaliser, le chef de l'opposition entreprend une dissertation assez juste sur l'utilité précisément de l'opposition. Il ajoute que les ministres actuels ne devraient être là pour l'éternité et que l'on reconnaîtra peut-être, un jour, ceux qui auront préconisé de bonnes réformes.

Le docteur Poulin, député de Laurier, fait écho aux voeux du dernier congrès des médecins de langue française, et, dans un discours soigné et substantiel, suggère la création d'un comité médical permanent en matière d'aliénation mentale, et de compensation pour accidents du travail.

Il effleure, en passant, le problème actuel de la ségrégation des épileptiques, des faibles d'esprit et des dégénérés, des aliénés criminels.

Ces derniers, surtout, éveillent l'immense inquiétude de la responsabilité. N'arrive-t-il pas que des innocents, ou plutôt des irresponsables soient condamnés ? Sans aller jusqu'à étayer son raisonnement des doctrines de Lombroso, le député de Laurier cite le docteur Briggs, un américain, qui, dans son ouvrage : "Mania that kills" donne trois cas spécifiques, et conclut en se demandant si ce n'est pas "la Société qui devrait être assignée plutôt que son malheureux produit".

Sans s'inquiéter, pour le moment, des détails, le docteur Poulin pose en principe que ces experts, dégagés de tout intérêt et spécialisés, devront être payés par le gouvernement. Et, faisant sans doute allusion à un incident récent, il ajoute que la création de ce comité, outre son utilité générale qui s'impose, empêchera que les deux professions d'avocat et de médecin se combattent et se déprécient aux yeux du public.

Le pittoresque et éloquent docteur Grégoire, que ne perd jamais une occasion de se lever sur toute question qui aurait aussi intéressé Hippocrate, a proposé l'ajournement du débat.

Au comité d'agriculture, témoignage des plus intéressants de l'abbé S. Grondin, intimement mêlé au mouvement et à l'organisation agricoles dans le district de Québec.

A de multiples questions qui lui viennent des députés qui sont là en grand nombre, particulièrement intéressés, l'abbé Grodin fait des réponses au point et révélatrices.

Il affirme, incidemment, que nos cultivateurs font de l'argent, surtout depuis la guerre, alors que l'on réalisa que les denrées alimentaires avaient leur importance. Leurs dépôts en banque sont plus considérables, indiquant un plus grand état de prospérité.

Si l'argent que la terre produit restait sur la terre, dit-il, il y aurait équilibre. Mais il s'écoule dans les placements incertains, et dans les obligations et les débentures de toutes couleurs. C'est l'une des causes de la désertion des campagnes.

"Et de cela, affirme l'abbé, il n'y a pas de pire agent que le vendeur de pianos et de machines de toutes sortes qui infestent nos campagnes !"

Et pendant que l'on s'inquiétait ainsi du grand problème de la désertion des campagnes, et de l'exode vers la cité, problème devant lequel s'inquiètent tous les sociologues, un avocat trouvait, devant le comité des bills publics, une solution toute simple et définitive.

Monsieur Léon Garneau, en effet, qui ne doute de rien à moins qu'il ne doute de tout, proposait tout bonnement de faire disparaître les "cités !"

Le seul titre de la "Loi des Cités et Villes", que le comité commençait à étudier, ne lui revient pas. Cités et villes sont deux synonymes, dont l'un, au moins, est superflu! D'ailleurs, si l'appellation : "ville" suffit elle devrait suffire à d'autres. Et c'est pourquoi, au nom du bon langage, il veut faire disparaître incontinent les "cités".

On le prit très sérieusement. Mais, après une heure de discussion, le comité, ayant réalisé que la proposition était par trop radicale, et que cela, d'ailleurs, coûterait quelques millions à cause des obligations et règlements d'emprunt etc., faits au nom des différentes "cités", le comité, disons-nous, résolut de laisser, pour l'heure, subsister les "cités!..." Mais elles l'ont échappé belle !

BREFS COMMENTAIRES

Il ne faudra pas que le Travail dans l'opposition fasse opposition au travail.

—:o:—

Il n'y a personne à l'enquête royale. Les Québécois eux-mêmes se lasseront d'une vieille rengaine.

—:o:—

Le gouvernement craint l'électorat, dit M. Sauvé. La crainte de l'électorat est le commencement de la sagesse.

—:o:—

Lloyd George n'est pas un type dans le genre de M. Arthur Meighen; il ne soutient pas que l'électorat s'est trompé.

—:o:—

Si on nomme une commission permanente d'experts pour rechercher des aliénés, il n'y aura plus de sécurité pour personne.

—:o:—

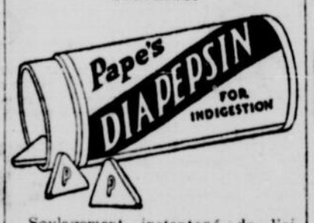
Vingt oeufs d'une poule leghorn ont été vendu cinq cents dollars à Tacoma, Wash. C'est à nous faire passer le goût de l'omelette !

—:o:—

La commission exécutive déclare que c'est par économie qu'elle fait travailler les agents de police sept jours par semaine. Par économie elle pourrait aussi en expédier la moitié et faire travailler les autres vingt-quatre heures par jour.

INDIGESTION !!! BOULEVERSEMENT DE L'ESTOMAC, GAZ

Quelques pastilles agréables au goût soulageront instantanément votre estomac.



Soulagement instantané de l'aigreur, des gaz ou de l'acidité de l'estomac, de l'indigestion, de la flatulence, des palpitations, du mal de tête ou de tout autre malaise d'estomac.

Dès le moment que vous absorberez quelques pastilles de Diapèpsine de Pape, votre estomac se sentira mieux.

Améliorez votre digestion moyennant quelques sous. Agréable et inoffensif. Dans toute pharmacie. 178

MERES !

Les intestins de votre enfant ont besoin de "Sirop de Figues de la Californie"



Vite, mère ! Une cuillerée à thé de "Sirop de figues de la Californie" prise maintenant nettoiera complètement ses petits intestins et, au bout de quelques heures, vous aurez de nouveau un enfant bien portant et enjoué. Même un enfant maussade, fiévreux, constipé, aime son goût de fruit, et les mères peuvent être rassurées, car il ne manque jamais de chasser toute la bile sûre et les poisons de l'estomac et des intestins sans causer de coliques ou sans bouleverser l'enfant.

Dites à votre pharmacien que vous ne voulez que le véritable "Sirop de figues de la Californie" dont le mode d'emploi pour les bébés et les enfants est imprimé sur la bouteille. Mère, vous devez dire "Californie." Refusez toute imitation.

POUR PREVENIR LES MALAISES CAUSES PAR LES FROIDS

Le Vin du Dr Coderre

AGIT COMME PECTORAL

Ce vin, ayant pour base un vin Sherry d'une grande pureté, contient de l'iode et de la quinine. Nous le recommandons surtout comme tonique altérant, pouvant être substitué à l'huile de foie de morue et ses émulsions dans tous les cas où cette médecine, si difficile à prendre, est indiquée.

A l'automne et durant les saisons dures, nous préconisons le Vin Coderre comme TONIQUE à toutes les personnes qui ont une susceptibilité naturelle des bronches ou de la poitrine et, par ce moyen, non seulement elles préviendront les rhumes et les congestions pulmonaires mais aussi elles se débarrasseront des tous et des bronchites et préviendront l'anémie qui résulte de ces affections.

Aux personnes qui ne peuvent se procurer le VIN ELIXIR TONIQUE du Dr CODERRE chez leur marchand, nous l'envoyons sur réception du prix, $1.50 la bouteille, et nous payons nous-mêmes les frais de transport.

Faites remise par mandat, bon de poste ou lettre recommandée. Adressez:

La Compagnie Médicale du Dr Coderre
482, RUE ST-PAUL OUEST, MONTREAL

Faiblesse, épuisement et tous les maux qui en découlent chez la femme sûrement guéris par les

PILULES ROUGES

pour les FEMMES PALES et FAIBLES

Mme Frank Lévesque, 1024, Stafford Road, Fall River, Mass. — Mme Aglaé Julien, 15, rue Aqueduc, Québec. — Mme Léon Martineau, 261, rue Boyer, Montréal,

donnent leurs témoignages



Mme Frank Lévesque
1024, Stafford Road, Fall River, Mass.

Je désire faire connaître les merveilleux résultats que j'ai obtenus de l'emploi des Pilules Rouges. J'étais faible, nerveuse et je souffrais terriblement de douleurs internes. Malgré les traitements suivis et les remèdes que mon médecin m'avait prescrits, mon état ne semblait pas changer. Ce n'était pas de nature à m'inspirer confiance, aussi il me restait peu d'espoir de revenir à la santé. Un jour, j'ai lu dans le journal un cas remarquable de guérison opéré par les Pilules Rouges et j'ai tout de suite décidé d'essayer ce remède. Je me suis traitée régulièrement pendant trois mois après lesquels je me trouvais beaucoup mieux. Maintenant je me porte très bien et comme j'étais malade depuis longtemps, je considère que ma guérison est un succès pour les Pilules Rouges. — Mme Frank Lévesque, 1024, Stafford Road, Fall River, Mass.

Pendant plusieurs années, je fus incapable de faire mon ouvrage à cause de ma faiblesse et je me suis même un jour trouvée si épuisée et affaissée qu'il m'a fallu me mettre au lit. Je ne pouvais prendre que très peu de nourriture, car l'estomac fonctionnait très mal; j'étais aussi excessivement nerveuse. J'ai adopté les Pilules Rouges comme remède et c'est de là que date le retour de mes forces. Après quelques mois de traitement la santé m'était revenue. — Mme Aglaé Julien, 15 rue Aqueduc, Québec.

Je suis particulièrement heureuse de recommander les Pilules Rouges, car elles sont, selon moi, un remède incomparable pour la femme qui a besoin de se tonifier. Je les ai employées à l'époque du retour de l'âge, alors que je me sentais toujours fatiguée, nerveuse et que le courage me manquait, et j'en ai obtenu les meilleurs effets. Toute femme qui les prendrait, j'en ai la conviction, recouvrerait force et santé. — Mme Léon Martineau, 261, rue Boyer, Montréal.

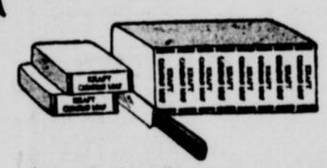
Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne santé.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, trouvent leur guérison dans l'emploi des Pilules Rouges. Au retour de l'âge, elles ont recours aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES — Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centins la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant, si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Ltée
274, rue St-Denis, Montréal.



Il se Conserve---Longtemps---Longtemps

Vous pourrez constater que le fromage Kraft en pains, demeure frais, doux et sain plus longtemps, beaucoup plus longtemps que les fromages ordinaires qui sèchent ou se couvrent de moisissure.

Le fromage Kraft, en pains, peut se conserver pendant des semaines sans glace, à la température ordinaire de l'appartement. Cette particularité exclusive en fait un aliment idéal.

Trois variétés: Canadien, Pimento et Suisse. En vente à la pesée ou en pains de 5 livres.

CINQ VARIETES EN BOITE

FROMAGE KRAFT



23 centins par jour

Vous pouvez vous acheter un dactylographe *Empire* dernier modèle pour un prix aussi minime que 23 centins par jour. Payez votre dactylo à mesure que vous l'employez.

Le Dactylo Empire est moins cher parce que c'est le seul "FAIT AU CANADA".

Modèle No 1 7.00 par mois

EMPIRE TYPEWRITER CO., Limited
126 Rue St-Pierre Tel. Main 3972

Modèle No 3 10.00 par mois

11-15-18-22

LACHINE DANS UNE POSITION TRES PRECAIRE

Elle est due au congédiement de 75 employés des différents servcies d'administration.

ASSEMBLEE D'URGENCE

Le courrier des membres du conseil municipal de Lachine a doublé et presque triplé depuis quelques jours. Il y a de quoi. Il a été décidé le 1er novembre courant de donner leur avis de congediement à 75 fonctionnaires et employés de l'administration. Aussi ces congédiés, dont la nervosité est facile à comprendre, font-ils pleuvoir les lettres de demande depuis cette date. Ils veulent naturellement s'assurer s'ils seront réengagés ou s'ils doivent dès maintenant se chercher un autre emploi. Les parents et nombre de citoyens de Lachine se joignent aussi à eux pour enterrer les autorités municipales sous l'Himalaya du papier timbré.

Le conseil a bien tenu une assemblée hier soir au cours de laquelle une délégations des employés sur les épines a été lui exposer ses griefs, mais rien n'a transpiré de cette entrevue. Il est même entendu que rien ne transpirera avant la nouvelle assemblée spéciale que le conseil a décidé de convoquer. Cette assemblée, qui sera publique, aura lieu jeudi de cette semaine. Elle est d'autant plus pressante que l'administration se trouve dans une position plutôt précaire. Il est à craindre un arrêt dans le fonctionnement des différents services municipaux, bien que les candidats ne manquent certes pas, qui veulent remplacer ceux qui ont été congédiés.

Cette politique de l'administration est due au fait qu'elle veut réorganiser les services et rajuster les salaires des membres de leur personnel respectif.

BELLE CONFERENCE SUR LA JEUNESSE

Le Rév. Frère Barnabas dans la conférence qu'il a donnée, hier soir, au Collège Loyola, rue de la Montagne, a dit qu'il était important de diriger nos jeunes garçons après leurs années de collège.

L'association des "Big Brothers", oeuvre magnifique accomplie parmi les tout jeunes gens du pays, a fait le sujet principal de cette conférence.

Le Rév. Frère Barnabas qui a été longtemps directeur diocésain des oeuvres catholiques de Toronto, a rappelé l'historique des "Big Brothers". Il a payé un tribut d'éloges aux Boys Scouts et demandé la collaboration des auditeurs dans le mouvement si nécessaire de l'éducation.

La Patrie

Le Journal du Peuple
Publié par
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE", Limitée.
L.-J. Tarte..... Président
Eugène Tarte..... Vice-Président
J.-N. Perreault.. Secrétaire-Trésorier

MONTREAL

Téléphone: Est 5800. Les dimanche et jours de fête et le soir: Est 6071 pour l'administration, les annonces et la circulation; pour la rédaction: Est 6142.

Siège social
Immeuble La "Patrie", 180, Est, rue Sainte-Catherine.

Succursales
New-York: 58, Ouest, 40e rue.
Chicago: Harris Trust Building.
Toronto: E.-J. Guy, immeuble de la Banque Royale.
Londres (Ang.): F.-A. Smyth, 29, Ludgate Hill.
Paris (France): Victor Barbeau, 33, rue de Lubeck (XVIe).
Ottawa: J.-A. Fortier, 541, Besserer.

Prix des abonnements
Edition quotidienne — Canada: un an, $6.00; six mois, $3.00. Etats-Unis: un an $4.20; six mois, $2.10.
Service de la "Presse Associée": correspondance avec tous les grands centres de la province de Québec et du Canada.

LE KU KLUX KLAN SERA POURSUIVI

TOPEKA, Kansas, 22. (Presse Associée).—Le gouverneur Henry J. Allen laisse entendre que des poursuites seront prises devant les tribunaux contre toute personne faisant partie du Klu Klux Klan dans l'état du Kansas. Il a déclaré aujourd'hui que le procureur général de l'état lui avait affirmé que des procédures d'expulsion contre le Klan seraient prises devant la cour suprême de l'état. Tous les documents ont été préparés.

EST-CE QUE TOBO SERA PENDU ?

On s'intéresse beaucoup à Montréal au sort du jeune Garfield Tobo qui doit être pendu le 30 prochain. Plusieurs citoyens ont prié M. Robert Bickerdike, président de l'Association de bienfaisance pour les prisonniers, de voir à ce que tous les moyens soient pris pour obtenir la grâce du condamné.

On demandera une commutation de la sentence pour les raisons suivantes: Premièrement, Tobo est mineur; 2o, il appartient à une famille dont un membre a déjà subi cette peine et l'on prétend que l'exécution a été mal faite; 3o, le condamné ne possèderait pas toutes ses facultés mentales.

Tels sont les points que l'on soulèvera en s'adressant au ministère de la Justice.

PROCHAINE REUNION

A la prochaine séance du Conseil de la Chambre de Commerce, le mercredi 22 novembre (4 heures), M. Olivar Asselin fera une causerie pour "démontrer que nous ne sommes pas aussi pauvres que plusieurs d'entre nous le croient et indiquera diverses raisons d'avoir en nous-mêmes une plus grande confiance." Tous les membres de la Chambre de Commerce sont invités.

CHEZ NOUS



R. à Renée.

Vous devez adresser le cadeau à la fiancé, et l'envoyer deux ou trois jours avant le mariage. Voeux sincères de bonheur. Au retour vous renouvelez les félicitations déjà adressées à la sacristie. Je ne puis vous en recommander dans ces colonnes, faites-moi parvenir une enveloppe adressée et affranchie.

—:o:—

Réponse à Votre lectrice.

Je ne connais pas de procédé pour nettoyer les étoffes qui tachent à l'eau.

CE QUE DIT LA MODE

Les chapeaux tricornes se font en panne, en velours, on les borde d'un galon d'or ou d'argent vieilli.

Cet automne et cet hiver se marquera davantage encore le goût pour les formes souples qui s'était déjà imposé cet été. On travaille les passes de biais disposés sur des à-jours, ce qui allège beaucoup l'aspect des chapeaux.

UN CONSEIL PAR JOUR

Valeur et usage de l'huile d'olive. —Une petite cuillérée à thé d'huile d'olive légèrement chauffée et mêlée à du sucre, donnera un soulagement immédiat à un cas de croup. S'il s'agissait de rhumes de poitrine graves, une cuillérée à thé prise avant de se coucher accomplira des merveilles.

Ayez toujours sous la main en cas de brûlure de l'huile d'olive et de l'eau de chaux mêlées en parties égales.

Un peu d'huile d'olive mêlée à quelques gouttes de bergamote embellissent les cheveux.

RECETTE

Sandwiches au raisin. — Hachez finement 2 oeufs cuits dur, 6 olives et 1-2 tasse de raisins Sun-Maid. Ajoutez de la mayonnaise, et étendez sur de minces tranches de pain beurrées.

Marjolaine

L'ART DE LA BRODERIE

est de nouveau très en vogue



Trois ravissantes robes de baptême pouvant se broder sur tissu léger aussi bien que sur cachemire sauf celle au richelieu.

Patron sur papier décalquable au carbone port compris 20c pour les Nos 3072 et 3047 et 40c pour le oN 3048 bis.

Pour broder ces robes il faut trois douzaines coton M. F. A. à 45c la douzaine, pour le No 3048 bis, une douzaine pour le No 3072 et une douzaine ½ pour le No 3047.

Echantillonnage par brodeuse française de 50c en montant suivant travail

"Cela paye de payer pour la qualité" — *Heures d'affaires: Jeudi, 9 a.m. à 6 p.m.*

UNE AUTRE GRANDE REDUCTION DANS LES PRIX

Pour JEUDI, VENDREDI et SAMEDI, les TROIS DERNIERS JOURS

Le temps est limité pour acheter, il faut être rapide—juste encore 3 JOURS pour cette grande occasion d'achat et d'économie.

CHEZ Fairweathers Limited —DANS SA—

NOUS DEMANDONS VOTRE AIDE

à faire nos plans de réorganisation et à atteindre l'idéal de notre magasin—en ce faisant, vous en aurez plus de bénéfice—parce que les valeurs mises en vente pour les trois derniers jours offrent des occasions d'économiser de l'argent—en achetant maintenant vous nous aiderez et en même temps vous vous aiderez doublement.

Grande Vente de Réorganisation

Robes de Laine

POUR VENDRE TRES RAPIDEMENT JEUDI

Non, l'imprimeur n'a pas fait d'erreur en marquant le prix—il est exact—les tissus sont tels qu'annoncés et dans les plus nouveaux styles de la saison, la qualité et la main-d'oeuvre sont les meilleures—les robes sont de tricotine et de serge, avec garnitures de broderie et de perles. Ces robes avaient été confectionnées pour se vendre à $35.00. Pour les écouler à la première heure jeudi nous les avons marquées à:

$15.95

Costumes

Toute femme devrait et peut facilement se permettre d'acheter un ou plusieurs de ces costumes de serge et de tricotine—des costumes qui furent achetés pour se vendre à $86.50. Jeudi à:

$29.95

Robes de Soirée

Les événements sociaux de la saison des fêtes ne sont éloignés que de quelques semaines—toute femme peut-elle se permettre de négliger ces magnifiques robes de Georgette, mousseline de soie, taffetas, satin et soie métallique. Grandeurs 16 à 38 et valeurs jusqu'à $55.00. Jeudi à:

$23.95

Chapeaux Garnis

Si les femmes de Montréal connaissent la valeur réelle—et les modèles exclusifs et la qualité des chapeaux Fairweather—notre rayon des chapeaux sera bondé de femmes pour acheter ces chapeaux jusqu'à des valeurs de $23.50. Pour jeudi à:

$7.95

Blouses de Soie

Femmes de Montréal nous vous avertissons de ne pas manquer cette offre de belles blouses et elles ne peuvent être jugées par le prix—dans ce lot sont comprises des blouses de Georgette, crêpe de Chine, soie lavable et satin, qui furent achetées pour se vendre jusqu'à $16.50. Un spécial de jeudi à:

$3.95

Robes de Fantaisie

De la plus belle qualité—les plus nouveaux modèles—à de vraies et étonnantes économies pour jeudi. Les dessinateurs et artistes Parisiens se sont dépassés dans les modèles, étoffes et garnitures de cette belle collection de robes de fantaisie pour après-midi et soirée—elles viennent d'arriver de Paris et devaient se vendre à $185.00; pour achever nos plans de réorganisation, nous les avons marquées pour jeudi à:

$83.95

Les Plus Grandes Valeurs de la Vente Jeudi

Afin de débarrasser notre magasin de tous les soldes et grandeurs désassorties qui sont encore sur les tables et comptoirs et qui ont été offerts durant cette vente, nous les avons mis en groupes et fait une autre grande réduction dans les prix pour

LES VENTES DE JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI.

Tout Dépend de la Vente des 3 Derniers Jours

Nous faisons un dernier effort pour disposer de la valeur de tout dollar en surplus de marchandises dans notre magasin—tout dépend de la possibilité d'enlever les marchandises, sans égard aux profits ou pertes, dans ces 3 derniers jours—il ne peut y avoir de demi-mesure dans les trois derniers jours de cette vente—nous devons vendre afin d'achever nos plans de réorganisation, actuellement en bon chemin—avec cette fin en vue, nous avons baissé les prix pour ces 3 derniers jours afin d'écouler les marchandises rapidement—gens de Montréal—ceci est une occasion sans pareille d'économiser—sur les plus belles fourrures, les plus beaux vêtements et les plus belles chaussures de l'univers—en justice pour vous-mêmes, vous ne pouvez manquer d'en profiter.

Sensationnelles Réductions dans chaque Rayon Jeudi

Malgré que la vente ait été extrêmement forte depuis jeudi dernier, les stocks dans presque chaque rayon seront complets—les offres, pour jeudi, vendredi et samedi, comprennent une merveilleuse collection d'articles nouvellement arrivés, dans chaque rayon que l'on avait acheté mais n'étaient pas destinés pour cette vente—ils représentent les plus nouveaux modèles et matériaux provenant des meilleurs fabricants de l'univers et sont tous de la qualité Fairweather si bien connue. Des centaines d'articles en vente dans chaque rayon qui n'ont jamais été annoncés seront vôtres demain à des prix qui feront époque dans l'histoire de cette ville—ne manquez pas de venir—que rien ne puisse empêcher votre prompte visite à 9 heures.

Manteaux de Seal d'Hudson

Nous mettrons en vente jeudi une élégante jaquette de Seal d'Hudson—collet, poignets et bordure de castor, vaut chaque centin de $375.00. Spécial jeudi à:

$267.75

Manteaux de Rat Musqué Foncé

Si vous avez l'intention de vous acheter un manteau de rat musqué ne manquez pas de voir les attrayants manteaux de rat musqué noir naturel, modèles unis ou garnis dont chacun vaut $400.00. Jeudi à:

$299.75

Manteaux de Civette

C'est un exemple frappant de l'art des fourrures—il est de qualité choisie avec collet et poignets de martre d'Alaska et fut taillé pour se vendre à $450.00. Pour jeudi:

$319.75

Manteaux de Seal d'Hudson

Pour faire de jeudi une journée record dans la vente de manteaux de Seal d'Hudson—nous en offrons un lot de qualité choisie—42 pouces de long—avec collets et poignets de la meilleure qualité de castor canadien. Valeur $600.00. Jeudi:

$437.75

Manteaux de Seal Nutria

Valeurs vraiment remarquables pour vendre jeudi—manteaux de Seal Nutria 45 et 48 pouces de long—modèles manteau et dolman. Valeurs jusqu'à $500.00, pour jeudi:

$277.75

Manteaux de Taupe

Un vêtement dont toute femme appréciera la valeur—et la nouveauté du style d'un seul regard, —c'est un modèle de mante cape du plus beau choix de taupe écossaise—le prix régulier était $700.00. Pour jeudi le prix sera

$539.75

Cape de Mouton de Perse

Vous devez voir ce vêtement pour en apprécier pleinement la valeur réelle—c'est un magnifique modèle de mante cape de mouton de Perse choisi —48 pouces de long avec grand collet retombant à plat dans le dos et large bordure de vison naturel au bas—le prix régulier était $1045. Pour jeudi

$849.75

Manteaux de Seal d'Hudson

Pour la femme qui désire quelque chose d'exclusif—en fait de style et qualité—nous offrons un modèle original de manteau de Seal d'Hudson, de peaux choisies—46" de long—manches mandarin—large collet double en castor. Valant $700.00. Jeudi:

$497.75

Bas en laine

Pas un seul ravaudeur n'a été oublié—dans celui des bas, jeudi nous offrirons des bas en laine valant régulièrement $1.65 à

$1.19

Bas de soie

Bas de soie bien façonnés et brodés—un cadeau idéal pour Noel. Valeur régulière de $5.25. Jeudi

$2.95

Brassières

Juste une des nombreuses valeurs en brassières pour jeudi. Modèles bandeau et tailleur. Valant jusqu'à $1.75, à

79c

Jupes

Jupes séparées—en serge, tricotine, homespun et tissus nouveautés. Valant jusqu'à $25.00. Jeudi

$7.95

Lisez -- Pensez-y -- Agissez Vite -- et Profitez-en

Quoique nous citions que quelques items pour la vente de jeudi, nous désirons que vous réalisiez entièrement que chaque article dans notre magasin sera en vente à des réductions de prix étonnantes pour jeudi. Des centaines d'articles non annoncés seront en vente.

De merveilleuses économies seront le point culminant de notre rayon des fourrures pour la vente de jeudi—si vous pensez à un manteau ou toute autre pièce de fourrure—voyez ailleurs mais n'achetez pas jusqu'à ce que vous ayez vu nos offres pour jeudi.

Manteaux de Drap

Tous de la qualité Fairweather à d'étonnantes réductions de prix. Etes-vous préparées pour les temps froids qui approchent—voici vraiment une occasion exceptionnelle. Beaux manteaux de drap de la qualité Fairweather dans les styles tailleur et de fantaisie—les tissus sont les duvet de laine, velours, les tweeds anglais et la tricotine. Les prix antérieurs étaient jusqu'à $98.50, pour écouler à la première heure jeudi, le prix sera de:

$29.95

Robes d'Après-Midi

Si simplement vous pouviez voir ces belles robes d'après-midi, dans le plus nouveau dessin et la plus belle qualité de Georgette, taffetas et satin qui se vendaient jusqu'à $102, rien ne pourrait vous empêcher d'en acheter plusieurs jeudi à:

$33.95

Bottines pour Dames

Nous avons examiné notre assortiment de bottines et avons choisi une grande collection de hautes bottines de chevreau, cuir verni et veau. Noir, blanc, tan et brun et blanc qui se vendaient antérieurement jusqu'à $16.00 et nous les avons mis en un seul groupe pour faire une vente record durant ces jours dans notre rayon des bottines. Jeudi à:

$1.95

Corsets

Voici un exemple des valeurs que nous mettrons en vente jeudi. Nous avons mis en un seul groupe les corsets de toutes les meilleures marques, qui se vendent régulièrement jusqu'à $11.00 pour:

$3.95

Paletots de Chat Sauvage pour Hommes

Rappelez-vous ce que vous avez dit l'hiver dernier—que vous ne passeriez jamais un autre hiver sans un bon paletot pour aller en voiture. Voici votre chance—jeudi vous pouvez acheter un paletot de chat sauvage de $275.00 de belle qualité et de peaux choisies pour:

$197.50

Manteaux Modèles en Drap

Qui viennent d'arriver et mis à ces prix pour vente rapide jeudi.

Exquis et exclusifs modèles en Marvella, Gerona et Ormandale—les modèles sont à effets de blouse et ligne droite avec larges manches et poignets élaborés—garnis de fourrures de la plus belle qualité—juste le vêtement pour l'acheteuse de bon goût. Valeurs jusqu'à $235.00. Jeudi:

$139.95

GEORGES BLAIN ET CORDES FONT PARTIE NULLE

Le club-house du National présentait hier soir un aspect inaccoutumé. Il y avait une affluence telle, avide de voir la bataille entre Georges Blain et Matty Cordes, de Boston, que plusieurs centaines ne purent trouver place à l'intérieur et durent s'en retourner avec leur petit bonheur. Depuis que le National a ouvert sa section athlétique, cet automne, elle a donné une couple de séances qui ont été admirablement encouragées. Devant ce succès, on est porté à croire que l'amateurisme jouit de la faveur populaire tandis que le professionnalisme paraît voué à toutes les gémonies.

La renommée de Cordes, qui l'avait précédé ici comptait bien pour quelque chose dans l'assistance compacte de la soirée d'hier. Le petit boxeur américain n'a pas trompé l'attente de personne, car il s'est battu avec jugement et son jeu a été de toute beauté. La garde de Cordes a accompli la plus grande partie de son travail, tandis que Blain a eu recours aux deux mains avec grand avantage. Les deux boxeurs prirent à tour de rôle l'avance, et l'excellent travail de Blain sur ses pieds lui permit de faire manquer bien des assauts de son adversaire.

La semi-finale entre Chabot, du National, et Durand du Sainte-Brigide, parut la pièce de résistance de la veillée. Dès le son du gong, Durand planta un formidable coup de la droite à la mâchoire de Chabot, qui en fut tout étourdi. La deuxième ronde fut furieuse et rapide et les honneurs furent également divisés. Dans la 3e ronde, Chabot se jeta à corps perdu dans la mêlée, et il envoya Durand au parquet pour 5 secondes. Il obtint la décision qu'il méritait du reste. Le programme était bien balancé et tout marcha rondement.

Voici les résultats du complet de la séance d'hier:—

LUTTE

Classe de 110 livres. — G. Langlois, Cercle Impérial vs L. Boulet, National. Le dernier a pris une chute en 7 minutes 50 secondes.

Classe 125 livres — L. Doucet, National vs Reid, de McGill. Les deux ont fait partie nulle.

Classe de 125 livres — Archambault, National vs S. S. Howles, McGill. Le dernier a pris une chute en 3 minutes 20 secondes.

Classe 135 livres — Mader, McGill vs Angrignon, National. Le dernier a obtenu la décision des juges.

Classe 145 livres — Georges, National vs McNaughton, McGill. Le dernier a pris une chute en 9 minutes 45 secondes.

Exhibition spéciale entre deux lutteurs du McGill. Rumpell et Friedman. Il n'y eut pas de chute.

BOXE

Classe 135 livres — Cardinal et Déliveau, tous deux du National. Le dernier a obtenu la décision des juges.

Classe 135 livres — Binet, National vs Baril, Champêtre. Binet a été mis hors de combat à la première ronde.

Classe 112 livres — Doucet, Sainte-Brigide vs Beaudoin, du National. Le dernier a remporté la décision.

Classe 125 livres — Dufort, du National et Bernier Champêtre. Dufort a obtenu la décision.

Classe 130 livres — Boudreau, National contre Watson, Griffintown Boys' Club. Le dernier a été mis hors de combat en 25 secondes.

Chabot, National vs Durand, Sainte-Brigide. Le premier a obtenu la décision.

Georges Blain, du National vs Matt Cordes, champion amateur de la Nouvelle-Angleterre. Partie nulle après une ronde supplémentaire.

Les arbitres furent MM. Leduc, Beaucaire et Métivier.

Les juges furent MM. Bourassa, Egan, Ferguson.

VERNOT JOUE UNE PARTIE DE TOUTE BEAUTE

Le McGILL a remporté une belle et difficile victoire sur le M.A.A.A. dans un match sénior de polo aquatique, hier soir, et il n'a pas encore perdu une partie, n'ayant plus que le Montréal Swimming Club à rencontrer, le 6 décembre. Le score de la partie d'hier a été de 4 à 2 en faveur des McGillois, dont le jeu a été supérieur à celui du M.A.A.A. Bien que l'on ne s'attendait pas à une victoire du M.A.A.A., on ne croyait pas que la partie serait si balancée, et les amateurs présents à la piscine du Central Y.M.C.A. ont assisté à une exhibition de toute beauté. Geo. Vernot a joué une partie exceptionnelle, comptant trois des quatre points des gagnants et en plusieurs autres circonstances il se montra dangereux pour le gardien des buts Dey, du M.A.A.A. Rose fut aussi à l'honneur et il a joué une grosse partie. Alignement des équipes:

McGill	M.A.A.A.
Dey	buts	Graham-Browne
Venning	défense	Anson
Bane	défense	Laidley
Bruker	centre	Vernot
Ritchie	avants	Rose
Black	avants	Munro

Arbitre, George Moore; juge du jeu W. F. Doran, chronométreurs, Dr Sullivan et I. McLaurin; pénitenciers Kelly et D. Nicholson; juges des buts, R. Charlton et R. S. Wade.

M.A.A.A. BLEU GAGNE

Le match intermédiaire, qui précéda l'autre, fut l'un des plus acharnés encore vus depuis longtemps chez cette catégorie de polistes. Le M.A.A.A. Bleu a triomphé du McGill intermédiaire par le score de 1 à 0, l'unique point étant compté alors que les sept-huitièmes de la partie étaient joués et qu'on entrevoyait la perspective de plusieurs périodes additionnelles. Pat Earle compta alors et donna la victoire au M.A.A.A. qui n'a pas perdu une seule partie cet automne. Alignement des équipes:

McGill	M.A.A.A. Bleu
Quirk	buts	Jardine
McConnell	défense	Phipps
Bruker	défense	Forsyth
T. Quirk	centre	Kyle
Earle	avants	Vickerson
Norkett	avants	Moore

NATIONAL Jr VICTORIEUX

Le National jr. a remporté une magnifique victoire, hier soir, lorsqu'il a battu de 9ème corps de signaleurs canadiens par le score de 2 à 1 à la piscine de la palestre. Ce fut une autre belle partie de polo que plusieurs amateurs apprécièrent. Alignement des équipes.

4th C.S.C.	Nationaux
Hibbard	buts	Déry
Home	défense	Gohier
McGregor	défense	Dufresne
Bowman	centre	Désautels
Myer	avants	P. Désautels
Champion	avants	Mathieu

Senior

	Gag.	Per.
McGill	3	0
M.S.C.	1	1
M.A.A.A.	0	3

Intermédiaire

	Gag.	Per.
M.A.A.A. Bleu	6	0
M.S.C.	4	2
Maisonneuve	3	3
M.A.A.A. Rouge	3	5
McGill	2	5
Lasalle	2	5

Junior

	Gag.	Per.
Y.M.C.A.	6	1
M.A.A.A.	5	1
M.S.C.	4	4
Lasalle	3	3
National	2	4
4th C.S.C.	0	7

COMME WOODLAND PARK et le club Alerion se sont retirés de la ligue Indépendante, ils ont été remplacés à une assemblée tenue hier soir par Ste-Anne et Bordeaux.

Joueur en grand danger de mort

CINCINNATI, 22. — Austin McHenry, brillant joueur de champ des St-Louis Cardinals, est gravement malade dit-on. Il souffre d'une tumeur au cerveau. Il est dans un hôpital local.

HELLERS FAIT UNE IMPORTANTE DECLARATION

PARIS, 22. — Dans une interview publiée dans la Revue "L'Auto", M. Hellers, gérant de Battling Siki, déclare qu'il accepte la décision de la Fédération du Pugilat de France qui a annulé le permis du Sénégalais.

"Par mon travail, j'en ai fait un champion mondial; j'aurais aimé par mes conseils en faire un monsieur."

Le journal apprend que le permis de Siki a été annulé parce que le pugiliste a assailli le gérant de Maurice Prunier et à cause de sa conduite dans les endroits publics à Paris et dans les provinces. Autre motif, c'est que Siki aurait frappé une femme, il y a quelque temps.

"Par sa faute Siki nous fait perdre tous les profits de la victoire sur Carpentier", dit Hellers dans l'interview, "c'est à dire au moins 4,000,000 de francs, ce qui n'est pas à mépriser, et tout l'honneur sportif, ce qui vaut davantage. Je comprends que la Fédération est obligée de voir aux intérêts de la boxe avant les intérêts personnels et c'est pourquoi j'accepte la décision. Je suis profondément peiné de tout ce qui est arrivé. Je n'ai pas vu Siki depuis dix jours. Je croyais qu'il avait pris un meilleur chemin mais d'après ce que j'en suppose, je me suis de nouveau trompé."

Le "Petit Parisien" dit que Siki a été approché par une compagnie de cinéma allemande pour figurer dans un film mais qu'il n'a pas encore répondu.

DANS LA CLASSE B

Pirates

Layden	92	134	164—	391
Smith	121	162	184—	467
Tobin	156	157	187—	500
Powell	122	147	143—	412
Emberg	157	177	159—	493
Total	678	777	857—	3313

Hochelaga Stars

Lespérance	135	148	217—	500
Vien	125	208	129—	531
J. Doyle	179	123	245—	547
Labonté	169	145	159—	508
Total	850	854	918—	2622

Morrows

Broderick	157	213	159—	528
Morin	146	156	157—	459
Robinson	146	151	148—	471
Archer	151	151	151—	453
Fradd	143	180	154—	477
Total	727	856	817—	2400

Chas. Laforce Co

Salmon	170	186	124—	480
Corbeil	172	168	126—	466
Delorme	189	176	165—	530
Jodoin	166	184	132—	482
Goudreau	180	191	159—	490
Total	877	865	715—	2457

LE JUGE Landis est à enquêter sur une partie de baseball, jouée dimanche dernier, à Los Angeles, Cal. dans laquelle auraient figuré Piercy, lanceur du club Boston américain, et Oldham, lanceur des Détroit. Ils n'auraient pas obtenu la permission au préalable pour jouer.

LES ANCIENS BOXEURS ET LEURS FAITS ET GESTES

TRENTE-TROISIEME BIOGRAPHIE. (JOHN C. HEENAN)

John C. Heehan naquit à West Troy, N.Y. le 2 mai 1835. Il mesurait six pieds et deux pouces et pesait 190 livres. Dans le printemps de 1852, le jeune Heenan, qui avait alors dix-sept ans, et avait appris le métier de mécanicien, s'en vint en Californie et trouva de l'emploi dans les ateliers de la Pacific Main Steamship Co, à Benicia, Ca. C'était un bon mécanicien et il était toujours prêt à prendre fait et cause pour ceux qui se trouvaient physiquement incapables de se défendre contre les "bullies" de Benicia, d'où son surnom de "Benicia Boy", qu'il gagna au cours des deux ans qu'il passa là. Il essaya ensuite à travailler dans les mines où il passa



JOHN HEENAN, le plus malchanceux des boxeurs américains de son époque comme on le verra par le présent article.

sa trois ans et retourna à San Francisco pour se battre avec "Yankee" Sullivan, mais celui-ci refusa de le rencontrer.

Heenan alla alors à New-York, en 1857, et on arrangea une rencontre avec John Morrissey, qui avait battu "Yankee" Sullivan. Le match était pour $5,000 et il eut lieu à Longue-Pointe, Canada, le 20 octobre, 1858. Morrissey avait pour seconds William Hastings et Jem Kelly, d'Australie, William Mulligan agit comme arbitre, et les seconds de Heenan étaient Aaron Jories et Johnny Mackay. L'arbitre de Heenan fut Francis McCabe, et après beaucoup de discussion M. Louis Beirat et un autre gentilhomme, tous deux de New-York, étaient les juges officiels de la rencontre. J. Briggs, de New-York, agissait comme chronométreur. La bataille dura onze rondes désespérées, qui durèrent vingt-une minutes et Morrissey la gagna. Heenan s'était blessé à une main dès la première ronde; autrement, il aurait probablement gagné. Heenan lança un défi à Morrissey pour une nouvelle rencontre, mais ce défi resta sans réponse. Morrissey préférant abandonner son titre de champion d'Amérique à son rival.

Le prochain combat de Heenan fut avec Tom Sayers pour le championnat et une bourse de $2,000 à Farnborough, Ang. La bataille fut terrible et dura trente sept rondes et deux heures et dix minutes, alors que l'arbitre laissa l'arène. Après son départ, le combat dura encore sept rondes, et les amis de Sayers coupèrent les câbles, après avoir assisté à la fessée reçue par leur favori, et le match se termina dans la confusion générale. On présenta à chaque champion une ceinture emblématique du titre. Heenan ne fut jamais payé et il retourna sa ceinture. Il lança un nouveau défi à Sayers, qui déclina.

L'assaut suivant de Heenan fut avec Tom King, à Wadhurst, Ang., le 10 décembre 1863, pour $10,000 et la ceinture du championnat. On se battit pendant vingt-cinq rondes et King reçut la décision. Dans la dix-huitième ronde, Heenan gagna le match, car King ne pouvait plus se battre, mais la foule intimida l'arbitre et il refusa d'accorder la bataille à Heenan. Le combat dura trente cinq minutes et ce fut le dernier que livra Heenan.

Heenan était un pugiliste malchanceux. C'était un terrible frappeur, possédant une grande force et beaucoup d'endurance; il était le plus grand et le plus lourd pugiliste américain, à l'exception de Freeman, le géant américain qui mesurait six pieds dix pouces et demi et pesait 260 livres. Heenan défia Mike McCool pour $10,000, mais il n'en résulta rien. Il mourut le 28 octobre 1873 à Green River Station, sur le territoire du Wyoming, respecté par tous ceux qui l'avaient connu.

IL EXCELLE AU POLO AQUATIQUE



GEORGES VERNOT, du McGill sénior, qui a compté trois points et pratiquement donné la victoire à son club, hier, sur le M.A.A.A. dans un excitant match de polo aquatique.

VICTOIRE DE SOLDIER JONES SUR McLAGLEN

LONDRES 22. — "Soldier" Jones, pugiliste canadien, a défait Ken McLaglen, de Chiswick, hier soir à Shepherd's Bush, Londres. La rencontre devait être de vingt rondes, mais elle se termina à la cinquième, McLaglen abandonnant la partie. Le Canadien eut le dessus dès le début.

Jones terrassa l'Anglais à la première ronde par un coup de droite à la mâchoire. Dans la deuxième ronde il poursuivit McLaglen en rond autour de l'arène. Dans la troisième McLaglen asséna quelques coups de gauche à la figure de Jones, mais ce dernier se tenait sur la défensive. Jones étendit McLaglen sur le parquet deux fois à la quatrième.

Dans la cinquième ronde, Jones attaqua McLaglen avec fureur. Après avoir encaissé force coups de poings, les seconds de McLaglen jetèrent la serviette dans l'arène et Jones fut déclaré vainqueur.

JACK RENAULT EN GAGNE UNE AUTRE

NEW-YORK, 22 — Jack Renault, poids lourd canadien, a défait Sirent Puryea, nègre du Panama, ici, hier soir. Les seconds de Puryea ont lancé l'éponge dans l'arène à la 8ème ronde d'un combat qui devait en durer quinze.

LE CLUB EXCELSIOR

"L'Excelsior" fera l'inauguration d'un nouveau rond cet hiver en face de Lumkin's Hotel, Chemin Côte des Neiges, et aura une forte équipe sur la glace. Il est prêt à se mettre en communication avec les meilleurs clubs amateurs de la province.

Information: P. Goyer, 222 rue Bagin, ou Eddy Langlois, Westmount 4466, le jour.

LES ETATS-UNIS ET LES JEUX OLYMPIQUES

WASHINGTON 22 — A son assemblée qui aujourd'hui, l'American Olympic Association a pris les premières mesures en vue de la participation des Etats-Unis aux jeux olympiques de Paris, en 1924.

On a formé un comité qui chomira les 150 hommes qui auront charge de choisir, d'exercer, de financer et de transporter les centaines d'athlètes américains des deux sexes qui se rendront en France, durant l'été de 1924 pour prendre part aux concours internationaux.

ROY CHISHOLM VEUT ETRE PROFESSIONNEL

HALIFAX, 22 — Il est probable que Roy Chisholm, poids léger local, va entrer dans la carrière professionnelle, au mois de décembre, en attaquant à son rival, George Fifield, de Toronto.

Quévillon vs Bellehumeur

VALLEYFIELD, 22. — Alfred Quévillon, de cette ville, relève le défi de Bellehumeur pour un enjeu de $50. Réponse par téléphone ou télégraphe 391 Victoria, Tél. 3127.

Alfred Quévillon a défait ces jours-ci Barré par un score de 200 à 186. Barré lança un défi pour $50 pour une nouvelle rencontre devant avoir lieu le lendemain et Quévillon accepta, mais Barré ne se rendit pas. Quévillon est toujours prêt à le rencontrer pour n'importe quel montant.

LE CLUB VICTORIA, de la ligue de la Cité, a tenu son 48ème meeting annuel, hier soir, et il a élu comme président, Frank Ravanagh. Eric Parson sera le pilote de l'équipe senior.

BELLE SOIREE DE NATATION AU NATIONAL

Ceux qui assisteront à la soirée de natation au National demain soir seront témoins d'un spectacle très intéressant.

Le programme comprend surtout des jeux dans l'eau et différentes exhibitions.

Les principales courses pour les membres de la section féminine sont:

1o—Course au ballon.
2o—Course à la pomme.
3o—Course à relai avec parapluie.
4o—Course à la chandelle.

Les courses pour les hommes sont:

1o—Course du nageur complet.
25 vgs genre 4bre.
25 vgs à la brasse.
25 vgs sur le dos.
25 vgs sur le côté.
2o—Course à relai en pyjama.
3o—Course par équipe de 3 nageurs qui se tiennent par les jambes.

Il y aura aussi exhibition des différents genres de plongeons exécutés par les élèves des deux classes, (masculine et féminine).

Les principaux plongeons exécutés seront: le Swan, le Pike, le Molberg, l'Islander et le Safior.

M. J. A. Thibaudeau, le dévoué président u comité du Bain assumera les fonctions d'annonceurs et expliquera les différents exercices au fur et à mesure qu'ils seront exécutés.

Cette soirée constituera l'ouverture officielle de la piscine et promet de remporter un brillant succès.

Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

BILLARD

Le tournoi de billard entre les membres du National se poursuivant régulièrement et un bel enthousiasme règne chez les amateurs du tapis vert.

La classe A continuera ses parties ce soir avec les alignements suivants:

P. Rhéaume vs H. Balbec.
Bonnet vs G. Bertrand.

La classe C jouera vendredi soir et les joueurs suivants seront aux prises:

A. Lamothe vs Desloges.
Proux vs Fortier.
Latour vs Aimey.

Ces rencontres attirent toujours un grand nombre d'admirateurs du jeu de billard et tous les membres du National sont invités d'aller encourager leurs favoris.

SPORT A FARNHAM

FARNHAM, 22 — Vendredi, le 1er décembre, au théâtre Princess, les amateurs de boxe et de lutte assisteront à une séance qui promet de les intéresser grandement. Ils verront dans l'attraction principale Eugène Tremblay, champion du monde, et Henri Lapalme. On verra aussi Wm. Duchesne, de Montréal, aux prises avec Emile Gagné de Farnham; Geo. Chevalier, de Farnham avec R. Jacques, du Ste-Brigide, de Montréal. Il y aura aussi d'autres attractions.

UNION DE L'OUEST

Ce soir, à 8 heures, à la salle du Canadien de St-Henri, 1083 rue Bourget, aura lieu l'assemblée annuelle de l'union des clubs de raquette de l'ouest de Montréal. On compte sur la présence de tous les intéressés.

WILLIE HOPPE REPREND SON CHAMPIONNAT

NEW-YORK, 22. — Willie Hoppe a repris le championnat de billard professionnel en battant Jake Shaefer, qui avait remporté le titre l'an dernier, dans la quinzième et dernière partie du tournoi international tenu à l'hôtel Pennsylvania, hier soir. Le score fut de 500 à 363.

Jamais on n'a enregistré pareille foule à une partie de billard. Une heure avant le moment fixé pour l'ouverture de la partie, une foule de plus de 2,000 personnes était assemblée dans les corridors. Les spéculateurs demandaient jusqu'à $18 pour un billet de $3. La salle ne compte que 1,000 sièges. Il exist des agents de police pour contenir la foule qui voulait entrer à tout prix. Lorsque les portes furent fermées il y avait au moins 2,000 personnes à l'extérieur ne pouvant entrer et 1,000 personnes à l'intérieur. Après l'avoir entendu, l'assemblée lui pardonna.

Il est probable que la "National Hockey League" restaurera également Joliat et qu'il portera les trois couleurs cet hiver.

M. J. O. GENEST PRESIDENT DE LA TUQUE ROUGE

SHERBROOKE, 22 — A la veille de l'hiver, les clubs de raquetteurs de Sherbrooke sont à s'organiser avec enthousiasme.

Les élections des officiers du club la Tuque Rouge ont donné le résultat suivant: président honoraire, M. Louis Dupuy; président, M. J. O. Genest; leur vice-prés., M. Valmore Olivier; 2e vice-prés., M. L. Gingras; trésorier, M. W. Routhier; secrétaire, M. A. L. Rouleau; assistant-secrétaire, M. G. Choquette; capitaine, M. O. Normandin; pourvoyeur, M. W. Choquette; président du comité des amusements, M. Emile Rheault; porte-drapeau, M. P. H. Paquette; 2 corps de clairons, M. M. Thibault, conseillers, M. E. Guay, A. Bernier, Léo Laliberté.

LA TUQUE ROUGE



LE Dr VALMORE OLIVIER, du vice-président du club de raquette Tuque Rouge de Sherbrooke.

LE MONTAGNARD OUVRE SA SAISON

La série des amusements d'hiver sera inaugurée par la Sainte-Catherine qui sera fêtée au Chalet du Club à Cartierville, le 24 novembre prochain, sous la présidence d'honneur de M. et Mme Ludger Gravel.

Un tramway spécial sera à la disposition des membres et leurs amies à 7 heures 30 p.m. à langle des rues Sainte-Catherine et Saint-Timothée. Pour ceux qui ne pourront se rendre rue Sainte-Catherine pour 7 heures 30, le tramway passera angle avenue du Parc et Mont-Royal à 8heures p.m.

Un programme tout spécial a été préparé pour la circonstance, et il nous fait plaisir de dire que le Corps de Clairons sera au complet. Cette sortie sera sous l'habile direction du 2e vice-président, M. Dr L. O. Geoffrion; du capitaine M. W. Bishop et du lieutenant M. H. Solari.

Nous prions les membres du club qui aimeront à inviter leurs amis, de bien vouloir en donner les noms et adresses à l'assistant-secrétaire, afin qu'une invitation officielle leur soit envoyée.

Le nouveau comité compte sur la présence de chaque membre afin d'assurer le succès de ce premier événement sous la direction.

Informations: J. A. Panneton, assistant-secrétaire, 761 Craig Est, Tél. Est 2778.

LES OFFICIERS DU 65ème VICTORIEUX

Les officiers du 65e ont battu les Grenadiers Gardes dans la ligue militaire de baseball intérieure par le score de 21 à 14. Le lanceur Paul Brault, lieutenant, et Eddie Gronau, arrêt, se sont distingués. Oscar Major est l'entraîneur des officiers du 65e.

REELU PRESIDENT

New-York, 22. — William C. Prout de Boston représentant l'association de la Nouvelle-Angleterre a été réélu président de l'Amateur Athletic Union, hier, et Frederick W. Rubien de New-York, a été élu secrétaire-trésorier.

AUREL JOLIAT A ETE BLANCHI PAR LA N.O.A.

OTTAWA, 22. — Aurèle Joliat, qui a fait le sujet d'une violente controverse entre différents clubs de la "National Hockey League" et à qui on a refusé la permission de jouer dans la ligue Calder avant d'être réinstallé par la "Northern Ontario Association", enfin qui a été officiellement proclamé éligible pour les matchs professionnels, a bonne chance de réussir à être réinstallé par les deux ligues.

Joliat est né à Ottawa. Il fut passé aux Canadiens par Saskatoon pour le fameux Newsy Lalonde au commencement de la saison.

Léo Dandurand, gérant des Canadiens a livré une lutte vigoureuse pour lui. Il fallait que Joliat s'aidât lui-même. Samedi dernier il se rendait à North Bay, où avait lieu l'assemblée annuelle de la "Northern Ontario Association". Il plaida sa cause. Après l'avoir entendu, l'assemblée lui pardonna.

Il est probable que la "National Hockey League" restaurera également Joliat et qu'il portera les trois couleurs cet hiver.

A BOWIE

PREMIERE COURSE, 6 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer, $1,200 — 1. Owasco 105, Weiner 7.60, 4.90, 3.40; 2. Racket 1103, Thomas 4.20, 3.40; 3. Papillon 97, Bell 4.60. Temps 1.16. Reformer, Wrangler, St-Angelina, Radio H. Bon Garçon, Sanche Panza, Scare Crow et Persistence ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 1-2 furlongs 3 ans et plus, à réclamer, $1,300 — 1. Hilden Jewel 113, Martz 15, 6.70, 3.-70; 2. Etuble 106, Lang 11.70, 7.50; 3. Camouflage 111, Smallwood 4.50. Temps 1.31 2-5. Shaffer, Occidenta, Mustard Seed, Gaudy Baby Bell, Hobey Baker, Puppety Gibbet, Titania, Sweep et Tyrtee ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 7 furlongs 3 ans, $1,300—1. Virgil 111, Martinelli 6.20, 3.70, 2.80; 2. Blue Hawk 106, Tryer 16.30, 6.10; 3. Osprey 111, Lang 4.90. Temps 1.26. Daniel, Good Night, The Clown, Pettidegger, Buddusine, Lady Myra et Sunday Best ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs, tous âges, handicap, $1,500—1. On Watch 123, Martinelli 10.50, 3.70, 2.50; 2. Gentility 108, Turner 3.40, 2.60; 3. Cresco 112, Herman 2.80. Temps 1.13 Dry Moon, Missionary Boxwaux et Dexterous ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille 70 vgs, 3 ans et plus, $1,400—1. Reparation 103, McLane 85.30, 21.20, 7.50; 2. All Over 103, Martinelli 3.60, 2.30; 3. Maximac 100, Lang 4.40. Temps 1.47. Pegasus, Bonus et Cameman ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 1-8 mille, 3 ans et plus—1. Goaler 105, Bell 5, 4.-40, 2.90; 2. Hubonec 107, Kummer 4.50, 3.10; 3. War Mask 107, Legere 6.10. Temps 1.58 4-5. King's Champion, Dark Horse, Attorney, War Victor, Jacques Austral, Dear Gone, Delandon, Moody ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 3 ans et plus, 3-16 mille — 1. Dolly C. 99, Legere 17.60, 7.30, 4.70; 2. Bravo 112, Weiner 32.70, 16.90; 3. Attorney Mule 106, Small wood 4.80. Temps 2.07.

LIGUE INDEPENDANTE

M. Trudeau de l'équipe Kingsbury a remporté les doubles honneurs dans les joutes disputées aux allées Maisonneuve lundi soir obtenant un total de 518 avec une partie simple de 301. Scores détaillés:

Kingsbury

Trudeau	153	201	164—	518
Mallé	153	162	166—	451
Déléé	114	148	147—	409
Bardier	98	136	140—	374
Pairy	173	141	147—	461
Total	661	778	783—	2202

American Can.

Rock	108	146	159—	413
Vigneault	135	117	106—	358
Lizée	133	147	174—	456
Beaufeuille	142	114	107—	363
Therrien	137	156	179—	472
Total	677	674	775—	2126

Locomotive

Michaud	157	113	137—	407
Perreault	100	122	125—	347
Desjardins	148	151	172—	471
Doyle	154	189	177—	511
Lespérance	199	142	171—	512
Total	758	713	772—	2243

Maisonneuve

Desforges	171	168	147—	476
Hena	149	190	168—	506
Ostiguy	154		—	154
Payette		192	168—	360
Hurtubise	136	184	143—	423
Chamberland	151	173	127—	451
Total	761	876	743—	2379

TREMBLAY vs DUCHESNE

ST-JEAN, 22 — Il y aura ici, lundi prochain, le 27 courant, une grande séance athlétique, dont le principal numéro sera une rencontre de lutte et boxe combinées entre Eug. Tremblay et William Duchesne, de Montréal. On verra également à l'oeuvre les boxeurs locaux Charest, Lefebvre et Raymond contre des pugilistes montréalais. La soirée aura lieu au théâtre Royal.

GARDE CARILLON

Vendredi de cette semaine à 8 heures du soir, assemblée spéciale de la garde Carillon. On compte sur la présence de tous.

CONDOLEANCES

La garde Carillon a voté des condoléances à M. Arthur Lapointe, instructeur de la garde Sacré-Coeur, à l'occasion de la mort de son épouse.

LE COMMISSAIRE Landis, juge suprême du baseball, a déclaré qu'il ne connaissait rien du plan de Ban Johnson, président de la ligue Américaine, à l'égard des ligues mineures, réfractaires à la clause du désistement. Mais on croit qu'il apportera une solution à la difficulté lors de la prochaine assemblée des ligues majeures.

WALTER HOOVER, champion rameur du monde, a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir causé la mort de Herbert Seely, d'Orégon, Wis. au cours d'un accident d'automobile.

SUCCES DU JOUR DES COQUELICOTS A SAINT-JEROME

SAINT-JEROME, 22. — (Spécial à La Patrie). — L'anniversaire de l'Armistice, le 11 novembre, fût une fête de souvenir pour la population de Saint-Jérôme, qui a manifesté patriotisme en donnant avec générosité en faveur de nos mutilés, pour la "Journée des coquelicot" dont le produit fut versé à la caisse du comité central.

Comme le temps ne permit pas d'y faire la vente le samedi, le dimanche matin de très bonne heure, de nombreuses jeunes filles prêtèrent généreusement leur concours. C'est ainsi que Mlles Marie Filion, Lebeau, Françoise Fournelle, Jeanne Filion, Marie-Ange Pelletier, Mesdemoiselles Leblanc et Mlle Taillefer, parcourûrent les rues de notre ville en offrant à chaque passant un coquelicot.

Madame Athanase David, présidente du comité central remercia chaleureusement les Dames organisatrices de cette oeuvre, qui fût un réel succès pour notre ville.

LA CALIFORNIE ET LA COTE DU PACIFIQUE

La Californie offre aux touristes et à ceux qui recherchent les plaisirs tous les avantages et toutes les attractions d'une région idéale de villégiature. Grâce à son climat—qui est uniforme, l'hiver et l'été étant semblables.—La Californie est tout indiquée pour les amusements au grand air pendant toute l'année.

Si vous vous décidez d'aller là cet hiver, assurez-vous que votre billet soit via le Pacifique Canadien, à l'aller et au retour via Chicago, soit d'un côté seulement via Vancouver. Essayez par tous les moyens possibles de voir les majestueuses montagnes rocheuses du Pacifique Canadien, une partie du monde des merveilles, ainsi que Vancouver et Victoria avec leurs superbes jardins et leur délicieux climat doux.

Le Pacifique Canadien offre un service de trains de luxe. Une attention courtoise partout vous aide à rendre votre voyage des plus agréables.

Tout agent des billets du Pacifique Canadien vous préparera avec plaisir votre itinéraire et vous donnera toute l'aide voulue pour que votre voyage réponde absolument à votre attente.

L'AVOCAT N'EST PAS UN OFFICIER PUBLIC

Seuls les officiers publics peuvent donner des copies certifiées; les avocats n'ont pas qualité à cet effet. En outre la simple affirmation de perte d'un écrit n'est pas suffisante pour permettre de faire une preuve secondaire.

Telle est, en substance, la décision de l'honorable juge Bruneau, prononçant jugement, hier, renvoyant d'action de Hillcrest Park, Limited, contre E. Brossard.

UNE ASSEMBLEE DE PROTESTATION

Une assemblée sera tenue ce soir dans la salle Ste-Brigide, coin des rues Maisonneuve et Ste-Rose, pour protester contre l'élévation des taux du gaz et de l'électricité. Au nombre des orateurs, il y aura les échevins Brodeur, Quintal, Langlois, Généreux, Emond, l'ex-échevin Larivière, l'ex-contrôleur E. W. Villeneuve, M. G.-D. Sévigny, et autres.

HULL N'EST PAS UN VILLAGE

OTTAWA, 22. (Spécial à La Patrie). — Le club Kiwanis, de Hull, a envoyé une résolution au gouvernement de Québec, protestant contre le fait qu'au point de vue de l'autonomie municipale, Hull est placé au rang des villages bien que ce soit la troisième ville de la province. Hull vient après Montréal et Québec, cependant cette ville n'a pas de juge résidant de la cour supérieure, n'a pas le droit d'émettre d'obligations municipales sans en demander la permission à Québec. Il y a aussi d'autres griefs. La Chambre de Commerce prendra, dit-on, la même attitude que les Kiwaniens.

SANTAL CAPSULES MIDY

Soulage promptement et sans danger la CATARRHE de la VESSIE et ses suites

Les Capsules portent le nom MIDY

Se méfier des contrefaçons

En vente dans toutes les pharmacies des Etats-Unis et de l'Etranger

800—mer-o-lno

Pour les Femmes qui Magasinent

et pour les hommes qui désirent éviter les foules de Noel

VENTE DE 10 JOURS DE CRAVATES

95c

Se vendaient antérieurement jusqu'à $2.00

NOUS commençons aujourd'hui notre vente annuelle de cravates pour Noel.

Cravates de pure soie importée, chacune un chef-d'oeuvre de beauté et garantie conserver sa forme. Tous les patrons désirables, brocart, rayés attrayants, exquis dessins Paisley.

Pour votre boite de cadeau, une ou deux de ces jolies cravates seront un objet approprié pour accompagner vos souhaits de Noel.

Et chez Case les commis parlent français.

507 rue Ste-Catherine Ouest. CASE Dans l'Edifice Drummond.

PAR L'Aristocrate des FAUX-COLS ARROW

Style pour l'Automne.

Cluett, Peabody & Co., Ltd. of Canada



La Cigarette avec la saveur originelle.



LES ESPIEGLERIES DE TI-JEAN LAROUPIE

Par Gene Byrnes.



Grave Maladie de Reins



Mme F. Rinehart, Campbellville, Ont., écrit:

"Je souffrais de maladie de reins et urinais très fréquemment. Tout cela était suivi de douleurs lesquelles parfois étaient très pénibles. Le médecin disait que je souffrais de cystite et qu'une opération pourrait bien être nécessaire. Je me refusai à cela et je commençai à prendre les Pilules du Dr Chase pour le foie et les reins. Dès les premières doses je ressentis du soulagement. Les douleurs disparurent, ainsi que l'envie d'uriner, et je n'eus plus jamais d'attaque de cette maladie."

Les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins

Une pilule, la dose, 25c la boite, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co. Ltd., Toronto. 9

INSTALLATION TEMPORAIRE A L'UNIVERSITE

On a peine à donner une évaluation complète des dommages.

PAS DE REPARATIONS

On s'attend à ce que les salles de cours situés aux deux premiers étages de l'édifice universitaire soient en bon état d'ici à deux semaines.

Depuis l'incendie désastreux qui détruisit une partie de l'université de Montréal, le 14 novembre dernier, les autorités se sont efforcées de rétablir tant bien que mal leurs bureaux. On a installé un système temporaire d'éclairage électrique ainsi que des nouveaux fils téléphoniques.

Le trésorier, M. Oscar Archambault, et ses employés ont été les premiers à reprendre leurs bureaux qui se trouvent dans la partie la moins avancé de l'édifice. L'humidité du local ne permet pas cependant aux employés de travailler des heures régulières. Le secrétaire M. Edouard Montpetit, le recteur, Monseigneur Georges Gauthier et le vice-recteur, le chanoine Chartier, occupent des bureaux spéciaux qu'on leur a installés à l'Ecole de Médecine Comparée et de Médecine Vétérinaire, au coin des rues Saint-Hubert et Demontigny. Leur retour aux bureaux de l'université se fera cette semaine, ou la semaine prochaine.

L'évaluation des dégâts est rendu difficile par l'amas de débris qui encombrent encore les deux derniers étages. De plus, certains appareils scientifiques ont une valeur inestimable; il en est qu'on ne saurait remplacer et d'autres dont le prix changent continuellement.

On ne reconstruira le cinquième étage et l'on ne réparera définitivement les dégâts qu'en juin prochain. D'ici là, on s'occupe à faire une installation temporaire.

NOUVELLES MARITIMES

LA LIGNE WHITE STAR A UNE ANNEE PROSPERE

Après avoir terminé sa saison de navigation à Montréal, par le départ du "Canada" la ligne White Star-Dominion dirigera maintenant ses navires vers Halifax et Portland. La compagnie est satisfaite des opérations de cette année tant au point de vue du trafic à passagers que celui du fret.

La saison a été remarquable du fait que des nouveaux navires ont été placés sur la route entre Liverpool et Montréal, de même qu'entre Southampton, Cherbourg, Brême et Montréal.

La ligne White Star-Dominion qui a eu en service quatre navires qui ont effectué 29 départs de Montréal au cours de la saison, a transporté approximativement dix mille passagers.

L'arrivée du paquebot "Régina" le plus gros navire qui ait mouillé dans notre port, et qui jauge 16,500 tonnes, a été un événement au cours de l'été. Le "Canopic" a fait sept voyages. Sur la route entre Liverpool et Montréal, la compagnie avait aussi en service le "Mégantic" et le "Canada".

C'est la première année que la ligne White Star a mis dans le service entre Liverpool et Montréal une flottille aussi considérable. Le service entre Cherbourg, Southampton et Brême a été un succès. Le "Vedic" et le "Poland" qui furent désignés pour cette route, ont transporté un grand nombre de passagers de troisième classe.

DERNIER DEPART

En raison de la température inclémente, l'"Ausonia" de la ligne Cunard n'est arrivé dans le port qu'à 6 heures 30 hier soir. Par ce contre-temps son départ a été retardé à samedi. Ce sera le dernier navire à quitter notre port cette année. Il prendra ses passagers vendredi soir, et démarrera de bonne heure samedi matin. Un bon nombre de montréalais sont inscrits sur la liste des passagers.

La présente visite de l'"Ausonia" est la seconde de la saison cette année. Il avait été enlevé à la route du Saint-Laurent pour remplacer le "Samaria" qui naviguait entre Liverpool et Boston.

A son prochain voyage l'"Ausonia" sera placé sur la route Halifax-Queenstown-Liverpool de concert avec l'"Andania". Le "Tyrrhenia" et le "Laconia" feront quelques voyages à Halifax l'hiver prochain.

DES ORANGES DU JAPON

Plus de sept cents tonnes d'oranges la première consignation de Noel à arriver du Japon cette année, ont été transportées par l'"Empress of Asia" du Pacifique Canadien à son arrivée à Vancouver lundi dernier, des ports de l'Orient.

D'après les officiers du Pacifique Canadien, Vancouver sera le centre de distribution des oranges japonaises, cette année, les navires de cette compagnie doivent en transporter des quantités considérables.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

L'"Empress of Britain" du Pacifique Canadien est attendu à Québec vers minuit demain de Hambourg, Southampton et Cherbourg avec 70 passagers de première, 118 de deuxième, et 374 de troisième classes.

Le "Marburn" du Pacifique Canadien est attendu à Saint-Jean dimanche de Liverpool et Glasgow.

Le "Montcalm" du Pacifique Canadien est attendu à Liverpool samedi de Montréal.

Le "Minnedosa" du Pacifique Canadien quitte le port aujourd'hui pour Southampton.

LES RESEAUX DU TELEPHONE DANS NOTRE PAYS

OTTAWA, 22. — (Du correspondant de La Patrie). — D'après le Bureau des Statistiques, il y avait au Canada l'année dernière 2,365 réseaux téléphoniques soit 38 de plus qu'en 1920. Ces réseaux, la plupart ruraux, sont exploités par des sociétés coopératives dont le nombre est le suivant par province: Nouvelle-Ecosse 174; Nouveau-Brunswick 11; Ile du Prince Edouard 43; Québec 65; Ontario 254; Manitoba 25; Saskatchewan 927; Alberta 34; Colombie Britannique 11. Sur le nombre il y a 103 réseaux municipaux. Le nombre des appareils télégraphiques pendant l'année a augmenté de 45,824. Le capital de cette utilité publique a été augmenté de 15,848,066, soit de 14 pour cent en un an; le revenu a augmenté de $1,477,567 soit de 27 pour cent. Le capital total du téléphone en Canada est de $132,537,771; la propriété vaut $158,678,229; gages payés $19,-000,422; revenu de l'année $36,-986,913. La longueur des fils est de 2,268,271 milles et le nombre total d'appareils en usage 902,090, les employés sont au nombre de 19,943. Il y a une moyenne d'un peu plus de 10 téléphones par 100 âmes de population.

Voici quelques statistiques pour les deux principales provinces du pays:

	Québec	Ontario
Nombre de téléphones	146,856	380,211
Employé	4,290	8,720
Nombre de poteaux	15,953	44,3003
Longueur de fil (par mille)	386,498	816,057
Nombre de réseaux	160	608

CERTIORARI EMIS CONTRE UN MAGISTRAT

OTTAWA, 22. (Presse canadienne.) — Edmond Forcade, qui fut tout récemment trouvé coupable de cinq accusations de contravention à la loi des liqueurs de Québec, est arrivé à Hull hier. A son arrivée, il y avait un mandat d'émané à la suite de l'annulation de son appel contre les cinq accusations qui comportaient une sentence de neuf mois de prison prononcée par le magistrat R. Miller.

A cette nouvelle, il a communiqué immédiatement avec Me Léopold Houle, de Montréal, qui est son avocat. Ce dernier a fait émettre un bref de certiorari contre le magistrat Miller et Noël Beauchamp, avocat de la Commission des Liqueurs.

LE CHOMAGE N'EXISTE QUE POUR LES HOMMES

OTTAWA, 22. (Presse Canadienne) — Pendant que le travail augmente pour les femmes, il diminue pour les hommes et la liste des chômeurs s'allonge considérablement à Ottawa. Le bureau de placement qui avait les noms de 100 hommes à placer au commencement du mois en a maintenant 378. Quant aux femmes il y a 149 vacances à remplir, surtout pour des servantes, et seulement 55 se sont présentées depuis un mois.

INSUFFISANCE DE LA RAISON D'ANNULATION

Pour entraîner nullité l'erreur doit porter sur la vente elle-même.

UNE VENTE DE CLOUS

L'honorable juge Martineau a rendu jugement, hier, dans la cause de Walter William Jeane Orbenz, marchand de Birmingham, Angleterre, contre The Canadian Consolidated Rubber Company, Limited.

L'action en justice réclamait $654.32, représentant le prix de vente d'une certaine quantité de clous.

Le refus d'acceptation de la marchandise était basé sur les motifs que les clous en question n'étaient pas conformes aux échantillons et qu'ils provenaient d'Allemagne au lieu de France.

Le tribunal était appelé à décider si cette erreur était cause d'annulation du contrat.

L'erreur sur la chose vendue a décidé l'honorable juge Martineau, ne peut annuler la vente que si elle porte sur la substance de la chose vendue.

La preuve révélant que la marchandise en question fabriquée en France, n'était pas substantiellement différente de celle fabriquée en Allemagne, le tribunal a fait l'application du principe de droit énoncé précédemment et, en conséquence, maintenant l'action pour partie, a condamné la compagnie à payer au demandeur la somme de $418.45.

ARMEE MENAÇANTE DE 100 000 CHOMEURS EN MARCHE SUR WHITEHALL

LONDRES, 22. — Le nouveau gouvernement vient à peine de prendre les rênes du pouvoir qu'il a à faire face à une nouvelle crise du travail. Depuis quelques jours, nombreuses sont les délégations qui arrivent à Londres de tous les centres industriels d'Angleterre. Elles veulent absolument avoir une entrevue avec le nouveau premier ministre. Jusqu'ici, cette faveur leur a été refusée. Andrew Bonar Law leur a fait savoir que d'autres membres du cabinet auront une conférence avec elles. Mais cette promesse ne les a pas satisfaites. Elles sont tellement peu satisfaites qu'elles viennent d'annoncer leur intention de se rendre à Downing Street dès cet après-midi. L'armée se composera de 100,000 hommes environ. Point n'est besoin de dire que la police de Londres est sur les dents.

COMMENCER PAR LES NOTRES D'ABORD !

L'hon. Charles Stewart, ministre de l'Immigration a exprimé aujourd'hui son désir de faire venir des colons européens au Canada.

On a répondu à l'hon. Stewart qu'il serait beaucoup plus urgent d'appeler les Canadiens du Québec et des provinces maritimes pour coloniser l'ouest du Canada. On voit tous les jours ces sujets traverser la frontière et s'établir aux Etats-Unis. Un rappel vers la terre serait de la plus aute importance.

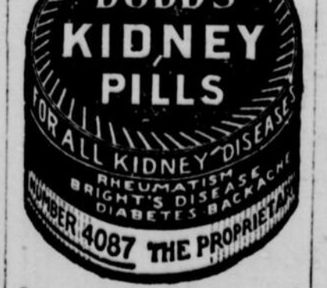
Les Etats-Unis qui limitent l'entrée de leur pays aux européens acceptent les émigrés canadiens sans restriction.

Le problème de l'émigration vient de nouveau de se poser, alors que le gouvernement canadien s'occupe de coloniser les provinces de l'ouest.

FEU M. W. SURPRENANT

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. William Surprenant, décédé hier à Montréal à l'âge de 80 ans. M. Surprenant était né à Saint-Edouard-de-Napierville, où il fut marchand pendant 32 ans. M. Surprenant fut maire de Saint-Edouard pendant plusieurs années; il fut aussi secrétaire de la commission scolaire de sa municipalité. M. Surprenant jouissait de l'estime de ses concitoyens.

Depuis 16 ans, M. Surprenant habitait Montréal où il fut employé au bureau de poste pendant quelques années. Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Délima Vautrin, deux filles, Florina et Berthe. Le défunt était aussi l'oncle de M. Irénée Vautrin, député de Saint-Jacques.



Les Pilules de Dodd pour toutes les maladies des reins, aussi rhumatisme, maladie de bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boite.

166-JNO-624

E. LAFORTUNE EST TROUVE COUPABLE

Les jurés, dans le cas de Elie Lafortune, n'ont délibéré que 15 minutes, et, à 5 heures et 25, hier, rendaient un verdict d'homicide coupable involontaire (manslaughter).

Le juge Lafontaine, après avoir remercié les jurés au nom de la société, déclara qu'il rendrait sa sentence plus tard.

Ce procès est le dernier du terme de novembre.

Des témoignages entendus hier après-midi, celui de Mlle Béatrice Rolland, soeur de la victime fut le plus intéressant. Mlle Rolland a témoigné que son frère était un garçon rangé qui travaillait tous les jours de la semaine comme livreur de lait pour la maison Joubert.

Le 18 janvier dernier, il fut demandé au téléphone vers l'heure du souper. Invité à sortir, il refusa. Plus tard, on l'appela de nouveau et, cette fois, il sortit pour ne plus revenir.

Une jeune fille du nom de Desjardins témoigna qu'elle était présente lorsque Lafortune donna de la morphine à Rolland. Elle-même en prit et fut malade.

JUGEMENT DANS L'AFFAIRE BOISSEAU

ST-HYACINTHE, 22. (Spécial à la Patrie).—L'hon. juge Louis Loranger, de Montréal, a rendu ses jugements dans les causes qu'il avait entendues au cours du mois dernier, entre autres accordant le concordat d'Armand Boisseau tel que demandé devant lui. Armand Boisseau s'oblige de payer à ses créanciers 10 pour cent de la dette d'ici à trente jours, 15 pour cent d'ici à deux ans et la balance due dans cinq ans avec intérêt au taux de 6 pour cent l'an.

L'APPEL JOHNSON EN COUR SUPREME

OTTAWA, 22. (Presse canadienne.) — L'appel de R. M. Johnson à la cour suprême contre la perte de son siège de Moose Jaw à la Chambre des Communes, sera entendu, croit-on, à l'ouverture du terme de février.

MAX BEAUVAIS LIMITÉE
229 rue St Jacques Montreal
463 Ouest, Rue Ste-Catherine

Vol. 1—27 le 22 Nov. 1922

"D'aucune manière l'homme n'approche si près des dieux qu'en faisant du bien aux autres hommes". Cicéron.



Les chaussettes sont des articles dont les messieurs font grand cas.

Aussi nous nous faisons un point d'honneur de conserver notre stock d'une façon très variée.

En cachemire uni et de fantaisie soie, et soie et laine.

.75 la paire, en montant.

Avez-vous vu le sous-vêtement Hendawick, — notre "Spécial" cette semaine. Combinaisons pure laine et pesantes, qui se vendaient autrefois à $18.50

$13.75

Les plus nouveaux modèles de paletots Burberry expriment le plus pur chic anglais.

Magasins de Vêtements FASHION-CRAFT

LE KU KLUX LUI INTIME D'EMIGRER

CAMBRIDGE, Mass., 22. (Presse associée.) — Hubert K. Clay, de Colorado Springs, Colo., a dit à la police lundi soir, qu'il avait reçu un avertissement du Ku Klux Klan d'avoir à quitter Harvard tout de suite, si non qu'il en subirait les conséquences.

CHUTE QUI AURAIT PU ETRE FATALE

Mme Napoléon Arcand, 58 ans, demeurant à 360 boulevard Gouin, s'est légèrement blessée au corps en tombant d'une plateforme du premier étage.

Mme Arcand était à étendre son linge lorsque la corde cassa et lui fit perdre l'équilibre. Les docteurs M. Pelletier, 917 boulevard Gouin et E. Gariépy, 6424 rue St-Denis, ont donné les premiers soins à la blessée.

Pour des Yeux Fascinants

Prenez l'habitude d'employer Murine tous les jours. Cette lotion rafraichissante pour les yeux les rend bientôt vifs, brillants et beaux! Sans danger, agréable. Vendu par tous les pharmaciens.



MURINE, Pour Vos YEUX

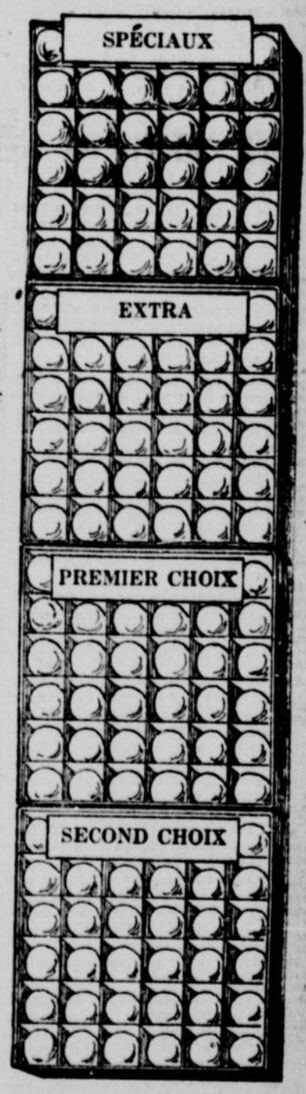
MACDONALD'S BRIER



½ lb. Paquets — 15¢
⅐ lb. Paquets — 25¢
½ lb. Boite — 80¢

Le Tabac avec un coeur





Achetez les Œufs par Catégories

DEPUIS quatre ans les oeufs Canadiens destinés à l'exportation sont classés par catégories. Ce système a eu pour résultat d'inspirer la confiance aux acheteurs de l'étranger. Il ne peut donc manquer d'inspirer la confiance aux acheteurs Canadiens.

Le Gouvernement recommande la classification des oeufs destinés aux marchés Canadiens. Demandez à votre épicier des oeufs classés par catégories. Pour déterminer la qualité des oeufs, le marchand leur fait subir l'opération du "mirage," c'est-à-dire qu'il les examine un à un au mire-oeufs et qu'il les place dans la catégorie à laquelle ils appartiennent. Chaque catégorie a été exactement définie par le Gouvernement. Les facteurs suivants sont les principaux à considérer dans la classification des oeufs: Poids, dimension de la chambre à air, fermeté du blanc et densité du jaune.

Quatre Catégories d'Oeufs

1. Spéciaux Les oeufs de cette catégorie ont un aspect appétissant quand on les sert seuls ou avec d'autres aliments, et ils donnent au plat dont ils font partie une saveur délicieuse. On ne peut pas se les procurer à toutes les saisons.

2. Extra Les oeufs classés comme "Extra" sont très satisfaisants et on peut sans crainte les employer seuls ou dans toutes sortes de plats. On peut se les procurer en toutes saisons et leur bonne qualité invariable les recommande au choix des consommateurs.

3. Premier Choix Ce sont de bons oeufs qu'on peut manger brouillés, frits ou employer pour la cuisine, mais ils n'ont pas la qualité uniforme des "spéciaux" ou des "extra."

4. Second Choix Cette catégorie comprend les oeufs bons pour la pâtisserie et les plats faits avec des oeufs et d'autres aliments. Ce sont des oeufs qui ne sont plus très frais ou des oeufs dont le blanc est aqueuse et le jaune lourd.

Quand Vous Achetez Vos Oeufs Par Catégories Vous Savez Exactement ce Que Vous Achetez.

Un Œuf Par Jour

CATÉGORIES—SPÉCIAUX, EXTRA, PREMIER OU SECOND CHOIX

Division de l'Industrie Animale, Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa

F24

POURQUOI LE RHUMATISME REVIENT SI SOUVENT

Le traitement ordinaire ne se rend pas au siège du mal.

La plupart des traitements du rhumatisme ne font pas plus que de contenir le poison dans le sang et permettre à la nature de vaincre cette maladie particulière, alors quand l'organisme devient épuisé pour quelque cause que ce soit la maladie a encore une emprise et elle doit être de nouveau combattue.

Les rhumatisants qui ont trouvé que leur condition n'était pas soulagée ou même empirait pendant qu'ils employaient d'autres remèdes, feraient bien d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Le traitement de tonique avec ce remède a démontré dans des milliers de cas qu'il reconstitue tellement le sang qu'il lui permet de chasser les poisons du rhumatisme par les voies secrétoires naturelles, les intestins, les reins et la peau. Quand cela est fait le rhumatisme est chassé et aussi longtemps que le sang est conservé pur et riche le malade est exempté d'une attaque de cette maladie. Ceci est prouvé par le cas de Mme J. Hewitt, Beach, P. O., Hamilton, Ont., qui dit: "Pendant un nombre d'années j'ai souffert de rhumatisme musculaire qui me faisait beaucoup souffrir. Je voulus me soulager de cette maladie pour un moment, mais elle revenait toujours. Une amie me recommanda les Pilules Roses du Dr Williams et je n'ai plus eu d'attaque de rhumatisme depuis que je les ai prises et il y a de cela cinq ans. J'ai depuis employé ces pilules pour l'anémie et je les a trouvées également bonnes, et je les recommande maintenant à toutes mes amies qui peuvent être malades".

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50 de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

Théâtre Musique Cinéma

Nouvelles et Potins
(Par Gustave Comte).

Les leçons du passé.

Vingt ans !

Pour ceux qui ont atteint l'âge mûr, ça n'est pas encore très loin en arrière, et cependant c'est une étape.

C'est même suffisant pour qu'on ait le droit de s'arrêter un moment afin de juger des progrès accomplis ou des reculades, s'il y a lieu.

Et, que de souvenirs vous remontent sans efforts, après vingt ans, que d'anecdotes, non sans saveur, on pourrait narrer!

Ainsi, si je regarde la chronique artistique de notre journal de 1902, j'y vois des noms et des programmes.

Des noms et des programmes, cela peut paraître fade à la jeunesse d'aujourd'hui, mais cela devient autrement intéressant si l'on y joint le commentaire dont l'historien est toujours friand.

Il y a une couple de jours, c'était le vingtième anniversaire du premier récital du pianiste Raoul Pugno à Montréal.

Au programme, trois sonates entières et quantité d'autres pièces, sans compter les rappels, car j'ai souvenance que l'ancienne salle Windsor était alors remplie d'une foule enthousiaste.

Trois sonates pour un seul programme, c'était un menu autrement substantiel que ce qu'on nous offre aujourd'hui. Mais il convient de dire aussi que les distractions étaient plus rares, et que le public se rendant plus tôt, les concerts ne commençaient pas à neuf heures, comme aujourd'hui. Et, c'est encore l'anniversaire d'un récital du pianiste Dawson qui, lui aussi nous sert la Sonate en ut, de Beethoven, du Bach, une foule d'oeuvres de Chopin, du Rubenstein, du Liszt, enfin assez de pièces pour faire deux programmes d'aujourd'hui. L'art était peut-être moins commercialisé alors et les virtuoses n'étaient pas chiches de leur talent. Et dire qu'on payait les fauteuils à partir de $1.50 en descendant jusqu'à 50 sous seulement. C'était le bon temps !

Au chapitre théâtre, les Nouveautés,—pas le théâtre de M. Ls-H. Bourdon, mais celui de MM. Desaulniers, Fontaine et Labelle,—jouaient "Frou-frou", de Meilhac et Halévy, ce qui valait un fier succès à Mme Marguerite d'Arbelly, une excellente artiste, très "bon garçon", pour qui, sans qu'elle eût fait grand chose pour cela, un certain vicomte d'H... alla bêtement se suicider dans un club fashionable. Dhavrol était aussi à coqueluche de tous, et Guiraud celle des jeunes femmes et jeunes filles, tandis que Juliette Béliveau débutait dans le rôle de la petite Sarah. Elle n'était pas bien haute alors.

Et que d'autres souvenirs aussi me rappellent d'autres noms, par exemple ceux d'Henriette Moret, de Jeanne Messonnier, de Fihon, de Godeau, au théâtre National !

Dans ce temps-là, les théâtres prospéraient et faisaient toujours salles combles.

Tout ça, c'est de l'histoire et il n'est pas mauvais de le rappeler à nos lecteurs de temps à autre.

G. C.

* * *

Rigoletto ne perd rien de son charme d'être chanté en Russe.

Ceux qui ont assisté à la représentation de "Rigoletto" hier soir, et ils étaient assez nombreux, n'ont pas regretté le voyage; ils l'ont du reste prouvé par leur enthousiasme. On aurait pu s'attendre à ce que ces artistes slaves, sortant de leur répertoire national, eussent été en quelque sorte inférieurs à eux-mêmes. Il n'en fut rien, et s'il n'était pas déplacé d'établir des comparaisons, nous dirions que la représentation d'hier fut de beaucoup supérieure à bien d'autres du même opéra qu'on nous a chanté jusqu'ici, en italien.

Les décors étaient réussis et les choeurs magnifiquement sus. Quant à l'orchestre, il était suffisant de reste, attendu que le Verdi de la première période, comme tant d'autres de ses contemporains, n'écrivait pour ainsi dire que pour les voix, sans se donner la peine de combiner des sonorités, de soigner son orchestration.

"Rigoletto" est une oeuvre trop connue de tous pour que nous parlions d'autre chose que de l'interprétation des principaux rôles. M. Krianowski (Hrjanowski) était le baryton tout désigné pour chanter le rôle titre. Il possède une voix splendide et puissante, une technique irréprochable, et son jeu, beaucoup plus sobre que la manière italienne, nous semble cependant beaucoup plus près de la vie, même au théâtre lyrique.

Dans le rôle du duc de Mantoue, M. Vladimir Svletoff est un ténor à la voix chaleureuse et très facile dans les notes supérieures. Il joue très juste, et selon qu'on devait s'y attendre, la sempiternelle "Dona mobile" lui a valu une ovation. Il eut été difficile de trouver une plus admirable Gilda que madame Kasanskaya, dont la voix de soprano est très dramatique, ce qui ne l'empêcha pas d'exécuter les trilles avec la plus grande facilité. Elle joue avec grâce et naturel et elle est aussi fort élégante. Son air de "Caro nome" lui valut un très vif succès. Madame Valentinova sut comme toujours chanter et jouer son rôle avec art et conscience. Les autres artistes de la distribution les plus applaudis furent: MM. Groshef, Ardatoff et Tulchinoff. Le célèbre quatuor fut longuement applaudi et acclamé.

M. Faviesky dirigeait l'orchestre. Plusieurs personnes insistent pour avoir des rappels, mais on devrait comprendre que c'est là chose exceptionnelle à l'opéra, car cela détruit l'action et retarde trop souvent le spectacle.

M. Thomas du Capitol, devient gérant de tous les "Capitol" du Canada.

M. M.-R. Thomas, le populaire gérant du théâtre Capitol, ayant été nommé administrateur de tous les théâtres Capitol du Canada, — promotion pour laquelle nous le félicitons de tout coeur et qui fait honneur à ses hautes qualités d'homme d'affaires et d'artiste averti, — M. Dahn a été nommé gérant local du Capitol de Montréal. Ceci n'empêchera pas M. Thomas d'avoir ses bureaux chefs à Montréal, lorsqu'il ne sera pas en tournée de visites. Il est parti depuis deux jours pour Winnipeg, et il ne sera pas de retour avant quelques semaines. N'oublions pas que c'est à M. Thomas que nous devons les concours actuels de chorales, si populaires; les concours de chanteurs et surtout les titres bilingues pour les spectacles de films. M. Thomas est un sincère ami des arts et des Canadiens-français. On doit se réjouir de la confiance qu'on a eu en lui.

Le théâtre et le concert à Montréal, il y a vingt ans.

On pouvait lire dans la "Patrie" du 21 novembre 1902.

THEATRE DES NOUVEAUTES. —"Frou-Frou" de Meilhac et Halévy. Tout le monde connaît la vogue de cette comédie avec laquelle la divine Sarah a conquis le monde théâtral. Sans comparaison, on a l'occasion d'applaudir Mlle d'Arbelly qui a joué ce rôle avec un rare succès sur les grands théâtres parisiens. Mlle Debruyne, l'exquise soubrette, fait une Louise charmante. M. Dhavrol, toujours supérieur en tous ses rôles joue Sartorys. M. Kelm dans Brigard, M. Guiraud dans Vairéas, M. Darcy dans le baron de Cambri, de même que Mmes Meissonnier, Rhéa-Harmant, d'Artigny, MM. Harmant, Frankel, Mme Fouquet Verande et la petite Sarah (Juliette Béliveau) complètent un ensemble de premier ordre.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Jefferson de Angelis donne à l'Académie "The Emerald Isle", un opéra comique dont la musique est de Sir Arthur Sullivan, le grand compositeur anglais. Les Irlandais n'y sont pas trop maltraités par la verve satirique du librettiste et leurs reparties piquantes sont du meilleur aloi.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS.—"La Petiote", drame en 5 actes et 6 tableaux par M. Maurice Drack. D'excellents artistes sont chargés de la distribution que nous donnons ci-dessous.

Geneviève (Mlle Moret); Mme de Noirefontaine (Mlle Rhéa); Mme Kauffman (Mme Souiler); Nanon (Mlle Brémont); Rosalba (Mme Irma Perrot); Laurette (Mme Petitjean); Mlle Constant (Mlle Sola); Jean Debray (M. Filion); Ragache (Soulier); Gabriel Kauffman (Nangis); de Liverdun (Terdier); Pascalis (Valère-Rémy); Stadler (Hamel); Béchamort (Palmiéri); Zig-Zag (Godeau); (Villeral); (Tougas); (Savard), etc.

RECITAL DE M. S. S. DAWSON. —M. Dawson, pianiste, assisté de M. R. C. Bethune, baryton, a donné hier soir un récital de piano à la salle Windsor. Le gouverneur-général et lady Minto y assistaient. Le programme était:

1.—Bach-Tausig: Toccate et fugue en ré mineur; Beethoven: Sonate en ut, op. 53, 3 mouvements.
(M. Dawson)
2.—Lord Somerset: A song of sleep; Ronald: Dajohne's Love; Blumenthal: Across the far blue hills.
(M. Bethune)
3.—Chopin: Fantaisie en fa mineur; Préludes Nos 2 et 15; Etudes, op. 10, No 7 et op. 25, No 2; Valse en la bémol.
(M. Dawson)
4.—Hawley: The somerset flower that blows; Sullivan: O Mistress mine; Cobb: A shilling a day.
(M. Bethune)
5.—Rubinstein: Sérénade, Bacarolle en sol; Paul Juan: Humoresque; Liszt: Tarentelle de Venezia e Napoli.
(M. Dawson).

PROGRAMME DE RACHMANINOFF

Le programme suivant a été choisi par M. Louis H. Bourdon pour le concert que l'illustre compositeur Rachmaninoff donnera ici, au théâtre St-Denis, lundi soir:

1—Improvisation, opus 31, N. Medtner
2—Sonata appassionata. . Beethoven
3—(a) Nocturne . . . . . Chopin
(b) Valse . . . . . Chopin
(c) Sonata opus 35 . . . . Chopin
Grave—Doppio movimento
Scherzo—Marche Funèbre
Finale . . . . . Chopin
4—(a) Mélodie . . . . . Rachmaninoff
(b) Sérénade . . . . Rachmaninoff
5—La Jongleuse . . . Maszkowski
6—Le Beau Danube Bleu . . Strauss
(Arr. par Schulz-Evler)

COMME A VINGT ANS....



Le régisseur, cravaté, pommadé, entre en scène, salue, et sur le ton de l'apostrophe aux ministres de "Ruy-Blas", ce qui le porte à vingt ans en arrière, "O ministres intègres, etc.", il dit:

Mesdames et messieurs,

La direction des Nouveautés me prie de vous remercier de votre sympathique encouragement. En venant en si grand nombre entendre "L'Avocat", de M. Brieux vous avez manifesté votre préférence pour les primeurs au théâtre. D'autres surprises vous attendent donc. Ainsi, en fin de semaine, vous aurez la soirée des avocats et de la magistrature; le barreau sera en toge et les juges en hermine. Dame justice occupera la première avant-scène, et, pour la circonstance, elle aura enlevé son bandeau. Vous reconnaissez nos louables efforts pour implanter le goût du bon théâtre français à Montréal, c'est bien, c'est très bien. En vous remerciant, encore une fois, mesdames et messieurs, de votre bienveillante attention, je reste votre très humble ....

(Speech sténographié du populaire vétéran des régisseurs, Antony Godeau, au public de la métropole du Canada).
Pour copie conforme, s'adresser à:

G. C.

CONCERT DE Mlle MALEPART

Nous avons eu, hier soir un parfait exemple de ce que peuvent produire des dons naturels exceptionnels soumis à l'étude enthousiaste et sérieuse et développés avec un rare bonheur.

Mlle Germaine Malépart a joué devant un auditoire très sélect où se distinguaient plusieurs personnalités du monde musical. La salle du Ritz Carlton était remplie du bas jusqu'en haut.

Le public montréalais fit un chaleureux accueil à la jeune pianiste dont c'était le premier concert depuis son retour d'Europe. Il y eût avalanche de fleurs et de sympathiques applaudissements marquèrent la fin de chaque pièce.

Mlle Malépart possède des qualités de clarté, de précision rythmique; un beau toucher, un phrasé aux contours bien arrêtés; enfin une émotion communicative empreinte de sincérité et de distinction.

Nous sommes en présence d'un talent très personnel. Et le public ne s'y est pas mépris. Son attention n'a pas fléchi un moment, tant il était retenu par le charme des pièces et l'interprétation qu'en donnait l'artiste.

Dès le début, par les "Variations en ut mineur" de Beethoven, Mlle Malépart, s'était déjà campée devant son auditoire. Avec les "Scènes d'enfants" de Schumann, elle nous fit pénétrer dans cette série de tableaux. Le charme intime de la musique de Schumann se révèle en maints endroits, notamment dans la "Rêverie", une des compositions les plus connues de Schuman, transcrite pour tous les instruments et raclée par tous les violonistes du monde, que Mlle Malépart a su traduire avec un sentiment nouveau.

La faveur de l'auditoire alla au "Nocturne en ut dièze mineur" de Chopin. Ce ne fut pas sans raison. Le Noctune de Chopin ne pouvait manquer de susciter beaucoup d'enthousiasme. Il fut joué avec une technique rare, une belle interprétation. On pourrait dire que ce fut la pièce de résistance du concert. Le talent de Mlle Malépart s'y montra en toute sincérité, avec aisance et fut mis en pleine valeur.

Il s'est encore trouvé des gens— en tout petit nombre, heureusement! — pour sortir avant la Dixième Rhapsodie de Liszt avec l'intention manifeste de ne pas entendre "ces acrobaties de saltim banque". Je ne sais rien de plus snob ni de plus ineffable. C'est tant pis pour eux. Car la Rhapsodie de Liszt, fut jouée par Mlle Malépart avec une sûreté et un brio extraordinaires. L'exécution de ce dernier numéro valut à Mlle Malépart un rappel qu'elle donna sans se faire prier à un auditoire décidé d'avance à ne pas s'en aller sans l'avoir obtenu.

Le public qui vient d'accorder un triomphe à Mlle Malépart sera toujours aussi fidèle, je l'espère, à lui donner ses bravos; car il a prouvé, hier soir, que les artistes canadiens n'étaient pas tous condamnés à jouer devant des banquettes vides, qu'il savait reconnaître le talent véritable et, au besoin, fêter le retour d'une compatriote qui est aussi une grande artiste.

Henry Max.

Une grande semaine classique au Majesty avec Walter Hempden.

Walter Hempden, l'un des plus célèbres artistes américains, viendra à Montréal la semaine du 4 décembre prochain, et c'est au Majesty que nous le verrons dans un répertoire de cinq de ses principales pièces. Deux de ces pièces seront entièrement nouvelles pour les Montréalais. Tout dernièrement, il ajoutait à son répertoire la célèbre ancienne comédie de Philip Massinger "A New-Way to pay Old Debts". On dit que c'est excessivement amusant. Il jouera cette pièce le lundi et le samedi soirs; il jouera ensuite "Othello", de Shakespeare, les mardi et vendredi soirs; puis "Roméo", en matinée du mercredi; "The Servant in the House", le mercredi soir et en matinée le samedi. En soirée le jeudi, il jouera "Macbeth". Ce sera une belle semaine classique.

Entre cour et jardin.

LA JAMBIERE APPRIVOISEE:..

Dans un théâtre de drame de l'est de la rue Sainte-Catherine, on jouait; la semaine dernière une pièce qu'il ne faut pas confondre avec une comédie de Molière qui porte le même titre.

A son entrée du premier acte, un artiste sympathique mais distrait, averti par les rires de l'auditoire, constata avec stupéfaction qu'il n'avait qu'une jambière. Sans être troublé le moins du monde, le comédien s'en fut derrière un meuble enlever cette unique jambière, et revint jouer le reste de la scène. On comprend l'hilarité du public peu habitué à voir des jambières aussi dociles!

Voilà une nouvelle tradition de créée.. jour sans jambières ni trompettes!...

RACINE AU CAFE.

L'autre jour, M. H..... acteur parisien en villégiature à Montréal (!) entra dans un café, près de la rue Saint-Hubert. M. H.... s'installa bien en vue à une table ronde, commanda un verre de bière, roula une cigarette qu'il fixa au bout d'un long fume-cigarette, redressa son noeud de cravate, toursa trois fois, arrangea le pli de son pantalon... et sortit un livre de sa poche.

En passant nous eûmes l'indiscrétion de jeter un coup d'oeil sur le livre qu'il lisait avec beaucoup d'attention. M. H..... étudiait les tragédies de Racine!...

"SI TU LES DIS, PRENDS-GARDE A TOI!"

La scène se passe à la Pension des Artistes.

Deux cabots sont à terminer leur repas, lorsque l'un d'entre eux s'avise de commander un fromage "âgé". Le fromage s'amène et le cabot consate qu'il est encore plus "âgé" que tous les vieux fromages:

"Regarde, dit-il; regarde, mon cher, des vers!..."

—"oh! je t'en prie: ne les dis pas!!, répliqua l'autre vivement.

Le quatrième mousquetaire.

INCENDIE DESASTREUX.

Pittsburgh, 22.—L'une des principales usines de la "Duquesne Steel Foundry Company", à Kendall, a été la proie des flammes, la nuit dernière. Les pertes s'élèvent à $350,000.

PRENEZ DES SELS POUR DEBARRASSER LES REINS

MANGEZ MOINS DE VIANDE SI VOUS AVEZ MAL AU DOS OU SOUFFREZ DE LA VESSIE

Trop de viande forme de l'acide urique qui excite et surmène les reins dans leurs efforts à filtrer cet acide et le chasser de l'organisme. Les mangeurs de viande réguliers doivent se soigner les reins, de temps en temps. Il faut les soulager, comme on fait pour les intestins, en enlevant tout acide, matière délétère ou poison; autrement, on ressent une douleur lancinante, douleur dans la région des reins, dans le dos ou on a la migraine, des étourdissements, brûlements d'estomac, la langue épaisse, et quand le temps est mauvais, des douleurs rhumatismales. L'urine est trouble, et il s'y fait des dépôts; les canaux s'irritent souvent, obligeant à se lever deux ou trois fois la nuit.

Pour neutraliser ces acides irritants et chasser du corps la matière délétère, achetez environ quatre onces de Sels Jad dans une pharmacie; prenez-en une grande cuillerée dans un verre d'eau avant de déjeuner pendant quelques jours et vos reins fonctionneront bien, et les dérangements de la vessie disparaîtront. Ces fameux sels sont faits d'acide de raisin et de jus de citron, combinés avec de la lithine, et l'on s'en sert depuis des générations, pour nettoyer et stimuler les reins paresseux et empêcher l'irritation de la vessie. Les Sels Jad sont peu coûteux et inoffensifs, et font une délicieuse et effervescente eau de lithine que des millions d'hommes et de femmes prennent de temps en temps, s'évitant ainsi de sérieuses maladies de reins et de vessie.

A propos de "L'Avocat" d'Eugène Brieux.

Le titre de cette pièce est un peu trompeur, il fait présager une étude d'ordre général sur la profession d'avocat. Il laisse attendre, surtout de la part de l'illustre auteur de "Blanchette", une doctrine et pour employer le terme consacré, une thèse. Or dans cette oeuvre de M. Brieux, il ne s'agit rien moins que de cela. On y trouve à vrai dire, quelques vues d'ensemble, quelques considérations sur la mission et le devoir supérieur de l'avocat. Mais ces réflexions restent accessoires et c'est au premier chef à une tragédie domestique particulière que nous fait assister le célèbre écrivain. Il entreprend non pas de prouver quelque chose, mais d'analyser le caractère en portant sur la scène une manière de "cas de conscience."

Le débat qu'institue M. Brieux dans sa pièce est un débat intellectuel. S'il subit le contre-coup des sentiments, c'est obscurément et dans la mesure où toute idée plonge dans la sensibilité ses racines profondes. La crise ne naît pas d'une lutte de passions, mais des alternatives entre lesquelles oscille la raison et les hésitations de l'avocat qui cherche où est son devoir. A ce point de vue l'ouvrage de l'éminent académicien ne suscite aucune critique.

POUR L'OEUVRE DES SOURDS—MUETS

Les amateurs de bon théâtre passeront une agréable soirée en assistant mardi et jeudi soir, 28 et 30 novembre courant, dans la salle du Jardin de l'Enfance à côté de l'église Saint-Jean-de-la-Croix, aux deux séances organisées par les Anciens du Patronage Saint-Georges au bénéfice de l'oeuvre si sympathique des Sourds-Muets.

La soirée de mardi sera sous la présidence de M. l'abbé A.-J. Préfontaine, curé à Saint-Jean-de-la-Croix, et celle de jeudi, sous le patronage du très révérend père J.-A. Charlebois, provincial des Clercs de Saint-Viateur.

Les pièces à l'affiches sont "Pour le Drapeau", émouvant épisode de la campagne de Napoléon 1er en Russie, et la désopilante comédie de Gavault "Les Dupont".

Les acteurs, dont la plupart sont des vétérans de nos scènes locales.

UNE FEMME AU SENAT AMERICAIN

WASHINGTON, 22. (Presse associée.) — Mme W. H. Felton, de la Géorgie, a été assermentée hier, comme sénateur des Etats-Unis. C'est la première fois qu'une femme occupe ce poste.

LES PUBLICISTES BANQUETTERONT

Un dîner causerie sera donné, ce soir, à 7 heures, à l'hôtel Place Viger, sous les auspices de l'Association de Publicité de Montréal. Le conférencier sera M. William P. Green qui traitera du sujet suivant: "La vérité dans l'annonce."

CRISE EN CHINE.

Pékin, 21. — Le cabinet chinois a décidé de démissionner dès qu'il aura élucidé les tenants et aboutissants du scandale Lo Wen-Kan.

PREPARATION DE LISTES DE TRAVAUX PUBLICS

Le directeur des services municipaux, M. Jules Crépeau, donnant suite à une suggestion de l'échevin J. Alfred Brey, représentant du quartier Ahuntsic, vient de demander à tous les membres du conseil de bien vouloir faire, dès maintenant, le tour de leur quartier respectif à seule fin de s'assurer des travaux qui pourraient être faits l'an prochain; leur rapport qui devra parvenir avant le 31 décembre prochain.

La confection des plans, devis et estimations a beaucoup retardé l'exécution des travaux publics cette année: les demandes étaient trop nombreuses et le personnel commis à cette tâche pas assez. Par suite de la nouvelle politique, ce travail pourra être fait cet hiver et permettre des travaux dès les premiers beaux jours de l'année prochaine.

DES HOUILLERES SONT FERMEES EN ALBERTA

EDMONTON, 22. (Presse associée.) — Les houillères Cardiff, Banner et Alberta, dans les charbonnages Cardiff, sont fermées depuis hier. Les mineurs rencontrent des piquets qui les renvoient chez eux. On ne sait si cela veut dire qu'une grève est déclarée.

REMERCIEMENT DE Mgr LATULIPPE

COCHRANE, 22. (Spécial à La Patrie). — Dimanche dernier dans toutes les églises du diocèse, on a lu une lettre de S. G. Mgr Latulippe remerciant les citoyens de Cochrane pour leur aide accordée si généreusement aux victimes de la conflagration de Hayleybury.

LA SAISON D'HIVER.

Halifax, N.E., 22.—Le paquebot "Canopic", de la ligne White Star, en provenance de Brême et de Southampton, a inauguré la saison d'hiver dans le port d'Halifax, hier.

Une Peau Douce et Blanche qui Défie les Intempéries

Durant les mois qui s'avancent de froids intenses et de bise mordante, vous qui désirez conserver votre peau douce, blanche et veloutée, devriez porter votre attention sur la cire mercolisée. Rien autre ne saura aussi effectivement prévenir ou guérir la gerçure, rudesse ou décoloration de la peau. Par l'élimination graduelle de la cuticule vieillie par les intempéries, le teint est conservé en condition parfaite, et même la beauté de l'expression paraît s'être embellie.

Si votre peau est rude, pustuleuse, bourgeonnée, rousselée, jaunie ou rougie, pourquoi ne pas s'en dépouiller? Une once de cire mercolisée ordinaire, que vous pouvez vous procurer chez le premier pharmacien venu, transformera complètement le teint le plus laid en moins d'une quinzaine. Appliquez la cire pour la nuit tel que la cold cream, et lavez le matin.

LA COOPERATION DES AGRICULTEURS

QUEBEC, 22 — (Spécial à La Patrie). — L'on a distribué, ce matin, aux députés le bill de la fusion des sociétés coopératives. La nouvelle corporation portera le nom de La Société Coopérative Fédéré des Agriculteurs de la province de Québec dont le siège social sera Montréal et dont le bureau de direction sera composé de sept directeurs. Le ministre de l'Agriculture aura la surveillance générale de la société.

On a distribué aussi le bill de la Quebec Tramways Co., présenté par M. Richard, député de Verchères. Le capital de la nouvelle compagnie sera de dix millions et le siège social de la compagnie à Québec.

UNE INTERDICTION

LONDRES, 22. — Le gouvernement thibétain a refusé de permettre à la Mission boudhiste britannique de visiter Lhasa.

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S $1 Matinée Aujourd'hui
F. STUART-WHYTE Offers PRINCE CHARMING JR.
avec ZARA CLINTON
Soirées . . . . . 25c à $1.50
Matinées Merc. et Samedi, 25c à $1.00

ORPHEUM MATINEE Merc. et Sam.
LES ARTISTES ROBINS dans l'émouvante pièce The Easiest Way
Semaine prochaine
"LA DAME AUX CAMELIAS"
226-3

DANSE Mercredi 9 à 12
Classe d'adultes à 8
Salle Stanley, 92 rue Stanley
Tango enseigné ce soir à la classe
Danses de classe et d'ensemble
Messieurs 75c. Dames 50c
Prof. Frank Norman, Sr.
Danse de fantaisie et de théâtre
Classes de formation
Leçons privées tous les jours à toute heure
Uptown 5168. Prospectus envoyé par la poste
214-8, 15, 22, 29

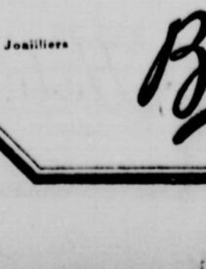
ELECTRA
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
"The Old Homestead"
avec THEODORE ROBERTS et autres
Venez voir l'une des plus grosses tempêtes jamais reproduite sur l'écran
Titres en français
Bientôt: "RICH MENS' WIVES" et "BROADWAY ROSE"

5E SEMAINE ANNIVERSAIRE 5E
LOEW'S
Offre un programme d'anniversaire dont il est fier!
THOMAS MEIGHAN
dans sa plus récente et meilleure vue
"THE MAN WHO SAW TO-MORROW"
Theodore Roberts et Leatrice Joy font partie de la troupe.
—AUSSI—
6 actes de Vaudeville de qualité exceptionnelle comprenant
Benjamin Scherzer
Le violoniste de concert de Montréal.
Après-midi, 15c. Soirs, 25c. 40c. Sauf les samedis, dimanches et jours de fête.

ALLEN Aujourd'hui
"MY WILD IRISH ROSE"
Une vue que vous aimerez tellement que vous voudrez la voir une deuxième fois.
Attraction supplémentaire spéciale
"LEGGY"
montrant comment les chevaux de courses sont formés—depuis qu'il est poulain jusqu'au poteau d'arrivée de la course.
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'ALLEN
DAVID S. LEVIN, directeur.

Hotel Place Viger
FETE DE LA
Sainte-Catherine
Samedi le 25 Novembre
DINER DANSANT SPECIAL
Prix: Deux Dollars
Pour réservation s'adresser à M. Renaud, Maître d'Hôtel.
Main 5720.

IMPERIAL
Samedi et dimanche, continue 1.00-11.00
De lundi à vendredi, 1.00, 5.00, 7.00, 11.00
Les Quatre Soeurs Rubini
petit récital de chant et musique.
Et 5 autres actes de VAUDEVILLE de B. F. KEITH
THE YOSEMITE TRAIL
Une histoire racontée dans les jardins de Jeux des dieux, avec
DUSTIN FARNUM
Commençant Dimanche
Max Linder
— dans —
"THE 3 MUST-GET-THERES"
Passe Temps
Aujourd'hui — Programme Double
EDITH JOHNSON et WILLIAM DUNCAN dans "FIGHTING GUIDE"
Grande production en 5 parties écrite et dirigée par RUPERT HUGHES
LE SOUVENIR
(Remembrance)

Soixante-Cinq Ans
VENDREDI ET SAMEDI BIRKS CELEBRERONT LE SOIXANTE-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE L'ENTREE DE M. HENRY BIRKS DANS LE COMMERCE.
1857—Savage & Lyman, les plus gros bijoutiers de Montréal.

La boutique de Savage & Lyman 40 rue Notre-Dame Est.
Henry Birks à l'âge de 17 ans.
Fondée en 1818 par George Savage, bon horloger anglais, la maison Savage & Lyman était située au No. 40 de la rue Notre-Dame Est.
C'est là qu'en 1857, Henry Birks alors âgé de 17 ans, commença son apprentissage.
1879—Le premier Magasin de Birks, 222 rue St-Jacques.

L'établissement de Henry Birks & Compagnie, 222 St-Jacques.
Henry Birks à l'âge de 39 ans.
Au bout de quelques années Henry Birks fut promu au rang d'associé de Savage & Lyman, en 1879, il résolut de s'établir à son compte.
Il loua un petit magasin de 15 pieds de large sur 50 pieds de profondeur, et avec deux commis, fonda la maison qui porte son nom.
1922—La plus grande salle de bijouterie du monde entier.

Le Magasin du Square Phillips, un des 7 grands établissements de Birks.
M. Henry Birks tel qu'il est aujourd'hui.
Le commerce prospéra et s'agrandit. Aujourd'hui il occupe sur le Square Phillips, la plus grande salle de bijouterie du monde entier, ainsi que 6 autres établissements, chacun dans une des grandes villes du Canada.
En commémoration de ces soixante-cinq années, Birks célèbreront, vendredi et samedi, l'Anniversaire des débuts de M. Birks dans le commerce.
LES JOURNAUX DE DEMAIN CONTIENDRONT LA LISTE ET LA DESCRIPTION DES NOMBREUX ET INTERESSANTS OBJETS QUI SERONT MIS EN MONTRE
Joailliers Birks Orfèvres
Henry Birks & Sons Limited
SQUARE PHILLIPS

AMUSEMENTS

PRINCESS
2 fois par jour VAUDEVILLE De haute classe
Semaine prochaine
Orchestre VINCENT LOPEZ avec Del Lampe, directeur
7—AUTRES BONS NUMEROS—7
224-5

GAYETY BURLESQUE
AUJOURD'HUI 2.15 et 8.15
Sam Howe's 'Joys of Life'
224-5

NEW GRAND
Lundi, mardi, mercredi seulement
"Le Rêve"
Comédie — Revue — Nouvelles
Matinée 20c. 1 à 5 — Soirée, 25c et 35c. 7 à 11
224-3

PARISIEN, Ltée. Up. 352
110 Stanley (Suivante de Peel)
LE COUP DE SARNAC
gros vaudeville 3 actes.
Matinées Populaires: jeudi et samedi: 35cet 50c. 224-5

Est 2400 NOUVEAUTES Est 2400
CETTE SEMAINE
"L'AVOCAT"
Pièce en 3 actes de E. Brieux.
Première Fois à Montréal
Matinées: mercredi et samedi
Dir.: Louis H. Bourdon. 225-1

Capitol Entertainment
MAINTENANT

Une histoire remplie de situations dramatiques, pleine d'intrigues, de romance et d'excitation.
The Prisoner of Zenda
AUX PRIX POPULAIRES
REPRESENTATIONS—1.10, 3.25, 5.20, 7.00 et 9.15 p.m.
PENSEZ-Y BIEN IL VIENT
RODOLPH VALENTINO
"THE YOUNG RAJAH"
Toute la Semaine Prochaine

STRAND
WM. ECKSTEIN AT PIANO
Aujourd'hui jusqu'à samedi
Une image vivante de la femme de quelqu'un
JEWEL CARMEN dans "NOBODY"
Attraction supplémentaire spéciale
LOUIS DUPRE
la protégé de Mary Pickford, qui a joué sa soeur dans "LITTLE LORD FAUNTLEROY"

Théâtre SAINT-DENIS
Direction: J. A. Gauvin
2e ET DERNIERE SEMAINE
GRAND OPERA RUSSE
100 artistes des principaux théâtres d'opéra de Russie dans un superbe répertoire.
PROGRAMME
Cet après-midi à 2 hrs. 15
"La Fée des Neiges"
(DE RIMSKY-KORSAKOFF)
Ce soir:
"FAUST"
DE GOUNOD
Jeudi, Le Démon, de Rubinstein. Vendredi, Eugène Onegin, de Tchaikowsky. Samedi matinée, La Juive, d'Halévy. Soir, Une Nuit d'Amour, musique arrangée par Valentinow.
BILLETS: Soirs, 75c à $2.50. Matinées 75c à $2.00. En vente chez Archambault et chez Lindsay, et le soir de la représentation au théâtre.

MOULIN ROUGE
COIN STE-CATHERINE ET AMHERST
Aujourd'hui, Demain et Vendredi
2—Grandes Attractions—2
PARIS—le perverti
PARIS—le merveilleux

Queen of the Moulin Rouge
L'histoire du sacrifice d'une fille du fameux Moulin Rouge de Paris. Aussi
CHARLES JONES dans ROUGH SHOD

Coin de Polichinelle

Pourquoi s'essoufle-t-on lorsqu'on court?

On sait que si l'on ménage son coeur, il ne se fatigue jamais. Mais si l'on court trop fort, si l'on nage trop fort, ou encore si l'on exagère tout effort corporel, on impose brusquement au coeur un grand surcroit de travail. Tant qu'on se porte bien, une des propriétés les plus remarquables du coeur, c'est la quantité d'énergie réserve dont il peut disposer, pour ainsi dire, à la minute. Lorsqu'on est essoufflé, cette réserve d'énergie est déjà dépensée et l'on devrait considérer l'essoufflement comme un avertissement. Les jeunes gens se donnent parfois de graves maladies de coeur en prenant part à des courses à pied trop pénibles pour eux. Lorsqu'on court, on utilise une grande quantité d'air, de même que le mécanicien d'une locomotive utilise beaucoup d'air dans sa chaufferie pour faire marcher le train à une grande vitesse. Le sang doit alors circuler trop vite à travers les poumons où il trouve l'oxygène de l'air que l'on respire; par suite, le coeur bat de plus en plus vite, ce qui exige un fonctionnement de plus en plus actif des poumons et produit la sensation d'essoufflement. Si l'on est prudent, on s'arrête pour respirer, mais souvent les imprudents ne veulent pas s'arrêter; aussi, voit-on s'évanouir des jeunes gens et même des hommes qui ont couru dans des courses trop dures pour eux.

—:o:—

Devinette

(Solution demain.)

Sept et trois font onze ou bien fontonze?

(Envoi de Maury.)

—:o:—

Charade

(Envoi de Pascalou.)

(Solution demain.)

Sans que je sois estropié.
Je suis sans bras, je n'ai qu'un pied.
Mon surtout de toile est modeste.
Trop de pluie est pour moi funeste.
Immobile dans mon emploi.
Je donne gîte aux hirondelles.
Aussi bien qu'elles j'ai des ailes.
Mon maître n'en a point et vole mieux que moi.

—:o:—

CHARADE

(Réponse.)

Montnégro (Mont Thé Nez Gros)

La Prière et l'Aumône

Jean et Robert allaient à la messe un dimanche.
Ils avaient tous les deux dix sous en pièce blanche.
Et s'en allaient tout fiers, bras dessus, bras dessous,
Causant de ce qu'on peut s'acheter pour dix sous.
Juste au seuil de l'église un pauvre les arrête.
"La charité j'ai faim,". Jean détournant la tête.
Lui répondit: "Si je n'avais
Qu'un sou je vous le donnerais.
Je n'ai pas de monnaie aujourd'hui mon brave homme.
"Moi non plus', dit Robert, mais j'ai toute une somme.
Prenez-la, voici de l'argent.
Et dans la main de l'indigent.
Il met sec beaux dix sous, la pièce toute entière.
Il entre dans l'église alors avec son frère..
Et tous les deux prièrent très bien dans le saint-lieu.
Mais la voix de Robert monta seule vers Dieu.
Car il ne suffit pas de prier dans un livre.
Il faut pour plaire au ciel, aimer les malheureux.
Et leur donner l'argent quand on n'a pas le cuivre.
Joindre les mains c'est bien, mais des ouvrir, c'est mieux.
(Envoi de Petit Ecolier.)

—:o:—

DEVINETTE

(Réponse.)

C'est le démon.

—:o:—

CONCOURS DE LA PAGE DES ECOLIERS

Solutions reçues depuis samedi:

Henri Beauregard, Madeleine Brunet, Marcel Morel, Roméo Cabana, Emile Leblanc, Marguerite Moisan, Léo Marcil, George DeGuise, Gilberte Morin, Cécile Brunet, Simonne Champagne, Paul Pilon, Marie-Paule Cloutier, Léonthe Turmorey, Cécile Dubord, Fleurette Paré, Pierre Godin, Germain Deland, Jos. Audet, Jeannette Carpentier, Edna Bienvenue, Lucien Joly, Bérengère Pilon, Béatrice Julien, Alex. Goyer, Robert Dubé, Régina Ladouceur, Gérard Martineau, A. Bolleau, Camille Perrault, Jean Pilon, Yvonne Pepin, Roger Nadon, Damien Roland, Gaston Chagnon, Edouard Venne, Marie-Claire Morel, Yvette Nadon, Dollard Beaumier, Simone Lussier, Pierre Normandin, Marguerite Savard, Géraldine Tranquay, Lucien Rocheleau, Antonia Bacon, Gertrude Bonin, Edmond Asselin, Fernand Robin, Georges Robin, André Cartier, Madeleine Hurteau, Rolande Lelbrun, Armand Brabant, Roger Vermette, Paul Lebel, Juliette Desrochers, Georges Lebel, M.-Ange Carpentier, N. Dandurand, Irène Roberti, Maurice Bérard, Blanche Dorion, Madeleine Mortimer, Yvonne Dubé, Bernadette Gaucher, Cécile Leclerc, Eugène Cuillerier, Lorenzo Guay, Alida Poulin.

BEAU SUCCES DE LA SEMAINE DU TELEPHONE

La semaine du téléphone est un succès. Le nombre des visiteurs, qui font l'inspection des échanges augmentent tous les jours. Le Plateau, le Westmount et l'Est ont surtout été achalandés tandis que le Main, que l'on peut visiter de trois heures à cinq heures seulement, reçoit plus de visiteurs que les autres.

C'est là en effet que se trouve l'échange du "longue distance" qui est des plus intéressants. Partout on trouve des jeunes filles, des employés techniques et des électriciens expliquant le fonctionnement soit en français, soit en anglais. Ceux qui iront faire une visite à leur secteur local seront certainement fort intéressés.

M. F. G. Webber, gérant général de la compagnie Bell, déclarait hier que la semaine du téléphone donne d'excellents résultats. Il a dit de plus que les visiteurs ont été fort nombreux lundi et mardi soirs de 7 heures à 9 heures alors que les visiteurs sont admis aux divers échanges, excepté au Main que l'on peut visiter de trois heures à cinq.

OEUFS ACHETES CHEZ L'EPICIER, REVENDUS COMME TRES FRAIS

Saint-Jean, 22. — (Spécial à la Patrie). — M. le magistrat J. H. Lemay, siégeait en Cour lundi dernier.

—Un euchre au bénéfice de l'Hôpital Saint-Jean (Soeurs Grises), organisé par la Congrégation des Enfants de Marie, aura lieu le 23 (jeudi) en la salle du marché.

—Une vendeuse aurait apporté sur le marché des oeufs achetés chez un épicier à 48 cts la douzaine pour les revendre comme des oeufs frais venant de la ferme à 70 cts la douzaine. Le comité du marché doit voir à régulariser les cas de cet espèce et mettre à l'amende les personnes coupables.

—Les voleurs de volailles ont commencé leur ravage dans nos campagnes. Dimanche soir, vers 5 heures, M. B. Demers, cultivateur du rang de la Carrière, à 3 milles de Saint-Jean, s'est fait voler cinq dindes et douze poules. La police de Saint-Jean fait des recherches.

—Les funérailles imposantes de dames Caroline Tracy, veuve de feu O. Rhéaume et de feu C. Pinsonnault, mère de M. l'échevin Martial Rhéaume, ont eu lieu lundi matin, à 10 heures en l'église Notre-Dame Auxiliatrice, en présence d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

POUR CE HIBOU JE VEUX UN CANICHE

Deux garçonnets se présentaient hier à l'immeuble de la Société protectrice des Animaux, 203 rue de Montigny, et demandaient au gérant de service s'il leur échangerait un hibou contre un petit chien. Ce monsieur, intrigué, fit entrer les enfants et les questionna. Il apprit que le hibou avait été trouvé dans un garage, et sans hésiter, il remit aux bambins un gentil toutou. Ceux-ci s'en retournèrent ravis. Le hibou est mort peu après son entrée à l'établissement: mort de faim. C'est un beau spécimen de hibou du nord, de 18 pouces de haut et d'une verge d'envergure. Ce sont probablement les feux de forêts qui l'on poussé par ici, où il est mort faute de trouver le rat des champs et la perdrix qui lui sont nécessaires.

UN EMBLEME SPECIAL SUR LES TOMBES DES POMPIERS D'OTTAWA

OTTAWA, 22. (De notre correspondant). — Les pompiers d'Ottawa ont décidé de placer un emblème spécial sur la tombe de chaque pompier mort depuis 1874, alors que fut fondée l'association des pompiers. L'emblème sera en fer portant le nom et le grade de chaque pompier. Il y en a 60 morts en service actif depuis cette date. Les autorités des cimetières Notre-Dame et Beechwood ont approuvé le projet.

ETONNANTE LA MANIERE DONT IL L'A RETABLIE

Ainsi s'exprime Mme. Lemery de Brockville, Ontario, au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham



Brockville, Ontario.—"J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour la faiblesse et les maladies féminines. J'étais si faible parfois que je ne me tenais pas debout. Cela dura près de trois ans, n'obtenant aucun effet des divers remèdes que je prenais. Trouvant un de vos petits livres à ma porte, un jour, j'ai pensé à l'essayer. J'en suis à ma cinquième bouteille, et c'est étonnant la manière dont il m'a rétablie. Je suis bien mieux, je n'ai plus de faiblesses et fais tout mon travail. Je recommande votre Composé Végétal à toutes celles que je connais, et vous pouvez utiliser mon témoignage pour le bénéfice d'autres femmes." —Mme Casey Lemery, 176 rue Abbott, Brockville, Ontario.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède pour les maladies féminines, et est soutenu par une réputation de près de 50 ans.

LES SYNDICATS NAT. ET CATHOLIQUES

C'est ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 3-est, rue Craig, qu'a lieu l'installation des officiers du Syndicat catholique et national des charpentiers-menuisiers élus à la dernière assemblée. Les officiers suivants seront installés. Président, Camille Gauthier, vice-président, F. Thibeault; secrétaire-archiviste, P. Ethier; assistant-arch. P. Gagné; secrétaire financier, J. B. Beauregard; trésorier, Jos. Coulombe; sentinelle, A. Sénécal.

Tous les membres doivent se faire un devoir d'être présents à cette assemblée très importante. E. Binette présentera son rapport de la semaine.

Cercle de Mun.

Ce soir, à la salle Tremblay, 1597, Ste-Catherine est, assemblée du Cercle ouvrier de Mun, M. G. Tremblay, président du Cercle Léon XIII, donnera la conférence sur le Cercle d'étude, sa nature, ses avantages, les moyens de le faire réussir. Tous les ouvriers en général, spécialement ceux des syndicats catholiques, sont cordialement invités à cette réunion qui commencera à 8 heures 15. Distribution des travaux pour le prochain terme.

Syndicat des selliers.

Le Syndicat catholique et national des selliers se réunit ce soir à la salle Gareau, 243, rue Mafsonneuve. Rapport du comité exécutif sur la situation. Tous les membres doivent être présents. Par ordre.

Avis aux pressiers.

C'est demain soir à la salle des oeuvres paroissiales, 1939, rue St-Dominique, angle Laurier, qu'a lieu le 2ème Concert-boucane annuel du Syndicat catholique et national des pressiers, section des travaux de ville. Le programme est très chargé et sera d'une très intéressant dans son exécution. Il y aura piano, chant, déclamation. Service de rafraîchissements, cigares et cigarettes. Tous les pressiers de travaux de ville qui veulent se renseigner sur le syndicalisme catholique en même temps que passer une agréable soirée sont cordialement invités. Le concert commencera à 8 heures 30 précises. Portes ouvertes à 8 heures.

CAUSERIE ORIGINALE SUR LA CHEMISE FAITE AU PAYS

Parlant hier à midi devant ses collègues du club Rotarian au Windsor, M. Charles Nelson a traité le sujet suivant: "La chemise doit être faite pour celui qui la porte."

M. Nelson a dit que les gens de ce pays s'habillaient avec des vêtements fabriqués au pays et il y a très peu d'importation sous le rapport des vêtements.

Quand cette importation aura complètement cessée, les prix seront plus bas qu'ils ne le sont puisque le rendement des fabriques sera plus considérable.

M. Fraser Keith a été choisi président de la conférence générale des Rotarians qui aura lieu à Montréal en mars prochain.

INDEMNISEE POUR LA MORT DE SON FILS

L'ORIGNAL, 22. — (Spécial à La Patrie). — L'action en dommages-intérêts de $10,000 intentée à Imperial Oil Company par dame veuve Marie Nuckle pour la mort de son fils, victime d'un terrible accident, vient d'être réglée par l'offre de la compagnie et l'acceptation de madame Nuckle d'une somme de $1,500.

Le 18 février dernier, Emile Théoret, journalier, à l'emploi de M. L. P. Pattee, marchand-général de Hawkesbury, était occupé à vider un réservoir à essence sur un wagon du Grand-Tronc. Il descendit dans ce réservoir, avec un fanal pour s'assurer s'il contenait encore de cette essence. Une explosion formidable se produisit et Théoret fut projeté à quarante pieds de l'endroit. On le recueillit le corps horriblement calcinée. Le lendemain, il succombait dans d'atroces souffrances.

C'EST PITIE DE PERDRE UN SEUL AUTRE CHEVEUX

"Danderine" à 35c. sauve votre Chevelure.—Fait Disparaître les Pellicules. Délicieux Tonique.



Il n'y a que les insensés qui laissent tomber leurs cheveux et gardent leurs pellicules. La négligence amène la calvitie à bref délai. Un peu de "Danderine" maintenant peut sauver vos cheveux. Ce délicieux tonique débarrasse le cuir chevelu de toute parcelle de pellicule, contracte les pores à la racine des cheveux, de sorte que ces derniers cessent de tomber et que les huiles vivifiantes, principes de force des cheveux, ne peuvent s'échapper.

La Danderine n'est ni collante, ni graisseuse. Elle a transformé des cheveux négligés, faibles, malades, en cheveux sains et forts pour des milliers de gens. Votre peigne ou votre brosse vous avertissent. Hâtez-vous d'aller à la pharmacie en acheter une bouteille tout de suite. N'attendez pas!



La beauté est le reflet de la santé rayonnante.

Pour être jolies, il ne manque à bien des femmes que d'avoir la figure bien arrondie, des yeux brillants, des joues rondes, des lèvres rouges et ce teint rosé qui ne va qu'avec la SANTE VIBRANTE et RAYONNANTE.

TANLAC

est le grand reconstituant de la nature.

PLUS DE 30 MILLIONS DE BOUTEILLES VENDUES.

ON ENQUETE SUR TROIS INCENDIES

La Commission des incendies a siégé hier après-midi. L'incendie de la conciergerie au No. 371 Eplanade qui s'est déclaré il y a quelques semaines a occupé la commission une bonne partie de l'après-midi. Il s'agissait de dommages faits a une robe et a un ameublement. La commission et la compagnie d'assurances n'ont pu être renseignées avec certitude sur les causes des dommages.

Les deux enquêtes ont été tenues sur l'incendie de la chapellerie Siegal, 1285 rue St-Laurent, et du magasin "Globe Furniture Co", 2441 rue St-Hubert.

REUNION FEMININE

Une assemblée générale de l'organisation de la "Journée des Coquelicots" et au cours de laquelle sera donné un compte rendu exact et détaillé des résultats de la journée du 11 novembre, aura lieu le samedi 25 novembre à trois heures dans la salle "Ladies Ordinary", hôtel Windsor.

IL A SIGNE LE NOM DE SON PERE

QUEBEC, 22. — L'escapade d'un bambin de 16 ans a été éclaircie hier devant le juge Choquette, de la Cour des Sessions. Il était accusé d'avoir présenté un chèque de $700 portant la signature de son père. Avec le chèque, il acheta une automobile de $1,600, et donna le chèque comme premier paiement. Il vint à Montréal, où il plaça l'auto dans un garage, et revint dans cette ville. Le juge Choquette a renvoyé le jeune homme chez son père, mais il devra comparaître de nouveau demain.

UN CHAMPION EST ACCUSE DE MEURTRE

MADISON, Wisc., 22. (Presse associée.) — Walter Hoover, champion des rameurs, a plaidé innocence à l'accusation d'homicide. Il s'agit de la mort de Herbert Seely, d'Oregon, Wisconsin, dans un accident d'automobile. Hoover a été remis en liberté moyennant un cautionnement de $1,000.

Par Décret

POUR LE BOUDOIR

Nous offrons des chemises de nuit luxueuses, en crêpe de Chine de toute beauté, garnies délicatement de médaillons, de dentelles et d'entre-deux filet en Val, ou plus sobrement, de points d'ourlet et de plissés.

Vous aurez le choix des nuances: chair, blanc, orchidée ou miellat.

Cette lingerie raffinée s'impose aux dames aimant les jolies choses, à prix modiques.

Chemises de nuit à $7.75
Chemises-enveloppe appareillée à $4.75
Chemises en soie Kayser chair, mauve ou blanc $2.95
Avec pantalon appareillé $3.75

On peut maintenant se procurer des bas appareillant la lingerie.

Soie haute qualité, nuances pastel $3.75
Valeurs spéciales, nuances pour la ville $2.00

PARFUMS HOUBIGANT

Arrivent de Paris, en jolis petits flacons, pour l'aumônière. Senteurs variées,

$1.00

CORSET BIEN FINI EXCELLENTE VALEUR

En coutil broché très résistable, bas de gorge, avec entre-deux confortables en caoutchouc, devant renforcé par six baleines véritables. Petites et moyennes tailles $6.00
Fortes tailles, jusqu'à 32 ..... $6.50

Autres modèles renommés, de $4.75 à $19.50

Ceintures Frolaset, de $3.75 à $9.50
Corsets lacés sur le devant, de $4.75 à $19.50
Spécial de Holt Renfrew, de $7.00 à $18.50
Brassières et bandeaux, depuis $1.00

Holt, Renfrew & Co. Limited

ALMYS

OCCASIONS DU MATIN

De 9 Heures à Midi

Aucun ordre par téléphone, par malle ou "C.O.D." ne sera rempli.

Petites Bottines d'Enfants .25

Légèrement salies, édredon blanc bordé en soie, semelle de cuir; ou souliers avec courroie en chevreau. Précédemment marqués à 1.98. De 9 heures à midi ..... .25
—Première étage

Bouteilles 'Vacuum' .49

Grandeur: 1 chopine; garanties. Récemment marquées .89. De 9 heures à midi ..... .49
—Rez-de-chaussée

Bas en Cachemire, .69

Lovat, bruyère et mélanges. Récemment marqués à .98. De 9 heures à midi ..... .69
—Rez-de-chaussée

Théières "Rockingham", forme Champion, .40

Grandeurs: 7 et 8 tasses. Aussi des cruches récemment marquées à .65. De 9 heures à midi, ch. .40
—Sous-sol

EN VENTE TOUTE LA JOURNEE

Chemises négligées et Chemises de travail, .95



En percale, en chambray foncé, quelques-unes en flanelle grise et dans les grands numéros seulement.

Grandeurs 14 ½ à 17, mais pas toutes les grandeurs dans chacun des modèles.

Sous-Vêtements

TOUTES LES PESANTEURS DESIREES

Camisoles et caleçons, de .85 à 3.00 le rechange.

Combinaisons 1.65 à 10.00.

"Penman," "Tru-Knit," "Standfield," "Stonebridge," "Turnbull," "Two Steeples," "Stralian," etc.

Pyjamas "Restwell" et "Goodnight" de Tooke. 1.69, 1.98, 2.69, 2.95, 3.25, 3.50, 4.95.

Chemises de nuit, 1.00, 1.69, 1.98, 2.49, 2.95.

ALMY'S—Rez-de-chaussée

Les Enfants et les grandes personnes s'amusent énormement au Paradis des Jouets

—Il y a tellement de poupées, de jeux, d'animaux, etc., à voir.....

—Les gens sont satisfaits des prix, car jamais auparavant ils furent si raisonnables.

—Voici quelques articles pris au hasard:

—POUPEES à cheveux bouclés, qui dorment ..... .59
—LITS PLIANTS de bonne grandeur, en bois ou en métal, avec matelas et oreillers 1.00
—COFFRES D'OUTILS pour garçonnets, seulement ..... .50
—CHEVAUX de ..... .25 A 25.00
—"TEDDY BEARS," prêts à être le copain de quelques petits de ..... .25 A 2.98
—JEU DE MENAGE, 1 table et 2 chaises pour 1.98

ALMY'S—Troisième étage

Voici une bonne Occasion pour Noël



Gants, Gantelets en Cape, à 1.59 la paire

Piqués et Px avec gousset et courroie. Gris, brun et tan foncé. Excellente qualité et une véritable occasion à **1.59**

ALMY'S—Rez-de-chaussée

Un Cadeau qui fera plaisir



Une Lampe de Boudoir en Métal **7.50**

Fini ivoire, avec ornementations de fleurs en guirlandes sur l'abat-jour en verre gelé.

Trois modèles, 15 pouces de hauteur pour 7.50

Ampoules Edison Mazda 3 pour 1.00

25, 40, 60 watt.

Prix ordinaires .40 et .50

ALMY'S—Sous-sol

La Semi-Porcelaine "RoyalLeith" de "Johnson" est arrivée

Nous avons un patron dont tous les morceaux pourront être remplacés.

Demi-service de 52 morceaux, **23.95**

Service complet, 97 morceaux, **39.95**



ALMY'S—Sous-sol

Nous venons de recevoir des Guêtres "COVERALL" pour Bébés 3.25

Rentrez la chemise en dedans, attachez les boutons, et le petit sera protégé de la cheville à la ceinture; en plus, une paire de claques et un pardessus, et le froid ne pourra pas l'atteindre.

Nous les avons en corduroy brun et sable, et en tweed bruyère. Grandeurs 3, 4 et 5 ans, pour les enfants de moins de 2 ans 3.25

Grandes Guêtres pour Femmes et Enfants

2 et 3 boucles au-dessus du genou, en drap noir,

1.39, 1.69 ET 2.29

2 et 3 boucles au-dessus du genou, en corduroy brun et fauve,

1.79 ET 2.79

Même modèle en cuir brun,

3.25 ET 4.98

ALMY'S—Rez-de-chaussée

Spécial pour les lecteurs de La Patrie

SAVON DE CASTILLE, "LA CORNUE" 3 pour ..... .23

Jeudi seulement. —Rez-de-chaussée.

VOUS FAUT-IL UN EMPLOYE

Voyez le Bureau de Placement
Venez ou Téléphonez Est 5800

200 Succursales

Montréal où vous pouvez donner votre annonce au même taux qu'au bureau principal, ou Tél. Est 5800

TARIF

1er MAI 1920

Des Petites Annonces Classifiées

CLASSE A

25 mots 25c. 2c du mot additionnels. les signes de $ et autres abréviations comptent pour un mot

Minimum — 25c chaque insertion, suivant formules.
Prix de chaque insertion
Changements continuels
Changements occasionnels
Changements mariage
Classe de Réclame

Titre en noir 22 centres à la ligne agate par insertion.

Les annonces devant paraître le jour même seront reçues jusqu'à 11 heures. Les décès 1 heure. Pour le samedi jusqu'à 4 heures le vendredi soir.

Adresser vos communications comme suit:
Petites Annonces de la "Patrie".
Montréal

Bureau de Placement de "La Patrie"



ASSOCIE DEMANDE

ASSOCIE demandé avec capital pour produire brevets pour patente d'automobile et exploitation. Pouvant être manufacturé à très bas prix. Affaire sérieuse pouvant supporter de gros profits. Ecrire pour entrevue à J. O. A. T., poste restante, Station C, Montréal.

HOMME d'affaires, avec plusieurs années d'expérience dans la marchandise sèche, maintenant gérant d'un magasin considérable aux Etats-Unis désirant revenir au Canada veut se joindre avec un marchand à Montréal ou alentour comme employé ou associé, ayant besoin d'un homme très habile pour annonces, vitrines, cartes, conduire avec succès ventes spéciale ainsi que tous détails de commerce. Pour toute information, écrire Boîte 769 La Patrie. 221-6

MAISONS D'EDUCATION

INSTITUT LAROCHE, cours classique, brevets, cours strictement privés. Cours spéciaux d'anglais et sténographie. 195 Ste-Catherine Est. Est 7496. 209-26

INSTITUT STENO-PERRAULT STENOGRAPHIE par correspondance. Il y a de très mauvaises sténographies. N'expérimentez pas. Apprenez en trois mois l'unique système français-anglais approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique et officiellement imposé par la Commission Scolaire de Montréal. 65 sténographes officiels, 16 médailles, 17 diplômes. Institut Sténographique Perrault, 2 ouest avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 79-1an

INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGE

214 Ste-Catherine Ouest, Montréal. Fondé 1895. Ouvert jour et soir, visite sollicitée. Position assurée. Prospectus sur demande. Tél. Plateau 329. Angus Caza, prine. 150-78

EMPLOIS DEMANDES

APPRENTI—Jeune homme désire position comme apprenti plombier ou peintre ou assistant steamfitter. S'adresser 3992 St-Hubert ou au Bureau de Placement de la Patrie. 204-4E

APPRENTI — Jeune homme, 19 ans, très bien recommandé, voudrait avoir position rémunéré comme apprenti-mécanicien d'auto. S'addresser 451 Cartier ou au Bureau de placement La Patrie. 202-4E

ASSISTANT COMPTABLE — Jeune homme 23 ans désire position comme commis de bureau ou assistant-comptable. S'ad. 142 Prud'homme ou au Bureau de Placement La Patrie. 206-4E

BARBIER. Jeune homme, 52 ans, désire position comme barbier ou pour ouvrage général. S'ad. au bureau de placement la PATRIE. 213-4E

BARBIER. Jeune homme 21 ans, désire emploi comme barbier ou presseur de pantalons. S'ad. 283 Garnier ou au bureau de placement la PATRIE. 213-4E

CHARRETIER—Jeune homme, 23 ans désire avoir position comme charretier ou journalier. S'ad. 325 St-Timothée ou au Bureau de Placement de la Patrie. 208-4E

CHARRETIER — Homme 32 ans, désire position comme charretier ou concierge ou pour ouvrage général. S'ad. 183 Visitation, Tél. Est 5459W ou au Bureau de Placement La Patrie. 206-4E

CHAUFFEUR. Jeune homme, 19 ans, désire avoir position comme chauffeur sur truck ou pour ouvrage général de manufacture. S'ad. 236 Létourneux, ou au bureau de placement la PATRIE. 212-4E

CHAUFFEUR — Jeune homme, désire avoir positon comme chauffeur d'auto sur camion ou sur char privé ou mécanicien ou voyageur dans accessoires d'autos. S'ad. 5 Annette ou au Bureau de Placement La Pastrie. 206-4E

CHAUFFEUR. Homme, 50 ans, désire avoir position comme chauffeur de fournaise ou bouilloire, ajusteur, steamfitter, etc. S'ad. 160 Aqueduc ou au bureau de placement la PATRIE. 210-4E

COMMIS—Jeune homme, 25 ans, désire position comme commis dans épicerie ou pour ouvrage général dans manufacture ou épicerie. S'ad au Bureau de Placement de la Patrie. 204-4E

COMMIS — Jeune homme 31 ans, désirerait position comme commis de taverne ou pour ouvrage général de manufacture. S'ad. 26 Saint-Clément, Maisonneuve ou au Bureau de Placement La Patrie. 206-4E

COMMIS — Homme, 46 ans, désire avoir position comme commis de bar ou gérant d'hôtel ou commis dans cour de bois et charbon. S'ad. 76 Desjardins, Maisonneuve, ou au Bureau de Placement La Patrie. 206-4E

EMPLOIS DEMANDES

CHAUFFEUR—Jeune homme désire position comme chauffeur sur camion Ford, possédant références. S'adresser 188 Pie IX ou au Bureau de Placement de la Patrie. 208-4E

CHAUFFEUR — Jeune homme, 25 ans, désire position comme chauffeur station-aire ou steamfitter. S'ad. 96 rue Rouen, ou au Bureau de Placement La Patrie. 206-4E

CHAUFFEUR — Jeune homme, 19 ans, désire position comme chauffeur mécanicien ou pour ouvrage de garage. S'ad. 6 Grothé ou au Bureau de Placement de la Patrie. 204-4E

CHAUFFEUR. Jeune homme 20 ans, désire position comme chauffeur sur truck ou char privé possédant références. S'ad. 698 Bert ou au bureau de placement la PATRIE. 210-4E

CLAVIGRAPHISTE—Jeune fille, aimerait à avoir position comme clavigraphiste ou pour ouvrage général de bureau. S'ad. ou écrire 604 Mentana ou au Bureau de Placement de la Patrie. 204-4E

COLLECTEUR—Homme 31 ans, désire avoir position comme collecteur, possédant références. S'ad. 139a Vanfelt ou au Bureau de Placement de la Patrie. 204-4E

COMMIS — Jeune homme 22 ans, désire position comme commis d'entrepôt ou d'épicerie etc. S'ad. 2921 Lafontaine Est ou au Bureau de Placement La Patrie. 206-4E

COMMIS—Jeune homme, 24 ans, désire position comme commis épicier ou livreur ou charretier. S'ad. 821 St-Vallier, ou au bureau de placement la PATRIE. 202-4E

COMMIS — Jeune homme, 22 ans, désire position comme commis dans mercerie ou chauffeur mécanicien sur Ford. S'adresser Sherbrooke, Québec ou au Bureau de Placement La Patrie. 201-4E

COMMIS—Jeune homme désire avoir position comme commis épicier. S'ad. 187 Ste-Elisabeth ou au Bureau de Placement de la Patrie. 204-4E

COMMIS — Homme, 35 ans, désire position comme commis épicier ou commis de bar, etc. S'ad. 324 St-Louis ou au Bureau de Placement de la Patrie. 204-4E

COMMIS — Homme, 38 ans désire avoir position de commis épicerie ou commis dans taverne. S'ad. 730 Rivard ou au bureau de placement la PATRIE. 224-4E

COMMIS — Jeune homme, 20 ans, désire avoir position comme commis ou pour ouvrage général de manufacture. S'ad. 2988A Saint-Hubert, ou au Bureau de Placement La Patrie. 205—4E

COMMIS—Jeune homme, 26 ans, désire position comme commis de magasin ou commis dans épicerie, parlant les deux langues. S'ad. 370 St-André, Tél. Est 1815, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 211-4E

COMMIS DE BUREAU. Jeune homme, 18 ans, diplomé, demande emploi dans bureau. S'ad. 291 Champagneur ou au bureau de placement la PATRIE. 215-4E

COMPTABLE — Jeune homme, 22 ans, désire avoir position pour ouvrage de bureau, expéditeur ou checker. S'ad. 272 St-Christophe ou au Bureau de Placement de la Patrie. 211-4E

CONCIERGE — Homme marié, 38 ans, Français, désire position comme concierge ou homme d'écurie ou pour ouvrage général, en dehors. S'adresser 1163 Hôtel de Ville ou au Bureau de Placement La Patrie. 20-4E

COMMIS de bureau. Jeune homme, 19 ans, demande emploi dans épicerie ou bureau comme commis S'ad. au bureau de placement la PATRIE. 215-4E

COMPTABLE. Jeune homme, 22 ans, désire position comme comptable ou assistant ou pour ouvrage général de bureau. S'ad. 9 Deboisbriand, ou au bureau de placement la PATRIE. 202-4E

COMMIS—Jeune homme 29 ans désire position comme commis de bar ou pour ouvrage général. S'ad. 145A Drolet ou au Bureau de Placement de la Patrie. 204-4E

COMMIS. Jeune homme, 21 ans, désire position comme commis d'épicerie ou comme commis général ou voyageur. S'ad. 77 Marquette ou au bureau de placement la PATRIE. 226-4E

COMPTABLE. Homme, 31 ans, désire position soit comptable, assistant, comptable ou pour ouvrage général de bureau. S'ad. 524 Dorchester est, ou au bureau de placement la PATRIE 208-4E

COMMIS-livreur — Jeune homme, 17 ans, actif et travailleur, voudrait avoir position comme commis-livreur épicerie. Accepterait aussi emploi comme aide-quincaillier. S'adresser à 1353 Rachel Est ou au Bureau de Placement La Patrie. 202-4E

COMPTABLE, 18 années d'expérience, connaissant les deux langues, bon correspondant, dactylographie, désire emploi immédiat. Meilleures références. S'ad à 109 St-André ou au Bureau de Placement de la Patrie. 202-4E

COMPTABLE—Jeune homme, 23 ans, désire avoir position pour ouvrage général de bureau. S'ad. 275 St-Christophe ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 211-4E

COMPTABLE — Homme, 23 ans, voudrait avoir position comme comptable ou gérant ou auditeur, expéditeur. S'ad. 85 St-Hubert ou au Bureau de Placement de la Patrie. 211-4E

COMPTABLE — Jeune homme, 24 ans désire avoir position comme comptable ou pour ouvrage général de bureau. S'ad. 192 St-Hubert ou au Bureau de Placement de la Patrie. 204-4E

COMPTABLE. Jeune homme 20 ans, désire position comme comptable ou pour ouvrage général de bureau. S'ad. 667 Fabre, ou au bureau de placement la PATRIE. 213-4E

COMPTABLE — Jeune homme, 19 ans, désire position comme comptable ou assistant gérant ou commis de bureau. S'ad. 85 St-Hubert ou au Bureau de Placement de la Patrie. 211-4E

COMPTABLE — Jeune homme, 18 ans, voudrait position soit comptable ou pour ouvrage général de bureau. S'ad. 626 Saint-Denis, ou au Bureau de Placement La Paetrie. 206-4E

COMPTABLE — Jeune homme, 25 ans possédant références 1e première classe voudrait avoir position permanente comme comptable ou commis de bureau. Expérience approfondie. S'adresser à 1453 St-Denis, St-Louis 1485 W. 200-4E

CONCIERGE — Homme, 36 ans, désire position comme concierge ou pour travailler dans laiterie ou dans manufacture, etc. S'ad. 706 Cuvillier ou au bureau de placement la PATRIE. 224-4E

COUPLE possédant les meilleures références comme cuisinière et valet demande position immédiate dans maison privée. S'adresser 20 Donnacona ou au Bureau de Placement de La Patrie. 218-4

COUPLE désire avoir position. Homme pour ouvrage générale et le service de table, femme comme cuisinière ou femme de chambre. S'ad. 16 Cuvillier ou au Bureau de Placement de la Patrie. 208-4E

COUPLE désire avoir position, mari pour ouvrage général et service de table, femme cuisinière ou femme de chambre. S'ad. 57 Sanguinet ou au Bureau de Placement de la Patrie. 208-4E

CUISINIER. Jeune homme, 25 ans, voudrait avoir position comme cuisinier ou assistant S'ad. 325 Hôtel-de-Ville ou au bureau de placement la PATRIE. 213-4E

CUISINIER — Jeune homme 27 ans désire position comme cuisinier ou assistant cuisinier S'ad. 196A Boyer ou au bureau de placement la PATRIE. 224-4E

EMPLOIS DEMANDES

CUISINIER. Jeune homme, 30 ans, désire position comme cuisinier ou second cuisinier ou second pâtissier. S'ad. 803 Ste-Catherine est. Tél. Est 5105W, ou au bureau de placement la PATRIE. 209-4E

CUISINIER. Jeune homme, 24 ans, désire position soit cuisinier dans maison privée ou portier. S'ad. 524, 5e ave, Rosemont, Tél. Lasalle 4079W, ou au bureau de placement la PATRIE. 212-4E

DAME sérieuse et respectable, demande position comme ménagère, pour personne seule. Adresser 55 Labelle, dans l'avant-midi et le soir à 6 hrs. 223-2

DACTYLO. Jeune fille, 22 ans, désire position comme dactylographe ou pour ouvrage de bureau ou de magasin. S'ad. 1941 St-Dominique ou au bureau de placement la PATRIE. 210-4E

DESSINATEUR. Jeune homme, 21 ans, désire avoir position comme dessinateur ou modeleur ou pour ouvrage général. S'ad. 200 Visitation, ou au bureau de placement la PATRIE. 209-4E

ELECTRICIEN. Homme désire avoir position comme électricien possédant bonnes références. S'ad. 184 Ste-Catherine est, ou au bureau de placement la PATRIE. 202-4E

FABRICANT de parfum et d'essence, quinze ans d'expérience. Manufacturier, gérant et vendeur demande position dans aucune de ces capacités. Préparations de parfums de toilette de tous genres et essences pour tous les usages. Ecrivez à Boîte 770 La Patrie. 221-3

FEMME de journée demande ouvrage fournira bonnes références. S'ad. 20 Ste-Elisabeth.

GARÇON, 16 ans, voudrait avoir position, pour ouvrage général dans bureau ou dans restaurant, etc. S'ad. 4649 Bellerive, ou au bureau de placement la PATRIE. 224-4E

VOUS trouverez un garçon comme messager, avec références, au No 464½ Ste-Elisabeth.

GARÇON, 18 ans, désire position pour ouvrage de bureau ou dans restaurant ou ouvrage général etc. S'ad. 2829 Christophe-Colomb, ou au bureau de placement la PATRIE. 224-4E

GARDIEN. Homme, 34 ans, désire avoir position soit gardien de nuit ou chauffeur de bouilloire. S'ad. 1093 Henri-Julien ou au bureau de placement la PATRIE. 226-4E

GARDIEN. Homme, 52 ans, désire position comme gardien de nuit ou de jour de préférence S'ad. 6 Lalonde ou au bureau de placement de la PATRIE. 226-4E

HOMME, 49 ans, possédant les meilleures références demande position de cuisinier ou chef dans hôtel ou club. S'ad. 4 ave Oscar ou au Bureau de Placement de la Patrie. 214-4

HOMME, 55 ans demande emploi comme gardien, concierge, ou chauffeur de fournaises et bouilloires. S'ad. 189 Fabre ou au bureau de placement la PATRIE. 222-4

HOMME possédant une grande expérience, désire position immédiate de barbier. S'ad. 413 St-Christophe ou au bureau de placement de "La Patrie." 220-4E

HOMME marié, 51 ans, désire position de gardien, chauffeur de fournaise. S'ad. 2438 Ste-Catherine est. Las. 4886W 222-4

HOMME de confiance, 45 ans, demande position de gardien ou de concierge. S'ad. 1006 Bordeaux ou au bureau de placement la PATRIE 220-4E

HOMME de métier demande position de barbier. S'ad. 2 Sainte-Elisabeth ou au bureau de Placement de la Patrie." 220-4E

HOMME parlant anglais et français, 32 ans, demande position de gardien ou chauffeur de fournaises S'ad. St-Louis 3429W, 168 Drolet ou au bureau de placement la PATRIE 222-4E

COPIES faites, ouvrage de bureau de tous genres, comptabilité de toutes sortes, nous faisons une spécialité de fournir des hommes compétents pour tenue de livres, le soir à votre place d'affaires ou à la maison, à un prix très minime, ouvrage garanti. S'ad 1762A De Laroche près Beaubien. Las. 1880. Eugène St-Louis. 222-4

HOMME de 32 ans, ayant expérience comme charpentier-menuisier, peintre et contracteur en construction, demande de l'ouvrage. Possède les meilleures références. S'ad. 2237F, Bordeaux ou au bureau de placement la PATRIE 215-4E

HOMME de confiance, 42 ans, demande position de gardien de nuit ou waiter. S'ad. 20 Ave Delorme ou au Bureau de Placement de la Patrie. 223-4

HOMME, 55 ans, ayant expérience comme épicier-boucher demande position. Possède les meilleures références. S'ad. 2583 Châteaubriand ou au Bureau de Placement de la Patrie. 219-4E

HOMME, 39 ans, désire position dans taverne comme commis ou position de voyageur, fournira bonnes références. S'ad. 307 Galt Verdun ou au Bureau de Placement La Patrie. 214-4

HOMME désire position pour ouvrage général dans entrepôt ou manufacture. S'ad. Hudson Qué. ou au bureau de placement la PATRIE. 210-4E

HOMME de confiance, possédant qualification pour remplir position de gardien de nuit et chauffeur de fournaises désire emploi. S'adresser 404 Notre-Dame Est, ou au bureau de placement de "La Patrie". 219-4

HOMME de confiance, 51 ans, qualifié et possédant les meilleures références demande position de chauffeur de fournaises, ou homme de cour S'ad. 412 Lagauchetière est ou au bureau de placement la PATRIE. 218-4E

HOMME possédant références demande position de menuisier. S'ad. 188 Sainte-Catherine Est ou au bureau de placement de "La Patrie" 220-4E

HOMME, 34 ans, désire emploi dans manufacture pour ouvrage général. A des références. S'ad. 91 Nancy, Côte-des-Neiges, ou au bureau de placement la PATRIE. 214-4E

HOMME, 28 ans possédant expérience et références demande emploi dans épiceries en qualité de commis. S'ad Est 3544, 214 St-Hubert, ou au Bureau de Placement de la Patrie. 223-4

HOMME de 42 ans, bien recommandé, désire emploi comme chauffeur d'auto privé ou truck. S'ad. au bureau de placement de la Patrie. 217-4

HOMME, 47 ans, désire position de gardien ou de concierge, S'ad. 114 St-Norbert ou au bureau de placement de "La Patrie," 220-4E

HOMME strictement sobre et honnête. Agé de 56 ans, voudrait avoir position stable comme gardien jour ou de nuit. Peut fournir les meilleures références. Accepterait aussi emploi de second cuisinier S'adresser 677 Grand-Trone ou au Bureau de Placement La Patrie. 202-4E

JEUNE HOMME, 23 ans, désire position de chauffeur sur auto privée ou truck. Possède expérience et références. S'ad. 19 Hôtel de Ville, ou au bureau de Placement de la PPATRIE. 217-4e

JEUNE homme, 26 ans, désire position pour ouvrage général de manufacture, etc. S'ad. 4663 Chambord ou au bureau de placement la PATRIE. 206-4E

JEUNE homme, 22 ans, demande position dans épicerie en qualité de commis. S'ad. 173 St-Germain ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 223-4

EMPLOIS DEMANDES

JEUNE homme, 18 ans, désire position pour ouvrage général S'ad. au bureau de placement la PATRIE. 213-4E

JEUNE homme, 17 ans, possédant bonne instruction, demande emploi comme chauffeur d'auto privé ou camion. S'ad. 1764 Ste-Catherine est ou au Bureau de Placement de la Patrie. 221-4

JEUNE homme, 23 ans, désire emploi comme livreur, charretier ou commis de bar, piqueur dans machines à pelleteries; bonnes références. S'ad. 83 Ste-Elisabeth, ou au bureau de Placement La Patrie. 215-4

JEUNE homme, 22 ans, demande emploi dans épicerie en qualité de commis. Expérience de 6 ans. S'ad. 230 Letourneux ou au bureau de placement la PATRIE. 218-4E

JEUNE fille, désire avoir position pour ouvrage de bureau, ayant bonnes références. S'ad. 1167 De St-Valer ou au Bureau de Placement La Patrie. 206-4E

JEUNE homme, 21 ans, désire emploi comme chauffeur d'auto ou mécanicien. S'ad 401 St-Timothée ou au bureau de placement la PATRIE. 213-4E

JEUNE homme, 19 ans, possédant bonnes références, demande emploi pour ouvrage général d'intérieur. S'ad. Victoria 925 ou au bureau de placement de "La Patrie". 220-4E

JEUNE homme, 25 ans, mécanicien expert demande position comme chauffeur d'auto privée. S'ad. 506 Amherst ou au bureau de placement de "La Patrie". 340-4E

JEUNE homme, 18 ans, demande position de commis de bureau ou teneur de livres ou comptable. Diplômé. S'ad. 98 Cazelais ou au bureau de placement de "La Patrie." 220-4E

JEUNE homme, 25 ans, demande position de mécanicien ou d'ingénieur. Diplômé. S'ad. 242 Hogan ou au bureau de placement de "La Patrie" 220-4E

JEUNE homme, 21 ans, demande emploi comme apprenti-presseur. S'adresser 79 De anardière ou au Bureau de Placement de La Patrie. 218-4

JEUNE homme, 18 ans, ayant de l'expérience, demande emploi comme waiter dans restaurant ou taverne. S'ad 232 St-Joseph, Lachine, ou au bureau de placement la PATRIE. 218-4E

JEUNE homme, 21 ans, voudrait position, pour ouvrage de manufacture ou ouvrage général. S'ad. 857 St-André ou au Bureau de Placement La Patrie. 206-4E

JEUNE homme, 26 ans, désire emploi comme comptable ou ouvrage général dans bureau. S'ad. 542 Chabot ou au bureau de placement la PATRIE. 213-4E

JEUNE homme, 32 ans, désire emploi comme chauffeur d'auto privée ou camion. S'ad. 332 Laval ou au bureau de placement la PATRIE. 214-4E

JEUNE homme, 26 ans, désire emploi dans manufacture comme journalier ou peintre. S'ad 242 St-Hubert ou au bureau de placement la PATRIE. 213-4E

JEUNE HOMME possédant références demande position de concierge. Adresser Saint-Louis 3855 ou 1013½ Marie-Anne ou au Bureau de placement de La Patrie. 221-4E

JEUNE homme, 26 ans, désire emploi comme chauffeur d'auto-camion, privée, connait bien la ville. S'ad 424 St-Germain ou au bureau de placement la PATRIE. 214-4E

JEUNE homme, possédant expérience dans l'expédition des marchandises, fer, demande emploi immédiat. S'ad St-Louis 9024w, de 6 à 8 hrs le soir ou 101 Bréboeuf ou au bureau de placement la PATRIE 220-4E

JEUNE homme, 29 ans, demande emploi de commis dans magasin à rayons ou voyageur pour marchandises sèches. Possède expérience, références. S'ad. 243 St. Hubert ou au Bureau de Placement de La Patrie. 222-4

JEUNE homme, sortant du collège, muni de diplôme, demande position dans bureau. S'ad. 1034 Des Erables, tél. St-Le 5241J, ou au Bureau de Placement de la Patrie. 219-4

JEUNE homme, 19 ans, demande emploi de commis dans bureau de sol ou magasin de gros. S'ad. 1466 Cadieux, ou au bureau de placement la PATRIE. 214-4E

JEUNE homme, 19 ans, demande emploi comme commis général dans épicerie de préférence. S'ad. 714 Ste-Catherine est ou au bureau de placement la PATRIE 214-4E

JEUNE homme, 19 ans, demande position de commis de bar dans taverne. S'ad. 2580 Châteaubriand ou au bureau de placement la PATRIE. 214-4E

JEUNE homme, 25 ans, demande position de commis dans épicerie ou chauffeur de fournaises. S'ad. Main 2749 ou 243 St-Paul ou au bureau de placement la PATRIE 225-4E

STENO-DACTYLO. Jeune fille désire position comme sténographe ou dactylographe ou ouvrage de bureau. S'ad. 240 Beaudry. Tél. Est 8809, ou au bureau de placement la PATRIE. 215-4E

JEUNE homme, 20 ans, possédant excellence demande position dans bureau ou club comme employé général. S'ad. 366 Hôtel de Ville ou au Bureau de Placement de "La Patrie." 215-4E

JOURNALIER — Jeune homme, 23 ans, voudrait avoir une position comme journalier ou même d'outre. S'adresser 2883 Drolet ou au Bureau de placement de la Patrie. 208-4E

MECANICIEN. Homme, 34 ans, désire position comme mécanicien-chauffeur sur truck ou char privé ou machiniste. S'ad. 445 Dorchester est, ou au bureau de placement la PATRIE. 210-4E

MENUISIER—Homme, 52 ans, désire position comme menuisier ou machiniste position intérieure préférée. S'ad. 202 Bréboeuf ou au Bureau de Placement de la Patrie. 208-4E

PRESSEUR. Jeune homme, 26 ans, actif et bon travailleur, voudrait avoir position dans établissement de confection comme presseur de vêtements masculins ou féminins. Plusieurs années d'expérience, et bonnes références. S'ad. 80 Béanger est, ou au bureau de placement la PATRIE. 206-4E

PLOMBIER possédant références demande ouvrage de préférence dans la place de tuyaux. S'ad. 205 Deboucherville ou au Bureau de Placement de la Patrie. 219-4

MENUISIER — Jeune homme, 26 ans, désire position comme menuisier-charpentier. S'ad. 2977 Lajeunesse, ou au Bureau de Placement La Patrie. 219-4E

STENO-dactylo—Jeune fille, 19 ans désire position comme sténographe, dactylographe ou pour ouvrage de bureau. S'ad. 88 Decelles, St-Laurent ou au Bureau de Placement de la Patrie. 204-4E

VENDEUSE—Jeune fille, 18 ans, désire position comme vendeuse chez marchandises sèches ou magasin départementale. S'ad. 1229 Cartier ou au Bureau de Placement de la Patrie. 204-4E

VOYAGEUR—Homme, 40 ans, désire avoir position comme voyageur dans épicerie, charcuterie ou packing, ayant 20 ans d'expérience dans l'épicerie et 5 ans dans packing et ayant territoire dans province de Québec. S'ad. au Bureau de Placement de la Patrie. 204-4E

WAITER. Homme 24 ans désire position comme waiter ou pour ouvrage général dans manufacture de chaussure. S'ad. au bureau de placement la PATRIE. 213-4E

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENTI—tailleur de fournitures demandé, aussi bonne fileuse, sachant poser empeignes dans chaussures pour dames New Hand Made Shoe, 3145 Lajeunesse.

BARBIER demandé, place permanente. Inutile si non compétent. 531 Demontigny Est.

BOUCHER d'expérience demandé pour vendredi et samedi, place permanents, 604 Demontigny Est.

BOUCHER demandé inutile de se présenter sans expérience. 2060 St-Laurent.

BRIQUETIERS demandés. S'adresser à A. et D. Bolleau, école St-Jacques, rue Demontigny, près St-Denis.

CHARRETIER demandé pour une manufacture de Ginger Ale, pouvant se faire une clientèle, payable à commission, 121 St-André.

CHAUFFEUR—Apprenez à l'Ecole d'Automobile Coulombe, licence garantie à l'Ecole Technique avec de bonnes références vous apprendra. Payable par petit versement chaque semaine, après avoir passé l'examen. Coulombe, 700 Demontigny, Est 4344. 261-1an

COLLECTEURS demandés immédiatement, pouvant fournir de bonnes références. S'ad. à M. Hilland, 1683 Notre-Dame Ouest.

CONTREMAITRE demandé pour planeur et sticker pour bas de moulin à scie. La Cie Carrière et Frères, 131 Laurier Est.

COUTURIERE demandée pour réparer tarpoulins, couvertes, J. B. Baillargeon.

COUTURIER demandé, 1 bon, et apprentis de 3 ou 4 ans d'expérience, 818 Dorchester Est, coin Montcalm

ELECTRICIEN apprenti demandé. Jeune homme fort, 302 Church, Verdun.

FINISSEURS de fonds dans les chaussures demandés. S'ad. David Latour, 552 Henri-Julien.

FORGERON expérimenté pour la campagne. S'ad. 1308 Parthenais jusqu'à 10 hrs. après 6 hrs. 1147 Parthenais.

GARÇON demandé comme chauffeur ouvrant faire la livraison. S'ad. 112 Ave du Parc.

3 HOMMES demandés sans expérience pour apprendre à réparer et conduire automobiles. Garage arrière 55 St-Denis, entrée rue Vigen.

AQUEDUC. On demande des contracteurs pour construire un aqueduc pour la municipalité de St-Octave des Mines. Pour information adresser à M. Arthur Michaud, secrétaire-trésorier, Pelzer, comté Matane.

HOMMES, GARÇONS, faites $25 à $50 par semaine comme barbier. Grande demande, emploi facile, système moderne, commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent. Position garantie. Informations: Collège des Barbiers, 62 Boulevard St-Laurent, Montréal. 245-30

IMPRIMERIE

GARÇONS. Filles demandées ayant de l'expérience dans la typographie et petites presses. Inutile de se présenter si vous n'avez pas la capacité requise. S'il vous plaît ne téléphonez pas venez personnellement, salaire raisonnable. M. Godin, 356A Berri.

JEUNE homme demandé pour ouvrage dans un restaurant. S'ad. M. Brisson, 406 Place Philippe.

JEUNE homme pour faire livraison d'épicerie, 595 St-Valier.

JEUNE homme demandé pour garage, possédant connaissance comme homme de plancher, 789 Berri.

QUI VEUT devenir assistant gérant? — Jeune homme demeurant chez ses parents; instruit, honnête, travailleur avant tout. Inutile de se présenter sans être un sujet de première valeur. Main 7950; Casier 771 La Patrie. 223-2

MACHINISTE à bois demandé. S'adresse Craig Piano, 30 St-Vlateur E.

MECUSIERS demandés. S'adresser 30 Westminster Ave.

ON DEMANDE 2 poseurs de pierre de taille, bon salaire. S'ad. M. Malo, rue Angers.

PEDDLEUR demandé ayant cheval et voiture pour pâtisseries et boulangerie françaises, 490 Duluth Est.

POLISSEUR et buffeurs d'expérience demandés chez J. A. Boisvert Enrg. 48 Craig E.

TAILLEUR de cuir demandé. Reliable Shoe Co., 1606 Papineau, plus haut que Mt-Royal.

TAILLEUR de fournitures dans les chaussures demandés. David Latour, 552 Henri-Julien.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE pour prendre soin bébé, 18 mois et légers travaux du ménage. Références $16.00. 370 ave Oxford, Melrose 1605 ou au bureau de placement la PATRIE. 214-4

BRODEUSES à la main expérimentées, aussi des perleuses au crochet. Position stable. Parisian Art Emb. 6, Est, rue Ste-Catherine.

COUTURIERE à la machine expérimentée dans les matelas demandée. S'ad. 46 Ave Châteaubriand.

CUISINIERE demandée pour: Hôtel Frontenac, Iberville, Qué. Boîte 175. 223-8

CUISINIERE possédant bonnes références, demandée pour maison privée de 4 adultes, personnes d'âge moyen préférée. S'ad 17 Avenue Ainslie, Outremont, tél. Rockland 2019 ou au Bureau de Placement de la Patrie. 204-4

FILLES GENERALES

Filles générales demandées pour être placées dans de bonnes familles avec de bons gages. S'ad au Bureau de Placement de la PATRIE. 197-N

FILLES expérimentées demandées dans les cordes françaises. S'ad. Superior Shoe Co. 347 Visitation.

FILLES demandées pour garnir les chapeaux de dames de préférence celles sachant draper. S'ad. Fashion Hat Co., 25 Côté.

MODISTE de chapeaux avec expérience de la vente, parlant 2 langues demandée. 2199 St-Laurent.

ON DEMANDE une jeune fille parlant les deux langues pour machine graveré, dans les magasins à rayons. Standard Pen Co., 20 St-Jacques, ch. 46.

OPERATRICES

Six opératrices d'expérience demandées pour poser les bandes au col des chemises. Plus hauts gages payés. Aussi une opératrice sur machine à deux aiguilles. S'ad tout de suite au 3e étage Standard Shirt Manfg. Co. Ltee 219 Ave Demorimier. 224-2

Opératrices expérimentées

Des opératrices expérimentées demandées dans les robes de guingan et ratine pour femmes et enfants. S'adresser A The Hampton Manufacturing Co., Limitée, rues Colonaire, Belmire et Cadieux. 224-3

PERLEUSES d'expérience demandées immédiatement. S'ad. 875 Delorimier. St-Louis 8259w.

SERVANTE générale demandée pour une famille de deux personnes. Références exigées. S'ad. 291 avenue Prud'homme, Notre-Dame de Grâce, Westmount 7562. 206-4

FEMMES, FILLES DEMANDEES

SAUCEUSES DE CHOCOLAT

Nous avons besoin d'autres saucesses de chocolat expérimentées. Des ateliers propres et éclairés. Bon salaire, quarante-quatre heures par semaine et temps et demi pour heures supplémentaires. Ouvrage permanent toute l'année. The Walter M. Lowney Co. of Canada, Ltd. 169 rue William. 224-6

SAUCEUSE de chocolat d'expérience demandée, 358A St-Denis.

SERVANTES

Nous avons besoin immédiatement de servantes sachant faire un peu de cuisine pour Montréal. Adressez-vous immédiatement au Bureau de Placement de la Patrie. 197-N

SERVANTE demandée pas de lavage avec bonnes références pour ouvrage général; 849 Saint-Denis.

SERVANTE générale, sachant la cuisine, demandée pour petite famille à Westmount. De préférence personne d'âge moyen parlant l'anglais. Références exigées. Bonne rémunération. S'adresser à 628 Roslyn Westmount, ou au Bureau de Placement La Patrie. 197-8

SERVANTE demandée, pour maison privée, ayant 2 jeunes enfants, pas de cuisine, surtout pour avoir soin des enfants. S'ad. 78 Ste-Catherine ouest Tél. Plateau 1441W, ou au bureau de placement la PATRIE. 208-4E

SERVANTE générale demandée, parlant anglais, famille de 4, pas d'enfant, ni sauvage, bons gages, références, Mme Powter, 4839 Western Ave. Tél. West. 2108 ou au bureau de placement la PATRIE. 214-4

SERVANTE générale demandée immédiatement, pour famille sans enfant. Doit savoir l'anglais et être bien recommandée. Pas beaucoup d'ouvrage et milieu agréable. S'ad. 519 St-Denis ou au Bureau de Placement La Patrie. 205-8

SERVANTE générale, sachant la cuisine pour petit logis, avec deux occupants seulement. On désire personne d'âge moyen, parlant un peu l'anglais et pouvant produire bonnes références. Pas beaucoup d'ouvrage, et gages élevés pour personne qualifiée. S'ad. 71 Sherbrooke Ouest, Plateau 3960 ou au Bureau de Placement La Patrie. 202-8

SERVANTE générale sachant faire la cuisine demandée pour famille privée. S'ad. immédiatement au bureau de Placement de la Patrie. 214-3

SERVANTE générale trouvera emploi immédiat dans petite famille, pas de lavage. Gages $25. Tél. Melrose 444. S'ad. 496 Wilson Ave., Notre-Dame de Grâce, ou au bureau de Placement de la PATRIE 217-8

SERVANTE demandée pour ouvrage général pour famille de 2 personnes, sachant faire la cuisine préférée, références exigées. S'ad. 337 St-Denis. 232-2

SERVANTE générale demandée, famille privée. S'ad. 145 Mont-Royal Ouest, t-Louis 3815J, ou au bureau de placement la PATRIE. 222-8

SERVANTE générale pour famille privée, 2 adultes, 2 enfants, pas de cuisine, pas de lavage, jeune fille préférée parlant un peu l'anglais, bon salaire. S'ad 809 Mt-Royal Est. Tél. St-Louis 6982 ou au Bureau de Placement de la Patrie. 211-8

SERVANTE demandée, aimant les enfants. Bon chez-soi pour personne désirée. S'ad au bureau de Placement de la PATRIE. 217-1

SERVANTE générale demandée dans famille privée. S'ad. 196 Boul. St. Joseph Ouest, St. Ls. 6164W ou Bureau de Placement de La Patrie. 222-8

SERVANTE générale trouvera emploi immédiat en s'adressant au bureau de Placement de la Patrie. 219-8

SERVANTE demandée, d'âge moyen pour ou

AUTOMOBILE A VENDRE

CHANDLER, 7 passagers, 1920, en parfaite condition, bargain. Main 1669, chambre 13, 312 McGill. 225-3

PROPRIETES A VENDRE

DORCHESTER Est, 320-330, coin rue Maisonneuve, 10 logements, 1 épicerie et 1 restaurant, terrain 50 x 60 avec ruelle; propriétaire 323 rue Maisonneuve. 206-6

JOLIE propriété, 2 étages, 2 logements, 6 pièces, rue Notre-Dame est, quartier Mercier. Bons revenus. S'ad. 139 Dufresne.

A VENDRE, propriété rue Joliette, 2 étages, 6 chambres, écurie, garage. Rue Notre-Dame est, 3 étages, 6 chambres, écurie, garage. Rue Newmarck, Verdun, 6 étages, peu comptant. S'ad. au propriétaire, Téléphone Lasalle 1080W.

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS des mieux situés à Pte-aux-Trembles, Montréal—Est, Longueuil, St-Laurent. Qu'avez-vous à offrir? Sacrifiera, acceptera peu comptant et donnera longs termes. Las. 2233. 222-2

COTTAGE A VENDRE

OUTREMONT, 467 Durocher, cottage vacant 10 pièces, garage, cave cimentée. T. Raymond, 1067 Mont-Royal Est, St-Louis 8131J. 232-2

AVIS LEGAUX

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 18432. Perry Caplan, marchand-épicier en gros de Montréal, demandeur, vs Benjamin Gaiman alias Gayman, de Montréal, défendeur.

Le 1er jour de décembre 1922, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 64 rue Drolet, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, gramophone, etc.

Conditions: Argent comptant.

F. X. PAUZE, H.C.S.

Montréal, 22 novembre 1922.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 2662. Hogue Limitée, de Montréal, demanderesse vs Napoléon Lavoie, du même lieu, défendeur.

Le 30e jour de novembre 1922 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur au No 1200 rue Bond, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en camion automobile, piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

J. M. DESCHENEAUX, H.C.S.

Montréal, 21 novembre 1922.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit No 8578. Georges Nolphe Clermont, vendeur d'automobiles de la Cité d'Outremont, district de Montréal, demandeur vs C. E. Bélisle, des cité et district de Montréal, défendeur.

Le 1er jour de décembre 1922 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 731 rue Panet en la Cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. E. COUTU, H.C.S.

Montréal 21 novembre 1922.

Province de Québec, District de Québec, Cour Supérieure No 561. Elzéar Robitaille, de Yamachiche Lorette, demandeur vs Elphège Bélair, de Montréal, défendeur et Elphège Bélair et Wilfrid Bélair, de Montréal, tiers-saisis.

Le 1er jour de décembre 1922, à 11 onze heures de l'avant-midi au domicile de Wilfrid Bélair, l'un des tiers-saisis au No 2921 Ave de Châteaubriand en la Cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit tiers-saisi existe en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage.

Conditions: Argent comptant.

J. N. PAUZE, H.C.S.

Montréal, 22 novembre 1922.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit No 18492. Perry Caplan, marchand épicier en gros de Montréal, demandeur vs Benjamin Gaiman alias Gayman, de Montréal, défendeur.

Le 1er jour de décembre 1922 à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au No 108 Ave des Pins Est en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause consistant en comptoir, caisse enregistreuse, balance, épiceries, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. N. PAUZE H.C.S.

Montréal, 22 novembre 1922.

CONSTRUCTEUR BIEN CONNU QUI DISPARAIT

M. Félix Labelle, de Sainte-Rose, bien connu comme constructeur à Montréal et à Québec, est décédé dimanche après une longue maladie.

M. Félix Labelle était né au Sault aux Récollets et était âgé de 69 ans. Il s'occupa de construction pendant plusieurs années et il participa à l'érection de la gare Windsor, l'édifice La Presse et le château Frontenac. Il fut pendant plusieurs années échevin et maire de Sainte-Rose. Une fille, Mme J. N. Plouffe, et un fils, Félix, lui survivent.

M. A.-V. FIOLA DECEDE

M. A. V. Fiola, ex-échevin de Verdun est décédé à 1.45 heure samedi matin à sa demeure, 1320 rue Ethel.

M. Fiola avait été frappé de paralysie le 12 novembre au coin des rues Ethel et Church.

M. Fiola était âgé de 64 ans. Il était employé à la New York Central Railways pendant 35 ans. Il était échevin de Verdun depuis deux ans. Son épouse, née Catherine Saint-Laurent, deux fils: Wilbur et Louis-Napoléon et deux filles: Mme John Barry et Mme Joseph Brossard, lui survivent.

FEU CHARLES GARIEPI

Valleyfield, 22. (Spécial à La Patrie). — M. Charles Gariepi, l'un des plus vieux citoyens de Valleyfield, s'est éteint subitement à sa demeure, rue Champlain, le samedi 18 courant.

Il était un des pionners de cette ville. Son épouse l'ayant déjà précédé dans la tombe, il laisse dans le deuil deux fils: Napoléon et Raoul de Huntingdon; 3 filles, M. Joseph Boyer, née Alexina; Dame Donat Legros née Maria, de Valleyfield; Dame Xavier Hébert née Amanda, de la Saskatchewan.

Le service funèbre a été chanté lundi, 20 courant, à la cathédrale et l'inhumation eut lieu au cimetière du même endroit.

DES POURSUITES.

Paris, 22. — L'enquête ouverte par le ministère des Finances sur le récent effondrement de la cote du franc promet d'aboutir à des poursuites en justice contre un groupe de banquiers étrangers établis en cette ville.

UN TRAITE COMMERCIAL AVEC PARIS

La mission canadienne a mené à bonne fin les négociations.

UN SUCCES

PARIS, 22. (Presse Associée).—Les grandes lignes d'un traité commercial entre la France et le Canada ont été tracées par les ministres canadiens, les honorables MM. W. S. Fielding et Ernest Lapointe, au cours d'une conférence qu'ils ont eue avec les représentants du ministère français du commerce.

Cette nouvelle a été annoncée hier au bureau des affaires étrangères et tout fait prévoir que le traité sera complété dans deux ou trois semaines. On croit que cette nouvelle convention aura pour effet d'augmenter le commerce entre ces deux pays.

MM. Fielding et Lapointe seront de retour à Paris aujourd'hui d'une visite à Verdun et autres théâtres de la guerre. Les conférences avec les autorités françaises seront continuées jusqu'à la signature du traité.

AUTRES REUNIONS

Aux réunions qui auront lieu cette semaine, on discutera les concessions mutuelles de tarif qui devront être faites. On s'attend à ce que le tarité renferme un certain nombre de clauses de réciprocité, attendu que les représentants des deux pays sont prêts à faire l'impossible pour faciliter le commerce entre la France et le Canada.

Les ministres canadiens ont assisté depuis leur arrivée à Paris, à de nombreuses réceptions organisées par leurs amis canadiens et anglais.

SUCCES FLATTEUR

Ottawa, 22. (Presse Canadienne) —On a appris ici avec satisfaction que l'hon. W. S. Fielding, l'hon. Ernest Lapointe et les hauts fonctionnaires du ministère du Commerce de France sont tombés d'accord sur les lignes générales à suivre en préparant un traité commercial entre la France et le Canada. Le gouvernement, dit-on, n'a pas encore les renseignements qui lui permettraient de faire une déclaration touchant la nature de ce qui s'est accompli, mais on s'attend à ce que le traité résulte en une grande augmentation du commerce entre les deux pays.

DIFFICULTES APLANIES

On compte que le nouveau traité fera disparaître les difficultés qui sont survenues lorsque par son décret de mars 1921, la France a augmenté les droits sur presque tous les articles du tarif général. Bien que ce décret ait visé les pays dont le numéraire est déprécié, il a eu pour résultat de mettre les marchandises canadiennes dans une position désavantageuse relativement à celles des Etats-Unis. Le décret, tout en n'affectant pas les marchandises canadiennes jouissant du tarif minimum, affectait matériellement tous les articles ne jouissant pas de ce tarif minimum.

Le "modus vivendi" qui donnait au Canada pour ainsi dire un prolongement du régime du minimum pour toutes les marchandises canadiennes énumérées au traité de 1907-9 n'était somme toute, qu'une mesure temporaire. On compte sur cette convention pour augmenter entre les deux pays des relations commerciales qui ont décliné récemment.

M. KING APPUIE LE CANDIDAT FINDLEY

OTTAWA, 22. (Presse Canadienne. — Le candidat libéral Findlay dans l'élection partielle de Lanark recevra un fort appui du premier ministre. L'hon. Mackenzie King

COMME UN SERPENT IL SE GLISSE DANS L'ORGANISME

Comme un voleur dans la nuit, il pénètre dans l'organisme — voilà comment agit le catarrhe. Ne jouez pas avez un tel fléau. Le temps et l'expérience ont démontré que Catarrhozone est un merveilleux remède pour tous les troubles bronchiaux et catarrhaux. Vous ne prenez aucune drogue, vous aspirez simplement la douce vapeur calmante de Catarrhozone qui est chargée d'essences balsamiques qui soulagent, débarrassent et font du bien au patient. Pour renforcir la gorge, pour adoucir l'haleine, pour faire cesser les vilains écoulements pour chasser le catarrhe, les rhumes et la faiblesse de la gorge, employez Catarrhozone. Le traitement de deux mois, un dollar; petite dimension, 50c, chez tous les marchands ou The Catarrhozone Co., Montréal.

gariera la semaine prochaine dans cinq ou six endroits du comté. De son côté, l'hon. Arthur Meighen aide aussi personnellement à son candidat.

UN BATEAU A HELICE QUI VA SANS MOTEUR

Paris, 21.—A l'une des dernières séances de l'Académie des sciences, M. J.-L. Breton, ancien ministre des inventions, directeur des recherches scientifiques et industrielles et des inventions au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, avait entretenu ses collègues d'un nouveau système de propulsion des bateaux au moyen d'un automoteur actionné par une hélice aérienne combinée avec une hélice sous-marine que l'hélice aérienne met en action.

Des expériences avec l'automoteur signalé par M. J.-L. Breton ont eu lieu récemment sur la Seine, entre le pont de Sèvres et le pont de Saint-Cloud, à bord d'un petit bateau de trois tonnes, le "Bois-Rosé", gréé par la direction des recherches et des inventions. M. Breton tenait lui-même la barre de direction de l'embarcation. En présence de nombreux parlemntaires, de membres de l'Académie des sciences et de représentants du ministre de la marine, le "Bois-Rosé" a évolué dans toutes les directions, vent arrière, vent debout et vent de travers, traversant le fleuve, remontant aisément le courant, abordant ensuite doucement son ponton d'amarrage. Sa vitesse, sans doute, apparut des plus modérées et ne semble pas dépasser de beaucoup un mille à l'heure. Le vent, il est vrai, était relativement faible, de 5 à 6 mètres. Par un vent de 10 à 12 mètres, on espère faire beaucoup mieux et apporter aussi certains perfectionnements au système.

En attendant, des essais prochains auront lieu en mer pour permettre de se rendre compte de la stabilité du système sur la houle et de la possibilité de son application aux bateaux de mer.

L'hélice aérienne servant d'automoteur au "Bois-Rosé" a 9 mètres de diamètre. Elle est fixée au sommet d'un léger pylône métallique, autour duquel elle tourne librement de façon à se mettre toujours face au vent. Des pignons d'angle transmettent son mouvement par deux axes à l'hélice sous-marine, qui est à quatre pales et mesure 1 m. 05 de diamètre.

JEUNE FILLE ASPHYXIEE.

Toronto, 21.—Ethel Carringham 15 ans, a été asphyxiée par les émanations délétères de chaufferette à gaz, en se baignant dimanche.

ACCIDENT DE CHASSE.

Hamilton, 22.—Maynard Ague, 21 ans, qui avait reçu la décharge d'une arme à feu dans l'abdomen, mardi, en chassant le lièvre près de Waterdown, est mort hier à l'hôpital.

LA RHODESIE

Bulawayo, Rhodésie, 22.—L'Association unioniste de la Rhodésie a décidé de persister dans ses efforts pour obtenir la fusion de la Rhodésie avec l'Union de l'Afrique-Sud.

RETOUR DE SIR G. FORTER.

New-York, 21. — Sir George E. Foster, ancien ministre du Commerce, est arrivé d'Europe, hier, à bord du paquebot "Orduna".

VAPEUR EN DETRESSE.

Boston, 22. — Le vapeur portugais "Congo", 2,355 tonnes, est en perdition entre le 42ième degré de latitude et le 45ième degré de longitude.

CITE DE MONTREAL

Règlements Nos, 795, 796, 797, 798 et 799

Avis public est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de ladite Cité, a, à son assemblée tenue le 20 novembre courant (1922) adopté les règlements suivants:—

(1) Règlement No. 795 modifiant les conditions de l'emprunt autorisé par le règlement No. 523, pourvoyant à un emprunt de $13,253,520.00 pour l'exécution de travaux publics;

(2) Règlement No. 796 amendant le règlement No. 296 concernant les marchés;

(3) Règlement No. 797 amendant le règlement No. 239 concernant les soupapes de sûreté automatiques pour égouts;

(4) Règlement No. 798 amendant le règlement No. 786 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Maisonneuve;

(5) Règlement No. 799 concernant la construction des bâtiments sur la rue St-Antoine, depuis la rue Craig jusqu'aux limites ouest de la Cité de Montréal, et abrogeant le règlement No. 326.

J. ETIENNE GAUTHIER,
Greffier adjoint de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 21 novembre 1922.

AVIS PUBLIC

Liste des Electeurs Provinciaux

Toutes les personnes domiciliées dans les limites de la Cité de Montréal, qui sont sujets britanniques, du sexe masculin, qui ont 21 ans accomplis et qui possèdent toutes les autres qualités requises pour être inscrites sur la LISTE DES ELECTEURS PROVINCIAUX, actuellement en voie de préparation, sont priées de se présenter:—

Les 24—25—27 Novembre,

DE 9 HEURES DU MATIN A 10 HEURES DU SOIR

à celui de ces bureaux temporaires, qui est le plus proche de son domicile, pour y déposer une demande en inscription sur la liste.

Division Montréal St-Jacques. Bureau Central des Listes—63 rue St-Gabriel.
Division Montréal Ste-Marie. M. Albert Piché—877 rue Ontario Est.
Division Montréal Rocheiaga. M. J. Chicoine—2207 rue St-Jacques.
Division Montréal Laurier. N. J. S. Racine, N.P.—2553 Boulevard St-Laurent.
Division Montréal St-Laurent. Main Building—520 Boulevard St-Laurent.
Division Montréal Ste-Anne. Bain Tushon—485 des Seigneurs.
Division Montréal Dorion. Echange Mont-Royal—718 rue Mont-Royal Est.
Division Maisonneuve. Station de Police No. 15—508 rue Frontenac.

SPECIAL

Toutes les personnes n'ayant pu se faire inscrire à l'un quelconque des bureaux temporaires ouverts durant le mois sont priées de se présenter au BUREAU DES LISTES ELECTORALES PROVINCIALES, 63 rue St-Gabriel.

Par ordre.

ALBERT McCAUGHAN,
Officier spécial en charge de la préparation des listes électorales provinciales pour la Cité de Montréal.

225-3

LE CONSEIL DES FEMMES SE REUNIT

Les conférences porteront sur les problèmes sociaux de l'heure présente.

LE PROGRAMME

L'exécutif du Conseil national des Femmes canadiennes se réunit aujourd'hui et demain à l'Université McGill. Son programme est assez chargé, mais particulièrement intéressant. On y parlera du trafic des drogues, d'une rémunération pécuniaire à donner aux prisonniers qui travaillent, des secours aux enfants affamés d'Arménie, de la circulation des mauvaises livres, etc. L'assemblée demandera au gouvernement d'obliger les cortèges et processions à porter le Union Jack en tête de file.

Ce matin au Stevenson Hall, a eu lieu la première réunion de ces deux jours d'étude. L'échevin H. B. Seybold, de Notre-Dame-de-Grâce, a prononcé un discours de bienvenue au nom du maire Médéric Martin. Il a dit tous les regrets du maire de ne pouvoir assister à l'ouverture du congrès, et a souhaité le plus grand succès au Conseil National des Femmes Canadiennes. Il a ensuite remis les clefs de la ville aux délégués des provinces voisines.

Cet après-midi à quatre heures, dans le nouvel édifice de Biologie, le docteur George E. Armstrong parlera de la "Lutte contre le cancer." Après cette causerie, le général Sir Arthur Currie et Lady Currie recevront les visiteurs.

LES DELEGUEES

Les déléguées au Conseil National des Femmes Canadiennes sont: Mesdames R. J. Smith, Carpenter, Parsons, Muldrew, Mowatt, McIvor, Digman, Doolittle, Frost, Willoughby Cummings, W. Allen, Gordon Hewitt, Swillie, Thorton, Mackes, J. A. Wilson, Whitton, Hope, MacMillan, Snyder, Medol, Lawson, Noble, Fox, Miles Brown, M. Cotton, Murray, C. E. Carmichael, le docteur M. Johnson et Mme F. H. Sproule.

Ce soir à 8.15 heures, Sir Robert Borden donnera une conférence publique au Collège Royal Victoria dans la salle des assemblées. Il parlera de la "Ligue des Nations".

Bien que toutes les déléguées ne soient pas encore arrivées, on s'attend à ce que les assemblées soient composées de trente à quarante membres.

Protégez votre santé
L'effet tonifiant et laxatif des pastilles Laratives BROMO QUININE conservera votre organisme dans un état sain et vous évitera ainsi toutes attaques de Rhumes, Grippe ou Influenza. 30c. Faite au Canada.

VIEILLARD TUE PAR UNE LOCOMOTIVE

Un terrible accident est survenu à 1.10 heure hier après-midi au hâvre, près du hangar No 13, alors qu'un nommé Octave Rondeau, âgé de 65 ans et demeurant au No 105 rue de Lanaudière, s'est fait renverser et écraser par une locomotive de la commission. Le blessé, transporté à l'hôpital Général, est mort à 6 heures hier soir.

Au moment de l'accident Rondeau était à nettoyer la voie vis-à-vis le hangar No 13, lorsqu'il ne vit pas venir la locomotive qui le frappa.

Le malheureux tomba sur la voie et les roues d'arrière de la locomotive lui passèrent sur la jambe. L'ingénieur de la locomotive, Joseph Metz, a déclaré qu'il n'avait pas vu la victime en arrière de la locomotive. Il stoppa immédiatement après le choc et c'est lui qui le premier, porta secours au malheureux.

FRAMBOISES CHERES

Trois-Rivières, Mich., 22.—Frank B. Beatty, président de la R. M. Kellog Company, a payé aujourd'hui, $50,000.00 pour une ferme de framboises. C'est le prix le plus élevé jamais payé pour une seule ferme de cette nature.

UNE ASSEMBLEE DES MARCHANDS de CHARBON

Les marchands de charbon se réuniront ce soir, à 8 h. en assemblée au bureau de l'Association des Marchands, édifice "La Patrie".

EPIDEMIE DE PETITE VEROLE

DENVER, Colo., 22. (Presse associée.) — La vaccination obligatoire a été décrétée ici comme moyen de prévention contre l'épidémie de petite vérole qui sévit ici depuis plusieurs semaines, et qui a déjà fait une centaine de victimes.

OUVERTURE DU PARLEMENT DE NOS ETUDIANTS

Vendredi soir aura lieu à la salle Lafontaine, 362 Est rue Sherbrooke, l'ouverture du parlement-école de la faculté de droit de l'Université de Montréal.

Ce parlement, où il y aura de tout sauf de la politique, est composé de deux partis: le constitutionnel et le progressif.

M. Edouard Montpetit a bien voulu accepter le poste de lieutenant-gouverneur et il prononcera le discours du trône. On mentionne comme orateur le juge Amédée Monet, ex-chef de l'opposition au parlement-modèle de 1914 et comme orateur suppléant, M. Maréchal Nantel, ex-premier-ministre de ce même parlement. M. Hector Perrier, avocat, a été choisi pour remplir l'office de greffier de la chambre.

Le parti constitutionnel, qui est au pouvoir, a à sa tête comme premier ministre, M. Fabio Monet, fils de l'hon. juge Dominique Monet. Son cabinet est formé de ministres tels que MM. Roger Brossard, secrétaire provincial; Gontran Saint-Onge, trésorier; Emile Poisant, ministre des travaux publics; Gérard Fauteux, ministre du travail; H.-M. Franklin, ministre de la colonisation; Orila Tétrault, ministre de l'agriculture; Léon Couture, ministre de la voirie et Tony Vender, ministre sans portefeuille.

Soixante-dix députés prendront part aux séances et on nous informe que le parti constitutionnel ne serait au pouvoir que par une majorité de quinze voix, ce qui devra forcer le ministère à user de diplomatie s'il ne veut pas se voir renverser dès les premières séances.

Le public est invité à encourager l'initiative que prennent les étudiants en Droit en formant leur parlement-école. Ils entendent en faire une école, et pour eux, puisqu'il les habituera à parler en public, et à discuter les questions d'actualité, et pour le public, qui verra en miniature la procédure suivie dans nos parlements.

L'admission aux séances est gratuite.

Le Rhume de Poitrine
Essayez le **Sloan**



Il décongestionne

Vous aurez un soulagement rapide d'un rhume par l'application du Sloan. Par l'activation de la circulation du sang la congestion est réduite.

Des milliers de personnes aussi ont trouvé dans l'usage du sloan un soulagement bienvenu contre le rhumatisme. Ayez-le sous la main pour les plaies, les muscles contusionnés, les maux de dos et la névralgie.

Le Liniment Sloan— Tue la douleur!

NAVIGATION

French Line

N.Y.—PLYMOUTH—HAVRE—PARIS

Paris	Déc. 13	Jan. 17	Mars 7
Rochambeau	Jan. 10	Fév. 15	Avril 14
France	Fév. 21	Mars 14	Avril 4

NEW-YORK — HAVRE — PARIS

La Savoie	Déc. 2	Déc. 30	Avril 21
La Bourdonnais	Déc. 26	Fév. 6	Mars 27
Rouquillon	Jan. 16	Fév. 20	Mars 27
Chicago	Jan. 30	Mars 6	Avril 21
Lafayette	Avril 14	Mai 12	Juin 23

N.Y. — VIGO (Espagne) — HAVRE

Roussillon	Déc. 13

N.Y. — VIGO (Espagne) — BORDEAUX

Niagara	Déc. 26

Pour renseignements complets consultez les agents de la Ligne Française dans votre ville ou écrivez à Gesin-Frydenu, représentants généraux de la Compagnie, 24, Ouest, rue Notre-Dame Montréal. 189-1-mer-v-j.s.o

CUNARD
ANCHOR
ANCHOR-DONALDSON

MONTREAL A LIVERPOOL

Nov. 25	*Jan. 29	*Fév. 26 ..... Ausonia
*Déc. 11	*Jan. 13	*Fév. 12 ..... Andania
*Mar. 12		..... Tyrrhenia
*Avr 9		..... Laconia

*De Halifax via Queenstown.

HALIFAX, PLYMOUTH, CHERBOURG & HAMBOURG

Déc. 22	Fév. 2	Mars 16 ..... Antonia
Fév. 23	Avril 6	..... Saxonia

HALIFAX, LONDONDERRY & GLASGOW

Jan. 29	..... Assyria
Fév. 25	..... Saturnia

DEPARTS DE NOEL
HALIFAX A QUEENSTOWN ET LIVERPOOL

Déc 11	..... Andania

PORTLAND—HALIFAX à GLASGOW

De Portland	De Halifax
Déc 9 ..... Cassandra	11 Déc.

NEW-YORK A QUEENSTOWN et LIVERPOOL

Déc. 9	Jan. 6	Fév. 2 ..... Tyrrhenia
Dec. 14	Feb. 17	..... Carmania
Déc. 23		..... Ausonia

N.-Y. CHERBOURG & SOUTHAMPTON

Déc. 4	Jan. 23	Fev. 13 ..... Acuitania
Déc. 12	Jan. 2	Fév. 27 ..... Berengaria

NEW-YORK, PLYMOUTH ET CHERBOURG

Nov. 28	Déc. 18	..... Mauretania

N.Y. PLYMOUTH, CHERBOURG & HAMBOURG

Nov. 29	Fév. 21	Avril 4 ..... Saxonia
Déc. 21	Jan. 31	Mars 14 ..... Antonia

BOSTON — LIVERPOOL — QUEENSTOWN

Déc. 9	Jan. 11	Fév. 19 ..... Andania
Jan. 27	Fév. 24	Mars 24 ..... Ausonia

N.Y. LONDONDERRY & GLASGOW

Nov. 29	Jan. 27	Mars 10 ..... Assyria
Déc. 9	Jan. 13	..... Columbia
Déc. 28	Fév. 23	..... Saturnia

CROISIERES MEDITERRANEENNES ET AUTOUR DU MONDE

Pour renseignements, s'adresser aux agents locaux.

THE ROBERT REFORD CO., LTD,
Agents généraux,
29 rue de l'Hôpital, Montréal, Qué.

209-2-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29

NAVIGATION



CANADIAN PACIFIC

CHERBOURG, SOUTHAMPTON, HAMBOURG

Déc. 27	..... Minnedosa†
Fév. 10	..... Melita†

CHERBOURG—SOUTHAMPTON

Nov. 27	..... Empress of France*

VOYAGES DE NOEL
GLASGOW et LIVERPOOL

Déc. 5	..... Tunisian†

CHERBOURG, SOUTHAMPTON, ANVERS

Déc. 9	..... Mélita†

LIVERPOOL

Déc. 12	..... Montcalm†

GLASGOW

Déc. 15	..... Metagama†

LIVERPOOL

Nov. 24	Déc. 22†	..... Monteiare
Jan. 5	Fév. 2	..... Victorian†
Jan. 19	Fév. 16	..... Montrose†
Fév. 9		..... Montcalm†

GLASGOW

Nov. 18	Jan. 13†	..... Metagama

SOUTHAMPTON, ANVERS

Nov. 22	..... Minnedosa

*De Québec seulement
†De St-Jean, N.B.

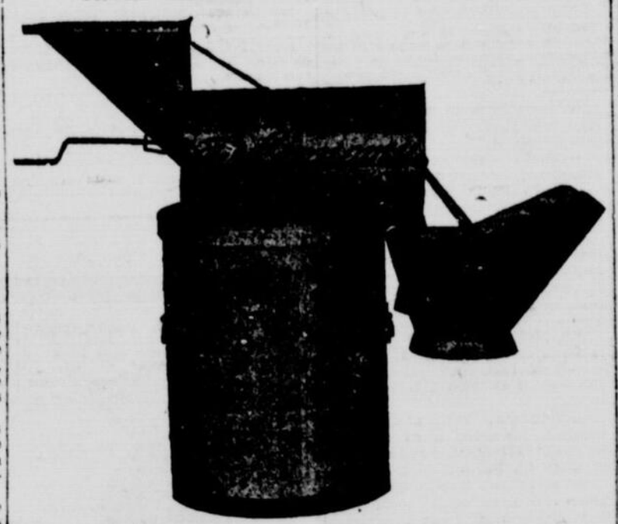
DEUX DELICIEUSES CROISIERES AUX ANTILLES
Par le S. S. Empress of Britain
20 Janvier et 20 février 1923

S'adresser aux agents locaux ou à J. E. PARKER, agent général, (service des passagers), 141 St-Jacques, Tél. Main 7709. 223-j.n.o

Ne Gaspillez pas votre Charbon

Employer le Sas Rotatif "Economy"

Ce sas vous épargnera réellement 20% sur votre charbon. Videz simplement les cendres dans le récipient — tournez la poignée quelques fois — et vous serez surpris de la quantité de bon charbon qui en sortira pour retomber dans la chaudière à charbon. L'"Economy" est un sas à prix modéré, mais est de construction forte et donnera des années de service satisfaisant.



En magasin par les marchands de fer suivants:

Beauvais Frères,	336 Blvd. St-Laurent.
Bennett Bros.,	371 rue St-Antoine.
Cyr, R.	696 rue St-Denis.
De Serres, Omer, Ltée.	204 rue St-Denis.
Des Rochers Ltée.	268 rue Centre.
Dupuis Frères Ltée.	447 rue Ste-Catherine E.
Durand Hardware Co.,	370 rue St-Jacques.
Goodwin's Limited	Rue Ste-Catherine O.
Imperial Electric & Hardware Co.	210 Blvd. St-Laurent.
Imperial Electric & Hardware Co.,	46 rue Ste-Catherine E.
Lachapelle & Frère,	2294 Blvd. St-Laurent.
Montreal West Hardware Co.,	33 Westminster North, Montreal West.
Mongeau, B.	252 avenue Laurier O.
Noiseux, L. N. & J. E.	599 rue Notre-Dame O.
Noiseux, L. N. & J. E.,	1362 rue Notre-Dame O.
Noiseux, L. N. & J. E.	5592 rue Sherbrooke, N.D.G.
Pascal Jacob,	9 Sq. Marché St-Laurent
Sarrazin, A.	27 rue Ontario Ouest.
Sauvé, J. L.,	1367 rue Wellington.
Walker James Co., Ltd.,	252 rue St-Jacques.

et tous les autres magasins de fer de première classe.

Manufacturé par

GEO. W. REED & CO., Limited
37 rue St-Antoine, Montréal.

FUMEZ LE TABAC HACHÉ (CUT PLUG) OGDEN'S

15¢ le paquet



Boîte métallique d'une ½ lb. 80¢

"Un Vrai Régal"

CADILLAC

Faites remettre au point votre Cadillac par des experts en Cadillac

Le département du service pour les Cadillac est sous la direction d'hommes qui connaissent les autos Cadillac — d'hommes qui ont une longue expérience dans la réparation de ces autos et leur parfaite mise au point. Vous pouvez avoir la certitude que votre auto, confié à nous, vous sera retourné mécaniquement parfait.

A. G. Webb, surintendant du service. F. L. Webber, gérant général. F. Corbett, contremaître en charge. F. H. Jeffery, gérant des ventes.

CADILLAC CARS LIMITED,
7, avenue du Parc, Montréal.

Cadillac

Feuilleton de La Patrie

La Mémorable et Tragique Aventure de Mr. Irwin Molyneux

Par J. STORER-CLOUSTON

--- Roman traduit de l'anglais par LOUIS LABAT ---

4 Suite

Il devait prendre, le soir même, à Charing-Cross, l'express continental, et en attendant l'heure de son départ il feuilletait, pour se distraire, les illustrés de la semaine. Comparés aux travaux de l'exégèse assyrienne, ces périodiques lui semblaient attester un sens critique si médiocre qu'il commençait d'en éprouver de l'ennui, lorsqu'un gentleman qui avait tout l'air d'un nouveau venu se mit à regarder du dehors à travers la porte vitrée du salon de lecture. Mr. Harbottle Smith se leva d'un jet.

—Molyneux ! s'exclama-t-il.

Le gentleman sursauta et disparut.

—Sacrebleu ! se dit Mr. Harbottle Smith, est-il possible que je me trompe ? Et même si je me trompe, un homme a-t-il sujet de tant s'effrayer pour un nom qui n'est pas le sien ? Il m'arriva un jour d'être appelé Mr. Harbottle Brown, cependant je n'en conçus point d'alarmes. Quel incident singulier !

A la réflexion, il convint qu'en matière d'incidents singuliers un homme comme lui, dont la vie se passait dans l'étude, était peut-être mauvais juge. Vraisemblablement, dans une ville aussi vaste et aussi affairée que Londres, il n'était point rare de voir des gentlemen sursauter en s'entendant appeler Molyneux. Simple hypothèse, si l'on veut; mais un professeur d'Oxford a bien le droit de recourir à l'hypothèse pour comprendre les phénomènes du monde complexe qui dépasse son horizon.

En conséquence, c'est dans une tranquillité d'esprit relative qu'il aborda cette autre question: pouvait-il s'être mépris sur l'identité du gentleman ? On se souvient sans doute que Mr. Irwin Molyneux avait lui-même, jadis, occupé une chaire à l'Université d'All Souls ; Mr. Harbottle Smith avait donc les meilleures raisons de le connaître. A la vérité, il ne s'était pas rencontré avec son collègue depuis des années, ce qui aurait expliqué que Mr. Molyneux eût beaucoup changé, mais non pas qu'une autre personne lui ressemblât de cette manière. A la fin, Mr. Harbottle Smith eut une inspiration des plus heureuses et qui l'étonna lui-même: il résolut de se renseigner au bureau.

—Voulez-vous, dit-il, me permettre de vous demander si vous n'avez pas à l'hôtel un gentleman tout récemment arrivé ? J'aurais plaisir à savoir son nom. Je l'ai vu, il n'y a qu'un instant, jeter un coup d'oeil à travers la porte dans le salon de lecture. Il a un binocle, un chapeau de feutre, et...

La jeune fille du bureau l'interrompit avec une aimable vivacité.

—Mr. John White, dit-elle.

—Mr. John White? C'est possible.

Et Mr. Harbottle Smith, hochant la tête, s'en revint à sa place, d'un air pensif.

Cet air pensif devait, à quelques heures de là, s'accentuer encore. Mr. Harbottle Smith n'avait plus revu Mr. Molyneux; mais il fut saisi par le son d'une voix si prodigieusement pareille à celle de Mr. Molyneux que, obéissant à une impulsion irrésistible, il courut vers la porte. Une dame matronne venait d'entrer dans le hall, accompagnée d'une délicieuse chambrière; Mr. John White s'était porté au-devant d'elles; tous les trois conversaient à voix basse, et l'on devinait, à leur agitation, qu'ils échangeaient d'inquiétantes nouvelles.

Une confidence de la dame parut accabler Mr. White, lequel y répondit par une révélation d'un ordre tel que les deux ensemble jetèrent un regard terrifié dans la direction du salon de lecture. Apercevant l'assyriologue qui, par derrière la vitre, les contemplait avec une expression de surprise chaldéenne, Mr. White fut pris d'un tremblement convulsif, et la dame, abaissant sa voilette, se rua vers l'ascenseur.

—Pardieu! se dit Mr. Harbottle Smith, voilà une curieuse affaire: si cette dame n'est pas Mrs. Molyneux en personne, elle lui ressemble, pour le moins, autant que ce gentleman à Mr. Molyneux.

Il se rendit une seconde fois au bureau et fut au comble de l'ébahissement quand on lui apprit que Mrs. White venait de rejoindre son époux.

—Ce qui se passe est trop fort pour moi, décida-t-il. J'aurais déjà suffisamment de peine à comprendre qu'un même homme eût deux exemplaires identiques, dont l'un s'appellerait Molyneux et l'autre White; je me refuse à croire qu'il puisse y avoir deux couples si rigoureusement pareils.

Cependant, Mr. et Mrs. White ayant cherché un refuge dans leur chambre, il devint bientôt manifeste que la dame n'approuvait pas sans réserve la conduite de son mari.

—Pourquoi diable vous être fait inscrire sous un faux nom? demandait-elle.

—Mon amour, répliqua-t-il, j'ai tout pesé avec soin, je vous assure, avant d'user d'un stratagème si contraire à ma prudence habituelle. Je songeais que si cet infernal, cet inqualifiable évêque...

—Mon cher Irwin, gourmanda-t-elle, veuillez vous souvenir qu'en dépit de tous ses torts c'est un homme d'Eglise.

—Ses torts n'en sont que plus graves. S'il venait à découvrir mon mensonge, et que je ne suis point parti pour l'étranger, comme le lui disait ma lettre à quelles extravagances ne se porterait-il pas?

—Qu'aviez-vous besoin de lui dire que vous partiez pour l'étranger?

—Mon amour, je voulais me défaire de lui, simplement.

—Et vous n'avez réussi qu'à nous engager dans des complications de toute sorte. Je parierais qu'en ce moment-ci Mr. Harbottle Smith est en proie aux pires soupçons. Nous voilà dans l'impossibilité de quitter notre chambre.

Mr. Molyneux soupira.

—On dirait, fit-il, qu'une chose en amène une autre.

La cruelle justesse de cette remarque ne se vérifia que davantage au cours de la soirée. Ignorant que Mr. Harbottle Smith eût pris à Charing-Cross le train pour la Mésopotamie, ils restèrent claque-murés plusieurs heures dans la désolation d'une chambre glaciale, où Mrs. Molyneux, assez abattue par les événements du jour, et cédant à l'influence du morne papier qui revêtait les murs, ouvrit en ces termes une conversation déprimante:

—Savez-vous que nous sommes ici dans un hôtel des plus chers?

Mr. Molyneux essaya de l'arracher à ses pensées:

—Du moins, mon amour, il est confortable et tranquille. Je reconnais qu'en ce moment la littérature donne peu; mais dans n'importe quel hôtel...

—Nous ne pouvons pas plus, interrompit-elle, nous permettre de rester ici, que nous n'avions les moyens d'offrir du champagne à l'évêque. Irwin, je commence à voir dans la banqueroute autre chose qu'une figure théorique. Notre passif monte sans cesse. Ce séjour au Ruckford, c'est le couronnement de tout!

—Vous avez, ce soir, ma chère, une façon bien pessimiste de considérer les choses.

—Ne concevez-vous que dans un tout proche délai notre situation menace de devenir difficile?

Mr. Molyneux ne répondit que par un geste de résignation. C'était la seule réponse qu'il pût faire, ce fut la seule qu'il continua d'opposer aux réflexions dont le poursuivit sa femme et qui, pour la plupart, tournaient autour du même thème. Enfin, comme ils envisageaient avec une pâle satisfaction la trêve que le sommeil allait apporter à leurs ennuis, un coup retentit à la porte. Il avait quelque chose d'un avertissement, qui les fit frémir tous deux et s'entre-regarder: il trahissait non seulement de la hâte, mais de la fièvre.

—Qui cela peut-il être? dit Mr. Molyneux.

—Si vous alliez voir? suggéra sa femme.

Il s'approcha de la porte avec des précautions qu'ignore l'innocence, tourna sans bruit la poignée, articula un timide:

—Qui est là?

—Moi, répondit une voix sourde: Eva!

Et la jeune fille entra, portant un journal du soir.

—Oh! Mr. Molyneux, cria-t-elle, lisez, lisez ceci!

Au sommet de la première page, les yeux de Mr. Molyneux virent, avec horreur, cette manchette se déployer en majuscules énormes:

Le sensationnel mystère d'Hyacinth Road. — Qu'est-ce que Molyneux a fait de sa femme ?

—Justes dieux! murmura l'essayiste, en laissant échapper la feuille.

Mrs. Molyneux fit preuve d'un courage spartiate, elle ramassa le journal. Et voici ce qu'elle put lire :

"Un mystère qui promet de rivaliser avec les plus sombres et les plus terribles que mentionnent les annales du crime est, à l'heure actuelle, en plein développement au numéro 47 d'Hyacinth Road, Saint-James Wood.

Il va de soi que la police garde, sur les faits en cause, la plus grande réserve; mais d'une interview qu'a bien voulu accorder à notre représentant l'inspecteur Bray, de Scotland Yard, il ressort, sans aucune possibilité de doute, qu'un drame effroyable s'est déroulé dans l'exquise et paisible demeure de Mr. Irwin Molyneux, maître ès arts de l'Université d'Oxford. Les origines n'en apparaissent qu'avec trop d'évidence, puisqu'il est dès maintenant établi que la femme de chambre des époux Molyneux a décampé aussitôt après son maître. En dehors de quelques vêtements on n'a découvert aucune trace de l'infortunée Mrs. Molyneux. Mais l'on procède en ce moment à des fouilles dans le sous-sol, et l'inspecteur Bray a tout lieu de croire qu'elles seront d'ici peu décisives."

Après ce début si engageant, l'article qui couvrait une page entière, racontait d'abord les événements qui précédèrent le drame, puis la visite de l'inspecteur Bray au 47. Malgré l'éclat d'un style dont le présent récit ne pourrait que bénéficier, on nous dispensera de citer tout au long cette prose: elle n'apprendrait rien au lecteur qu'il ne sache déjà.

Eva, immobile, observa silencieusement ses maîtres durant cette lecture; puis, tout bas, mais d'un ton ferme, elle dit:

—Eh bien, vous avez vu?

Mr. et Mrs. Molyneux levèrent la tête.

—Terrible! s'exclama-t-il.

—Monstrueux! s'exclama-t-elle.

—Après cela, vous admettrez que je vous quitte tout de suite?

—Tout de suite? se récria Mr. Molyneux. Mais rien ne presse, je vous l'affirme. N'est-ce pas, Henriette?

Mrs. Molyneux pinça les lèvres. Elle n'arrivait pas à détacher ses regards de la phrase fatale qui établissait une trop évidente relation entre le drame et le fait que la femme de chambre des époux Molyneux eût "décampé aussitôt après son maître". Bien que réputés pour sa charité, elle pensa que la proposition d'Eva méritait considération.

—Assurément, nous serons désolés de vous perdre, dit-elle, mais si vous jugez préférable de partir, je ne vous retiendrai pas.

—Merci, dit la jeune fille.

Elle prit congé de ses maîtres, sans aucun soupçon de la rentrée dramatique qu'elle devait faire dans leur existence; et quelques minutes plus tard elle quittait l'hôtel pour s'enfoncer dans la nuit de Londres.

X

Les dernières éditions des journaux du soir furent seules à parler de l'affaire; mais dès le lendemain tous les journaux d'Europe et d'Amérique savaient qu'Irwin ne faisait plus partie des êtres humains, qu'il se classait dorénavant parmi les monstres. Quiconque porte un intérêt judicieux aux affaires criminelles se rappellera avec une vivacité particulière ce que furent les impressions du moment; comment le père de famille déclara qu'il avait toujours tenu en défiance ce type d'homme; comment la mère de famille se jura de ne jamais avoir qu'une confiance relative en sa femme de chambre; comment les enfants se demandèrent si le crime avait été commis avec un pistolet ou un couteau à dépecer; comment les journaux étrangers s'ingénièrent à des aperçus moraux sur la vie domestique en Angleterre.

Rien de tout cela qui ne soit encore frais dans la mémoire du lecteur. Il se souviendra des folles espérances que firent naître en lui l'offre d'une prime de 500 livres pour la capture de Molyneux et celle, plus modeste, d'une somme de 250 livres destinée à récompenser la personne qui retrouverait les restes de la victime. Mais il est un incident essentiel du drame qu'on apprendra positivement ici pour la première fois.

Le matin même où la population de Londres se répétait avec émoi les premières nouvelles, un certain Mr. White et sa femme quittaient sournoisement en taxi-cab l'hôtel Ruckford. La dame était voilée au point d'être méconnaissable; d'autre part, Mr. White avait mis son feutre sous un angle tellement insolite qu'il lui recouvrait presque le nez. Peu d'écrivains avaient jamais fait plus louche figure, et l'opinion qu'on aurait conçue à le voir ne se fût guère améliorée à l'entendre.

—C'est atroce! répétait-il, atroce! Toute ma vie, j'ai été obsédé par la crainte d'occuper les journaux, je me suis soustrait à la publicité, j'ai eu pour la notoriété une aversion capitale. Et voilà qu'un scandale abominable s'attache à mon nom!

Impassible et serrant les lèvres, la dame regardait devant elle.

—Je le regrette profondément, Irwin. Cela est en effet atroce; mais à quoi bon se lamenter?

Molyneux, de plus en plus pathétique, continua:

—Que ne m'accuse-t-on, à la rigueur, de n'importe quel autre crime? Le cambriolage a, dans ces derniers temps, acquis une auréole de romanesque. Le faux et le péculat se recommandent des plus hauts seigneurs de la finance. Mais le meurtre, et conjointement à l'infidélité conjugale! Il n'y a rien de plus étranger à mes goûts, pas de défaillances dont je me sente moins capable. C'est bien là...

—Plus bas! interjeta la dame. Inutile d'initier le cocher à vos affaires.

Il reprit, modérant sa voix :

—Nous avons à prendre des mesures. Mais lesquelles ? Conseillez-moi, mon amour.

—Commencez par devenir raisonnable. Ensuite, donnez franchement, publiquement, vos explications.

—Et le ridicule qui s'ensuivra ? Parole d'honneur, j'aurais presque mieux aimé la notoriété que le ridicule !

—Pourtant, il faut que vous vous expliquiez.

Mr. Molyneux tomba dans un pénible silence, d'où il sortit tout à coup pour dire avec vivacité:

—Ces imputations de la presse ne sont-elles pas, en somme, diffamatoires ? N'exposent-elles pas leurs auteurs à la prison ? Et ne pourraient-elles nous valoir des dommages-intérêts ?

Le mot fit sur la dame voilée l'effet d'un stimulant.

—Des dommages-intérêts ? Pourquoi pas ? Si nous en tirions un bon prix, ce scandale affreux n'irait pas sans compensation.

L'âme sensible de Molyneux eut une petite révolte.

—Il y aurait là quelque chose de mercantile, mon amour, objecta-t-il avec douceur.

—De mercantile ? Parlez-moi des hommes pour trouver des qualificatifs absurdes ! L'âpreté au gain est aussi éloignée de ma nature que le meurtre de la vôtre, mais il faut savoir se mettre en face des faits.

Le cab les avait conduits vers l'est; ils passèrent dans Piccadilly Circus; tous les deux, machinalement, se dissimulaient en traversant ce centre. Devant la librairie Kelly, dans Shaftesbury Avenue, le cab stoppa. Mr. Molyneux descendit. Il entra dans la librairie, et, d'une voix blanche s'enquit si l'on n'avait rien pour Mr. Félix Chapel. Depuis le succès inouï de "Sombre comme la mort", l'auteur de ce livre avait contracté l'habitude de faire un tour chaque semaine chez son éditeur pour réclamer les lettres qu'on lui adressait à son pseudonyme. Cette façon d'agir dénotait un raffinement de prudence qui, nonobstant tous les soins, devait lui valoir bien des tribulations. Il sortit de la librairie tenant à la main une lettre. Elle portait la mention "urgent". Tout en revenant vers le cab, il déchira l'enveloppe. Et soudain, il s'arrêta, comme cloué au pavé par un terrible choc électrique; puis, d'un air effaré, il ouvrit la portière.

—Où allons-nous maintenant, monsieur ? demanda le cocher.

Mr. Molyneux ne répondit pas. En sorte que le cab demeura là, tandis qu'à son tour la dame lisait la lettre.

Sous l'en-tête bien connu du "Magazine pour tous" s'allongeaient les lignes suivantes :

"Cher Monsieur,

"Il nous a paru que le sensationnel mystère qui, dans ce moment, déroule ses péripéties au 47 d'Hyacinth Road, Saint-John's Wood, présenterait un intérêt spécial pour nos lecteurs s'il était traité dans un bon style populaire. Certains que vous vous en chargeriez avec succès, nous serions heureux, si, de votre plume autorisée et pittoresque, vous vouliez bien écrire pour nous une série de dix à douze articles, où vous exposeriez l'affaire au fur et à mesure de ses développements.

"Nous vous offrons, pour chaque article de quatre à cinq mille mots, une somme de 20 livres, non compris les droits de librairie, sur lesquels nous vous verserions un à-valoir de 200 livres, à raison d'un droit de 17 p.c., susceptible de s'élever à 20 si la vente dépassait 3,000 exemplaires (la passe étant d'un exemplaire pour treize tirés).

"Inutile de dire que nos lecteurs attendraient de vous non pas tant un compte-rendu littéral qu'une étude vivante et émouvante du mystère, envisagé au point de vue de sa solution. Notre public comprenant des milliers de jeunes gens des deux sexes le mieux serait, à notre avis, de négliger les particularités peu savoureuses dont la carrière de Molyneux semble faite pour mettre généralement en valeur les côtés scabreux du drame.

"Il importerait que vous eussiez toutes facilités dans l'accomplissement de votre tâche. Aussi, d'accord avec Scotland Yard, nous vous remettons ci-inclus un permis de visiter la maison. Si, désireux d'en bien pénétrer l'atmosphère, vous jugez devoir y passer quelques jours, nos mesures sont prises pour qu'on vous y installe à votre convenance.

"Une réponse immédiate nous obligerait.

"Sincèrement vôtre.

"G. FITZROY JONES,
"Rédacteur en chef."

—Hum !... fit rêveusement la dame voilée.

—N'est-ce pas horrible ? gémit l'essayiste.

—Douze articles à 20 livres, poursuivit la dame, cela représente 240 livres qui, ajoutées à 200 livres à valoir sur les droits de librairie, donnent un total de 440.

—"Les particularités peu savoureuses" de ma carrière ! "Le côté scabreux du drame !" Qu'est-ce que ce jargon signifie, de par le diable!

Il ne fallait pas moins qu'une émotion inaccoutumée pour justifier chez un écrivain aussi poli un langage aussi énergique.

Animée par une brusque résolution, la dame voilée se pencha.

—Irwin, c'est votre devoir d'accepter, dit-elle.

—Moi, que j'accepte !

Elle poursuivit, sur le ton d'une conviction implacable :

—Ce n'est pas en nous confinant dans les cercles intellectuels que nous avons pu nous faire une saine opinion des choses. La crise où nous sommes nous les montre sous leur vrai jour. Cette lettre est providentielle.

—Quoi ! sincèrement, vous pensez que je dois accepter ?

—Vous savez fort bien que le contraire est impossible. Songez-y donc. Vous craignez le ridicule, disiez-vous tout à l'heure; mais le jour où vous toucherez ces quatre cents livres pour habiter chez vous et commenter votre propre disparition, ce n'est pas vous qui serez ridicule !

Mr. Molyneux sembla touché par la force de cet argument.

—C'est vrai, dit-il. Ainsi, franchement, vous êtes d'avis que j'accepte ?

—Bien sûr. Vous allez, séance tenante, répondre à ce rédacteur en chef. Justement, vous avez sous la main un bureau de télégraphe; vous êtes trop intelligent, Irwin, pour voir dans cette coïncidence nouvelle le doigt de la Providence; mais vous conviendrez qu'elle est le fait de la Destinée. Dépêchez-vous.

Du pas et de l'air d'un somnambule, son chapeau sur le nez, la mine plus secrète que jamais, Irwin Molyneux entra dans le bureau. Il semblait un peu moins malheureux quand il en ressortit.

—J'ai fait selon votre désir, j'ai télégraphié, dit-il avec une espèce de satisfaction mélancolique. Cependant comme je viens de m'aviser d'un obstacle insurmontable, je n'affirme pas que votre projet, déjà bien risqué, soit beaucoup plus avancé.

—De quel obstacle parlez-vous?

—Je n'aurai qu'à me présenter chez moi pour qu'on me reconnaisse.

—J'y ai pensé, répliqua Mrs. Molyneux avec sang-froid.

Et passant la tête par la portière:

—Cocher! il y a, n'est-ce pas, dans les alentours de Covent-Garden, un bon costumier de théâtre?

—Oui, madame.

—Menez-nous-y !

XI

Aux approches de la nuit, un homme suivait la rue silencieuse et obscure sur laquelle s'embranchait le cul-de-sac d'Hyacinth Road. Parvenu à l'angle de cette impasse jadis ignorée, aujourd'hui célèbre, il s'arrêta, dans un état non équivoque de perplexité. Le charbonnier du quartier, une bonne d'enfant attardée poussant devant elle sa petite voiture, étaient passés devant lui et, d'un coup d'oeil, l'avaient catalogué comme étranger, encore que, par un curieux phénomène, lui-même, à chacun de ces regards, eût donné des signes d'appréhension d'abord, et de soulagement ensuite. Au moment où il s'arrêta, on n'aurait pu dire si son hésitation à s'engager dans l'impasse venait de ce qu'il la connaissait trop mal ou trop bien; mais il eut tout de suite l'air de la bien connaître, en même temps que de ne pas savoir s'il devait s'en retourner ou poursuivre.

Son aspect ne laissait rien à désirer, selon les règles de la mode en ce quartier d'artistes. Il portait un chapeau de feutre du ton vert le plus délicat; sa chevelure noire et onduleuse descendait jusque sur le col de son veston, qu'il avait relevé; ses moustaches étaient longues et, comme ses cheveux, frisaient légèrement; il avait un gilet blanc, un pantalon qui se renflait un peu, mais non sans grâce, au niveau des genoux. N'importe qui, d'emblée, eût deviné en lui un auteur de romans populaires.

De temps à autre, durant qu'il stationnait ainsi, des gens passaient rapidement à ses côtés, s'engouffraient dans Hyacinthe Road, disparaissaient au tournant; et comme il ne les voyait plus reparaître, il pouvait en conclure qu'une foule considérable s'amassait par là. Plusieurs fois il fut sur le point de suivre ces passants; mais il se retenait toujours. Enfin, dans un de ces élans où éclata l'héroïsme farouche du désespoir, il se jeta sur les pas d'un vieux monsieur obèse qui escortait une dame très surexcitée. Encore eut-il soin de raser les murailles dans l'ombre, en n'avançant qu'avec une extrême circonspection. Heureusement pour la paix de son esprit, la dame et son cavalier n'eurent pas l'idée de regarder en arrière.

Sitôt le tournant franchi, tous les trois furent témoins d'un spectacle peu banal. Au fond du cul-de-sac se pressait une multitude qui contemplait avec des yeux extatiques le toit et les cheminées du 47; deux policiers gardaient la porte verte; des camelots vendaient à profusion une série de cartes postales représentant les lieux du drame. L'inconnu, continuant d'avancer dans le sillage du monsieur obèse, surprit le dialogue que voici:

—Est-ce qu'on a trouvé le cadavre? demandait la dame au groupe de badauds le plus proche.

Cinq ou six individus se retournèrent.

—Sous les combles, troussé dans un journal, dit d'un d'eux.

—Même que le journal était le Times, ajouta un second.

—Le Daily Mail, qu'on m'a dit, rectifia un troisième.

Un homme grave, qui se donnait des airs supérieurs, nocha la tête.

—Je tiens de l'un des constables que, sauf les traces d'une lutte sanglante, on n'a rien découvert jusqu'à présent.

L'inconnu sembla vouloir prendre la fuite. Il fit demi-tour, commença de s'éloigner, mais son hésitation fut la plus forte, et il s'avança de nouveau jusqu'aux premiers rangs de la foule. Un aimable jeune homme, au visage intelligent et ouvert, s'écarta pour lui faire place. Encouragé, l'inconnu demanda, d'une voix distinguée, mais singulièrement inégale:

—Sait-on ce qu'est devenu le locataire de la maison?

—L'assassin? dit le jeune homme. Non, malheureusement. On prétend qu'il aurait débarqué cette nuit à Boulogne; une auto l'aurait croisé en chemin. C'est dans la dernière édition de l'"Evening Tribune".

—Merci, dit poliment l'inconnu.

Et il s'éloigna encore de quelques pas. On eût été en peine de décider si la réponse du jeune homme l'avait atterré par son début ou réconforté par sa conclusion. Il parut tenir conseil avec lui-même; puis il dit, presque à voix haute:

—Allons! je n'ai plus qu'à me risquer.

Sur ce, jouant des coudes à travers la foule, et tâchant d'affecter l'indifférence compatible avec les dehors d'un homme de lettres, il finit par se trouver en face de la porte verte.

Un mouvement se fit dans les groupes lorsqu'on le vit accoster l'un des policiers et montrer un carton. Aussitôt la rumeur circula:

—Un type de la secrète!

—Ou peut-être des pompes funèbres, suggéra un quidam qui avait le sens de l'horrible.

Cependant le constable avait ouvert la porte l'inconnu était entré dans le jardin. Arrivé au seuil de la maison il appuya un doigt frissonnant sur le bouton du timbre. Un agent en bourgeois répondit à son appel. Il exhiba son carton. L'agent l'examina brièvement et:

A continuer demain et les jours suivants.

Le délicieux réconfort

que procure une tasse de véritable thé

"SALADA"

est rendu deux fois plus acceptable en raison de son arôme exquis. Tous les épiciers vendent du "Salada" en paquets métalliques scellés.





Vous êtes Invités

à faire l'essai du tube de 10 jours.

Envoyez simplement le coupon.

Une Nouvelle Beauté Surgit

Une Histoire que des Millions de Personnes Savent

Des millions de personnes ont acquis une nouvelle beauté par cette nouvelle méthode de nettoyer les dents. Vous les voyez partout. Leurs dents brillent maintenant et elles les montrent quand elles sourient.

Si vous ne connaissez pas cette méthode, faites cette expérience.

Combat la pellicule

C'est la pellicule qui fait paraître les dents noirâtres—cette couche visqueuse que vous sentez. Elle adhère aux dents, entre dans les interstices et y demeure. Les taches de nourriture, etc., la décolorent, il se forme ensuite des couches noirâtres. La pellicule est la base du tartre.

La pellicule retient aussi les substances alimentaires qui fermentent et forment des acides. Elle tient ces acides en contact avec les dents et cause la carie. Des millions de germes s'y développent et avec le tartre ils sont la principale cause de la pyorrhée.

Ainsi la plupart des maladies de dents sont maintenant dues à la pellicule. Avec les anciennes méthodes très peu de personnes y échappaient. On voyait moins souvent de belles dents qu'aujourd'hui.

Les anciennes méthodes ont échoué

Aucune pâte dentifrice ordinaire ne combat efficacement la pellicule. Une pellicule qui reste le jour et la nuit menace de causer de grands dommages.

Mais la science dentaire a maintenant trouvé deux méthodes de combattre cette pellicule. L'une a pour effet de coaguler la pellicule, l'autre de l'enlever, et ceci sans nettoyage préjudiciable.

Des autorités compétentes ont éprouvé ces méthodes. Les dentistes de partout ont commencé à préconiser leur emploi.

Une nouvelle pâte dentifrice a été inventée, basée sur les recherches modernes. Son nom est Pepsodent. Ces deux grands combattants de la pellicule s'y trouvent combinées.

Combat aussi les acides

Pepsodent apporte d'autres effets beaucoup désirés. Elle multiplie l'alcali de la salive, préposé pour neutraliser les acides de la bouche, la cause de la carie des dents.

Elle multiplie le digestif d'amidon dans la salive, pour digérer les dépôts d'amidon sur les dents, avant qu'ils fermentent et forment des acides.

Ce sont les grands agents protecteurs des dents fournis par la nature. Chaque emploi de Pepsodent multiplie leurs forces. Ces effets combinés signifient une ère nouvelle dans l'hygiène dentaire. Les gens sages d'une cinquantaine de nations l'ont adopté, grandement sur le conseil des dentistes.

Vous serez étonnés

Les effets de Pepsodent sont rapides et apparents. Ils vous étonneront et vous réjouiront. Un court essai vous convaincra que cette méthode est essentielle pour vous et les vôtres.

Envoyez le coupon pour avoir le tube de 10 jours. Remarquez comme vos dents seront plus propres après son emploi. Remarquez l'absence de pellicule visqueuse.

Voyez comme vos dents blanchissent à mesure que la pellicule disparaît.

Jugez ensuite par ce que vous sentez et voyez. Découpez le coupon tout de suite.



FABRIQUE AU CANADA

Pepsodent CANADA REG. IN

Le Nouveau Dentifrice du jour

Un combattant scientifique de la pellicule, qui blanchit, nettoie et protège les dents sans l'emploi de substances préjudiciables.

Tube pour 10 Jours Gratis 1048 Can.

THE PEPSODENT COMPANY
Dept D-447, 191 George St., Toronto, Ont.
Veuillez envoyer par la malle un tube de Pepsodent qui dure 10 jours à

.....

.....

(Un seul tube par famille.)

Pour le Foie

Les troubles du foie sont souvent causés par des aliments mal digérés qui surchargent les organes destinés à éliminer les résidus qui s'y forment. Aidez votre estomac à bien digérer sa nourriture en prenant de 15 à 30 gouttes de l'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirop Curatif de la Mère Seigel et bientôt vous ne souffrirez plus. N'achetez que l'original.

QUALITY FURS

Paquette & Grenier
Limited
479 OUEST RUE STE-CATHERINE

Vente de Dix Jours de Fourrures de Noël



Notre assortiment complet de fourrures manufacturés, comprenant les plus nouveaux modèles juste reçus de notre propre fabrique sera mis en vente aujourd'hui pour dix jours seulement, à une grande réduction réelle de

33⅓% à 50%

Robes Tous nos modèles de Paris et New-York dans les plus nouveaux dessins et tissus d'automne—à effets drapé et perlé. Valeurs régulières de 45.00 à 150.00 ..... **20% à 33⅓% de rabais**

Blouses Notre assortiment complet de nouvelles blouses comprenant plusieurs importations de New-York justement reçues pour notre commerce de Noel. Afin d'encourager le magasinage à bonne heure, nous les plaçons toutes en vente à un rabais de ..... Paquette & Grenier sont célèbres pour leurs nouvelles blouses élégantes et nous vous conseillerions de venir à bonne heure pour avoir le premier choix de ces magnifiques modèles ..... **20% à 33⅓% de rabais**

Vente Maintenant Commencée

Venez de bonne heure et tirez le plus de profit de cette occasion de Noel.

LE PARLEMENT PROVINCIAL ABOLIT LA TAXE IMPOSEE AUX FABRIQUES DE BEURRE

Le gouvernement défraiera lui-même l'inspection des beurreries. — Le Dr Poulin demande la création d'une commission de médecins aliénistes. — Les maladies mentales et les criminels.

NOUVEAUX PROJETS DE LOI

QUEBEC, 22. (Du correspondant de LA PATRIE.)—L'Assemblée Législative a adopté en troisième lecture, hier après-midi, le projet de loi de l'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture, décrétant l'abolition de la taxe imposée aux fabricants de beurre et de fromage pour payer les frais d'inspection de leurs établissements. Le ministre avait annoncé à la chambre, la semaine dernière, l'intention du gouvernement de supprimer cet impôt. En expliquant le projet de loi, hier après-midi, il a rappelé que les frais d'inspection ont toujours été dans le passé à la charge des fabricants de beurre et de fromage qui versaient annuellement au gouvernement une somme de $30,000. Désormais, le gouvernement défrayera lui-même l'inspection des beurreries et des fromageries.

Le chef de l'opposition s'est réjoui de cette mesure qui, dit-il sort du programme de l'opposition, mais tout en en approuvant le principe, il a reproché au gouvernement de n'avoir pas aboli cette taxe en même temps qu'il proclamait de gros surplus.

La taxe sur les fabriques de beurre et de fromage était de $15.

COMMISSION MEDICALE

A la suite de l'adoption de cette mesure, le Dr Poulin, député de Laurier, a saisi la chambre d'un vœu dont le Congrès des Médecins de langue française tenu à Montréal en septembre dernier avait recommandé l'adoption à la législature. Il s'agit de la création d'une fondation spéciale pour hospitaliser certaines classes de personnes souffrant de maladies mentales, qui sont susceptibles d'être traitées avec profit pour elles-mêmes et pour la société et la formation d'une commission d'experts qui seraient chargées de se prononcer sur tous les cas pathologiques ayant quelques relations avec nos lois. Le député de Laurier a insisté sur l'opportunité et l'urgence même de ces réformes demandées par le Congrès des Médecins et un autre membre de la profession médicale, le Dr Grégoire, député de Frontenac, a demandé l'ajournement du débat, qui se continuera à une autre séance. La commission d'experts suggérée par le Dr Poulin serait permanente et aurait son siège au centre de la province. Ses membres seraient payés par le gouvernement et absolument indépendants de toutes les parties en cause. Ce bureau serait appelé à déterminer le degré de responsabilité des criminels, la gravité des blessures causées dans les cas d'accidents de travail ou autre, des recherches de causes de mort et, d'une façon générale, de toute preuve médico-légale.

L'honorable M. Taschereau, premier ministre, a fait adopter en troisième lecture son projet de loi relatif aux transport de biens de succession sujets à l'impôt. Cette loi a pour effet de légaliser les transports seulement après que les impôts auront été payés.

En réponse à une interpellation de monsieur Sauvé, le premier ministre a dit que ce n'est pas pour avoir dit en substance sous serment qu'il connaissait le meurtrier de Blanche Garneau, que Binet, l'un des inculpés dans cette affaire, a été condamné à cinq ans de pénitencier pour parjure.

La Chambre a discuté pendant quelque temps les crédits du département des terres, qui ont donné lieu à un petit débat entre l'hon. M. Mercier, ministre des Terres et Forêts, et le chef de l'opposition, M. Sauvé, au sujet des échanges de lots dans l'Abitibi et de monsieur H. Authier, ex-agent des terres de ce district. M. Sauvé ayant insisté pour savoir s'il y avait eu des plaintes contre monsieur Authier, le ministre a répondu qu'il n'avait jamais eu de plainte contre lui, mais qu'il l'avait blâmé au sujet d'un certain changement de lot.

LA TAXE SUR LES BEURRERIES

La chambre a adopté unanimement la loi du ministre de l'Agriculture abolissant la taxe sur les fabriques de beurre et de fromage.

Le ministre de l'Agriculture expliqua que dans le passé les fabricants de beurre et de fromage étaient obligés de payer les frais de l'inspection de leurs établissements. La contribution de ces fabricants s'élevait à environ $30,000. A l'avenir, c'est le gouvernement qui paiera les frais de cette inspection. Le chef de l'opposition félicite le gouvernement. Il est fortement en faveur de cette loi que, dit-il, l'opposition a demandée depuis plusieurs années.

"Je suis content de voir que le gouvernement accepte le programme de l'opposition, dit M. Sauvé; mais, c'est mon devoir de dire que cette mesure vient un peu tard. Elle vient à la veille des élections; le gouvernement craignant l'électorat, s'est dit qu'il était mieux d'adopter quelques mesures préconisées par l'opposition."

Le chef de l'opposition reproche au gouvernement de n'avoir pas fait disparaître cette taxe alors qu'il annonçait des surplus.

L'hon. M. Caron est heureux de constater que le chef de l'opposition approuve cette mesure. Il est vrai, dit-il, qu'il a réclamé l'abolition de cette contribution dans le passé, mais il ne s'agit pas seulement de réclamer l'enlèvement des contribution, il s'agit pour nous de trouver les moyens de trouver les revenus pour administrer la province."

M. Caron explique qu'il y a 5 ou 6 ans l'inspection des beurreries se faisait suivant la loi des syndicats. A cette époque, 1600 propriétaires seulement subissaient cette inspection et il leur en coûtait environ $20.00 annuellement. Depuis que le gouvernement a pris à sa charge cette inspection, plus de 2000 fabricants sont obligées de se soumettre à l'inspection. Ils paient annuellement $15.00.

Le montant total de la souscription s'élevait à près de $35,000. Le gouvernement paiera cette somme à l'avenir. Le ministre explique que les surplus passés étaient minimes en comparaison du surplus de cette année. Il ajoute que le gouvernement emploie ces revenus au développement des divers départements et que le revenu actuel permettra de faire disparaître certaines taxes.

M. Sauvé réplique qu'alors que le surplus était de $500,000 il était facile pour le gouvernement d'enlever cette taxe qui pesait sur les cultivateurs. Il ajoute que le rôle du chef de l'Opposition ne consiste pas seulement à critiquer le gouvernement mais que l'Opposition énonce un programme afin que les électeurs puissent être à même de choisir entre ce programme et celui du gouvernement.

UNE COMMISSION D'EXPERTS ALIENISTES

C'est sur une demande de production de la correspondance entre le VIIe Congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord et le gouvernement, que le Dr Poulin a discuté la nécessité d'une commission d'experts aliénistes.

Monsieur Poulin dit qu'actuellement il y a dans la province 5,116 aliénés répartis dans cinq établissements. Ces hôpitaux sont littéralement encombrés, et il faudra les agrandir ou construire de nouveaux établissements. Il croit qu'il serait opportun d'aménager des asiles spéciaux à certaines classes de patients qui n'ont pas encore de milieux propices pour être traités avec profit pour eux-mêmes et pour la société.

Il ajoute que nous avons un certain nombre d'aliénés criminels dont la présence gêne le bon fonctionnement des asiles déjà établis; il y a aussi, dans les grandes villes surtout, des dégénérés, alcooliques, morphinomanes, cocaïnomanes, etc., qui devraient être protégés contre eux-mêmes et qui n'ayant aucun refuge, demeurent dans des taudis et exposent le public.

La charité et notre sécurité exigent que ces malheureux soient hospitalisés et soignés suivant leurs besoins. Monsieur Poulin croit que le moment est venu de créer une fondation spéciale pour ces malheureux.

Le député de Laurier ajoute qu'il y a un certain nombre de débiles et d'arriérés mentaux qui ne sont pas perdus sans ressources. Avec une attention spéciale, on pourrait obtenir des résultats importants. Le triage de ces patients ne serait pas une chose facile, mais il croit que le jour est venu ou tout le monde est d'accord pour demander une réforme fondamentale et pour ériger au plus tôt la création d'un bureau unique et permanent d'experts chargés par le gouvernement de se prononcer sur tous les cas pathologiques qui peuvent avoir des relations avec nos lois.

Ce bureau devrait être installé au centre de la province et outillé sans épargne, suivant toutes les exigences de la science moderne et confié à la direction des spécialistes les mieux qualifiés de notre province. Monsieur Poulin dit qu'on peut discuter si ces experts seront nommés par la faculté, par le gouvernement ou par un autre corps public, s'ils seront nommés à vie ou pour un terme plus ou moins long, mais ce qui est indiscutable, c'est que ces experts doivent être payés par le gouvernement, complètement indépendants de toutes les parties en cause et ne relevant que de leur savoir et de leur conscience. Il ajoute que tant que cette réforme ne sera pas faite, nous serons exposés aux plus cruels mécomptes. M. Poulin fait allusion aux maladies nerveuses et aux dérangements cérébraux qui sont les plus difficiles à analyser. Pour se prononcer avec quelque autorité à ce sujet, il ne suffit pas d'être un jury honnête, d'être un magistrat intègre ou un médecin désintéressé, mais il faut une longue expérience des maladies mentales.

LES CREDITS

La Chambre, en comité des subsides a voté deux crédits au département des Terres et Forêts. Elle a voté la somme de $70,000 pour dépenses générales et $10,000 pour comptes en suspens.

Le chef de l'Opposition a soulevé un débat au sujet du département des Terres et a spécialement parlé de M. H. Authier, ex-agent des terres de la Couronne à l'Abitibi.

M. Sauvé ayant demandé à l'hon. M. Mercier s'il y avait eu des plaintes contre M. Authier et le ministre avait répondu qu'il n'y avait eu aucune plainte. Le chef de l'Opposition insista et voulut savoir s'il y avait eu des plaintes contre M. Authier au sujet d'un certain changement de lot qui a fait le sujet d'un débat l'an dernier à la session. M. Mercier a répondu qu'il avait fait un reproche à ce sujet à M. Authier, mais qu'il n'y a pas eu de plaints contre ce dernier. Le ministre ajoute que M. Authier était un fidèle employé.

LA LEGISLATION

Les projets de loi suivants ont subi leur troisième lecture:

Loi amendant les articles 55 et 1142 du code de procédure civile.—L'hon. M. Taschereau.

Loi ratifiant certains actes de transport de biens de succession sujets à l'impot.—L'hon. M. Taschereau.

Loi amendant les Statuts Refondus 1909, relativement à la fabrication des produits laitiers.—L'hon. M. Caron.

Loi ratifiant une vente par Edgard Albert Bruneau à Petrus Cyr. —M. Bullock.

Loi amendant la charte du "Temple Emmanu-El.—M. Bercovitch.

Loi reconnaissant "The Pentecostal Assemblies of Canada" comme corporation ecclésiastique dans la province de Québec.—M. Miles.

A PROPOS DE LA COMMISSION DES LIQUEURS.

En réponse à monsieur Gault, le trésorier a dit que la Commission des Liqueurs a actuellement 69 magasins et environ 800 employés. Les liqueurs de la commission sont achetées directement des fabricants.

Le trésorier a aussi donné la liste des employés et de salaire de chacun.

PEU DE DEPUTES

Des députés en petit nombre ont assisté à la séance de lundi après-midi.

Le gouvernement a fait adopter sans amendement deux projets de loi, celui amendant la loi électorale et celui portant de cinq à quinze le nombre des bourses accordées aux étudiants qui vont parfaire leurs études en Europe. Quelques bills privés ont aussi passé en troisième lecture.

Après que l'hon. M. David eût expliqué le projet de loi concernant les bourses, M. Sauvé demande si l'argent qui sert à donner des bourses à ces jeunes gens provient des revenus de la Commission des liqueurs.

L'hon. M. David ne croit pas que le chef de l'Opposition soit sérieux en faisant pareille demande.

M. Sauvé en dit au contraire très sérieux et suppose que, lors du vote de l'octroi de $10,000 aux collèges classiques, le premier ministre a spécifié que ces sommes seraient payées à même les revenus du commerce des liqueurs, afin qu'il fût bien entendu que si jamais la province coupe de revenus du commerce, le gouvernement ne pourrait continuer d'accorder ces octrois.

L'hon. M. David réplique qu'il n'y a pas de danger.

M. Sauvé demande si nos institutions d'enseignement sont libres d'envoyer là où elles le jugent à propos leurs élèves décrochant ces bourses. Il demande aussi comment les boursiers sont choisis. L'hon. M. David répond que le gouvernement respecte absolument la liberté de nos institutions d'enseignement et n'est guidé par aucun esprit de parti dans ses opérations dans le choix des boursiers, se contentant de consulter la direction des universités et de nos grandes maisons d'enseignement.

M. Sauvé dénonce le système de laisser le ministre maître du choix des boursiers.

L'hon. M. David affirme que le gouvernement n'a jamais pris sur lui d'imposer le choix des boursiers aux institutions d'où ils venaient.

Le bill a subi sa troisième lecture.

L'hon. M. Taschereau a aussi fait adopter sans amendement son bill amendant la loi électorale qui a pour objet de corriger certaines erreurs commises l'an dernier.

L'hon. M. Galipault dit que les ouvriers des unions internationales ont demandé au gouvernement de proclamer fête légale les jours où des élections sont tenues, et qu'il ne croit pas la chose opportune.

L'hon. M. Taschereau dit qu'il croit qu'il y a déjà trop de fêtes légales dans notre province.

Le bill Bercovitch, amendant la loi du Barreau de la province de Québec, a subi sa seconde lecture et il a été référé au comité des bills publics.

Le bill Ashby, amendant l'article 330 du code municipal, a aussi subi sa seconde lecture et il a été référé au comité du code municipal.

L'hon. M. Taschereau a présenté deux bills publics l'un amendant les articles 35 et 1142 du code de procédure civile, l'autre établissant certains actes de transport de biens de succession sujets à l'impôt.

L'hon. M. Caron a présenté un bill amendant les statuts refondus relativement à la fabrication des produits laitiers.

La Chambre a passé en troisième lecture, sans amendement, le bill amendant la charte de la ville du Cap-de-la-Madeleine, le bill concernant le testament du feu Désiré Lacerte et le bill autorisant le Barreau

(SUITE A LA PAGE 16)



La Santé Permanente de la Chevelure Développée par Cuticura

De fréquents shampooings avec le Savon Cuticura, accompagnés quand c'est nécessaire de petites onctions avec l'Onguent Cuticura, procurent la méthode la plus pure, la plus douce et la plus économique de débarrasser le cuir chevelu des démangeaisons et des pellicules et de rétablir la croissance des cheveux.

Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Vendus par tout le Dominion. Dépôt canadien: Lymans, Limited, 344, rue St-Paul Ouest, Montréal.

☞Le Savon Cuticura rase sans pot

Anticipation

D'étroites relations personnelles avec les cercles de la mode à Paris nous permettent d'anticiper sur les modes de la saison et souvent d'avoir nos modèles complets dans tous les détails longtemps avant que la rue de la Paix elle-même ait cessé de s'émerveiller devant les nouvelles créations.

Nous prétendons que les petites subtilités que nous, de tous les dessinateurs de fourrures canadiens, sommes les seuls à connaître, donnent une grande supériorité à nos fourrures.



LEVESQUE & RINFRET
Limitée
Marchands de Fourrures
590 RUE STE-CATHERINE OUEST

Vous ne Tousserez Plus Après Avoir Pris du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

Dès la première apparition d'une toux ou d'un rhume ne les négligez pas; chassez-les de suite avant qu'ils aient la chance d'empirer et de prendre racines sur les poumons, occasionnant la bronchite, la pneumonie ou autres graves maladies des poumons.

Dans le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, vous trouverez un remède qui soulagera la toux ou le rhume dès la première attaque en calmant l'irritation et guérissant les membranes affectées des poumons et des tubes bronchiaux.

Mme Percy McRae, Little Shemos que, N.B., écrit: "Il y a trois ans je fus victime de l'influenza qui me laissa avec une très vilaine toux. J'essayai différents remèdes qui me firent aucun bien, de sorte que je pris du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Il me soulagea de cette affreuse toux dans un temps très court."

Le "Sirop du Dr Wood" est vendu 35c et 60c la bouteille chez tous les marchands; empaqueté dans une enveloppe jaune; la marque de commerce est trois pins; préparé exclusivement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 3

CIGARETTES PLAYER'S
NAVY CUT



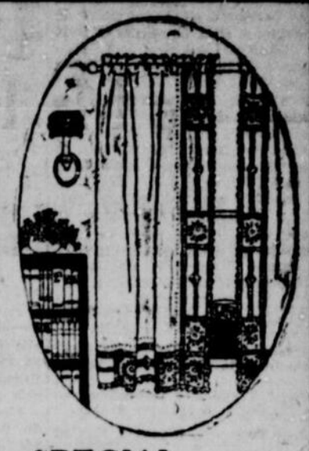
Les cors s'amollissent rapidement avec un bain de pieds chaud. Un traitement infaillible.

L'extraction des cors et des callosités par l'eau chaude, offre la seule méthode parfaite de vous débarrasser de ces excroissances douloureuses. Prenez seulement une minute ou deux pour répandre quelques gouttes de l'Extracteur de cors sans douleur de Putnam sur la surface sensible du cor ou des callosités et la douleur est enlevée de suite; ensuite vous ne penserez plus à vos cors, parce qu'ils ne vous feront plus souffrir. Ensuite prenez un bain de pieds chaud pendant cinq ou dix minutes. Les corps se détachent et tombent. C'est un grand soulagement que vous retirez de l'Extracteur de cors sans douleur de Putnam, il coûte peu cher et est en vente chez tous les pharmaciens.

AU BON MARCHÉ
LETENDRE, LIMITÉE

Nous sommes heureux d'avoir un aussi bel assortiment de

Rideaux



car vous voudrez certainement poser de nouveaux rideaux pour les fêtes. Nous sommes en mesure de satisfaire vos goûts et de vous faire réaliser des économies.

SPECIAL

Grands rideaux en tulle Nottingham; grandeurs variées, choix de dessins. Valeurs de $5.00 à $6.00. Spécial, la paire **$3.95**

SPECIAL

Grands rideaux en mousseline, garnis de dentelle et motifs, avec volant au centre. La paire (avec tringle pour les suspendre). Spécial **$1.59**

Grands rideaux en tulle Nottingham, de dessins nouveaux; 40 à 72 pouces de largeur. La paire: $1.50, $2.50, $3.00, $4.00, $5.00 à $15.00

Grands rideaux en marquisette, garnis de dentelle et d'entredeux, diverses grandeurs. La paire: $1.50, $2.50, $3.50, $4.50, $10.00 à $25.00

Rideaux vitrage, en point Suisse appliqué ou en point Nottingham, 12, 15, 18, 24 et 27 pouces de largeur. Prix: .22, .25, .30, .40, .50, $1.00 à $3.00 la verge.

Rideaux brise-bise avec jolis dessins en relief, largeurs de 36, 45, 53, 72 et 90 pouces. La verge: $2.00, $3.00, $4.00 à $12.00

Rideaux brise-bise, à panneaux en point filet, de très jolis dessins, hauteur de 36, 45, 54, 72 et 90 pouces. La verge: .75, $1.25, $1.50, $2.00 à $4.00

COINS DE RIDEAUX
dans un grand assortiment de dessins, toutes les grandeurs. Prix: .49, .69, .98, $1.49 à $3.00 chacun.



SPECIAL

Grands rideaux en point Suisse appliqué; bon choix de dessins; 2½ verges de longueur, 40 et 45 pouces de largeur. Spécial, la paire **$4.48**

Grands rideaux en point suisse appliqué, dans les plus nouveaux dessins; 45 à 54 pouces de largeur par 2½ à 3½ verges de longueur. La paire. **$6.00, $8.00, $10.00, $25.00 à $50.00.**

BAGUETTES
à rideaux, en cuivre; diverses grandeurs et grosseurs, forme ronde ou plate, pour servir pour portes, fenêtres, etc. Prix. .15, .25, .45 à $4.00 au complet.

Venez Choisir Votre Ruban

pour faire les articles de fantaisie que vous désirez donner en cadeaux aux fêtes. Vous en trouverez un grand assortiment dans l'allée centrale.

Vous trouverez ici ce qu'il vous faut. pour

Bien Habiller vos Garçonnets et Fillettes pour l'Hiver

POUR GARÇONNETS

Tricots Jerseys .98

En bon tricot laine et coton, gris et brun; faits avec collet haut, boutonnant sur l'épaule. Ce sont des séries désassorties, ce qui explique ce bas prix. Grandeurs 22 à 28. Spécial demain, chacun .98

BAS GOLF TOUT LAINE. **.98**
En bon tricot par côtes, brun, gris, bleu marine, Lovat et beige, avec revers de fantaisie. Toutes pointures pour garçonnets.

BAS "LITTLE DAISY" pour enfants.
En cachemire tout laine, blanc, noir, rose pâle et brun. Pointures 4 à 7½. Prix .50 à $1.00 suivant la pointure.
—Rez-de-chaussée.
Rayon des bas pour dames.

Casquettes d'hiver .... .98
Casquettes en tweed épais de différentes couleurs, avec bande doublée en flanellette pouvant se rabattre sur les oreilles. Pointures: 6½ à 7.

Sous-Vêtements d'Hiver

Camisoles et caleçons en mérinos ou en coton ouaté, manches et jambes longues, grandeurs 20 à 32, chacun .75

Combinaisons de même qualité, grandeurs 22 à 32, chacune $1.50

Camisoles et caleçons en laine naturelle "Penman 95", dans les grandeurs de 20 à 32 à prix variés suivant la grandeur.

Robes de chambre pour garçonnets

En édredon épais, dans un bon choix de dessins, faites dans le même genre que celles pour hommes, $7.50
—Rez-de-chaussée.

POUR FILLETTES

Manteaux
D'HIVER A PRIX SPECIAUX

Confectionnés de tissus épais et durables, dans les nuances favorites de la saison.

Il y en a un bon groupe, en drap frisé et en drap polo, doublés à mi-corps et chaudement entre-doublés.

Tous garnis de collet de fourrure.

8 à 10 ans. Prix **$13.50**
12 à 16 ans. Prix **$14.98**

SOUS-VETEMENTS D'HIVER
pour fillettes

CALEÇONS BOUFFANTS en tricot épais, de marque "Harvey" avec élastique à la taille et aux genoux, grandeurs 20 à 32—.98 à $1.25

CALEÇONS BOUFFANTS laine et coton, de marque "Harvey", grandeurs 18 à 26—$1.59 et $1.98

CAMISOLES en bon tricot "Watson" de pesanteur pour l'hiver; grandeurs 20 à 32—.98 et $1.25 suivant la grandeur.
Aussi caleçons longs, pour appareiller, aux mêmes prix.

CAMISOLES laine et coton, manches longues, encolure en V. Grandeurs 20 à 28—$1.25 à $1.59 suivant la grandeur.



Chauds Paletots d'Hiver
POUR GARÇONNETS A

12.95 et 14.50

Ils sont en drap frisé épais et laineux. Faits avec ceinture ou demi-ceinture et grandes poches. Quelques-uns sont doublés à mi-corps en cuir. Appropriés pour garçonnets de 10 à 18 ans
—Rez-de-chaussée.

WALL STREET EST PLUTOT REACTIONAIRE - MONTREAL EST PEU ACTIF OGILVIE A 265

QUEBEC RAILWAY EST ACTIF SUR UN MARCHE TRANQUILLE

Les tendances de la cote ont varié à la Bourse, ce matin, bien que l'activité ait été peu prononcée. Mackay a débuté avec une perte de trois points à 102, alors que Ogilvie Mills établissait sa plus forte cote de l'année en débutant à 265. Mais dans les deux cas le volume des opérations a été restreint. Les droits d'achat de la Dominion Textile ont encore été sur le marché, ce matin, les premières ventes se faisant à $40, alors que les actions de Textile cotaient 181. Les actions vendues aujourd'hui ne portent pas le privilège d'acheter la nouvelle émission au pair, ce qui explique la baisse à 181.

Le Quebec Railway a été la valeur la plus active et a coté 24.

BOURSE DE MONTREAL

Cote fournie par L. G. Beaubien et Cie, membres de la Bourse de Montréal.

Montreal Tramways Debentures — 4500 à 79; 8000 à 79; 2000 à 79½.
Abitibi P. P.—5 à 62 1-2.
Atlantic Sugar—60 à 21 1-8, 20 à 21 1-2.
Bell Tel.—1 à 101 1-2, 50 à 110.
Brazilian Traction—45 à 44.
Can. E. Steel, 2nd Pref.—3 à 28 1-2, 25 à 28 1-4.
Canada Cement—60 à 75 1-2.
Mackay—25 à 103 7-8, 25 à 103 1-2, 125 à 104.
Canada Steamship—10 à 20 1-2.
Canada Steamship Pref.—1 à 180 3-4.
Laurentide Co.——10 à 92.
Montreal Power—25 à 88 3-4, 2 à 88 1-4.
Price Bros—30 à 44.
Quebec Ry.—230 à 24.
Spanish River—10 à 90 1-2.
Shawinigan—25 à 110 1-4, 60 à 110 1-2.
Ogilvie Fl. Mills—10 à 272, 35 à 274
Lake of the Woods—1 à 166.
Textile R.—25 à 40, 1 à 40, 10 à 39.
H. Fishing——10 à 24 1-2.
Can. Cottons—5 à 116.
Dom. Can.—9 à 32.
Steel of Canada—35 à 60.
Bell Telephone—35 à 111½; 16 à 111½; 35 à 111; 21 à 111½; 25 à 112; 1 à 111½.
Brit. Emp. Steel—10 à 10.
Brit. Emp. 1st prf.—35 à 68½.
Mackay—75 à 102.
Ogilvie Fleur Mills—50 à 265.
Textile Rights—200 à 40.
Canada Cotton prf.—5 à 89.
Laurentide Co.—4 à 92.
Montreal Power—1 à 99; 144 à 18¼.
Quebec Ry.—40 à 24.
Spanish River—20 à 90½.
Shawinigan—8 à 110½; 15 à 110.
Cement prf.—5 à 99¼.
Cottons—5 à 115¾.
Canada Car—100 à 115.
Canada Car prf.—55 à 65.
R. O. Fishing—10 à 25; 10 à 24.
Bell Tell Rights—293 à 160; 7 à 115; 20 à 160; 202 à 65; 88 à 161; 194 à 165.
Dom. Textile—25 à 181; 60 à 80¾.

BANQUES—
Montréal—7 à 229½.
Nova Scotia—7 à 354.
Hochelaga—5 à 146.

COTES HORS-LISTE

Pour la matinée du 22 novembre, fournies par L. G. Beaubien et Cie:
Dryden Pulp—14½.
Saguenay Power—à 13½.
New Riordon—75c vendeur; vente, 50 actions à 50c.
New Riordon prf.—74 vendeur.
Laurentide Power—97½ acheteur; vente 10 à 98.
Tram Power—15½ à 15¾; ventes 65 à 15½.
South Can Power prf.—89 vendeur.
Arsonaut Gold—52 à 53; vente 100 à 52c.
Hollinger Gld—vente 1 à 11.60.
British Amer. Oil—35¼ à 36¼.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Tableau des cours fournis par L. G. Beaubien & Cie, agents de change 30 Notre-Dame ouest, Montréal.

Ventes de 10 a.m. à 11.30 a.m.

1931—$1000 à 98.35.
1932—$5,000 à 102.50.
1934—$2,000 à 100.15.

Echéance	Prix	Rend.
1 déc. 1925	98.65	5.40
1 oct. 1931	98.35	5.55
1 mars 1937	99.05	5.54
1 déc. 1922	100.00	5.50
1 nov. 1923	100.00	5.50
1 déc. 1927	100.75	5.33
1 nov. 1933	102.40	5.18
1 déc. 1937	104.45	5.08
1 nov. 1924	99.25	5.54
1 nov. 1924	100.20	5.47

QUATRE PROMOTIONS A LA BANQUE ROYALE

M. C. E. Neill, gérant-général de la Banque Royale, annonce la nomination de quatre assistants-gérants généraux, M. M. W. Wilson, surintendant des succursales, devient premier assistant-gérant-général; M. S. R. Noble, inspecteur général en charge des affaires étrangères devient assistant gérant-général pour les affaires étrangères; H. S. G. Dobson, inspecteur-général en charge des affaires canadiennes, devient assis.-gérant-général pour les affaires canadiennes; M. G. W. MacKimmie, inspecteur général en charge du personnel et des édifices, devient assistant-gérant-général.

VALEURS CANADIENNES A LONDRES

TORONTO, 22 — La maison A. J. Patterson reçoit ce matin la cote de quelques valeurs canadiennes sur le marché de Londres:

Pacifique Canadien, 148; Brazilian Traction, 49; Canada General Electric, 90; Canada S.S., Voting Trust, 21; Dom. Steel, 40; Shawinigan, 122.

BOURSE DE PARIS

PARIS, 22 — Les prix ont été fermes en bourse aujourd'hui.

Rentes à 3 p.c., 58 francs 80 centimes.

Change sur Londres, 63 francs 25 centimes.

Emprunt à cinq p.c., 76 francs 15 centimes.

Le dollar américain cotait 14 francs 12 centimes.

MARCHE DES CHANGES

Cote des devises étrangères fournies par L. G. Beaubien & Cie, banquiers et agents de change, 30 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Cour sur	New-York	Montréal
Londres, livre	$4.49	$4.49
Paris, franc	.0710	.0710
Bruxelles, franc	.0663	.0663
Rome, lire	.0461	.0461
Genève, franc	.1862	.1862
Amsterdam, florin	.3928	.3928
Madrid, peseta	.1630	.1630
Berlin, mark	.00021	.00021
Stockholm, cour.	.2675	.2675
Christiana, cour.	.1824	.1824
Copenhague, cour.	.2023	.2023
Vienne, cour.	.000014	.000014
B.-Ayres	.1245	.1245
New-York, dollars	au pair	

BRAZILIAN TRACTION A ENCORE EN CAISSE PLUS DE 5 MILLIONS

Les dépêches de Toronto donnent le démenti à une rumeur voulant que Brazilian Traction cherche à négocier un emprunt de douze millions sur le marché de New-York.

Le 1er novembre la compagnie a retiré $7,500,000 de billets garantis par son système téléphonique, et il lui restait encore en caisse une somme de $5,000,000. Un financier touchant de près Brazilian Traction assure que cette compagnie n'aura pas besoin de faire appel au crédit cette année.

LES EXPORTATIONS DE PULPE ET PAPIER AUGMENTENT ENCORE

Ottawa, 22. — Les exportations de papier à journal au cours d'octobre dernier ont eu une valeur de $5,811,954. Les exportations aux Etats-Unis seulement ont atteint une valeur de $5,510,897.

En octobre 1921 les exportations de papier à journal ont été de $5,233,258 aux Etats-Unis.

Les exportations de pulpe en octobre ont été de $3,936,467, contre $3,087,506 en octobre 1921.

La valeur totale du papier, de la pulpe et du bois à pulpe exportés en octobre dernier a été de $11,398,367, et depuis le commencement de l'année, de $72,868,141.

LA VIANDE SUR PIED A UN MARCHE FERME

Abattoirs de Montréal, 22. — Il y avait en vente ce matin aux deux parcs à bestiaux de Montréal, 419 boeufs, 30 moutons et agneaux, 655 cochons et 50 veaux. Les ventes ont été assez animées. Dans le compartiment du boeuf l'offre consistait surtout en vaches des troupeaux laitiers, de taureaux et d'un certain lot de bouvillons du Nord-Ouest. Un lot de bouvillons de qualité a été acheté à $4, et les autres lots ont été pris à $4.25 et $4.50. Les vaches de l'ouest, de qualité moyenne, ont été payées $3.50 et les bonnes vaches grasses, $4. Les charcutiers ont payé de $1.50 à $2.

Les veaux d'assez bonne qualité ont commandé $9, et les veaux maigres, de $6.75 en montant. Les veaux d'herbe ont été achetés à $2.50 et $3. Les moutons et agneaux quoique rares, sont restés aux prix d'hier.

Le cochon de qualité a coté $11.75.

NOS PRODUITS DANS LES ENTREPOTS

OTTAWA, 22. — Les aliments dans les entrepôts frigorifiques du Canada étaient en quantités suivantes le premier du courant: beurre de crèmerie 24,131,064 livres; beurre de ferme 336,928 livres; oléomargarine 252,727 livres; fromage 9,713,687 livres; oeufs 11,399,516 douzaines; porc 19,036,072 livres; boeuf 23,469,867 livres; mouton et agneau 4,414,568 livres; volaille 1,208,793 livres; poisson 20,744,234 livres; lait condensé 6,819,525 livres; pommes 143,876 boites et barils. Au chapitre des volailles on remarque les quantités suivantes: dinde 97,465 livres; oie 66,683 livres; canard 53,183 livres, poulet 308,085 livres.

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

De la maison Geoffrion et Cie, courtiers, 96 rue Notre-Dame Ouest.

	Haut	Bas	Fer.	Ven
Abitibi	62¼	62¼	62¼	15
Brompton	34¾	32¼	34¾	20
Brazilian	44	44	44	45
Can. Cem.	75½	75¼	75¼	60
Laurentide	92	92	92	15
Mt. ower	98½	98¼	98¼	175
Que. Rail.	24	24	24	265
Shawig.	110½	110	110	795
Steel of Can.	60	60	60	60
Span. Riv.	90½	90½	90½	30
Dom. Text.	181	180¾	180¾	186
At. Sugar.	21¼	21¼	21¼	30

LE GOUVERNEMENT EST PRET A PAYER

Le ministre des Finances, à Ottawa, annonce que les porteurs d'obligations de la Victoire échéant le 1er décembre prochain peuvent les échanger sur présentation à n'importe quelle banque à charte du Canada. L'émission arrivant à maturité était initialement de $178,000,000 mais comme environ cent millions ont déjà été absorbés par l'emprunt de conversion, les paiements du 1er décembre ne dépasseront pas 78 millions.

MACKAY SUR UNE BASE DE 7 P. C.

New-York, 22.—Les directeurs de Mackay Companies ont déclaré hier un dividende trimestriel de 1¾ p. c., sur les actions ordinaires, plaçant celles-ci sur une base de 7 p. c., par année, au lieu de 6 comme ci-devant. Le dividende répriorité a aussi été déclaré.

—:o:—

Mackay cotait hier 105, ce qui lui donne un rendement de 6.7 p. c. guller de 1 p. c., sur les actions de

PERMIS DE CONSTRUIRE

Fabrique Sainte-Jeanne d'Arc, Hochelaga, Eglise, Chambly, Préfontaine, $50,000.

E. Robillard, 225 Hamelin, 2 maisons, 12 logements, Hamilton, Saint-Paul, $12,00.

R. Emard, 1609 Papineau, 1 maison, 6 logements, Delanaudière, Delorimier, $8,000.

J.-A. Massé, 1338 des Erables, 1 maison, 5 logements, Des Erables, Delorimier, $8,000.

F. Lemoine, 262 Parc Lafontaine, 1 maison, 3 logements, Napoléon, Lafontaine, $10,000.

P. Blais, 489 Girouard, 1 maison, 1 logement, Addington, Notre-Dame de Grâce, $6,000.

A. Lusignan, 1742 Papineau, 1 maison, 2 logements, 1 magasin, Beaubien, Saint-Edouard, $7,000.

LA COTE DE WALL STREET EST LOURDE ET LE MARCHE LENT

NEW-YORK, 22. — (Bourse, 10.30 a.m.). — La pression s'est exercée en ouverture aujourd'hui contre certains aciers indépendants, chimiques et minéraux, ce qui leur donne une apparence réactionnaire. On remarqua, cependant, une amélioration considérable dans les valeurs ferroviaires du Sud-ouest et quelques spécialités, qui furent l'objet d'opérations en commun. Le Allied Chemical a fléchi de près de 3 points et le Davison Chemical d'un point tandis que les Crucible et Vanadium Steels baissaient chacun d'un point et les Gulf States Steel et les Iron Products obtenaient des gains fractionnels. Le Barnsdall a réagi d'un point. Des reculs peu imporants ont été enregistrés par les Marland Oil, Standard Oil de Californie et Royal Dutch.

Les autres valeurs faibles furent les Studebaker, American Express, Woolworth et American Can, qui baissèrent tous d'un point ou plus. Le St-Louis Southwestern de préférence monta de 1 3-8; le Missouri Pacific de préférence de 1 1-4; ainsi que le Soo 1. L'American Bank Note sauta de 3 1-2 points établissant un nouveau record de hausse. Le Public Service de New-Jersey gagna un demi point en raison de la déclaration d'un dividende plus élevé durant la nuit. Il réagit ensuite de 1 1-2 point. Le change étranger fut favorable.

La plupart des stocks ont été peu en évidence durant la matinée. Les ventes ont couvert un grand nombre d'actions. Les émissions ferroviaires qui paient des dividendes étaient à peu près les seules à ne pas subir le mouvement de réaction. Les actions ferroviaires bas marché se sont liquidées facilement. Le Baltimore and Ohio, le Missouri, le Kansas Texas de préférence ont été les plus faibles, le dernier tombant de 3 points. Une lourdeur particulière a affecté les denrées. Les utilités publiques, les marchandises et le pétrole Pan-American, les pertes variant d'un à près de cinq points. Un achat spécial s'est produit dans le Cerro de Pasco, l'Electric Storage Battery, le White Eagle Oil, le N.Y. Air Brake "A", l'United Drug et l'United States Alcohol, les gains allant d'un à un et demi.

Le prêt à vue a débuté à 5 1-2 pour cent.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Dicksinson et Walbank, membres de la Bourse de Montréal.

Allis-Chalmers	42 1-4	42 1-4
Amer. Can.	74 5-8	73 3-4
Amer. Loco	122	120
Amer. Smelter	53 1-2	53 1-2
Amer. Woolen	93 3-4	93 1-4
Anaconda	47 5-8	47 7-8
Atchison	100 1-2	100 1-4
Atlantic Gulf	23	23
Baldwin Loco	123 1-4	122 3-4
Bethlehem Steel	65 1-4	65 1-4
Can. Pacific Ry.	141 1-2	141 1-2
Cent. Leather	35 1-8	35
Chandler Motor	61	60 1-2
Columbia Gas	104 1-2	102 5-8
Corn Products	129 1-2	128 3-4
Crucible Steel	64 3-4	63 1-2
Cuban Cane Sugar	14	14
Davidson Chemical	27 1-8	27
Gen. Asphalt	49	49
Gen. Motors	13 3-4	13 3-4
G. S. Steel	75	74 1-2
Ind. Alcohol	62	63 3-8
Int. Nickel	14	14
Midvale Steel	30 3-4	30 3-4
N. Y. Central	93 1-2	93 5-8
Nor. Pacific	79 3-8	79 1-2
Pan American	84 3-4	83 1-8
Reading	77	77
Republic Steel	48 1-4	48 1-4
Royal Dutch	53 3-8	53
Sinclair Con.	21 7-8	21 7-8
So. Pacific	89	89 7-8
Studebaker	123 3-4	122 3-4
Union Pacific	142	142
U. S. Rubber	48	47 5-8
U. S. Steel	104	103 3-4
Vanadium	33 1-8	33 1-8

LES EXPORTATIONS D'AMIANTE ONT PLUS QUE DOUBLE

La publication des chiffres officiels concernant les exportations d'amiante indiquent une forte amélioration dans les conditions de cette industrie, comme l'indique le tableau suivant :

Exportations de septembre

	1922	1921	aug.
Quantité	10,353 ton.	4,183 ton.	59%
Valeur	$891,734	$322,354	64%

Exportations des 6 mois terminés le 30 septembre

	1922	1921	aug.
Quantité	57,683 ton.	24,626 ton.	57%
Valeur	$3,191,978	$1,910,322	39%

WINDSOR PAIE 96.60 POUR DU 6%, 20 ANS

La ville de Windsor, Ont., a accepté la soumission de McLeod, Young and Co., de Toronto, pour son emprunt de $239,403, vingt ans, 6 pour cent. Le prix est de 96.60.

Le produit de cet emprunt doit servir à des travaux d'aqueduc, à un système d'alarme et autres travaux publics.

MORT D'UN BANQUIER

La mort de M. J. M. Antonio Robitaille, ex-gérant des succursales de la Banque Nationale à Maisonneuve et à Papineauville, est survenue lundi dernier. M. Robitaille était âgé de 42 ans et souffrait de maladie depuis longtemps.

Son épouse, Delia Dupont, soeur du Dr Charles et du Dr Alfred Dupont de l'hôpital Dupont, lui survit.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

UN RECORD DU G.-TRONC

Le Grand-Tronc a enregistré un nouveau record, au cours des sept derniers jours, dans le transport du fret. Ce chemin de fer a manutenté plus de 124,000 charges de wagon à fret sur son réseau. Le record de manutention pour une seule journée a été de 19,342 wagons chargés.

Aux termini de Toronto seulement, la compagnie a manutenté 26,711 wagons, chargés et déchargés, aux cours de la compagnie, ce qui hausse d'une façon considérable le chiffre du transport.

PLUS DE BEURRE MOINS DE FROMAGE EN ENTREPOTS

Les stocks de beurre de crèmerie dans tout le Canada au 1er novembre accusaient une augmentation de 192,000 sur le 1er octobre et de 3,291,513 livres sur le 1er novembre 1921. Les stocks de beurre de ferme au contraire avaient diminué de 67,151 sur le 1er octobre et de 890,867 livres sur le 1er novembre 1921.

Les stocks de fromage pour tout le Canada, au 1er novembre accusaient une diminution de 8,784,471 livres sur le 1er octobre et de 12,834,379 livres sur le 1er novembre 1921.

Au 1er novembre il y avait en entrepôt 4,742,702 douzaines d'oeufs de moins qu'au 1er octobre, et 2,802,114 douzaines de plus qu'au 1er novembre 1921.

UN ETUDIANT MEUURT VICTIME DU DEVOIR

Paris, 21. — A l'hôpital Cochin on a célébré de touchantes obsèques, celles d'un étudiant en médecine, M. Marcel Girard, externe des hôpitaux, mort victime du devoir.

Marcel Girard, qui vient de mourir âgé de 24 ans, était né à Aedillet (Haute-Saône). Il avait été externe au Sanatorium Edith Cavell, au pavillon des tuberculeux de l'hôpital d'Ivry, et c'est là, en soignant les malades, qu'il contracta le mal qui l'a emporté. On lui avait décerné, il y a huit jours, la médaille d'honneur des épidémies.

Ce qui ajoute un intérêt poignant à cette fin prématurée, c'est que Marcel Girard aurait sans doute résisté au mal si son organisme n'avait été débilité par les privations qu'il s'imposait pour poursuivre ses études.

Le doyen Roger de la Faculté de Médecine, et M. Crouzat, président de la section de médecine de l'Association générale des Etudiants, lui ont adressé d'émues paroles d'adieu.

TOUCHANT L'ACCORD FRANCO-CANADIEN

PARIS, 21. — Récemment s'est réunie, pour la première fois, au Quai d'Orsay, sous la présidence de M. Dior, ministre du commerce, une conférence franco-canadienne chargée d'élaborer un accord commercial entre les deux pays.

Les négociations seront poursuivies, au nom du Canada, par le ministre des finances, M. Fielding, et par le ministre de la marine, M. Lapointe, et, au nom de la France, par de hauts fonctionnaires des ministères des affaires étrangères et du commerce.

L'importation des vins français au Canada fera l'objet d'une étude toute particulière des délégués.

Courrier de Saint-Jérôme

SAINT-JEROME, 22. — (Spécial à La Patrie)—Nous apprenons avec regret que M. Arthur Dion est très gravement malade. Nous formons des voeux pour son prompt rétablissement.

—La Cour Supérieure a siégé dans notre ville la semaine dernière. L'honorable juge Loranger était présent.

—M. Evariste Feasdale, de Montréal, qui était chez M. C.-J.-N. Feasdale, depuis quelques semaine, est retourné dans sa famille.

—M. C.-L.-W. Feasdale était en voyage d'affaire à Trois-Rivières, la semaine dernière.

—M. Noyes, du bureau de l'inspecteur des postes était ici, la semaine dernière, pour affaires concernant son département.

—Les travaux du palais de justice ne sont commencés que depuis le 2 novembre et la fondations sont déjà à peu près terminés.

M. Charles Laurin et son contremaître M. Pinard, nous disent qu'ils ont l'intention de travailler à cette construction durant l'hiver.

—M. Frédéric Lesage, de Montréal, était à Saint-Jérome, à la fin de la semaine dernière.

Le sort de Childers est tenu en suspens

DUBLIN, 22. — (Presse associée). — Les procédures d'habeas corpus en faveur d'Erskine Childers ont été ajournées.

Le maitre des rôles a demandé qu'aucun ordre de la cour martiale ne soit exécuté avant que le tribunal civil ait rendu jugement.

Province de Québec,
District de Montréal,
No 1158

COUR SUPERIEURE

Dame IDA DEMERS, épouse commune en biens de Séverin Bleau, autorisée à ester aux présentes par jugement de cette Cour en date du 30 septembre 1922, des cité et district de Montréal.

Demanderesse.

vs

SEVERIN BLEAU, des cité et district de Montréal.

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 10e jour d'octobre 1922.

Montréal, 24 octobre 1922.

FAUTEUX ET FAUTEUX,
Les procureurs de la demanderesse.
203-oct. 26—nov. 1-8-15-22

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No 3214

Les Débardeurs Syndiqués du Port de Montréal, corps dûment incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans les cité et district de Montréal,—demandeur,

contre—

Patrick McGuire, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur,

et

Dame Georgianna Gagner, épouse de dit Patrick McGuire, de Montréal, en sa qualité curatrice, dûment nommée aux biens du dit Patrick McGuire, — Mise-en-cause.

Il est ordonné au défendeur Patrick McGuire de comparaître dans le mois.

T. DEPATIE,
L'Député Protonotaire.

Montréal 21 novembre 1922.

21-22

"LA PATRIE" est publiée et imprimée pour la Compagnie de Publication de La PATRIE, Limitée, au No 330, rue Sainte-Catherine-Est, angle de la rue Hôtel-de-Ville, Montréal, L.-J. Tarte, président et directeur-gérant.

C'EST DE SECHERESSE QUE PERIRA LA TERRE

DANS PLUSIEURS MILIONS D'ANNEES

Seule la fin du monde fera taire les astronomes pessimistes qui la prédisent à tour de rôle. Quel est l'observateur céleste qui n'a pas annoncé, au moins une fois au cours de son existence, la fin choatique de notre planète dans un avenir prochain?

Ces braves savants, après avoir passé la nuit à scruter les constellations innombrables de la voie lactée, descendent, au petit jour, de leur observatoire et, histoire de dire quelque chose, annoncent, en se frottant les mains: "Mes enfants, nous allons voir la fin du monde!"

En 1910, nous devions être asphyxiés inexorablement par la traîne (longue de 50 millions de kilomètres) de la fameuse comète de Halley. On nous avait prédit une fin magnifique. L'excès d'oxygène, occasionné par la diminution de l'azote sous la pression des fils d'or de la "Grande Vagabonde", devait causer une sensation inattendue d'activité physique, et les orgies antiques eussent fait figure de petits déjeuners auprès de soupers indigestes et plantureux dont on devait gratifier l'agonie des cinq parties de nos continents.

Au lieu de cela, bernique! L'astre baladeur passa, majestueux et pressé, dans le ciel illuminé pour la circonstance, et la Terre, planète héroïque, ne trembla même pas à la vue de la queue gigantesque de l'astre sidéral. Ce phénomène révolutionnaire et homicide ne fut pas plus dangereux que la plus anodine des éclipses.

Plus récemment encore, un Américain prédisait, pour cette année, la fin de toutes nos misères. La Terre devait périr dans les tressaillements répétés d'un shimmy convulsif, et chacun de nous devait être précipité dans les abîmes sans fond.

Ces oracles ridicules ont donné quelque prudence aux savants, qui veulent avoir, malgré tout, leur petite prophétie.

L'éminent observateur de Flagstoff, M. Percivil Lowel, annonce que les océans s'étant retirés dans la planète Mars, les indigènes de ces contrées lointaines paient l'eau le prix de ce que nous payons le platine ici-bas. "La Terre, dit-il, souffrira elle aussi d'une sécheresse sans cesse croissante et ses habitants périront de la même mort que celle qui guette les Martiens." (Tantale en sera, paraît-il, jaloux!"

Mais ce distingué catastrophiste, pour éviter d'être taxé d'incapacité professionnelle au cas où ces phénomènes prédits ne se produiraient pas, veut bien ajouter que nos réserves liquides nous permettent d'attendre quelques millions d'années!

D'ici là, n'est-ce pas? la paix sera rétablie en Orient, M. Lloyd George sera revenu au pouvoir et le rouble soviétique vaudra des millions de francs français!...

ILS DEMANDENT LA REVOCATION DE LA LOI DES FAILLITES

A une assemblée de l'Association des marchands détaillants, section des épiciers, tenue hier soir, à l'Edifice La PATRIE, des sujets très importants y ont été discutés par les membres.

Ainsi, il a été question de demander au gouvernement provincial de créer un ministère du Commerce. On voudrait aussi faire amender la loi des faillites, etc.

A la fin de l'assemblée la résolution suivante fut adoptée, cette résolution se lisait ainsi: Que la section des Epiciers regrette l'acte des faillites de l'Association des marchands détaillants, parce que tel qu'amendé invite à la malhonnêteté et à la fraude, cause au commerce et à l'industrie des embarras sérieux qui vont de nature à ruiner le crédit et elle invite le gouvernement fédéral à révoquer cette loi.

NOUVELLES DE L'ARCHEVECHE

M. l'abbé Curotte, de l'archevêché, est sous traitement au Sanatorium des Trois-Rivières pour surmenage. En attendant une nomination définitive, M. le chanoine Harbour remplit les fonctions de directeur des affaires matrimoniales à l'archevêché.

M. l'abbé Elie-J. Auclair, de l'archevêché, est présentement sous traitement dans sa famille à Saint-Polycarpe. Il souffre d'une affection au rein. Son médecin lui a ordonné un repos complet et prolongé.

LA FORTUNE DE Me ARMOUR

TORONTO, 22. — Me Edward Douglas Armour, C.R., décédé le 3 octobre, lègue une fortune de $162,683 à ses six enfants.

LE PARLEMENT PROVINCIAL

(SUITE DE LA PAGE 18)

à admettre Raoul Gagnon au nombre de ses membres.

Les bills privés suivants ont subi leur seconde lecture:

Loi amendant la loi 45 Victoria, chap. 23, concernant l'construction publique dans la cité de Sherbrooke; référé au comité des bills publics;

Loi concernant la succession J. O. Villeneuve; référé au comité des bills publics;

Loi autorisant le collège des médecins à admettre Anthème Dutilly à la pratique de la médecine; référé au comité des bills privés;

Loi autorisant le collège des médecins à admettre J. B. Delâge à la pratique de la médecine; référé au comité des bills privés.

On a lu deux pétitions annonçant des bills privés, l'une de la "Anglo-American Trust Co.", l'autre de la commission métropolitaine de l'Est de Montréal.

Il y a eu une courte discussion sur la motion suivante de M. Sauvé:

Que la Chambre autorise le comité des comptes publics à s'enquérir de toutes opérations de la Commission des liqueurs de Québec et à requérir la comparution de toutes personnes et la production de toutes pièces dont il pourra avoir besoin à ce sujet.

M. Sauvé dit qu'il y a une demande d'années que le comité des comptes publics ne s'est pas réuni. C'est trop long.

L'hon. M. Taschereau fait remarquer que la Chambre a déjà autorisé la chose que M. Sauvé demande. Si M. Sauvé veut maintenant spécifier les documents dont il a besoin qu'il fasse une motion en conséquence. Pour lui, la motion de M. Sauvé est dans l'ordre.

M. Sauvé dit que c'est conformément à une décision du comité des comptes publics qu'il présente sa motion.

Le premier ministre et le chef de l'opposition discutent longuement sur la procédure à prendre à ce sujet.

L'Orateur décide que la motion de M. Sauvé est dans l'ordre.

Le premier ministre consent à laisser voter la motion.

Succ. **J. K. MacDONALD**

Machinistes, forgerons et serruriers et travaux de construction de moulin.

30-32, rue St-Alexandre, Plateau 1705
194-mer-s-j.n.o

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une ordonnance de sequestre

La Loi de Faillite

Dans l'affaire de l'actif de

LOUIS J. ROBINSON,
323 rue Bleury, Montréal, Qué.
Failli.

Avis est par les présentes donné que Louis J. Robinson, 323 rue Bleury, Montréal, Qué., a été déclaré en faillite et qu'une ordonnance de séquestre a été rendue le 8me jour de novembre 1922.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à mon bureau, 136 St-Jacques, le quatrième jour de décembre 1922, à 4.30 heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de cet après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de ladite loi, le distributeur le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aural alors reçu avis.

Daté à Montréal, ce 22me jour de novembre 1922.

ALAN J. HART,
Syndic autorisé.

SOUS LA LOI DES LIQUIDATIONS

Re:

LASSNER LIMITED
En liquidation.

DEMANDE DE SOUMISSION

Le liquidateur soussigné recevra des soumissions jusqu'à mardi le 28 novembre 1922, pour l'achat de l'actif suivant, "en bloc":

1—Marchandise en pièce et garnitures	$ 5,143.59
2—Marchandise manufacturée	2,192.50
3—Marchandise, ameublement et accessoires	2,819.00
	$10,155.09

Les soumissions devront être adressées au soussigné, et avec un chèque accepté au montant de 10% de la soumission.

Termes de paiement: argent comptant contre livraison qui devra se faire dans les 3 jours après l'acceptation de la soumission.

Des détails complets seront fournis sur demande au soussigné.

Les prix d'inventaire ne seront pas changés mais le surplus et le moins sera déduit suivant le cas.

Daté à Montréal, ce 21me jour de novembre 1922.

ALAN J. HART,
Liquidateur.
136 St-Jacques, Montréal. 226-2

RESEAU CANADIEN NATIONAL

CHEMIN DE FER CANADIEN NORTHERN ONTARIO

Soumission pour Construction de Chemin de Fer

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à douze heures (midi) le quatrième jour de décembre 1922, pour des travaux de défrichement, de nivellement, de poteaux, de construction et matériaux de ponts, sur le raccordement proposé entre les chemins de fer Canadian Northern Ontario, près de Longjoe et le Transcontinental National, près de Nakina, Ontario, d'une longueur d'à peu près trente-neuf milles et demi.

Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des plans, devis, spécifications, formules de contrat et obtenir des formules de soumission et tous autres renseignements au bureau de l'ingénieur divisionnaire des C. N. Rys., gare du Terminus du Tunnel, Montréal, de l'ingénieur divisionnaire des C. N. Rys., angle des rues Sparks et Metcalf, Ottawa, de l'ingénieur en chef des C. N. Rys., 407 ancienne gare Union, Toronto, et de l'ingénieur divisionnaire des C. N. Rys., Port-Arthur, Ontario, où une copie des plans, devis, spécifications, contrats, instructions aux soumissionnaires et une formule de soumission peuvent être obtenus sur demande adressée à l'ingénieur en chef, 407 ancienne gare Union, Toronto, telle demande devant être accompagnée d'un chèque accepté au montant de cinquante dollars ($50.00) fait à l'ordre du trésorier des chemins de fer nationaux du Canada. Ce chèque sera retourné au soumissionnaire sur réception des plans, etc., par l'ingénieur en chef.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées et expédiées en des enveloppes fournies par la compagnie des chemins de fer, et tel qu'exigé par les instructions fournies aux soumissionnaires. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte de la Puissance du Canada, pour la somme de cinquante mille dollars ($50,000). Des bons du gouvernement fédéral ou de la Victoire seront acceptés au lieu et place du chèque certifié pourvu qu'ils aient été émis comme bons au porteur ou transférés à la compagnie du chemin de fer pour qu'ils puissent être négociables par cette Compagnie. Au cas ou le soumissionnaire refuserait de signer le contrat pour les travaux au prix mentionné dans sa soumission, la moitié c'est-à-dire $25,000.00 du chèque sera confisqués.

Le chèque ou obligations ainsi fournis, seront retournés aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le soumissionnaire dont la soumission sera acceptée devra fournir un certificat d'indemnité au montant de cent mille dollars ($100,000.00) d'une compagnie de garantie faisant affaires au Canada. Ce certificat devra être fait sur la formule fournie par la Compagnie de chemin de fer pour l'indemniser au cas ou le soumissionnaire manquerait à l'un quelconque des engagements et clauses stipulés dans son contrat. Des bons du gouvernement fédéral ou de la Victoire pour un montant égal seront acceptés au lieu et place du certificat d'indemnité pourvue qu'ils soient faits au porteur ou transférés à la compagnie de chemin de fer comme ci-dessus mentionné.

Sur réception de ce certificat d'indemnité que tout soumissionnaire doit fournir dans les deux semaines qui suivent l'avis que le contrat lui est accordé, la compagnie de chemin de fer lui retournera son chèque ou ses bons.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

H. T. HAZEN,
Ingénieur en chef.

Chemins de fer Nationaux du Canada, lignes de l'est du Canadian Northern, 407 ancienne gare Union, Toronto, Ontario.

224-12

AVIS de VENTE

SOUS L'ACTE DE MISE EN LIQUIDATION

Re:

The Sanitary Plumbing & Manufacturing Co. Ltd.
En liquidation,
Granby, Qué.

Le liquidateur soussigné vendra à l'encan public, mercredi le 29 novembre 1922, à 11 heures a.m., chez Fraser Frères, Encanteurs, 453 rue St-Jacques, Montréal, l'actif suivant:

1o—Un certain immeuble avec les bâtisses y dessus érigées ci-devant exploité par la compagnie en liquidation comme fonderie dans la ville de Granby, Qué., et désigné aux plan et livre de Renvoi Officiels du canton de Granby, comme suit:

(a) Certains lots de terre situés dans la ville de Granby connus et désignés aux plan et livre de Renvoi Officiels du Village de Granby comme étant les numéros quatre cent soixante-dix-sept-treize, quatre cent soixante-dix-sept-quatorze, quatre cent soixante-dix-sept-trente-neuf, quatre cent soixante-dix-sept-quarante quatre cent soixante-dix-sept-quarante-

PROJET DE LOI REFONDANT LA LOI DES CITES

Un village devra avoir au moins 2,000 âmes pour devenir ville.

LES ELECTIONS

QUEBEC, 22. (Du correspondant de La Patrie). — Le comité des bills publics a commencé hier soir, sous la présidence de l'honorable M. Taschereau, l'étude du projet de loi refondant la Loi des Cités et Villes. Ce projet de loi, présenté lors de la dernière session, ne fut pas considéré. Il contient 670 sections et le gouvernement se propose de lui donner assez d'ampleur pour mettre fin à la pratique qui a prévalu depuis quelques années de demander des chartes spéciales pour les Villes et les Cités. A compter du 1er juillet 1923, la loi s'appliquera à toute cité et ville incorporée par loi spéciale avant l'entrée en vigueur de cette loi, mais on pourvoira à des dispositions spéciales pour leur conserver leurs privilèges particuliers.

Afin d'empêcher la création de villes qui n'ont qu'une population infime, on a inséré hier soir dans la loi un amendement spécial portant qu'aucune municipalité de village ne sera érigée en municipalité de ville à moins qu'elle ne contienne une population d'au moins 2,000 âmes. Toute municipalité comptant une population de 6000 âmes pourra être érigée en cité tout comme sous l'ancienne loi.

La loi rend aussi la date des élections uniforme dans toute la province. Cette élection sera tenue le 1er jour juridique du mois de février. Le premier ministre a fait observer qu'il peut se trouver des municipalités dont une grande partie de la population est absente au mois de février, et il a suggéré d'accorder au Lieutenant-Gouverneur en Conseil l'autorité de changer la date des élections par lettres patentes supplémentaires. Après quelque discussion, la suggestion du premier ministre a été acceptée. Les articles relatifs au remplacement des conseillers municipaux décédés ou démissionnaires ont été suspendus, le sous-ministre des municipalité. M. Morin, ayant fait observer qu'on ne prévoit pas le cas où le Conseil municipal démissionne en bloc. On rédigera plus tard un article s'appliquant à ce cas.

LES BONS VINS DE FRANCE

LE VIN ET LA PROHIBITION

Le Ministre de l'Agriculture, en France, disait récemment: "Il faut démontrer que les campagnes prohibitionnistes sont injustifiées, non seulement à cause des qualités énergétiques incontestables du vin, mais parceque sa consommation normale est à l'heure actuelle le meilleur procédé pratique de lutte efficace qu'on ait trouvé contre l'alcoolisme."

Le Professeur Pinard, hygiéniste, déclare: "Je suis un adversaire acharné de l'alcoolisme, car je connais les ravages qu'il exerce sur l'individu et la race... mais j'aime le vin et j'en bois. En tant que médecin, je considère le vin comme un aliment, et il possède d'indéniables propriétés toniques."

Le Professeur Régis conclut ainsi son étude sur l'alcoolisme: "Il serait indispensable de favoriser dans le monde entier, la consommation du vin, car là où il y a du vin, l'alcoolisme n'existe pour ainsi dire pas."

Favorisons donc la consommation régulière des bons Vins de France dans la Province de Québec. (r)

MUNICIPALISATION DE L'AQUEDUC A ST-TITE

ST-TITE, 22. (Spécial à la "Patrie"). — Les contribuables de la municipalité de notre paroisse seront appelés à voter sous peu pour l'adoption d'un règlement d'emprunt au montant de $75,000.00 devant servir à consolider la dette flottante de cette municipalité.

Notre municipalité de la ville est définitivement propriétaire du système d'aqueduc qui appartenait autrefois à la "Compagnie d'Aqueduc en Fer de St-Tite". Le prix d'achat par la Corporation a été fixé à $38,-044.00.

—Un train spécial aménagé pour les contracteurs de billots de cette ville MM. A. Carrier et Dessureault a laissé notre ville ces jours derniers en route pour les chantiers de l'Ontario. Il contenait une vingtaine de chars tous chargés de chevaux, voitures d'hiver, provisions, etc.

—Une grosse tempête de neige s'est abattue sur notre ville ces jours derniers.

UN CONTRAT QUE LA CHINE ANNULE

PEKIN, 22. — (Presse Associée) —La chambre basse du parlement a annulé aujourd'hui pour motif d'irrégularité un contrat pour un emprunt de six millions de livres sterling avec un groupe de financiers allemands et autrichiens négocié avant la guerre. Elle a aussi voté la mise en accusation de Lo Wen-Kan, ministre des finances, pour corruption.

Le roi d'Italie sauve en mer des pêcheurs

Rome, 22—Le roi, la reine et les princesses, en villégiature à Rossore, pêchaient, hier, le long de la côte lorsqu'un orage éclata.

Un grand voilier, pris par la tempête, était en danger de sombrer lorsque le roi et les princesses accoururent à leur secours. Ils ont lancé des cordes et, grâce à eux, l'équipage et le navire lui-même ont été sauvés.

Gagnant du concours



M. ANDRE RIVARD, 596, rue Valois, qui a gagné une prime en marchandises au concours de La Patrie.

NOUVEAU SYNDICAT CATHOLIQUE FONDE HIER DANS LACHINE

Un nouveau syndicat catholique et national vient d'être fondé à Lachine, le Syndicat catholique et national des employés municipaux. Le travail d'organisation était commencé depuis longtemps parmi ces employés par M. J. Comeau, mais des circonstances spéciales ont hâté sa fondation. La cité de Lachine a avisé, il y a un peu plus d'une quinzaine, tous ses employés—pompiers, policiers, employés de la voirie et de bureau — que leurs services ne seraient plus requis à partir du 1er décembre. La ville de Lachine donne pour raison de ce congédiement en bloc qu'il faut reviser la liste des employés pour en déterminer la compétence et aussi probablement certains salaires. Cet avis a créé un profond malaise chez tous les employés. Tous se sont déclarés favorables à se grouper en syndicat catholique et national pour protéger leurs intérêts. Le conseil central a déjà envoyé une lettre au conseil de ville, il demande le retrait des avis de congédiement et l'adoption du principe d'une commission d'enquête et d'arbitrage pour étudier la question au complet et porter jugement. Cette commission serait composée d'un représentant de la ville, d'un représentant du syndicat et d'un troisième membre choisi par les deux premiers. A l'assemblée de fondation de dimanche après-midi, le syndicat a décidé de nommer un comité qui doit rencontrer ce soir le conseil de ville. Ce comité est composé comme suit: MM. H. Pelletier, avocat de la ville, MM. A. Daoust, J. Comeau, J. Laframboise, C. St-Germain.

L'assemblée de dimanche après-midi s'est tenue à la salle des syndicats, angle 15ème avenue et rue St-Louis. M. J. Comeau remplissait les fonctnons de président d'élection. M. Comeau, au début de l'assemblée, a indiqué ce que le conseil avait fait jusqu'à date pour les employés municipaux. M. l'abbé E. Hébert, directeur des oeuvres sociales, était présent à cette assemblée. M. Hébert a exposé les avantages du syndicalisme pour la protection des intérêts des travailleurs. Il a parlé des principes du syndicalisme catholique: harmonie entre le capital et le travail, basée sur le respect des droits et l'accomplissement des devoirs; conciliation et arbitrage en cas de difficulté; comité conjoint de conciliation et contrat colectif. M. Hébert a aussi dit un mot sur les grands avantages que donne la Coopérative de Lachine aux actionnaires qui doivent être syndiqués catholiques. M. l'avocat Pelletier, de la ville de Lachine, s'est déclaré sympathique à ce mouvement d'organisation chez les employés municipaux et il a promis à ceux-ci tout son appui.

Voici le résultat des élections: président, M. Octave St-Germain; vice-présdent, O. Poitras; secrétaire-archiviste, H. Lamarche; secrétaire-financier, A. Julien; trésorier, H. Daoust; sentinelle, A. Ranger; délégués au conseil central, MM. A. Dicaire, H. Daoust, O. Poitras.

Le conseil central des syndicats catholiques de Lachine a tenu son assemblée d'élection. Voici le résultat: président, A. Camirand; vice-président, J. Sauvé; sec.-arch., J. Béluse; secrétaire-correspondant, J. Comeau; trésorier, N. Cardinal; F. Bissonnette, commissaire-ordonnateur; sergent d'armes, B. Pilon.

Le conseil central a décidé à sa dernière séance d'écrire la lettre à la cité de Lachine, lettre dont il est question plus haut. Le délégué à la commission des salaires raisonnables pour la cité de Lachine a fait son rapport. Le conseil a aussi décidé d'établir une caisse de secours pour les membres pauvres des syndicats. Ce soir, à la salle ordinaire, concert-boucane pour tous les membres des syndicats de Lachine.

Maladies du Foie

Douleurs de l'Estomac

La plupart des cas de maladie et de mauvaise santé dont est affligée l'humanité proviendra des dérangements du foie, de l'estomac et des intestins.

Si vous vous sentez mal en train, si vous avez des douleurs d'estomac, spécialement après les repas, des aigreurs d'estomac, des attaques de bile, des maux de tête douloureux ou bilieux, la cardialgie, ptosis, etc., vous devriez prendre quelques doses de pilules Laxa-Liver de Milburn. Elles raviveront le foie, règleront les intestins ainsi que l'estomac.

M. T. C. Hallman, Highgate, Ont., écrit: "J'avais eu des troubles du foie et des douleurs pendant longtemps. Je commençai à me servir des pilules Laxa-Liver de Milburn, et en très peu de temps je constatai qu'elles me faisaient beaucoup de bien. A présent je ne voudrais pas m'en passer et je ne puis trop les recommander."

Les pilules Laxa-Liver de Milburn se vendent 25c la fiole chez tous les marchands ou sont envoyées directement par la poste sur réception du prix par The T. Milburn Co. Limited Toronto, Ont. 3

IL FAVORISE LES CAISSES POPULAIRES

Les déclarations de l'abbé Grondin au comité d'agriculture hier après-midi

LE CREDIT AGRICOLE

(Du correspondant de la PATRIE)

Québec, 22.—Le comité d'agriculture a continué hier soir, sous la présidence de l'honorable monsieur Moreau, son étude sur l'opportunité d'établir dans la province un crédit agricole. Il a entendu M. l'abbé Grondin, l'un des organisateurs des caisses populaires, qui a expliqué le fonctionnement de ces institutions, leur développement et leurs progrès. M. l'abbé Grondin, qui est en même temps missionnaire agricole, n'est pas favorable au crédit agricole sous le contrôle du gouvernement. Il croit que les caisses populaires s'étendront bientôt à toute la province et que c'est cette fédération qui devrait remplir l'office de crédit agricole.

Dans l'Ontario où plusieurs lois ont été passées au sujet du crédit agricole, M. Grondin dit qu'elles ne sont pas appliquées. La plus récente ressemble en tous points à celle des Caises Populaires. Au Manitoba, il y a deux lois, mais on n'en a pas encore constaté les résultats. Il estime que les Caisses Populaires ont fait de la province la plus avancée de la Confédération au point de vue coopératif. Il dit que le contrôle de l'état sur ces institutions, partout où il a été exercé, a été une faillite, et il est défavorable à l'idée que le gouvernement prête aux cultivateurs à un taux d'intérêt minime.

L'hon. M. Caron signale à l'abbé Grondin une lettre d'un M. Lagacé, de Saint-Hyacinthe, qui affirme que les caisses populaires ne répondent pas aux besoins en temps de crise. Le témoin est d'avis contraire et il attribue le malheur de plusieurs cultivateurs à leur imprudence.

MM. Fortunat Bélanger et I. Bélanger, et M. l'abbé Bergeron, missionnaire agricole ont aussi été entendus. Tous se sont prononcés contre le crédit agricole. M. Bélanger croit qu'il vaut mieux travailler à améliorer la condition de la profession agricole. L'abbé Bergeron a recommandé la diffusion des caisses populaires.

SAISON DE CHASSE QUI FUT EXCELLENTE

M. J. R. Innes, secrétaire de la Société provinciale de Protection du poisson et du gibier, est de retour à Montréal d'un voyage dans les pays de chasse au delà de Lachute. Ses impressions sont excellentes. "Le chevreuil a été très abondant, dit-il, et l'on s'en aperçoit en ville. Même les modestes bouchers de quartier offrent du gros gibier à leur clientèle. Les commerçants du grand marché en ont en abondance. Je puis dire que l'on s'est montré assez docile aux règlements de chasse, bien que les permis aient été beaucoup plus nombreux que par le passé. La saison a été longue et belle; les chasseurs ont pu s'en donner à leur aise."

M Innes loue en passant l'hospitalité de notre paysan.

LE BUDGET ITALIEN.

Rome, 22.—La Chambre des députés a voté vendredi le budget provisoire ainsi que le budget provisoire particulier dit de l'émigration.

ELLE SOUFFRAIT DE L'ECZEMA

"FRUIT-A-TIVES" L'EN DEBARRASSA

Pointe Saint-Pierre, en Province

"Je souffris trois ans d'un terrible eczéma. Je consultai plusieurs médecins qui ne me firent aucun bien.

"Je fis alors usage d'une boite de "Sootha Salva" et de deux boites de Fruit-a-tives et ma peau est débarrassée. La douleur a disparu et l'eczéma n'a pas reparu.

"Le "Sootha Salva" et le Fruit-a-tives, ce merveilleux médicament à base de fruits, sont étonnants".

Mme PIERRE LAMARRE.

50c la boite; les 6, $2.50. Boite d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expédié sans frais par la poste par Fruit-a-tives Limitée, Ottawa et Ogdenbur. N. Y.

L'ELECTEUR ANGLAIS NE S'INSCRIT PAS

M. Albert McCaughan, chargé de la préparation des listes électorales dans la cité de Montréal, se plaint que la population des quartiers anglais tarde à venir s'inscrire, bien qu'il y ait six bureaux d'ouverts dans St.Georges et cinq dans Notre-Dame-de-Grâce, sans compter tous les autres endroits où les inscriptions sont reçues.

"Il reste encore 50,000 personnes à venir, nous dit M. McCaughan, surtout célibataires en chambre garnie. L'inscription aux listes électorales est indépendante des registres d'impôts les électeurs éventuels n'ont pas à redouter d'ennuis en s'inscrivant. 200 se sont présentés dans la journée d'hier. Tous les sujets britanniques de 21 ans et plus sont priés de passer à l'un quelconque des bureaux d'inscription. Le bureau chef est rue Saint-Gabriel, No. 63, dans l'immeuble du gouvernement provincial."

Les ecclésiastiques, membres des communautés, professeurs, etc., ont le droit de vote et doivent venir s'inscrire.

ETABLISSEMENT EN FEU.

Chicago, 22.—L'établissement où se fait la mise en conserve ainsi qu'une remise de la firme "Armour and Company", au coeur du district des abattoirs, ont pris feu, ce matin, au petit jour.

PROTEGEZ LES ENFANTS CONTRE LES RHUMES D'AUTOMNE

L'automne est la saison la plus dangereuse de l'année pour les rhumes—une journée il fait chaud, le lendemain le temps est froid et humide et à moins que la mère soit sur ses gardes, les tout petits sont saisis de rhumes qui peuvent durer tout l'hiver. Les Pastilles Baby's Own sont le meilleur ami de la mère pour prévenir et chasser les rhumes. Elles agissent comme un doux laxatif, tuant les intestins et l'estomac libres et en bon état de fonctionnement. Une dose de ces pastilles de temps en temps empêchera les rhumes, ou si ceux-ci se déclarent soudainement leur prompt usage soulagera le bébé. Les Pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boite de The Dr Williams Medicine Co., Brockville Ont. (ann)



Voici Exactement une Idée des Prix Auxquels nous les Vendons

RAPIDEMENT

Plus Rapidement!

DEMAIN

[JEUDI]

MATIN à 8.30

commencent les sept derniers jours de cette vente---chaque jour rempli d'aubaines. La vente sera rapide et animée. Nous avions déjà dit que nous étions déterminés à tout vendre en dedans de 30 jours---celà a l'air comme si nous étions pour le faire.

Votre Dernier Choix de

MEUBLES, TAPIS, DRAPERIES, GRAMOPHONES, Etc

A DES PRIX COMME CEUX-CI

Mobiliers Chesterfield

MOBILIERS CHESTERFIELD de 3 morceaux, bras ronds, longs ressorts dans les dossiers et les sièges coussins détachables à ressorts Marshall sur les sièges, excellente couverture de tapisserie—vraiment une valeur colossale—tant qu'il y en aura.....
(Voyez-les dans nos vitrines).

$95

Mobiliers de Chambre à Coucher 5 Morceaux

Mobiliers de chambre à coucher de 5 morceaux—comprenant commode, chiffonette, table de toilette semi-vanité, lit à bouts arrondis et banc, dans deux beaux bois, kyonix naturel et fini noyer noir, rien de semblable jamais vendu auparavant n'importe où ailleurs près du prix que nous offrons actuellement, c'est-à-dire à.....
(Voyez-les dans nos vitrines).

$119

CES PRIX SONT CEUX QUI FERONT CELA!

Abandonne les Affaires COMPLETEMENT

Tout Article Sera Vendu dans 7 Jours à Moins que les Prix de la Manufacture

H.P. LABELLE

147 Rue STE-CATHERINE Est

En Plein Centre de la Ville. Angle Ave. de l'Hôtel-de-Ville.

TEMPÉRATURE

DEMAIN — BEAU ET FRAIS

QUEBEC, 22. — La tempête sur la côte de l'Atlantique est très violente. Des grains soufflent dans l'estuaire du Saint-Laurent, dans l'est de la Nouvelle-Ecosse et Terre Neuve. Il fait beau et froid dans Ontario et Québec et doux dans les Provinces de l'Ouest.

PRONOSTICS

Région des Grands Lacs et de la Baie Georgienne: — Vents modérés du Nord-Ouest, en partie nuageux. Jeudi vents de l'Ouest, beau et plus doux.

Vallée de l'Outaouais et du Haut Saint-Laurent: — Vents modérés, généralement beau aujourd'hui et jeudi.

Bas Saint-Laurent, Golfe et Rive du Nord et du Nord-ouest: — Beau aujourd'hui et jeudi.

Provinces Maritimes: — Istrict de l'Est: — Vents du Nord-ouest; éclaircie.

District de l'Ouest: — Vents du Nord-ouest; beau et froid aujourd'hui et jeudi.

Région du lac Supérieur: — Vents frais du Sud-ouest; beau aujourd'hui et jeudi, plus doux.

Provinces de l'Ouest: — Vents du Sudouest et de l'Ouest; beau et doux aujourd'hui et jeudi.

	Max	Min.
Victoria	48	38
Calgary	42	32
Winnipeg	36	24
Port Arthur	—	24
Parry Sound	38	24
S. S. Marie	34	30
Toronto	46	36
Kingston	36	34
Ottawa	40	32
Montréal	34	26
Québec	34	28
Pointe au Père	34	34
St-John	34	28
Halifax	38	30

Chiffres fournis par la maison H. Dellesse, 418 Notre-Dame ouest.

NAISSANCES

BEAULIEU — A Montréal, le 19 novembre 1922, au No 6 rue Martigny, à M. et Mme Beaulieu, née Bertha Lagueux, un fils baptisé Joseph; Jean; Paul.

BEAUCHAMP — A Saint-Hipolyte, le 16 novembre 1922, Lac L'Achigan, à M. et Mme Thomas Beauchamp, née Victoria Legault, un fils baptisé Georges; René.

BOUTHILLIER — A Montréal, le 16 novembre 1922, au No 1791 rue Des Erables, à M. et Madame Arthur Bouthillier, née Rose Anna Martin, un fils baptisé Roger; Arthur; Edouard.

LAMOUREUX — A Montréal le 14 novembre 1922, au No 35 rue Logan, à M. et Mme Ulric Lamoureux, née Nativa Landry, une fille baptisée Marie; Léonie; Elisabeth; Rita.

MAINGUY—A Montréal, le 17 novembre 1922, au No 178 ave St-Paul, à M. et Mme Joseph Mainguy, née Rayannette Pageau, un fils baptisé Joseph; Gérard; André.

MENARD — A Montréal, le 18 novembre 1922, au No 375 rue Workman à M. et Mme Chas.-H. Ménard, née Agnès Rivet, une fille baptisée Marie; Marguerite; Gilberte; Héranière; par son cousin l'abbé Ernest Rivet.

RANZEAU — A Montréal le 19 novembre 1922, au No 44 rue Murray, à M. et Mme Jos. Ranzeau, née Délisla Richard, un fils baptisé Joseph, Vincent, Paul-Emile.

RATTE — A Pawtucket, R.I., au No 141 rue Magill, l'épouse de M. Stéphane Ratté, une fille baptisée Marie-Constance-Rachelle.

Parrain et marraine M. et Mme Charles Desrochers, oncle et tante de l'enfant.

TURCOTTE — A Montréal, le 18 novembre 1922, au No 2752 rue Saint-Hubert à M. et Mme Majorin Turcotte, née Marie Gaudet, une fille baptisée Marie-Thérèse, Lucie.

DECES

BOURBONNAIS — A Maisonneuve, le 20 novembre 1922, à l'âge de 79 ans et 8 mois est décédée Mme Yves Léon Bourbonnais, née Caroline Pinard.

Les funérailles auront lieu jeudi le 23 novembre. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 451 Jeanne d'Arc à 7 heures pour se rendre à l'église Saint-Médard de Côteau Station où le service sera célébré à l'arrivée du train de Montréal et de là au cimetière lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE — A Montréal le 20 novembre 1922, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Côté, épouse de feu Jean-Baptiste Côté.

Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 907 rue Maplewood, Côte des Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Neiges où le service sera célébré à 7 heures 30 et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND— A Sainte-Anne des Plaines le 21 novembre 1922, à l'âge de 77 ans est décédée Rachel Ouhnet, épouse de feu Alfred Chartrand.

Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant à 10 heures à l'église paroissiale où le service sera célébré et de là au cimetière lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER — A Valleyfield le 21 novembre à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Valmore Durocher, née Victorine Hamel.

Les funérailles auront lieu jeudi le 23 cournt. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 28 rue Hermine à 8 heures pour se rendre à la cathédrale de Valleyfield, où le service sera célébré à 8 heures 30 et de là au cimetière lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT — A Montréal le 20 novembre 1922 à l'âge de 54 ans est décédé Mathias Legault, époux bienaimé d'Azilda Lalonde.

Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son épouse, No 379A rue Saint-Antoine à 8 heures 30 pour se rendre à l'église Saint-Joseph rue Richmond, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONDAY — A Montréal, le 21 novembre 1922 à l'âge de 80 ans, est décédé M. Olivier Joseph Monday, inspecteur des édifices publics, époux de Eugénie Lafortune.

Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1610 rue Papineau à 7.45 heures pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception où le service sera célébré à 8 hrs. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226-2

ROLLAND — A Montréal, le 22 novembre 1922, à l'âge de 62 ans, est décédée Alphonsine Dagenais, épouse de Avila Rolland.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 24 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure, No 349 rue St-André, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226-2

SURPRENANT — A Montréal, le 21 courant, est décédé à l'âge de 80 ans, William Surprenant, époux de Délima Vautrin. Les funérailles auront lieu vendredi, le 24 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, 82 rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

1,284 MILLES A PIED.

Boston, 22. — M. Ernest Woods et sa soeur, Mme Alice Woods White, qui ont entrepris le tour du continent à pied, sont arrivés ici hier, ayant parcouru 1,284 milles depuis le 20 septembre.

L'ENQUETE SUR L'AFFAIRE BLANCHE GARNEAU

REPRISE, DES DEMAIN, DES SEANCES DE LA COMMISSION ROYALE

Cette enquête est une question de faits et non une question de politique, déclare l'hon. juge Robidoux. — Dossiers à étudier.

PROCEDURE QUI SERA SUIVIE

QUEBEC, 22. (Presse Canadienne). — Voici qui complète le compte-rendu publié, hier, de la première séance de la Commission royale chargée d'enquêter sur l'administration de la justice dans l'affaire Blanche Garneau.

Après que Me Aimé Geoffrion, avocat du gouvernement eut déclaré que le premier témoin qu'il avait à faire entendre serait M. Charles Lanctôt, assistant procureur général, M. Eusèbe Belleau, C.R., un des avocats qui représentent le public a ainsi expliqué sa position. Lui-même et John-A. Sullivan, C.R. s'occuperont des intérêts du public en général et ont toute liberté d'action. Ils sont prêts a recevoir toute communication qu'on voudra bien leur faire et qui serait de nature à aider les enquêteurs dans leur travail. Tout ce qu'on pourra leur communiquer sera reçu confidentiellement. Les journaux ont annoncé qu'il était un conservateur. Il ne sait pas si les journalistes ont voulu lui faire un compliment ou louanger le gouvernement d'avoir choisi un avocat qui ne partageait pas ses opinions politiques. Il est parfois difficile de saisir l'idée de derrière la tête des journalistes. M. Belleau dit que les commissaires, son collègue et lui-même agiraient sans peur et feraient tout leur devoir.

De son côté, Me Sullivan a déclaré qu'il concourait dans tout ce qu'a dit M. Belleau. Le public peut être assuré qu'il sera entièrement protégé. Il n'y aura de faveur pour personne. "Nous avons été nommés pour représenter la société et pas pour autre chose", a dit M. Sullivan. "Nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir et nos instructions sont à l'effet de faire toutes les recherches nécessaires pour déterminer si le département de la Justice a fait tout ce qu'il est possible, nous découvrirons le ou les meurtriers."

Après ces remarques de MM. Belleau et Sullivan, Me L.-G. Belley, avocat, déclara qu'il avait quelques questions à poser aux commissaires.

M. Belley demanda si une personne assignée pouvait être représentée par un avocat? Il désire savoir si une personne peut se présenter devant les commissaires et questionner des témoins par le ministère de son avocat? Si les opinions émises par certains témoins n'étaient pas semblables aux siennes, un citoyen pouvait-il soutenir ses opinions devant les commissaires?

M. Belleau fit remarquer qu'en autant que les avocats du public étaient concernés ils désiraient que l'enquête soit la plus large et la plus complète possible.

"Il est difficile de permettre à toute personne qui ne partagera pas les idées d'un témoin de venir plaider devant la commission par ministère d'avocat", déclara le juge Robidoux. "Nous sommes disposés à donner toute la latitude possible mais nous ne voulons pas dépasser les bornes en accordant des privilèges."

"Nous siégerions plusieurs mois et même une année", remarqua le juge Archibald. "Nous donnerons à tous la chance de dire ce qu'ils savent."

M. Aimé Geoffrion dit que, dans les cas spécifiques où il sera bon qu'une personne soit représentée par un avocat les commissaires aviseront.

"Ce que je veux savoir, dit M. Belley, c'est si un ou des avocats peuvent venir devant la Commission et plaider différemment des avocats publics ou des représentants du procureur-général. Il peut se trouver des gens qui peuvent penser que le gouvernement ne fait pas tout ce qu'il devrait faire et qui désireraient se faire représenter par un avocat. Il y a plusieurs opinions concernant cette affaire Garneau qui sont toutes respectables et qui devraient toutes être mises devant les commissaires. Je considère que cette affaire en est une politique.

L'enquête devra établir si le gouvernement a fait ou non son devoir et je traiterai cette affaire comme une affaire politique."

"C'est une question de faits, dit le juge Robidoux, et nous devons nous occuper des faits. Pour moi, ce n'est pas une affaire politique, du moins dans le sens que je donne à ce mot."

"Nous ne sommes pas ici pour nous occuper de politique ajouta le juge Archibald. Nous entendrons toute preuve qui nous aidera à décider si le département du Procureur-Général a fait son devoir ou non. Nous allons nous enquérir du fait si le département de la justice a négligé certains moyens ou s'il n'a pas agi avec diligence."

M. Sullivan suggéra d'accepter la proposition de M. Belley afin qu'il n'y ait pas de plainte.

"Mon collègue et moi, dit le juge Robidoux, avons été nommés pour diriger cette enquête et nous ne voudrions pas qu'un vote de non confiance soit donné contre la Commission."

"La question, pour le moment, dit le juge Archibald, n'est pas d'élargir les cadres de l'enquête. Si au cours des témoignages rendus, nous croyons que la suggestion de M. Belley doit être acceptée, nous n'aurons aucune objection à admettre un troisième avocat si cela peut aider en aucune façon les commissaires. C'est notre opinion et nous ne voulons pas éluder aucun témoin ni aucune information."

Après que le juge Robidoux eut répété en français les remarques du juge Archibald, Me Eusèbe Belleau demanda la production de tout le dossier de l'affaire Garneau ainsi que celui du procès de Binette et Palmer accusés de ce meurtre et qui furent acquittés. Il demanda aussi un ajournement de quelques jours afin que M. Sullivan et lui-même puissent étudier ces dossiers.

"Un ajournement jusqu'à jeudi matin sera-t-il suffisant? demanda le juge Robidoux.

"Si les dossiers nous sont remis immédiatement je crois que cela sera assez long" dit Me Belleau.

Me Aimé Geoffrion lui déclara qu'il aurait les dossiers immédiatement et l'enquête fut ajournée à jeudi matin à dix heures et trente.

ON SAUVE CES ENFANTS DE L'ASPHYXIE

Scène émouvante hier soir, au cours d'un incendie, rue Notre-Dame.

HOPITAL EN PERIL

Sept enfants ont été sauvés hier soir par le chef de district Doolan et le chauffeur Bédard à 10.35 heures, dans un incendie qui s'est déclaré dans le magasin de la compagnie Royal Kimono, situé au No 345A Notre-Dame est.

La fumée se communiqua dans une des salles de l'hôpital Notre-Dame qui ne fut pas menacé sérieusement. Les religieuses et les garde-malades ouvrirent immédiatement les fenêtres, et dans peu de temps la fumée épaisse qui s'y était introduite se dissipa.

Quand le chef de district Doolan, et le chauffeur Bédard arrivèrent sur les lieux répondant à une alarme, sonnée par le gardien de nuit d'un magasin avoisinant, ils constatèrent que la fumée s'était répandue aux deux étages supérieurs de l'édifice. Ils enfoncèrent la porte du No 347 Notre-Dame et réveillèrent les occupants.

M. et Mme Léveillé, deux sept enfants, et quatre pensionnaires crurent tout d'abord à une effraction par des bandits, mais le cri "au feu" leur fit réaliser la situation.

Le chef et le chauffeur prirent les enfants qu'ils descendirent immédiatement en bas.

Mme Léveillé ne quitta son foyer, que quand elle fut assurée que tous ses enfants étaient sauvés. On les transporta à l'hôpital Notre-Dame, où des garde-malades prirent soin d'eux.

Dans l'intervalle, on s'assura si le feu ne s'était pas communiqué à l'hôpital.

L'incendie se déclara à l'arrière du magasin situé au No 345A rue Notre-Dame. Les dommages à la marchandise sont considérables. On put contrôler l'élément dans l'espace d'une heure.

BLESSE A LA MAIN PAR UNE PELLE MUE PAR VAPEUR

Alors qu'il était à travailler sur le "Cairnvalona", Walter Norminski, 40 ans, 398a Clarke, s'est fait frapper par une pelle à vapeur qui sert au transport du charbon et s'est fait projeter sur le pont. A l'hôpital Général, où il fut transporté, on a constaté qu'il souffrait d'une fracture de la hanche droite.

M. WELLS BLESSE DANS UN ACCIDENT D'AUTO

M. Thomas G. Wells, gérant de la Robert White Company, 628 Craig ouest, a été blessé dans un accident d'auto survenu hier. Il est maintenant à sa résidence, 42 avenue Chesterfield. M. Wells traversait la rue à l'angle de l'avenue Victoria et Sherbrooke, lorsqu'il fut frappé par une automobile qui le renversa. M. Wells sera rétabli d'ici quelques jours.

MUSSOLINI N'EST PAS ANTICLERICAL

LAUSANNE, 22. (Presse associée.) — Questionné hier au sujet des relations entre le nouveau gouvernement italien et le Vatican, le premier ministre Mussolini a répondu: "Je crois que la religion est la plus grande force fondamentale dans la vie d'un peuple et je suis hostile à tout ce qui sent l'athéisme ou l'anticléricalisme.

"Le catholicisme est une merveilleuse force mondiale et en conséquence les relations entre le gouvernement fasciste et le Vatican seront des plus cordiales."

BLESSE PAR UN TRAM.

Un nommé J. Gauthier, 42 ans, domicilié au No. 515 Notre-Dame ouest, a été blessé au-dessus de l'oeil droit par un tramway du circuit Lachine alors qu'il traversait la rue Saint-Jacques à l'angle de la rue Windsor à 9 heures, hier soir.

Gauthier fut blessé alors qu'il traversait la rue du sud au nord. Il fut transporté à la Standard Pharmacy, puis à l'hôpital Royal Victoria. Son état est peu sérieux.

UN INCENDIE SE DECLARE DANS LA RUE

Deux personnes sauvées de l'asphyxie par des ambulanciers hier soir.

PENDANT 12 HEURES

Une explosion s'est produite dans une conduite de gaz hier après-midi vers 5 hrs 30 à l'angle des rues St-Hubert et Bellechasse. Des employés étaient à faire une excavation lorsque l'accident se produisit.

Le gaz se mit à brûler et de grandes flammes sortirent du trou. On crut tout d'abord qu'un grave accident s'était produit et des gens du voisinage appelèrent l'ambulance. Arrivés sur les lieux, les ambulanciers visitèrent les maisons environnantes afin de s'assurer si personne n'avait été asphyxié par du gaz s'échappant dans plusieurs logis. A un certain endroit la porte était verrouillée. Les ambulanciers durent l'enfoncer. Ils trouvèrent un homme et une femme dans le logis. Ceux-ci heureusement n'étaient pas asphyxiés.

Le gaz continua de brûler dans la rue pendant la soirée et pendant toute la nuit. Les flammes ne purent être éteintes que ce matin vers 5 heures.

Des centaines de personnes passèrent la nuit à regarder les flammes. D'après le rapport qui a été fait à la police, personne n'a été blessé et les dommages sont insignifiants.

Le spectacle, dit-on, était féerique. Il faisait clair comme en plein jour.

LE NAVIRE "CAIRNDHU" S'ECHOUE A QUEBEC

QUEBEC, 22. — (Presse canadienne). — Le navire "Cairndhu" parti de Montréal avec une forte cargaison, s'est échoué hier soir au Cap Rouge en haut du pont de Québec. Immédiatement après l'accident, le remarqueur "Lord Strathcona" s'est préparé pour aller essayer à le retirer de sa position. On ne connaît pas la cause de l'échouement, bien que l'on prétende que c'est dû au brouillard qu'il faisait sur le fleuve. Si ce navire est endommagé, il sera dirigé vers la cale-sèche de Lévis où il passera probablement l'hiver. Au cas contraire on le réparera temporairement pour qu'il puisse se rendre à St-Jean.

M. PAUL-A. BEIQUE N'A PAS ASSISTE A CETTE REUNION

A propos de l'assemblée tenue par M. Armand Lavergne, C.R., au Monument National lundi soir dernier, où il discuta le meurtre de Blanche Garneau et l'arrestation de M. John-H. Roberts, M. Paul-A. Béique nous écrit qu'il n'était pas présent à cette assemblée et qu'il désapprouve la teneur des discours qui y ont été faits.

L'orateur qui a précédé M. Armand Lavergne à cette réunion était M. Victor Béique.

IL EST CONTRE UNE PROHIBITION TOTALE

Le capitaine L. Dietrichson, aviateur norvégien qui fait actuellement le tour du monde, est de passage à Montréal où il vient prendre charge du navire Grey County de la Canada Steamship.

Monsieur Dietrichson a déclaré que notre loi des liqueurs était une bonne loi et qu'il la préférait à la loi norgégienne qui ne permet que la consommation des bières et vins légers. Dans son pays, cette prohibition mitigée n'a produit rien de bon.

LE CINQUANTENAIRE DU MANITOBA FREE PRESS

Rares sont les journaux qui peuvent se vanter de compter un demi-siècle d'existence. Tel est pourtant le cas du "Manitoba Free Press". Ce quotidien de l'Ouest vient effectivement de publier son numéro du cinquantenaire de sa fondation.

L'histoire de ce journal frise le roman. C'est à parcourir le numéro du jubilé qu'on le constate. Il date des premiers temps où Winnipeg était encore un poste pour la vente des fourrures; aujourd'hui c'est la troisième ville importante du Dominion.

Ses fondateurs sont William Fisher Luxton et John A. Kenny.

DUPUIS FRERES, LIMITEE — DUPUIS FRERES, LIMITEE

--- Une Grande Vente de Deux Jours ---

5400 pièces d'Ustensiles de Cuisine Emaillés

FABRICATION DE "McCLARY" ET DE LA "SHEET METAL PRODUCTS"

Ustensiles quelque peu endommagés, mais nullement au point de vue de la durée, offerts

A BIEN MOINS QUE LES PRIX ORDINAIRES.

La haute réputation de ces deux manufactures ne leur permet pas de laisser glisser dans leurs produits la plus légère imperfection et il est bien entendu que ces prix sont cotés sur des marchandises endommagées, bien que ces légères imperfections n'en diminuent pas la durée.

1er Lot à .59

Prix réguliers jusqu'à 1.25



BASSINS à main, émail blanc, 14 ½ pouces.

CABARETS ovales, émail blanc, 16 pouces.

PLATS à poudings, émail blanc, forme ronde ou oblongue, différentes dimensions.

ROTISSOIRES émaillées gris, à couvercle, forme ronde, 12 pcs.

CHAUDRONS à patates, émail gris; couvercle de sûreté, avec passoire; 4 pintes, mesure à vin.

SEAUX à eau, émail gris, tout d'une pièce; 10 pintes, mesure à vin.

CRACHOIRS tout d'une pièce, émail gris.

CASSEROLES à bec, émail gris, 4 et 6 pintes, mesure à vin.

POTS à sirop, avec couvercle, émail blanc, 1 chopine.

2me Lot à .95

Prix réguliers jusqu'à 1.75

PLATS à viande, émail blanc, forme oblongue, 16 x 12 pouces.

PLATS à vaisselle, extérieur bleu, intérieur blanc, 17 pintes, mesure à vin.

MARMITES avec couvercle de fer-blanc, intérieur blanc et extérieur bleu, 8 et 10 pintes, mesure à vin.

BAINS-MARIE, 3 pintes, mesure à vin, extérieur bleu et intérieur blanc.

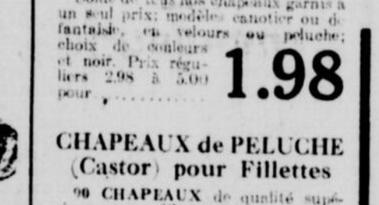
CASSEROLES avec couvercle de fer-blanc, extérieur bleu et intérieur blanc: 6 et 8 pintes, mesure à vin.

BOUILLOTTES émaillées gris, No. 9.

CHAUDRONS à patates, émail gris, couvercle de sûreté avec passoire, 12 pintes, mesure à vin.

3e Lot à 1.29

Prix réguliers jusqu'à 2.50



PLATS à vaisselle, forme ovale, émail blanc, 18 x 14 pouces.

PLATS à vaisselle, forme ronde, émail blanc, 14, 17 et 21 pintes, mesure à vin.

MARMITES avec couvercle de fer-blanc, extérieur bleu et intérieur blanc, 12 et 14 pintes, mesure à vin.

BOUILLOTTES à thé émaillées bleu, Nos. 7 et 9.

MARMITES émaillées gris, couvercle de fer-blanc, 14 pintes, mesure à vin.

ROTISSOIRES ovales émaillées blanc, arrosant automatiquement avec couvercle; dimensions 18 x 12 pouces.

Etc., etc., etc.

—Au sous-sol

DUPUIS FRERES, LIMITEE

AU ROYAUME --- du --- Père NOEL



JEUX DE SABLE "SANDY ANDY"

Un jeu toujours populaire; il amuse les enfants durant des heures; il est solidement construit et bien fini. Prix **.98**

TRICYCLES

TRICYCLES émaillés noir, construction soignée, selle ajustable en fibres, roues d'avant de 16 pouces de diamètre. Une quantité limitée à **5.95**

KIDPHONE

Un véritable téléphone pouvant être employé d'une pièce à l'autre, complets avec batteries, transmetteur, récepteur etc., et 30 pieds de corde. Rég. 10.00 50 seulement en vente à **2.95**

—Au deuxième

Une Grande Vente de Paletots pour Garçons



250 PALETOTS D'HIVER, pour garçons de 9 à 18 ans, grandeurs 27 à 36; modèle Ulster, en drap couverte brun, gris, vert, en frise tout laine ou en tweed mélangé de différentes nuances; col transformable et poches appliquées; quelques-uns avec grande ceinture. Valeurs de 15.00 à 17.00 pour **12.95**

—Au premier

Chapeaux pour Fillettes



Solde de tous nos chapeaux garnis à un seul prix; modèles canotier ou de fantaisie, en velours ou peluche; choix de couleurs et noir. Prix réguliers 2.98 à 5.00 pour **1.98**

CHAPEAUX de PELUCHE (Castor) pour Fillettes

90 CHAPEAUX de qualité supérieure, pour fillettes de moins de 12 ans; modèles canotier et relevé en avant; garniture de longs pendants de ruban; nuances: marine, noir et brun africain. Rég. 4.98, 5.98 et 6.98 pour **3.98**

—Au premier

Gants

GANTS en pure laine, pour enfants, tricot uni ou nid d'abeilles; nuances: rouge, cardinal, noir et blanc. Pointures 1 à 6. La paire **.19**

Mitaines

MITAINES en laine fine worsted, pour fillettes et garçons; nuances: marine, gris pâle, gris foncé, rouge et blanc. La paire **.29**

—Au rez-de-chaussée

Chandails



CHANDAILS tout laine, pour dames, tricot léger, devant boutonné, manches longues; nuances: bleu paon, rosée de miel, jade, coralette, rose, marine, noir Buste: 38 et 42. Le chandail par excellence pour porter sous le costume. Spécial **2.49**

CHANDAILS tout laine, genre tuxedo ou boutonnant en avant; tricot uni ou de fantaisie; nuances: henné, turquoise, vieux rose, vert, chamois, gris foncé, noir, marine. Buste: 36 à 42 Spécial **3.98**

CHANDAILS tout laine, genre tuxedo, boutonnant en avant ou passant par-dessus la tête; tricot de fantaisie et combinaisons de couleurs; nuances: jade, turquoise, chameau, bleu cadet, émeraude, marine, blanc. **5.98**

—Au premier

Manteaux pour Fillettes



100 jolis manteaux d'hiver, pour fillettes, modèles des plus récents; choix de couleurs: gris, taupe, marine, brun; col convertible; doublure complète. Valeurs jusqu'à 15.00. Tant que le lot durera **6.98**

Nous avons le plus bel assortiment de manteaux d'hiver, pour fillettes de 2 à 14 ans; les plus jolis modèles américains. Prix variant de **9.98 à 32.50**

—Au premier

Soie Japonaise, 27 pces.

SOIE JAPONAISE, 27 pouces, si en demande à ce temps de l'année, pour ouvrages de fantaisie, abat-jour, doublures, etc., etc. Choix complet de couleurs, entre autres ivoire et noir. La verge **.59**

—Au rez-de-chaussée

Bon

et bon pour vous

Les raisins fournissent 1560 calories de nutrition énergique par livre.

Ils sont riches en fer alimentaire — aussi un bon aliment pour le sang.

Donc les raisins, de délicieux fruits nutritifs par eux-mêmes, ne sont pas seulement bons, mais aussi bons pour vous.

Les raisins "Sun-Maid" ne devraient pas vous coûter plus que les prix suivants:

Demandez toujours les

Raisins Sun-Maids

Avez-vous pris votre fer aujourd'hui

DUPUIS FRERES, LIMITEE

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

457-463 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

EST 8000

DUPUIS FRERES, LIMITEE — DUPUIS FRERES, LIMITEE